هكذا من الأصل

TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 11759

– JEUDI 18 NOVEMBRE 1982

Les attentats se multiplient en Irlande du Nord

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 55 dr. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 l. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 55 esc. ; Sénégal, 280 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 55 d.

Tarif des abonnements page 6

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le retour de M. Fanfani

M. Sandro Pertini, président de la République italienne, a confié le mandat de former un nouveau cabinet au président du Sénat, M. Amintore Fanfani, qui donnera sa réponse après les consultations d'usage. Agé de soixante-quatorze ans, M. Fanfani a quitté le palais Chigi voici près de vingt ans. Sa carrière politique, commencée en 1946, lui a permis d'incarner toutes les orientations de la démocratie chrétienne et d'en assumer toutes les charges et responsabilités. A partir de 1970, il a choisi la discrétion puis le prestige un peu distant de la présidence du Sénat, sans cesser d'asseoir son influence occulte par la répartition de ses fidèles à un certain nombre de postes-clés de la vie publique. Personne pour autant n'a jamais été convaincu qu'il se satisfaisait d'une demi-retraite. Personne non plus ne croyait qu'il pût véritablement constituer un recours.

Sa rentrée politique résulte des réticences extrêmes du chef de l'État, M. Sandro Pertini, à prononcer la dissolution anticipée des Chambres, alors que la législature a encore dix-sept mois à courir. De tous les éventuels candidats que la démocratie chrétienne pouvait présenter à la direction du gouvernement, seul M. Fanfani, titulaire de la seconde charge de la République, jouissait de l'autorité de la seconde charge de la République, jouissait de l'autorité nécessaire pour tenter une expérience durable. En le proposant d'entrée de jeu et sans avoir sacrifié d'autres noms dans des tours de piste préliminaires, la démocratie chrétienne marque clairement son refus de toute solution qui n'aurait pour objet que de préparer une consultation électorale au printemps prochain.

Le secrétaire général de la démocratie chrétienne, M. Ciriaco De Mita, a affirmé que son parti voulait un « gouvernement qui gouverne », capable de faire des choix réels, notamment sur la politique économique. Il préconise la rigueur budgétaire et des coupes importantes dans les dépenses publiques. Les socialistes insistent au contraire sur l'augmentation des impôts et l'attribution de crédits pour les investissements productifs et la relance économique. Le cabinet Spadolini est tombé sur cette divergence de fond.

Professeur d'économie politique, M. Fanfani est un calculateur. Il est aussi peintre amateur, fêté avec complaisance par la société politique. C'est sans doute pourquoi il a esquissé, dans une interview publiée juste avant sa convocation au Quirinal, un programme préliminaire à l'acceptation de la mission proposée. Il suggérait une table ronde ouverte à tous les partis (y compris les communistes) pour déterminer les décisions à prendre. Il s'agit, disait-il, de rechercher une convergence, hors de tout « conditionnement idéologique », sous l'invocation de la « Résistance et de la liberté ». Une éventuelle mise en chantier de réformes institutionnelles était suggérée, pour complaire aux socialistes.

Apparemment, M. Fanfani fait une ouverture à l'opposition communiste, comme s'il reprenait à son compte la stratégie de son éternel rival Aldo Moro, assassiné voilà quatre ans et demi. On ne peut attendre du P.C.I. un « jugement positif » sur le retour de M. Fanfani, du moins selon M. Berlinguer. La porte n'en est pas pour autant fermée, mais la crédibilité du candidat pressenti reste encore marquée par la variété des options politiques auxquelles son nom s'associa en d'autres temps, il est vrai déjà anciens.

LES ORIENTATIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES DU GOUVERNEMENT

Le comité directeur du P.S. s'interroge

Les divergences qui ont opposé le premier ministre et le ministre de l'économie et des finances sur la politique salariale (fonction publique et SMIC) rendent d'autant plus nécessaire, aux yeux des socialistes, le débat qu'ils entendent engager sur la politique économique et sociale du gouvernement. Ce débat aura lieu à l'occasion de la réunion du comité directeur du P.S. les 20 et 21 novembre.

Les premiers éléments de cette discussion ont été livrés par M. André Laignel, député de l'Indre et proche de M. Pierre Joxe, lorsqu'il a critiqué les « cadeaux » faits par le gouvernement au patronat. De leur côté, les animateurs du CERES souhaitent dépasser cette polémique peu « sérieuse » à leurs yeux. M. Michel Charzat, membre du secrétariat national et qui est l'un des responsables du courant de M. Jean-Pierre Chevènement, explique dans nos colonnes que le choix essentiel posé au gouvernement se situe entre une logique « *de purge et d'austérité* » conforme à l'orthodoxie libérale et la recherche de solutions hétérodoxes pour sortir de la crise.

M. Michel Charzat souhaite l'abandon de l'orthodoxie libérale

« Le débat sur les « cadeaux » au patronat, sur telle ou telle mesure ponctuelle envisagée par le gouvernement, notamment la fiscalisation des allocations familiales, vous paraît-il déterminant ?

– Être sérieux, c'est refuser le manichéisme du débat entre ceux qui se prétendent comme les durs, les rigoureux du parti socialiste, et ceux qui sont présentés comme les réalistes ou les gestionnaires. Ça, c'est la dialectique de l'échec qui conforte les surenchères et les opportunismes. Dans le passé, la S.F.I.O. s'est fort mal trouvée de cet antagonisme entre certains militants et les ministres des gouvernements de l'époque. Il n'est pas sérieux de vouloir jouer à ce petit jeu-là. Les échéances internes au P.S. ne doivent pas nourrir de telles opérations. Les socialistes seront jugés tous ensemble, en bloc.

– Quel est le vrai débat, le débat « sérieux » ?

– De deux choses l'une : ou bien la politique conjoncturelle actuelle est une bonne politique, ce que je crois, ou bien elle ne l'est pas. Si elle n'est pas bonne, il faut lui en opposer une autre.

» Le débat de fond sur la période qui va au-delà de la sortie du blocage est le suivant : comment assurer la dynamisation industrielle du pays, la mutation des relations sociales dans la perspective de la sortie de la crise ? Nous pouvons avoir, entre socialistes, des nuances d'appréciation sur les mesures structurelles et stratégiques qui doivent donner un prolongement à la politique conjoncturelle. On peut choisir de réduire les charges qui pèsent sur les entreprises sans relancer l'économie, ce qui implique une baisse du pouvoir d'achat moyen. On peut choisir une orientation plus dynamique qui consisterait à tenter d'améliorer simultanément les recettes des entreprises, donc soutenir la consommation intérieure, tout en réduisant leurs charges. Ce deuxième choix implique une action vigoureuse pour limiter la contrainte extérieure et désendetter massivement les entreprises. C'est celui que je privilégie.

Propos recueillis par
JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 33.)

M. Mitterrand lance un appel à la « mobilisation industrielle »

Pendant les quatre mois de blocage la hausse des prix a été de 1,5 %

C'est un appel à la « *mobilisation industrielle* » qu'a lancé, le 16 novembre, le président de la République dans le discours qu'il a prononcé à l'issue des deux journées de travail sur la politique industrielle organisée par M. Jean-Pierre Chevènement. M. Mitterrand, après avoir affirmé la nécessité de « *restaurer la capacité financière des entreprises* », a invité les Français à avoir « *un esprit de résistance et de conquête* ».

Le garde des sceaux devait également présenter, mercredi 17 novembre, au conseil des ministres, une communication sur l'ensemble des projets de réformes concernant le traitement des entreprises en difficulté. Le premier volet, le plus avancé, concerne la prévention. Il prévoit notamment d'élargir le rôle des commissaires aux comptes et des comités d'entreprise, et d'obliger les sociétés moyennes ou grosses à établir des documents comptables ou prévisionnels. Le second volet de la réforme concerne les professions judiciaires, de syndics et d'administrateurs judiciaires. Le troisième vise à modifier les procédures elles-mêmes. Enfin, le quatrième traite des tribunaux de commerce.

D'autre part, la hausse des prix du mois d'octobre aurait été de 0,5 %. Pour les quatre mois pendant lesquels a été mise en œuvre la politique de blocage, la hausse aurait donc été de 1,5 % contre 5,2 % pour les quatre mois correspondants de 1981.

Le conseil des ministres devait entendre une communication sur les investissements des entreprises nationalisées du secteur concurrentiel en 1983, investissements qui devraient atteindre 25 milliards de francs.

Le discours de Figeac l'avait amorcé. Celui prononcé mardi après-midi aux journées de politique industrielle l'amplifie. Désormais, pour le président de la République, les choses sont claires : seule la mobilisation du pays autour de son industrie, de ses entreprises, permettra à la France de maintenir son rang de grande puissance, son indépendance, son identité culturelle, sans parler du niveau de vie de ses habitants.

Clôturant, mardi après-midi, ces journées, M. François Mitterrand a donc appelé les Français « *à l'effort* » et même « *au grand effort au cours des trois prochaines années* », toutes « *les capacités devant être concentrées sur les entreprises capables* ». C'était là le premier d'une série de messages que le chef de l'Etat entendait, au-delà du parterre d'industriels, de banquiers, faire passer au pays tout entier.

« *Il n'y a pas de secteur condamné, mais des usines et des ateliers trop vétustes..., des technologies dépassées.* » Pour le chef de l'Etat, l'action des pouvoirs publics, des acteurs de la vie économique doit prendre en compte ce postulat. Seule l'introduction massive des nouvelles technologies permettra tout à la fois de rénover les industries de base et de transformation et de placer la France dans la course aux industries du futur.

J.-M. QUATREPOINT.

(Lire la suite page 33.)

POINT

Chômage et solidarité

En période de rigueur, tout le monde, y compris les chômeurs, doit participer à l'effort de régulation des revenus que demande le gouvernement. Mais le C.N.P.F., qui a brutalement enfourché le cheval de l'austérité, n'oublie-t-il pas trop facilement ses décisions d'avant-hier et ne dépasse-t-il pas les limites quand il veut économiser 17 milliards de francs ?

Certes, l'assurance-chômage telle qu'elle est appliquée en France est l'une des plus généreuses d'Europe. Ces dernières années, quand le C.N.P.F. commentait les accords qu'il venait de signer avec les syndicats, il ne tarissait pas d'éloges sur les vertus du paritarisme et clamait bien haut sa fierté de contribuer au progrès social.

Se ralliant sans trop hurler aux promesses de M. Giscard d'Estaing en 1974, le C.N.P.F. n'a-t-il pas créé avec les syndicats des allocations représentant 70 à 90 % du salaire antérieur ?

S'il est vrai que les chômeurs français sont souvent mieux garantis que leurs voisins européens, cet avantage n'est pas général. Mieux indemnisés au départ, ils le sont parfois moins si l'inactivité forcée se prolonge ; et cette meilleure couverture bénéficie davantage aux cadres.

Certes, quelques-uns reçoivent plus de 10 000 F par mois, voire 18 300 pour certains préretraités — mais ces chômeurs sont peu nombreux : quatre mille environ en cas de chômage, soit 0,35 % des allocataires, huit mille environ en cas de préretraite, soit 5 %. A l'autre bout de l'éventail, près de 80 % ont un revenu inférieur au SMIC... et cent soixante-dix mille environ ne disposent que de 1 000 F par mois. Même s'il y a des abus qu'il faut combattre, peut-on, comme le fait le C.N.P.F., relancer la campagne des « vrais » et « faux » chômeurs ? La morale mais aussi l'efficacité économique commandent plus de raison et nécessitent un partage de l'effort moins inégalitaire que celui proposé par le patronat.

(Lire page 31.)

Le régime militaire turc déclenche une vague d'épuration dans l'enseignement supérieur

A l'occasion d'une réorganisation complète du corps enseignant, le Conseil de l'enseignement supérieur mis en place par le régime militaire vient d'engager une véritable chasse aux sorcières dans certaines universités.

Cette opération contraste avec le ton du discours prononcé par le général Evren le 12 novembre, lors de sa prise de fonctions à la présidence de la République. Le chef de l'État, qui avait été plébiscité le 7 novembre par 90,60 % des électeurs, avait notamment appelé ses concitoyens à œuvrer pour une « *société de tranquillité, de prospérité et de sécurité* », conformément aux principes de « *solidarité nationale, de justice, et dans le respect des droits de l'homme* ».

D'autre part, l'ancien dirigeant du parti ouvrier-paysan de Turquie (T.I.K.P.-prochinois), Dogu Perincek, a été condamné mardi à un an de prison par la cour martiale d'Istanbul pour « *atteinte à la sécurité de l'État* ».

(Lire page 4 l'article d'ARTUN UNSAL.)

AU JOUR LE JOUR

Ère

M. Tomasini (R.P.R.) affirme que la France « est entrée dans une ère de violence ». *Une catastrophe de plus.*

Un nouvel emprunt d'Etat ? C'est la ruine. Un clin d'œil à l'industrie ? C'est pour mieux la saigner. Le franc va s'effondrer, les impôts vont doubler tous les ans, on va brûler les écoles privées, les chômeurs ne passeront pas l'hiver, les opposants seront fichés...

D'un septennat à l'autre, la France n'est pas sortie de l'ère de l'opposition systématique, pour qui le pire est toujours sûr.

BRUNO FRAPPAT.

LE DÉBAT SUR LA COMMUNICATION AUDIOVISUELLE

Faut-il brûler les magnétoscopes ?

par JEAN-FRANÇOIS LACAN

L'Assemblée nationale examine, jeudi 18 novembre, le budget de la communication et, notamment, le financement des organismes de radio-télévision. Les députés vont débattre de la fameuse redevance annuelle sur les magnétoscopes. Au-delà de la polémique, envenimée ces derniers jours par les décisions du ministre du commerce extérieur, l'attitude des pouvoirs publics vis-à-vis de la vidéo reflète une certaine conception de développement de la communication audiovisuelle.

Une conception qui privilégie systématiquement les stratégies de « réseaux » (câbles, satellite, télématique, quatrième chaîne) aux dépens de la « privatique » (vidéo, informatique individuelle, etc). Mais cette opposition ne risque-t-elle pas d'aller à l'encontre de la demande sociale et de la relance des industries de programmes ?

(Lire la suite page 32.)

« Investir dans les programmes est une priorité économique »

nous déclare M. Jack Lang

En décidant de câbler la France, de lancer le satellite de télévision directe et la quatrième chaîne, le gouvernement a parié sur une relance de la production audiovisuelle nationale. Mais les principaux partenaires de cette relance restent pour le moment dans l'expectative.

Les professionnels du cinéma se plaignent d'être asphyxiés par la télévision, les éditeurs vidéo protestent contre les dernières mesures du gouvernement. Mais surtout l'industrie des programmes hésite à investir dans des réseaux qui ne seront rentables que dans quatre ou cinq ans.

M. Jack Lang, ministre de la culture, précise dans une interview le rôle que les pouvoirs publics entendent jouer dans cette période de transition et plaide pour une redéfinition globale des équilibres entre création vivante et nouveaux réseaux de diffusion.

– Même si culture et communication dépendent aujourd'hui de deux ministères distincts, il semble que vous jouez un rôle très actif dans l'élaboration des nouveaux réseaux de communication audiovisuelle.

– Le programme présidentiel sur la culture et la communication forme un tout indissociable. Chaque ministre apporte sa pierre à l'édifice. Et au tout premier chef, le ministre de la communication, M. Georges Fillioud. L'enjeu, comme l'a expliqué M. François Mitterrand, est de maîtriser les techniques nouvelles avant qu'elles ne s'emparent de nos consciences. En lançant un plan de câblage rapide en fibres optiques, le conseil des ministres du 3 novembre a pris une décision historique, d'un point de vue industriel d'abord, mais aussi, et peut-être surtout, d'un point de vue culturel.

Propos recueillis par
YVES AGNÈS
et JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(Lire la suite page 20.)

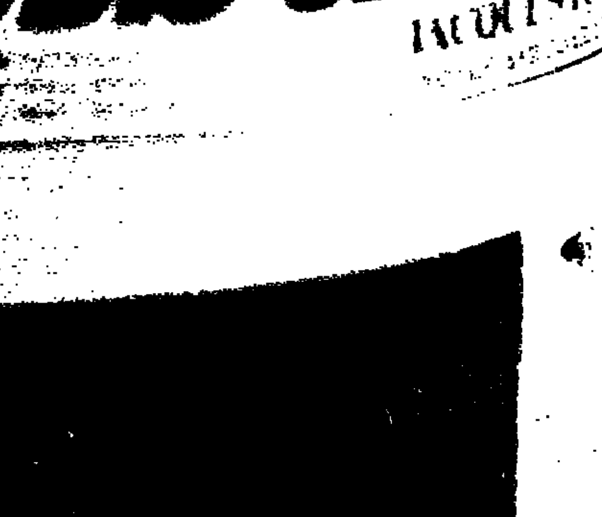
Le Monde « Une semaine avec Champagne-Ardenne »

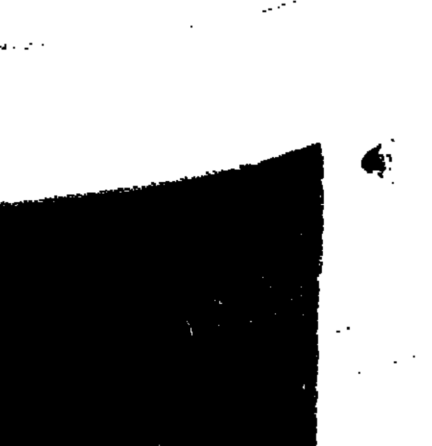
Le Monde publie durant toute cette semaine les reportages et les enquêtes de ses correspondants et de ses envoyés spéciaux sur les quatre départements qui composent la région Champagne-Ardenne. Aujourd'hui, le dossier de l'agriculture :

- **Les terres promises de la « pouilleuse »**, par Lisette Gouverne ;
- **« Elles » à Troyes**, par André Bruley ;
- **Du théâtre sans cinéma**, par Mathilde La Bardonnie.

Lire pages 25 à 28







Le Monde

idées

Le livre français à l'étranger

Quatre ministres, pas un de moins, devaient participer ce 17 novembre à la Journée de l'exportation du livre, organisée en collaboration avec le Centre français du commerce extérieur. Pour Jean Gattégno, cette journée doit donner le signal de départ d'une bataille culturelle et économique, dans laquelle l'Etat aussi bien que les professionnels ont leur rôle à jouer. Jean-Manuel Bourgois croit possible un très net développement de la présence des livres français à l'étranger, meilleure au demeurant, d'après lui, actuellement que ce que l'on croit trop souvent. Mais Herbert R. Lottman le dit carrément aux auteurs français : c'est à eux, s'ils veulent conquérir un plus large public, de faire de meilleurs livres.

Les raisons d'un sens unique

par HERBERT R. LOTTMAN (*)

LES Français publient beaucoup de livres étrangers. Pourquoi les étrangers ne leur rendent-ils pas la politesse en traduisant des livres français ? C'est là une question que posent fréquemment les éditeurs français et leurs auteurs. Les fonctionnaires mêlent, à présent, leurs voix au chorus, et l'on *peut s'attendre à voir s'amplifier* les clameurs accusant l'impérialisme culturel américain, qui servent habituellement à justifier l'insuccès des films, des productions télévisées et des livres français sur le marché international. Il serait regrettable qu'une question aussi grave se traite dans les ministères, car jamais, les fonctionnaires n'ont su propager heureusement la culture.

La vérité, trop évidente ou trop subtile pour les démagogues, c'est que les Américains – et bien d'autres publics non francophones – aimeraient beaucoup lire, voir, entendre davantage d'œuvres françaises ; ils les ont toujours aimées ; ils ont accueilli à bras ouverts et publié les grandes générations d'écrivains français : Proust et Gide, Malraux et Céline, Sartre et Camus. Ils ont aimé le cinéma français du temps qu'il était bon, ils ont acheté les œuvres des peintres français avant les Français eux-mêmes, ils ont offert un asile à des compositeurs français qui ne trouvaient pas de public chez eux. Et que s'est-il passé ? Pourquoi, lorsqu'on voyage à l'étranger, entend-on les éditeurs japonais, scandinaves, sud-américains, et même italiens ou espagnols, exprimer leur intérêt et leur enthousiasme pour les nouveaux livres américains, mais pas pour les nouveaux livres français ? Pourquoi l'immense majorité des traductions en langues étrangères provient-elle de la langue anglaise ?

A la recherche des talents

Les éditeurs américains aimeraient beaucoup recevoir davantage de bons livres de France. Certains d'entre eux consacrent un budget important à entretenir des bureaux à Paris, et des « scouts » qui cherchent des livres valant la peine d'être traduits ; nombreux sont ceux qui effectuent régulièrement la tournée des maisons d'édition dans les capitales étrangères, y compris à Paris.

Les meilleurs auteurs du nouveau roman ont trouvé leur place dans les catalogues des éditeurs américains : la première vague des nouveaux philosophes aussi. Dans les deux cas, ces écrivains semblaient proposer quelque chose de neuf. Il y aura toujours une place pour les grands historiens, les Braudel et les Duby et les Le Roy Ladurie, pour un Lévi Strauss ou un Foucault ou même pour un bon livre de cuisine. Il n'est besoin d'aucun ministre pour convaincre les éditeurs américains de leur valeur, et il va sans dire qu'aucun agent littéraire subventionné ne pourra persuader un éditeur de prendre un livre contre son propre jugement. En revanche, et malgré le faible niveau des ventes, les livres de Michel Tournier sont généralement publiés en langue anglaise. Quand parut le livre de Marie-Gisèle Landes-Fuss, *Une baraque rouge et moche comme tout, à Venice, Amérique...*, la représentante à Paris d'un éditeur américain prit la décision d'acheter les droits de traduction en un seul week-end.

Et les autres ? Les écrivains français, disent les lecteurs étrangers, ne *travaillent pas suffisamment* ; on ne peut pas produire un livre entre deux portes et compter qu'il changera le monde. Leurs confrères américains consacrent un temps considérable à leurs livres – parfois des années, – et bien souvent en engageant des chercheurs pour les aider ; ce sont ces livres-là que les éditeurs français s'arrachent. Ces livres américains ont du succès, disent les éditeurs français, parce qu'ils apportent au lecteur quelque chose qui lui manque. Il se peut qu'un roman américain, de même qu'un film, acquière son universalité du fait qu'il est conçu pour un marché intérieur de 230 millions d'habitants. Si l'on peut *se faire* entendre à New-York comme à Chicago ou à Dallas, on peut aussi toucher Paris, Rome, Istanbul ou Tokyo. Ce sens de la communication, bien plus qu'une conspiration visant à inonder le monde de produits culturels impérialistes, explique pourquoi les échanges entre les États-Unis et la France se déroulent *essentiellement* à sens unique. L'autre direction se développera quand les Français retrouveront leur magie, à la manière de John Irving, Norman Mailer, Kurt Vonnegut, Isaac B. Singer ou Susan Sontag. Aucun ne reçoit, à ma connaissance, d'aide de l'État ni de subvention à la traduction, et ils ne voudraient certainement pas de la bénédiction d'un ministre de la culture.

(*) Correspondant international de *Publishers Weekly* (New-York). Auteur de *Albert Camus* et *la Rive gauche* (Éditions du Seuil).

Pour un grand dessein

par JEAN-MANUEL BOURGOIS (*)

LES éditeurs se réjouissent de *voir quatre ministres leur proposer* de s'informer, de réfléchir et d'agir ensemble, pour assurer une meilleure diffusion internationale des livres français. Ils apportent à cet examen des réflexions fondées sur l'expérience et des propositions réalistes. S'ils sont entendus, un très net développement de la présence *des livres français à l'étranger peut* être obtenu en peu de temps et à un coût raisonnable.

Depuis 1960, les achats de nos livres par les pays *étrangers* ont été multipliés en francs constants par 2,7. En 1981, nos exportations de livres en français ont représenté 1,250 milliard de francs, soit de 15 à 20 % *des ventes de livres sur le marché intérieur. De plus, les* ouvrages traduits du français et publiés à l'étranger ont rapporté 75 millions de francs de royalties.

Au moment où clignotent la plupart des indicateurs du commerce extérieur, il faut d'abord se demander si notre balance des échanges *« édition » est favorable.*

Disons tout de suite que la plupart des chiffres publiés à ce sujet, sont inexacts et sans signification. On y mélange gaillardement les échanges de l'édition et ceux de l'imprimerie. La confusion entre les deux métiers provoque des conclusions tout à fait aberrantes.

Expliquons-nous. Les statistiques douanières pour 1981 font apparaître les importations de livres pour un total de 1,475 milliard de francs et les exportations de livres pour 1,403 milliard de francs.

C'est moins simple, et moins grave. Il faut en effet comparer non pas les livres importés qui ont été *seulement imprimés à l'étranger mais ceux qui y ont été édités,* c'est-à-dire conçus, écrits, réalisés par nos concurrents étrangers.

Les exportations de livres en français faits en France ont été en 1981 de 1,25 milliard, contre des importations de livres faits hors de France dans une autre langue que le français atteignant 140 *millions* de F.

Si tous les ouvrages en français importés de Suisse, de Belgique, du Canada provenaient d'éditeurs de ces pays – ce qui est loin d'être vrai, car il s'agit là encore souvent de travaux faits là-bas pour des éditeurs français, – il faudrait rajouter 430 millions de francs d'importations. C'est donc au grand maximum 500 millions de francs de livres édités à l'étranger par nos concurrents qui entrent tous les ans en France ; soit un peu plus du tiers de ce que nous exportons.

Un reproche souvent adressé aux éditeurs mérite d'être relevé. On nous dit : *« Vous exportez 75 % de vos ventes dans les pays francophones, marchés faciles, voire captifs, et vous baissez les bras dans les marchés non francophones, où vos concurrents anglophones ou hispanophones ont champ clos. »* Que répondre ? D'abord, bien sûr, ce que dicte le simple bon sens : on ne demande pas aux Skis Rossignol de faire un effort au Sénégal, ou au champagne Heidsieck en Algérie, ou aux bateaux du baron Bich en Autriche. C'est une lapalissade utile de dire que le principal marché des livres français est, et restera, dans les pays totalement ou partiellement francophones.

Que font les Espagnols ? Ils placent 75 % de leurs exportations en Amérique latine. Que font les Anglais ? Ils trouvent les deux tiers de leurs ventes dans les pays de tradition anglophone. Que font les Américains ? Ils trouvent plus de la moitié de leurs exportations au pas de leur porte, au Canada.

Reste un troisième aspect de l'exportation du livre français, souvent entendu dans les commentaires officiels : *Les éditeurs n'ont pas une mentalité d'exportateurs « comme les autres », ayant pris l'habitude de recevoir des subventions importantes. »*

L'aide du fonds culturel

Nuançons ! Rappelons d'abord que, de 1975 à 1981, les aides à l'exportation du livre ont décru en francs constants, la principale d'entre elles, le Fonds culturel, stagnant pendant cinq ans aux alentours de 13 millions de francs courants. Ce n'est qu'en 1982 que Jack Lang a pu obtenir une forte augmentation du Fonds culturel, relevé à 39 millions de francs pour 1982 et maintenant confirmé à 45 millions de francs pour 1983.

Si l'on ajoute à ces montants ceux des aides disponibles aux ministères des relations extérieures et de la coopération, on atteint, pour 1983, un total qui *représente* 5 % à 6 % du chiffre d'affaires réalisé dans les zones géographiques concernées. Est-ce excessif ? On comparera utilement, par exemple, aux aides à l'exportation pour la presse (13 millions de francs pour le seul fonds de soutien aux exportations) ou pour le film (Unifrance dépense plus de 2 millions de dollars aux États-Unis, pour un résultat incertain), et on trouvera des pourcentages beaucoup plus élevés.

Enfin, répétons que l'exportation du livre *français* à l'étranger, ça n'existe pas ! Comme l'a souligné un récent rapport (1), il faut en parler au pluriel : il y a des marchés pour les livres. Plus de deux cent mille titres *disponibles, et onze mille nouveautés* chaque année. Plus de cinq cents maisons d'édition, dont une vingtaine font 50 % des exportations, mais dont des dizaines, voire des centaines d'entreprises, *moyennes* ou petites produisent des livres exportables. Des marchés coupés verticalement par la barrière linguistique, mais horizontalement par le niveau de vie moyen des habitants ou leur niveau de scolarisation. Et une gamme de produits très diversifiés allant du livre de poche aux encyclopédies, du manuel scolaire au livre d'art, du roman au dictionnaire.

Voilà donc dressé le décor, et redressés quelques chiffres utiles pour mieux arpenter le marché possible.

Le mot est lâché : « marché ». Si *nous parlions d'exporter* des automobiles ou des flacons de parfum, le mot serait juste. Dans le cas du livre, *sa diffusion* à l'étranger ne peut pas correspondre seulement à des données de « marché ». C'est un bien culturel, c'est, comme l'écrit Michel Favier, *« le seul produit culturel français présent partout dans le monde »* (2). Un jour *« produit »*, un jour *« culture »*, je suis poisson, je suis oiseau !

Cette dualité n'est pas faite pour faciliter les choses : *« Les services commerciaux (des ambassades) ne s'intéressent pas ou peu au livre, bien culturel qu'ils estiment n'être ni de leur ressort ni de leur compétence. Or, de leur côté, les conseillers et les attachés culturels ne sont pas préparés à mener des actions de type commercial (3). »*

Le rapport Rigaud avait constaté que *« le transfert du ministère des affaires étrangères au ministère de la culture des attributions relatives à la diffusion internationale du livre français a fait l'objet de critiques unanimes »*. Il avait cependant, avec beaucoup de sagesse, confirmé qu'*« il existe de bons arguments pour justifier le regroupement sous une même autorité de tout ce qui concerne le livre, y compris sa diffusion à l'extérieur »*. Depuis que ce rapport a été écrit, des changements importants sont intervenus dans l'organisation de la direction générale des relations culturelles au ministère des relations extérieures et dans celle des services compétents du ministère de la coopération.

Les éditeurs, d'une part, souhaitent être mieux informés de ces nouvelles structures, mieux connaître les *responsables et leur faire mieux voir* leurs problèmes ; d'autre part, ils redoutent que ces organigrammes soient agités de trop de soubresauts pour être efficaces. On a beaucoup parlé de formules « interministérielles » pour assurer le développement des exportations du livre français. Un comité de ce type avait en son temps été constitué : le CIRCE. Les événements du calendrier politique ne lui ont pas permis de démarrer réellement. Doit-on ressusciter « CIRCE » ? Un haut fonctionnaire nous disait récemment : *« Ce qui marche le mieux dans l'interministériel, c'est le téléphone... »*

Si un nouveau comité devait servir de terrain d'exercice pour des rivalités administratives, être utilisé pour redécouper des budgets et diluer des responsabilités, les éditeurs assisteraient avec tristesse et amertume à ces échanges de coups feutrés. S'il devait permettre une meilleure utilisation des compétences de chaque administration, un fonctionnement plus rapide de rouages quelquefois rouillés, alors ils applaudiraient. Mais rien ne sert des comités s'il n'y a pas une forte volonté et un accord réel sur les objectifs.

« La diffusion du livre français à l'étranger (doit être) regardée comme une priorité au niveau gouvernemental, à la fois sous l'angle du commerce extérieur... et sous l'angle du rayonnement culturel français ; les arbitrages internes du ministre de la culture doivent tenir compte de cette priorité, dès lors qu'il est investi, à titre exceptionnel, d'une responsabilité tournée vers l'étranger, jugée complémentaire de sa mission nationale. » (4).

Voilà ce que les professionnels *souhaitent entendre et voir mis en* œuvre. Que tous les ministères qui peuvent y participer, et ils sont nombreux, considèrent cette tâche comme une priorité. Alors on verra les services non seulement de la culture, des relations extérieures, du commerce extérieur ou de la coopération, mais aussi des finances (eh ! *oui, messieurs du Trésor...) de l'éducation nationale, de la recherche et* de l'industrie, apporter une contribution concertée à cet effort.

Tout cela peut aller vite. Une fois affirmée, au plus haut niveau, la priorité donnée au développement des exportations de livres, les professionnels pourraient mettre en face de *chaque administration concernée une* liste déjà dressée des problèmes techniques à régler et des solutions qu'ils proposent. La réunion du 17 novembre en fait un premier inventaire, qu'il n'est pas convenable de dresser ici.

Une proposition

Profitons de cette tribune aujourd'hui pour y ajouter cependant une proposition. De même qu'il y a eu le 1 % culturel, dont les résultats sont *significatifs*, pourquoi ne pas créer le 1 o/oo (un pour mille) à l'exportation de biens culturels ?

Chaque grand contrat à l'exportation devrait comporter, soutenue par l'exportateur industriel, une clause apportant dans le pays acheteur des biens ou des services culturels français pour un montant égal à un millième du contrat. Ainsi, par exemple, l'équipement du métro de New-York par des sociétés françaises – un contrat de 200 millions de dollars, soit l'équivalent d'un an d'exportation de livres français... – apporterait à New-York pour un peu plus d'un million de francs de biens culturels français (et pas seulement des livres). Ainsi, la construction d'une grande université à Riyad permettrait d'y mettre en place dans la bibliothèque des livres français ou des livres *traduits du français. Ainsi les marchés* d'équipements sophistiqués (armement, aéronautique civile, travaux publics) permettraient de former des cadres locaux sur des livres en français ou, le cas échéant, traduits du français.

Certes, il faudra lever bien des pesanteurs administratives (réglementation des exportations, normes fiscales, douanières, postales, lenteur de la circulation des informations, concurrence de certains réseaux parallèles) comme beaucoup de travers propres à nos entreprises (faiblesse des moyens, absence de cadres spécialisés, motivation hexagonale, concurrence entre les maisons, secret d'entreprise, absence de données économiques fiables et récentes).

Mais si une volonté ferme s'exprime, un grand dessein peut être réalisé, qui donnerait à nos livres, à leurs traductions et – il faut le dire pour ne pas terminer sans les citer – à nos auteurs, une place plus importante encore, sans que cette ambition soit excessive, coûteuse ou irréaliste. Mais la dualité économique et culturelle de notre activité implique un soutien politique autant que financier de ce grand dessein.

(*) Éditeur, président du Syndicat national des éditeurs.

(1) Jean-Pierre Bardos, octobre 1982, « Les marchés extérieurs des livres français et les actions groupées des éditeurs français pour l'exportation ».

(2) Michel Favier, *Revue des lettres et de l'audiovisuel*, novembre 82.

(3) Rapport de la commission parlementaire d'enquête sur la langue française, M. Pascal Clément, rapporteur 14 mai 1981.

(4) *Rapport Rigaud.*

Un enjeu économique et culturel

par JEAN GATTÉGNO (*)

COMME toute industrie de la communication, le livre n'échappe pas au difficile mais indispensable dialogue entre *l'économique et le culturel. Notre* aptitude à préserver et à développer notre potentiel de création dans le domaine de l'esprit dépendra de notre capacité à diffuser nos livres, nos auteurs, notre savoir à l'étranger. Si les 1 400 millions de francs de chiffre d'affaires que les éditeurs français réalisent à l'étranger, sans compter les produits des cessions de droits, peuvent paraître modestes en comparaison des montants en jeu pour bien d'autres secteurs économiques, la part que ce chiffre représente par rapport au chiffre d'affaires total de l'édition française, soit environ 20 %, constitue un résultat que d'autres pourraient envier. Il laisse loin derrière toutes les autres exportations de biens culturels, notamment le cinéma. De même faut-il souligner que la balance commerciale est équilibrée pour le livre.

Mais le constat serait malhonnête s'il omettait une évolution qui appelle une réflexion commune de l'Etat et des professionnels. La place de la France dans le monde en matière d'exportation de livres a régressé depuis les années 60. Du troisième rang qu'elle occupait derrière les Etats-Unis et la Grande-Bretagne jusqu'en 1966, elle est passée au quatrième rang, au profit de la R.F.A., puis au cinquième depuis 1978, derrière l'Espagne. Ce recul a eu pour corollaire une dégradation croissante du taux de couverture de la balance commerciale : 173 % en 1965, 95 % en 1981 ! Entrent, sans aucun doute, dans les raisons de cette évolution défavorable les graves difficultés de l'imprimerie française et le recours inquiétant d'une partie de l'édition française aux imprimeries étrangères, la régression de l'enseignement du français dans le monde, notamment l'abandon progressif de notre langue au profit des langues nationales pour l'enseignement primaire, secondaire, voire supérieur, dans certaines de nos anciennes colonies, et naturellement l'omniprésence, l'omnipotence croissante de l'anglais en tant que langue de travail.

Mais ne faut-il pas également revoir la façon dont nous avons abordé les marchés étrangers, dont nous avons perçu les évolutions récentes à travers le monde ?

A la veille de nouvelles révolutions technologiques dans le do*maine de l'imprimerie, qui risquent* d'avoir des effets profonds tant sur la structure que sur l'économie générale de l'édition ; face à l'émergence l'industries nationales du livre dans les pays en développement ; dans la perspective, enfin, d'une francophonie qui résultera de plus en plus d'une adhésion des individus aux valeurs, aux espoirs dont la France aura su être porteuse aux plans politique, culturel, économique et technologique, cette réflexion concertée entre les pouvoirs publics et la profession, dont la journée du 17 novembre devrait constituer l'amorce, est plus que jamais indispensable.

Il ne s'agit de faire le procès ni des uns ni des autres, mais de faire que cette volonté commune de mieux assurer la diffusion du livre français à l'étranger se traduise par une appréhension efficace non seulement de la situation présente mais aussi et surtout des tendances profondes des prochaines années.

Cette démarche suppose le sens du réalisme. La complexité des problèmes techniques de la diffusion du livre, aggravée par l'atomicité des marchés étrangers, rend illusoires les « il n'y a qu'à » d'une technocratie exaspérée. De même serait-il vain de croire à l'universalité de la capacité d'accès direct au français dans le texte. Celle-ci est réservée à une élite, sauf dans les pays francophones, évidence trop souvent oubliée quand on parle d'exportation du livre français.

Des transferts nécessaires

Mais la défense de la francophonie exige aussi la générosité. Comment ne pas comprendre la sourde irritation de jeunes nations devant leur dépendance dans le domaine du livre, symbole du savoir et clé du développement, leur impatience à se doter d'outils de production nationaux ? A l'exportation de tonnes de papier imprimé à destination de ces pays devraient se substituer progressivement des transferts de savoir-faire et de titres, notamment par des politiques plus hardies de coédition, de coproduction. Il en résultera à terme des modifications dans la structure des exportations par caté*gorie d'ouvrages, bénéfiques à la* créativité éditoriale de notre pays.

Enfin, les marchés étrangers ne sauraient être considérés plus longtemps comme de simples extensions naturelles du marché national. Le maintien et le développement de la place de l'édition française demandent un effort d'investissement, tant *au plan de la prospection que* de l'adaptation des procédures ou de l'implantation de bureaux de représentation, d'agences de cession de droits et de filiales de production. De même, la diffusion des titres français traduits en langues étrangères, plus qu'un simple pis-aller, doit devenir une stratégie porteuse à *long terme.*

L'édition française ne saurait prendre l'ensemble de ces paris qu'avec l'appui actif de l'Etat, par la mise en œuvre de toutes les procédures existantes et la création des nouveaux instruments dont la nécessité aura été dégagée par une réflexion associant professionnels et administrations. Il est, notamment, essentiel que les mécanismes finan*ciers soient adaptés à la dimension,* souvent fragile, des entreprises d'édition exportatrices et des marchés en jeu, et que les réseaux bancaires français à l'étranger puissent être mobilisés. Et l'Etat ne saurait mieux marquer l'importance qu'il attache à la présence du livre français hors des frontières qu'en lui faisant davantage place non seulement dans les accords culturels qu'il conclut, mais également dans les accords économiques.

Encore faut-il que, de son côté, l'édition française, composée d'entreprises privées et qui tiennent à le rester, accueille hardiment cette nouvelle donne, élabore un projet collectif qui dépasse la somme des efforts de quelques groupes puissants, et y consacre, comme ses rivaux allemand ou nord-américain, une part importante de ses moyens.

A ce prix seulement, nous remporterons, ensemble, une bataille culturelle et économique à la fois.

(*) Directeur du livre et de la lecture.



Le Monde

LA POLITIQUE ÉT

Washington s'attend à un

Le Monde

étranger

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DE LA NOUVELLE DIRECTION SOVIÉTIQUE

Rentrant mardi 16 novembre à Islamabad, M. Zia-Ul-Haq, président du Pakistan, a qualifié de *« très utiles et très fructueuses »* les conversations qu'il a eues à Moscou avec M. Andropov. *« Nous sommes convenus de discuter plus avant au niveau approprié »*, a-t-il ajouté. La presse soviétique rapporte cet entretien, précisant qu'il a porté *« sur des questions concernant la situation en Afghanistan »*. Une autre indication à ce sujet a été fournie par M. Afanassiev, rédacteur en chef de la *Pravda*, qui, recevant des journalistes japonais, a déclaré qu'il ne pensait pas que la solution de ce problème soit d'ordre militaire. Moscou, a-t-il dit selon l'agence Kyodo, souhaite que l'Afghanistan *« soit une nation non alignée, maintenant des relations de bon voisinage »* avec l'U.R.S.S. A propos des relations avec la Chine, M. Afanassiev a indiqué que Pékin et Moscou pourraient décider d'un commun accord de réduire leurs troupes à la frontière entre les deux pays.

M. Andropov a reçu mardi M. Fidel Castro (qui s'est entretenu par ailleurs avec le maréchal Oustinov, ministre soviétique de la défense) et M. Stambolitch, président du présidium yougoslave. De son côté, M. Tikhonov, chef du gouvernement, a reçu son collègue turc, M. Bulent Ulus, tandis que le maréchal Oustinov s'entretenait avec M. Machel, président du Mozambique, et avec M. Vivot, ministre argentin de la défense.

On annonce d'autre part de Prague, selon des sources informées, citées par l'A.F.P., que le sommet du pacte de Varsovie, originellement prévu pour les 7, 8 et 9 décembre dans la capitale de la Tchécoslovaquie, a été reporté à janvier. On ignore si la réunion des ministres de la défense du pacte, qui devait se tenir à Prague les 23 et 24 novembre, aura lieu comme prévu.

Enfin, les négociateurs américains et soviétiques qui délibèrent, à Genève, de la réduction des armements stratégiques d'une part, de la limitation des armements nucléaires en Europe d'autre part, ont tenu mardi une session plénière, la première depuis la mort de Brejnev.

Washington s'attend à un «dialogue musclé»

De notre correspondant

Washington. – Un certain dialogue s'est noué entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, même si chacun des deux Grands campe sur ses positions. De retour à Washington après les funérailles de Brejnev, le secrétaire d'Etat, M. Shultz, a indiqué, mardi 16 novembre, que la politique américaine était inchangée : *« Volonté de résoudre les problèmes (Est-Ouest)*, mais à partir d'une *« position militaire forte. »* La délégation des Etats-Unis, conduite par le vice-président Bush, l'a clairement fait savoir à M. Andropov.

De leur côté, des responsables soviétiques ne se sont pas privés, le 16 novembre, de dire tout le mal qu'ils pensaient de l'administration Reagan à quelque deux cent cinquante hommes d'affaires américains, réunis à Moscou, à l'initiative d'un organisme bilatéral privé. *« Les Etats-Unis doivent renoncer à utiliser le commerce comme une arme »*, leur a déclaré M. Patolichev, ministre du commerce extérieur. Cette réunion n'a pas été annulée, malgré le deuil soviétique, et la Maison Blanche semble l'avoir encouragée puisque le sénateur Robert Dole, ami intime du président, y participe.

Deux écoles se sont affrontés à Washington après la mort de Brejnev. Pour les uns, on se trouvait devant *« une occasion historique »* d'améliorer les relations soviéto-américaines. Il fallait faire un geste spectaculaire ou lancer une grande offensive de paix. *« Les événements à venir dépendront pour une large part de ce que les Etats-Unis feront ou ne feront pas »*, déclarait M. Brzezinski, l'ancien conseiller de politique étrangère de M. Carter, Et d'avancer des propositions : on pourrait négocier une neutralisation de l'Afghanistan, un plan d'aide économique pour la Pologne, une réduction des forces militaires en Europe...

Les tenants de l'autre école affichaient froideur et scepticisme. *« Je ne vois aucun changement important*, déclarait M. Toon, ancien ambassadeur des Etats-Unis à Moscou. *Ce sera du brejnévisme sans Brejnev. »* Quant à M. Haig, ancien secrétaire d'Etat, il mettait en garde contre le libéralisme présumé de M. Andronov : *« Diriger le K.G.B. est autre chose que de présider une école de jeunes filles ! »*

Le tango à deux

M. Reagan s'est rallié à cette deuxième thèse, sans avoir besoin de se faire violence. On l'a constaté dès sa conférence de presse du 11 novembre, malgré une invitation au dialogue. Les Soviétiques ont un comportement inacceptable, dans leur pays comme à l'étranger, rappelait-il. C'est à eux de changer. Lui, il avait tout fait *« Pour danser le tango, il faut être deux. »*

Le souci principal de M. Reagan n'a pas été de sauter sur *« une occasion historique »*, mais d'éviter d'émettre des signaux erronés. Il ne voulait faire croire ni au Kremlin (qui l'aurait pris pour un signe de faiblesse) ni au Congrès américain (qui y aurait vu un feu vert pour réduire le budget du Pentagone) qu'une situation différente à Moscou provoquait un changement à Washington.

Les soviétologues américains considèrent M. Andropov comme le meilleur connaisseur des États-Unis au Kremlin. N'est-il pas le premier dirigeant russe depuis Nicolas II qui parle correctement l'anglais ? On le décrit ici comme un vieil auditeur de la Voix de l'Amérique, un lecteur régulier de la presse américaine. Il posséderait même une bonne collection de jazz américain d'avant-guerre. L'Oncle Sam aurait donc affaire, pour la première fois, à un homme au courant de ses forces et de ses faiblesses.

Le curriculum vitae de M. Andropov apparaît trop contradictoire aux experts américains pour leur permettre d'en tirer des prévisions. Sous ses ordres, le K.G.B. a été moins violent, plus soucieux des formes légales. Mais ce même K.G.B. a inauguré la chasse aux dissidents et rempli les hôpitaux psychiatriques.

Washington ne s'attend pas à des changement spectaculaires dans l'immédiat. M. Andropov doit d'abord asseoir son pouvoir et satisfaire les militaires qui lui ont permis d'accéder à ce poste. Il peut être tenté de porter ses efforts, dans un premier temps, sur une économie délabrée. Avec une moyenne d'âge ausi élevée, le bureau politique n'est pas spontanément porté aux innovations. La même équipe qui reste en place : des dirigeants associés à toutes les erreurs précédentes – à commencer par l'Afghanistan – n'hésiteront-ils pas à se renier ?

En politique intérieure, les experts américains s'attendent à une reprise en main, à un nouvel accent mis sur la productivité et à une nouvelle chasse aux dissidents. A l'extérieur, ils prévoient une diplomatie plus active, plus « sophistiquée ». On assisterait, à moins d'interventionnisme ouvert, à une grande offensive de paix en direction de l'Europe occidentale. Les États-Unis s'y préparent de deux manières. D'une part, en se présentant comme les champions de la paix, et c'est pourquoi M. Reagan fera très prochainement de nouvelles propositions pour éviter le risque d'une guerre nucléaire. D'autre part, en renforçant l'image d'unité de l'Alliance atlantique. C'est pourquoi la fausse note française sur le gazoduc a été al prise ici.

Dans le dialogue musclé qui s'engage avec l'U.R.S.S., les dirigeants américains savent que le commerce Est-Ouest occupera une place de choix. Ils entendent sans doute se servir de cette arme malgré les récriminations de Moscou et les réticences des Européens. Le long passage de M. Andropov au K.G.B. l'a familiarisé avec les trésors de la technologie américaine. Trésors dont ses services ont cherché à s'emparer par tous les moyens et qu'il est moins question que jamais de lui offrir sur un plateau.

ROBERT SOLÉ.

Moscou et Pékin sont d'accord pour « poursuivre le dialogue politique »

De notre envoyé spécial

Moscou. – Pour la première fois depuis treize ans, deux membres influents des gouvernements soviétique et chinois ont eu un entretien. M. Gromyko, ministre des affaires étrangères, a reçu le mardi 16 novembre son collègue chinois, M. Huang Hua, qui représentait son pays aux obsèques de M. Brejnev.

La dernière rencontre à un haut niveau remonte à septembre 1969 quand Chou en lai s'était entretenu avec Kossyguine dans un salon de l'aéroport de Pékin.

Cinq semaines après que les hauts fonctionnaires des deux pays aient repris les pourparlers interrompus en janvier 1980 à la suite de l'intervention soviétique en Afghanistan, l'entretien Gromyko-Huang Hua a permis aux deux parties d'exprimer publiquement et officiellement leur volonté de poursuivre le dialogue politique. Le climat de cette rencontre n'a pas été qualifié par Tass, qui précise cependant que l'échange de vues a été « bref ».

M. Gromyko a déclaré que la direction soviétique attache une grande signification à la normalisation des relations avec la République populaire de Chine, écrit Tass. *Elle s'efforcera toujours de faire en sorte que ces relations soient mises sur les rails du bon voisinage ». La partie chinoise*, écrit l'agence, *espère que grâce aux efforts communs des deux pays, les relations entre eux se normaliseront progressivement. Les deux côtés sont d'accord sur le fait que le dialogue politique doit être poursuivi ».*

La veille, la *Pravda* avait donné une large publicité à un entretien accordé par M. Huang Hua à *Chine nouvelle* avant son départ de Pékin. Le ministre chinois des affaires étrangères, après avoir rendu hommage à M. Brejnev, indiquait que les récents discours de l'ancien secrétaire général du P.C. soviétique *« reflétaient la volonté insistante des larges masses du peuple soviétique d'améliorer les relations entre les deux pays (...) Tout en rendant hommage au président Brejnev, nous souhaitons de tout notre cœur*, précisait M. Huang Hua, *que le secrétaire général M. Youri Andropov, le parti et le gouvernement de l'Union soviétique, déploient de nouveaux efforts pour l'amélioration des rapports sino-soviétiques ».*

Des deux côtés on parait soucieux de montrer que la mort de M. Brejnev ne changera rien à l'évolution des relations entre Moscou et Pékin, amorcée au cours des dernières semaines.

Pendant ce temps, M. Andropov continuait de recevoir les délégations étrangères. Alors que M. Brejnev avait dû attendre plusieurs années pour pouvoir exercer une activité diplomatique publique, le nouveau secrétaire général s'est immédiatement emparé des dossiers de politique étrangère les plus pressants. Son expérience des problèmes internationaux, acquise notamment à l'ambassade soviétique en Hongrie, puis au secrétariat du Comité central pour les relations avec les partis frères, le lui permet. Il est, depuis Lénine, le premier dirigeant de l'U.R.S.S. à avoir une connaissance directe de l'étranger, alors que la plupart des membres du bureau politique ont attendu d'être sexagénaires pour sortir de leur pays.

Son activité diplomatique a été si intense au cours des deux dernières journées que l'on se demande à Moscou si M. Andropov n'a pas une position déjà suffisamment forte pour cumuler les postes de secrétaire général et de président du présidium du Soviet suprême, comme l'avait fait M. Brejnev... après treize ans de pouvoir.

DANIEL VERNET.

UN QUATUOR HONGROIS A PÉKIN

(De notre correspondant.)

Pékin. – Petit événement politico-culturel cette semaine à Pékin : au cours de deux soirées consécutives, les habitants de la capitale ont pu applaudir, la semaine dernière, un ensemble musical hongrois de notoriété internationale, le Quatuor Kodaly. C'était la première fois depuis 1964 qu'un groupe artistique venu de Budapest se produisait en Chine.

Malgré la modernité de certains morceaux exécutés, en particulier celle d'un quatuor du compositeur magyar Zoltan Kodaly, ces deux représentations, à tout point de vue exceptionnelles, ont obtenu l'adhésion d'un public spécialement attentif. Les plus vifs applaudissements sont allés à des œuvres de Mozart, Beethoven et Dvorak.

La venue du quatuor à Pékin avait été précédée par la participation, en septembre, d'une chanteuse d'opéra chinoise, Hu Xiaoping, à un concours de chant à Budapest.

Après leurs deux concerts, les artistes hongrois ont exprimé l'espoir de pouvoir revenir prochainement. A quoi un responsable chinois des échanges culturels a répondu : *« Ceci n'est qu'un début. »* – M. L.

M. MARCHAIS A ÉTÉ REÇU PAR M. ANDROPOV

(De notre envoyé spécial.)

Moscou. – M. Georges Marchais a été reçu, mardi 16 novembre, par M. Andropov. Le secrétaire général du P.C.F. est le seul dirigeant d'un parti occidental à avoir eu cet honneur, bien que M. Enrico Berlinguer, secrétaire général du P.C.I. ait été, lui aussi, présent à Moscou. Rappelons que M. Mauroy, pour sa part, a été reçu par le chef du gouvernement soviétique, M. Tikhonov, non par le nouveau chef du parti.

L'entretien a eu lieu dans une atmosphère *« amicale et cordiale »*, indique *Tass*. M. Andropov et M. Marchais, qui était accompagné de M. Gremetz, secrétaire du comité central chargé des relations internationales, ont exprimé *« leur volonté commune d'œuvrer sur une base mutuellement avantageuse au développement des relations franco-soviétiques, qui constituent un facteur important de stabilité dans les relations internationales »*. D'autre part, les deux partis ont décidé de *« renforcer leur amitié et leur solidarité dans l'esprit de la rencontre de 1980 »*.

Quelques jours après l'entrée des troupes soviétiques en Afghanistan, M. Marchais avait fait, en janvier 1980, une visite à Moscou au cours de laquelle il avait rencontré Brejnev. Il avait alors justifié l'intervention soviétique à Kaboul. En revanche, le P.C.F. et le P.C. soviétique avaient admis que *« les différences de leurs positions et les divergences existantes ne sauraient être un obstacle à leur coopération sur tous les grands objectifs qui leur sont communs ».*

∴

A son retour à Paris, M. Georges Marchais a indiqué qu'il a eu une « bonne impression » de M. Youri Andropov, avec lequel il vient de s'entretenir pour la première fois.

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

- MENACE DE GRÈVE GÉNÉRALE. – Les syndicats boliviens ont menacé lundi 15 novembre de déclencher une grève générale le 1er décembre pour manifester leur opposition aux mesures prises par le gouvernement. La COB (Centrale bolivienne du travail) a rejeté la proposition de moratoire de cent jours sur les revendications salariales demandé par le chef de l'Etat, dont le programme prévoit d'autre part un contrôle des prix sur douze produits alimentaires de base et le triplement des salaires. Mais cette hausse paraît insuffisante aux syndicats, compte tenu du taux de l'inflation qui est supérieur à 210 % depuis janvier. – *(A.P.)*

El Salvador

- CINQ MEMBRES DE LA GARDE NATIONALE seront jugés pour le meurtre des quatre religieuses américaines assassinées le 2 décembre 1980, a-t-on appris, mardi 16 novembre, de source judiciaire. Cette décision intervient deux semaines après une mise en garde de l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Hinton, qui avait annoncé une suspension de l'aide américaine si la situation des droits de l'homme ne changeait pas. Les cinq policiers ont avoué leur crime et des preuves suffisantes ont été réunies contre eux, selon la même source. Les quatre religieuses américaines avaient été interceptées par une patrouille sur la route de l'aéroport. Elles avaient été frappées, violées et tuées par balles. A la suite de ces assassinats, le gouvernement américain avait suspendu temporairement son aide économique et militaire. – *(A.F.P.)*

Jamaïque

- RÉUNION DU CARICOM. – Les premiers ministres des pays membres du Caricom (seule la Guyana était représentée par son président, M. Forbes Burnham), le « Marché commun » caraïbe anglophone, ont commencé, mardi 16 novembre, à Ochos-Rios, en Jamaïque, le premier sommet de leur organisation depuis sept ans. Le Caricom comporte douze membres, dont les orientations politiques sont très différentes. La plupart sont des démocraties parlementaires de tradition britannique, mais Grenade a un gouvernement révolutionnaire pro-cubain, et la Guyana un système présidentiel autoritaire. M. Maurice Bishop, premier ministre de Grenade, très critiqué pour son refus d'organiser des élections dans son pays, a expliqué, lors d'une conférence de presse, que la mise en place d'« organisation de masse » permettait *« le dialogue entre les dirigeants et les citoyens »*. – *(A.F.P.)*

Lesotho

- UN CORRESPONDANT ANONYME se réclamant de l'Armée de libération du Lesotho (A.L.L.), aile militaire du Parti du congrès Basutoland en exil, opposé au gouvernement du premier ministre Jonathan, a revendiqué, mardi 16 novembre, trois explosions de mines qui se sont produites les 1er, 10 et 14 novembre.

L'attentat du 1er novembre, dont les autorités du Lesotho n'ont pas fait état, a détruit un véhicule de la force paramilitaire. La semaine dernière, le ministre d'État, Lekhooala Jonathan est sorti sain et sauf d'un autre attentat à la mine dirigé contre son véhicule. Son garde du corps et son chauffeur ont été blessés. Dimanche, enfin, une explosion a blessé sept passagers d'un autobus, dans le district septentrional de Butha-Buthe. – *(Reuter.)*

Namibie

- LES MANDATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE de Windhoek seront prorogés jusqu'à la fin-février 1983, a-t-on appris de source officielle mardi 16 novembre à Johannesburg. On s'attendait généralement que Pretoria ne renouvellerait pas ces mandats, issu des élections internes de 1978, et qui devaient expirer le 21 novembre. Dans les milieux politiques namibiens, on pensait que Pretoria allait créer à la place de l'Assemblée et du gouvernement présidé par M. Dirk Mudge, une sorte de *« conseil consultatif »* placé sous l'autorité du gouverneur général sud-africain. – *(A.F.P.)*

Zimbabwe

- M. ROBERT MUGABE, premier ministre du Zimbabwe, a demandé, mardi 16 novembre, aux États-Unis d'aider l'Afrique noire face au régime blanc de Pretoria. Accueillant le vice-président américain M. Bush, en visite à Harare, M. Mugabe a accusé l'Afrique du Sud de déstabiliser ses voisins noirs, d'opprimer son propre peuple et de faire obstacle à l'indépendance de la Namibie. – *(Reuter.)*

EUROPE

R.F.A.

L'arrestation de Christian Klar porte un coup fatal à la Fraction armée rouge

Le terroriste le plus recherché de R.F.A., Christian Klar, a été arrêté mardi 16 novembre à proximité de Hambourg, dans une forêt où se trouvait un dépôt d'armes. Il était considéré comme le chef de ce qui subsistait da la Fraction armée rouge.

Soupçonné d'avoir participé à tous les grands attentats perpétrés par cette organisation en 1977, Klar *était recherché pour le meutre de* neuf personnes : celui du procureur général Buback et de ses deux gardes du corps le 7 avril 1977, du banquier Ponto le 30 juillet, celui des quatre gardes du corps du chef du patronat allemand lors de l'enlèvement de ce dernier, le 5 septembre de la même année, et enfin celui de Hans Martin Schleyer, en octobre. On le soupçonne d'avoir participé l'année dernière contre le général Kroesen, commandant-en-chef des forces américaines en R.F.A.

Jeudi, deux complices de Klar, Adelheid Schulz et Brigitte Mohnhaupt, avaient été arrêtées près de Francfort.

Ces trois arrestations portent vraisemblablement un coup fatal à ce qui restait de « *bande à Baader* », Inge Viett restant la seule dirigeante importante de ce mouvement encore en fuite.

Ce mouvement était allé d'échec en échec depuis 1977. Après une série d'attentats meutriers, la Fraction armé rouge s'empare en octobre de cette année là d'un avion de la Lufthansa qu'elle détourne sur Mogadiscio, et tente d'obtenir la libération de ses chefs emprisonnés à Stammheim Andreas Baader, Jan Carl Raspe, Gudrun Esslin. Au lendemain de l'échec de la prise d'otages, les trois dirigeants sont retrouvés morts dans leur cellule. Ulrike Meinhof s'était suicidée un an auparavant dans la même prison. La Fraction armée rouge et sa branche *berlinoise, le Mouvement du 2 juin,* se livreront encore par la suite à plusieurs attentats, essentiellement contre des installations militaires américaines en République fédérale. Mais la seule opération d'envergure sera à l'automne 1981 l'attentat contre le général Kroesen.

En 1980 pourtant, on avait cru à un nouveau sursaut du terrorisme. Après la mort accidentelle en voiture de Julian Plambeck et de Wolfgang Beer, l'office criminel ouest-allemand (B.K.A.) semblait avoir recueilli des indices prouvant que les terroristes n'avaient pas désarmé et la presse publiait la liste de personnalité « visées » parmi lesquelles M. Schmidt. Mais la Fraction armée *rouge, isolée au sein d'une jeunesse* avait opté pour une contestation plus pacifique, en manque de militants et de moyens financiers, était déjà sévèrement éprouvée : au total une dizaine de personnes ont été tuées par les policiers et une quarantaine arrêtées depuis 1977. Il ne restait plus que le noyau dur que la police vient de disloquer. *(A.F.P., Reuter.)*

Turquie

VAGUE D'ÉPURATION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

De notre correspondant

Ankara. – Alors qu'on pouvait espérer une certaine décrispation du climat politique dans le pays au lendemain de la victoire du pouvoir militaire, lors du référendum du 7 novembre, une vague d'épuration est en cours depuis quelques jours dans plusieurs établissements d'enseignement supérieur. Déjà, plus de cent vingt jeunes enseignants, assistants pour la plupart, se sont vu notifier par les doyens de leur établissement qu'on n'avait plus besoin d'eux.

Aucun motif ne figure sur les lettres de licenciement reçues par ces universitaires. Mais il semble que, dans leur majorité, ils aient été soupçonnés de sympathies pour la gauche.

Ces licenciements sont d'autant plus surprenants que les universités de province ont besoin d'environ trois cents nouveaux enseignants, à en croire la presse. Le nombre des étudiants admis cette année dans les universités a doublé, en vertu d'une décision du conseil de l'enseignement supérieur.

La purge s'étendra-t-elle bientôt aux échelons supérieurs des professeurs associés (maîtres de conférences) et aux professeurs titulaires ? Ces derniers ont été priés de donner leur démission, afin de permettre une réorganisation complète du corps enseignant. Ils doivent être réintégrés à temps partiel ou complet, selon leurs préférences, mais on peut craindre que cette opération ne soit, elle aussi, l'occasion d'une purge.

D'autre part, un nouveau système de rotation par tirage au sort a été instauré pour les professeurs titulaires ayant moins de huit ans d'ancienneté et pour tous les autres maîtres de conférences ou assistants qui travaillaient dans les établissements universitaires des trois grandes villes : Istanbul, Ankara, Izmir. Ils seront affectés pendant deux années scolaires dans une université de province en mal de cadres.

Cela risque de provoquer une série de démissions, surtout dans les facultés de médecine, où, il est vrai, il y a pléthore d'enseignants, soucieux, entre autres, de ne pas se séparer de leur cabinet privé. Pour échapper au tirage au sort, environ trois cent cinquante enseignants de ces grandes villes se sont déjà portés volontaires pour servir pendant seulement une année scolaire au lieu de deux ans dans une université de province.

Plusieurs enseignants, enfin, estimant que la suppression de l'autonomie administrative des universités rend inévitablement aléatoire leur *autonomie scientifique, ont préféré* donner à contrecœur leur démission.

D'autres ont choisi l'émigration. La presse s'efforce d'attirer l'attention du gouvernement sur le danger de cette « *fuite des cerveaux* » à un moment où le pays a un besoin impératif de personnel hautement qualifié.

Le conseil de l'enseignement *su*périeur, créé par le régime militaire, « règne » sur les enseignants perplexes, humiliés et impuissants. Son attitude « *est en contradiction avec la tradition de la République kémaliste, où, dans les années 30, les universités turques avaient accueilli à bras ouverts un nombre important de professeurs allemands pourchassés par le régime nazi* », souligne le *Cumhuriyet* (centre gauche), dont l'éditorialiste dénonce cette « *chasse aux sorcières* » et la qualifie de « *trahison envers la science* » et d' « *atteinte aux droits de l'homme* ».

ARTUN UNSAL.

Irlande du Nord

L'assassinat d'un chef paramilitaire protestant risque d'entraîner une guerre de représailles

Belfast *(A.F.P.)*. – L'Irlande du Nord est entrée depuis les élections du 20 octobre dans une nouvelle flambée de violence. Quatre assassinats ont été commis mardi 16 novembre, qui portent à dix-sept le nombre des victimes d'attentats au cours du dernier mois.

Cette escalade risque de continuer. En effet, outre deux policiers du comté d'Armagh et un commerçant d'un quartier catholique de Belfast, un dirigeant de l'Ulster Volonter Force, un groupe de para-militaire protestant, figure parmi les victimes de mardi. La mort de Lennie Murphy pourrait entraîner une série d'action de représailles.

Lennie Murphy était le chef d'un groupe surnommé « les bouchers de Shankill », *du nom* d'un quartier protestant de Belfast, responsable dans les années 70 du meurtre d'une vingtaine de catholiques, raflé au hasard et retrouvés la gorge tranchée. Onze des « bouchers de shankill » ont été emprisonnés mais la police n'avait jamais pu retenir de charges suffisantes contre Murphy. Ce dernier avait été interrogé pour la dernière fois fin octobre, après l'assassinat d'un catholique, Joe Donegan.

Il semble que le score obtenu le 20 octobre par la représentation politique de l'IRA, le Sinn Fein, qui a remporté 5 des 78 sièges à l'assemblée de Belfast, ait aiguisé les antagonismes. Les protestants ont été irrités par le soutien dont témoignait ainsi une partie de la communauté catholique à une organisation armée. L'IRA tenait quant à elle à faire savoir que cette entrée dans le jeu institutionnel ne signifiait pas de sa part un renoncement à la lutte armée.

Le secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord, M. James Prior, en visite à *Washington où il voulait saluer* l'arrêt de l'aide de certaine organisation privée américaines à l'IRA, n'en a pas moins estimé mardi que, grâce aux élections législative, « *des progrès ont été faits vers une solution politique et vers moins de violence* ».

Italie

Armateur et ancien « vice-roi » de Naples

Achille Lauro est mort

L'armateur italien Achille Lauro est mort le 15 novembre à l'âge de quatre-vingt-seize ans, peu après avoir assisté au démantèlement de son empire maritime. Cinquième d'une famille de six enfants, il avait commencé sa vie comme mousse à l'âge de treize ans, puis avait repris à vingt ans la petite flottille de son père. Obtenant en 1936 l'exclusivité des trafics de passagers avec les territoires italiens d'Afrique, développant sa puissance maritime dans l'après-guerre, il fut triomphalement élu maire de Naples en 1952, puis député en 1963 à la tête du parti monarchiste qui aura quarante représentants à la Chambre.

Correspondance

Rome. – Pour Naples, la fin du mythe a eu lieu au début d'octobre quand tous les biens d'Achille Lauro, et notamment sa compagnie de navigation déclarée insolvable et placée sous administration judiciaire, ont été vendus.

Pendant les années 50, à l'apogée de sa splendeur financière et politique, on le surnommait le « *vice-roi* ». Il était la première puissance économique de la ville. Il possédait un journal, le *Roma* et avait la haute main sur le club de football local.

Monarchiste et populiste, démagogue et paternaliste, il était régulièrement plébiscité par le petit peuple *dont ses lieutenants* n'hésitaient pas à acheter les voix avec des « cadeaux » : comme un paquet de pâtes ou une paire de chaussures (la chaussure droite avant le vote, l'autre après). Patriarche vieillissant mais non sans panache, Lauro avait déclaré : « *Je veux payer mes dettes jusqu'à la dernière lire* ».

Pour combler un trou de près de 200 milliards de lires, il fit vendre une partie des avoirs de sa flotte – dix-huit navires et quelques immeubles – mais aussi les biens de famille : la maison au cœur de Naples, les villas luxueuses dont celle de la péninsule de Sorrente, trente pièces et 16 hectares de parc, les tableaux, les meubles anciens, les porcelaines de Capo di Monte, l'argenterie, etc., en tout plus de deux mille objets dont un billard ayant appartenu à l'amiral Nelson, et même quelques smokings usagés.

Cantonné alors dans une seule des pièces de sa maison, avec juste un lit, une table, un téléphone, celui qui aimait se faire appeler « *le Commandant* », maugréant contre son fils Ercole « *qui a ruiné la famille* », continuait d'affirmer : « *L'important, c'est de sauver les navires.* » Sa seconde femme – qui est toute jeune – délarait pour sa part à la presse : « *Qu'importe l'argent, ce qui compte, c'est mon mari* ».

Le crépuscule du clan Lauro avait pris les accents de la *sceneggiata*, le mélodrame typique du théâtre populaire napolitain. La magistrature, en tout cas, n'avait pas exclu la mise en scène et avait ordonné une enquête comptable approfondie sur les dix-sept sociétés du groupe Lauro. La compagnie de navigation était en difficulté financière à cause de divers investissements erronés tels que l'achat, il y a quelques années, d'un pétrolier géant, ainsi qu'une gestion dépassée. Mais pouvait-il aussi s'agir de banqueroute frauduleuse ? Au palais de justice de Naples, on laissait entendre que la plupart des bénéfices effectués à l'étranger par la compagnie Lauro n'avaient pas été rapatriés en Italie et avaient été déposés dans différents paradis fiscaux.

MARC SEMO.

DIPLOMATIE

L'AIDE A LA COOPÉRATION ET AU DÉVELOPPEMENT

Le taux de croissance proposé est inférieur à celui du budget général

En dépit de l'intégration, au sein du ministère des relations extérieures, des services de l'ancien ministère de la coopération, le projet de budget de la « coopération » et du « développement » – services regroupés sous la tutelle du ministre délégué, M. Jean-Pierre Cot, sera l'objet d'un examen séparé du Parlement. Il doit être présenté, en principe dans la soirée de ce mercredi 17 novembre, devant l'Assemblée nationale.

Les trois directions du ministère des relations extérieures qui dépendent de M. Jean-Pierre Cot, ministre délégué à la coopération et au développement, *présentent* un budget, pour 1983, qui fera l'objet d'un vote à part du Parlement. Cette formule a pour intérêt de maintenir la spécificité des services placés sous l'autorité de M. Cot (*le Monde* du 28 octobre).

Le projet de budget de la « coopération » est d'autant plus difficile à dégager, cette année, que la redéfinition, au début de l'été, des attributions de M. Cot et la réorganisation qui l'a accompagnée ont abouti à des transferts de compétences dans les deux sens.

Sur le plan budgétaire, les transferts en faveur des directions sous la responsabilité du ministre délégué correspondent à des crédits d'un montant global de 2,4 milliards de francs : 1) Les enseignements dans le tiers-monde (à l'exception de celui du français) ; 2) La coopération technique dans le tiers-monde (sauf dans le cas particulier des secteurs de technique de pointe, « *dont la finalité dominante n'est pas le développement* ») ; 3) Les contributions aux organismes internationaux tournés vers le développement (PNUD, PAM, PNUE, OMS, et ONG) : et 4) Le surcoût du gaz algérien (évalué, à lui seul, à 1,4 milliard de francs).

Dans le sens inverse, ont été reportés, à la suite de cette réorganisation, sur le projet de budget des relations extérieures : 1) Les crédits de personnel et de fonctionnement de l'Administration centrale (qui a été regroupée) ; 2) Les crédits affectés à l'ensemble des établissements français à l'étranger ; 3) Les dépenses de coopération proprement culturelle (centres culturels, radio-télévision, écoles de journalisme) en Afrique francophone.

Le solde de ces projets de crédits – 1,9 milliard de francs – est en faveur du budget de la « coopération ».

Cela dit, si l'on ne tient pas compte du surcoût du gaz algérien, produit d'un contrat dit de « co-développement », le projet de budget de la « coopération » est, *grosso modo*, en augmentation de 7 % par rapport au précédent, étant entendu que ce calcul a été fait avant les transferts sus-mentionnés. Ce taux de croissance demeure légèrement inférieur à celui du budget général. Plus que la croissance, c'est la répartition de ces fonds – 5,244 milliards de francs – qui mérite l'attention.

Les efforts portent, avant tout, sur le FAC (Fonds d'aide et de coopération), dont les crédits progressent de 17,5 %, les « *concours financiers* » (autrement dit, les aides budgétaires à certains Etats africains), en augmentation de 14,6 %, et les bourses, en progression de 13,6 %.

Dans le cas du FAC, au sein duquel l'effort se porte sur les « *autorisations de programme* » (crédits à moyen ou à long terme), il est intéressant de noter que cette aide s'adresse aux vingt-six pays agréés, c'est-à-dire, pour l'essentiel, à l'Afrique francophone (le projet d'étendre les facilités du FAC à d'autres Etats – ceux de la « *ligne de front* », en Afrique australe, et quatre pays des Caraïbes – n'ayant pas encore été adopté).

En ce qui concerne les « *concours financiers* » (contributions mensuelles à la paie des salaires de la fonction publique, par exemple, au Centrafrique, à Djibouti et, même, au Tchad), l'idée est d'utiliser cette aide non comme une sorte d'aumône mais afin d'encourager des réformes de structures.

Les principales victimes de cette redistribution des crédits sont les « *actions de coopération* », qui marquent nettement le pas. L'objectif demeure, en effet, de maintenir les effectifs de l'assistance technique à leur niveau actuel.

Toujours non compte tenu du surcoût du gaz algérien, l'aide française publique au développement a correspondu, en 1982, à 0,45 % du PIB. Les prévisions, pour 1983, la placent à 0,52 % du PIB. Mais, bien entendu, cette projection table sur une évaluation du PIB proche de 4 000 milliards de francs, qui ne peut être que sujette à révision.

J.- C. P.

Espagne

La plupart des dirigeants centristes souhaitent un rapprochement avec M. Fraga

De notre correspondant

Madrid. – La formation gouvernementale U.C.D. (Union du centre démocrate) tiendra les 11 et 12 décembre un congrès extraordinaire à Madrid. Cette décision a été annoncée, lundi 15 novembre, par son président, M. Landelino Lavilla à l'issue d'une réunion du comité exécutif destinée à analyser les résultats catastrophiques enregistrés aux législatives du 28 octobre (l'U.C.D. n'a que douze députés, contre cent soixante-huit en 1979).

Le parti sera dirigé jusqu'en décembre par une commission provisoire de cinq membres, ses principaux dirigeants, dont M. Lavilla, ayant présenté leur démission. Leur congrès devra se prononcer sur l'avenir du parti. Résumant les doutes de nombreux militants, le ministre de l'intérieur, M. Roson, s'est demandé si « *cela valait encore la peine* » de maintenir une option centriste dont l'espace a été dramatiquement réduit face à la bipolarisation de l'électorat. Quelques dirigeants, dont M. Lavilla, continuent, malgré tout, à défendre l'idée d'un parti de « *centre pur* » qui pourrait rechercher un accord avec le Centre démocratique et social de l'ancien chef du gouvernement, M. Suarez (qui n'a que deux députés) et avec le parti démocrate libéral en gestation de M. Antonio Garrigues. Les partisans de cette thèse espèrent que plusieurs des transfuges qui ont rallié l'Alliance populaire (droite), ne tarderont pas à se trouver en désaccord avec les idées trop conservatrices de son président, M. Manuel Fraga, et reviendront à l'U.C.D.

Une majorité de dirigeants penche pourtant pour un rapprochement avec M. Fraga. C'est notamment le cas du véritable « homme fort » de l'U.C.D., M. Martin Villa, ancien vice-président du gouvernement, qui a l'appui de la majorité du groupe parlementaire. Il est persuadé que l'U.C.D. ne pourra pas se régénérer avant les municipales d'avril 1983.

Il serait donc indispensable selon lui de parvenir avant cette date à un pacte entre formations conservatrices afin d'éviter une réédition de la victoire socialiste ou tout au moins d'en atténuer la portée (un tel pacte a été demandé avec insistance ces derniers mois par M. Fraga, qui a toujours essuyé un refus de l'U.C.D.).

THIERRY MALINIAK.

Pologne

AUCUNE CONVERSATION N'EST PRÉVUE ENTRE M. WALESA ET LES AUTORITÉS, affirme le porte-parole du gouvernement

Varsovie *(A.F.P.)*. – Le porte-parole du gouvernement polonais, M. Urban, a déclaré mardi 16 novembre qu'aucune « *conversation* » n'était prévue entre les autorités et M. Walesa, « *qui n'est plus qu'une personne privée* ».

Tout en dénonçant « *la paranoïa de spéculations* » développée selon lui par la presse occidentale à propos du dirigeant ouvrier libéré après onze mois d'internement, M. Urban a déclaré que M. Walesa n'avait pas été « *clair* » sur ses intentions : « *Il ne dépend que de lui de savoir s'il aura encore un rôle à jouer* », a poursuivi le porte-parole.

M. Urban s'est déclaré satisfait de la tournure des événements : « *Si on avait eu des raisons de redouter des désordres, le retour de M. Walesa à Gdansk n'aurait pas été possible* », a-t-il dit.

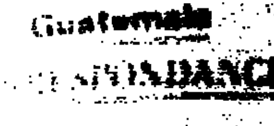
Toujours selon le porte-parole, la « *ligne choisie* » par les autorités est « *la bonne* » et « *il n'y a pas lieu de changer* ». Pour illustrer cette « *stabilisation* » M. Urban a souligné que, « *pour la première fois* » depuis la proclamation de l'état de siège, le 13 décembre, le treizième jour du mois n'avait donné lieu en novembre à « *aucune action, aucun excès* » et que les « *activités clandestines* » avaient considérablement « *baissé en intensité* ». M. Urban a d'autre part précisé qu'il y a encore un millier d'internés en Pologne. M. Urban n'a pas donné de précisions au sujet de ce chiffre qui représente une forte augmentation par rapport à celui qu'il avait avancé le 12 octobre, après la remise en liberté d'un groupe de trois cent-huit personnes.

Albanie

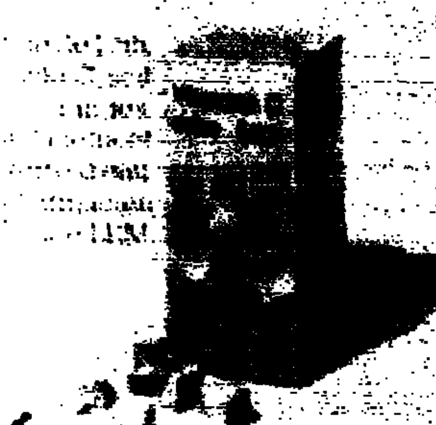
IL N'Y A PLUS QU'UN SEUL OPPOSANT

Vienne (A.F.P.). – *Par 1 627 000 voix pour, une contre et huit bulletins nuls, les Albanais ont élu, dimanche 14 novembre, les candidats proposés à l'Assemblée nationale populaire, selon les résultats communiqués lundi soir par l'ambassade d'Albanie à Vienne. Le taux de participation a été de 100 %, précise-t-on de même source.*









هكذا من الأمل

AMÉRIQUES

Guatemala

CORRESPONDANCE

La répression des paysans indiens

A la suite de la parution, dans *le Monde* du 3 et du 11 novembre, d'un encart publicitaire du gouvernement guatémaltèque dans lequel celui-ci s'expliquait sur le sort de cinq mille paysans de San-Martin-Jilotepeque, nous avons reçu plusieurs mises au point de lecteurs. Nous en donnons ci-dessous quelques extraits.

La déclaration du gouvernement du Guatemala donne une version tendancieuse d'événements dramatiques récents, *écrit M. Philippe Texier, membre de la Fédération des droits de l'homme.* Il faut rappeler que cinq mille paysans, originaires de quinze villages parmi lesquels San-Martin-Jilotepeque, avaient quitté la province de Chimaltenango à la suite de massacres successifs dont la population a été victime depuis novembre 1981 dans cette région. (...) Il est établi que les cinq mille paysans, après leur longue errance dans les montagnes, ont été encerclés par l'armée guatémaltèque. S'il n'est pas douteux que certains d'entre eux, après avoir reçu des soins, sont retournés dans des villages pacifiés, nous savons trop ce que signifie la pacification assurée par l'armée pour ne pas être inquiets sur leur sort.

Accuser sans preuve la guérilla ou calomnier les organisations non gouvernementales ne peut calmer l'inquiétude de l'opinion internationale non seulement sur le sort de ces paysans mais aussi sur la situation d'ensemble du département de Chimaltenango, un des plus touchés par la violence institutionnelle au Guatemala.

M. Manuel José Arce, représentant de l'Association démocratique du Guatemala Marco Antonio Cacao Munoz, rappelle d'autre part les propos de M. Francisco Bianchi, attaché de presse de la présidence du Guatemala, justifiant le génocide des Indiens guatémaltèques :

« La guérilla s'est attachée de nombreux collaborateurs indiens, *déclarait M. Bianchi.* Donc les Indiens étaient des subversifs. Et comment pouvez-vous combattre la subversion ? Bien évidemment il fallait tuer les Indiens puisqu'ils collaboraient avec la subversion. »

Comme confirmation de cette doctrine, *ajoute M. Manuel José Arce*, nous avons les massacres dont le monde a eu connaissance à travers le rapport d'Amnesty International. Plus de deux mille six cents Indiens et paysans ont été massacrés dans les trois premiers mois du gouvernement Rios-Montt. (...)

L'ampleur du génocide au Guatemala est effrayante. La politique de la « terre brûlée » et l'établissement de villages stratégiques (à la vietnamienne) aboutissent à la séquestration d'une partie considérable de la population du pays, à son asservissement aux travaux forcés par la politique dite « fusils-haricots ». Cette politique consiste à déplacer de leur lieu d'origine et d'habitat les paysans indigènes, survivants des massacres, et à les rassembler dans des camps de concentration annexés aux bases militaires. On leur donne des haricots et du maïs en échange d'un travail forcé « volontaire ».

Il faut signaler que la persécution et l'élimination systématique des Indiens, ainsi que leur déplacement forcé ont pour conséquence l'abandon, par cette partie majoritaire de la population du pays, de sa personnalité culturelle propre. Personnalité qui a résisté même aux conquérants espagnols, il y a cinq siècles.

De son côté, le bulletin DIAL *(Diffusion de l'information sur l'Amérique latine) rapporte la destruction d'un village. San-Francisco, situé dans la commune de Nenton (Huehuetenango), proche de la frontière mexicaine :* Le 17 juillet, l'armée pénètre dans ce village et massacre environ trois cent cinquante habitants. Quelques personnes seulement en sortiront vivantes.

Tout cela n'est pas nouveau, *ajoute DIAL.* Le régime de Romeo Lucas le faisait déjà. Au moment des élections, les généraux disaient que le problème serait réglé si on en finissait avec les Indiens. On avançait le coût d'une telle paix : 50 % de la population indienne. Deux millions de vies à supprimer. Des mots, pensait-on. (...) Mais les faits se sont chargés se mettre à nu la réalité macabre du propos des militaires.

Le coup d'Etat n'a rien changé à la situation ; au contraire, il la porte à l'extrême des conséquences. En secteur rural, le génocide continue de façon systématique. (...) Il y a partout un regain de répression. Les villages martyrs se comptent par centaines.

Après chaque massacre ou village incendié, ce sont des centaines de réfugiés qui cherchent refuge en territoire mexicain. Ils viennent du Guatemala et se refusent catégoriquement à y retourner tant que durera le risque d'extermination sous le régime actuel.

Honduras

Une mise au point de l'ambassadeur en France

A la suite des déclarations du commandant Carlos Nunez, président du conseil d'État de Managua, parues dans le Monde *du 5 novembre, l'ambassade du Honduras à Paris nous a fait parvenir cette mise au point.*

1) L'actuel gouvernement du Honduras est un gouvernement démocratiquement élu, et le président de la République est le chef suprême des forces armées. Celles-ci, selon la Constitution, doivent protéger le gouvernement civil et éviter la violation du territoire. Il n'est donc pas possible qu'un militaire soit l'homme fort du pays.

2) Le gouvernement du Honduras a bénéficié d'une assistance technique des États-Unis bien avant l'arrivée du gouvernement sandiniste au Nicaragua. Car le Honduras n'entend pas rester le pays le plus faible de l'Amérique centrale et être victime d'agressions extérieures comme celles dues à des éléments des forces armées du Nicaragua.

3) Le sous-secrétaire à la défense des États-Unis, M. Fred Ikle, a déclaré que les États-Unis ne veulent pas utiliser le Honduras comme base militaire contre le Nicaragua. Ils souhaitent seulement protéger le gouvernement démocratique hondurien.

4) Il est très difficile pour le Honduras de surveiller étroitement la zone frontalière avec le Nicaragua, celle-ci étant située dans une région montagneuse. Le gouvernement ne peut pas éviter totalement les infiltrations des éléments subversifs au Nicaragua. Cette situation préoccupe le régime qui désapprouve les agissements de ces éléments.

5) Le gouvernement du Honduras dément les informations données par la presse internationale. Il réaffirme publiquement son principe de non-ingérence dans les affaires internes des autres pays et sa volonté de vivre en paix.

LES REPRÉSENTANTS DU H.C.R. SONT CHASSÉS DES CAMPS DE TRANSIT PAR LES MILITAIRES.

(De notre correspondante.)

Genève. – La situation du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.), déjà très difficile au Honduras où près de quinze mille hommes, femmes et enfants salvadoriens ont trouvé asile, risque de devenir intenable alors que les forces armées salvadoriennes ont déclenché une vaste offensive, et que l'armée du Honduras se déploie le long de la frontière (*le Monde* daté 14 et 15 novembre).

Selon des organisations humanitaires qui s'étaient efforcées de venir en aide aux Salvadoriens du camp de Colomoncagua, les conditions de vie y étaient déjà extrêmement pénibles, les réfugiés n'ayant le droit ni de sortir du camp, ni de se réunir après le couvre-feu, ni même d'utiliser les latrines la nuit. Ils sont victimes de harcèlements de la part des soldats honduriens.

Quant aux délégués du H.C.R. ils ne pouvaient pénétrer dans le camp que de 7 à 16 heures et avec, à chaque fois, une autorisation du chef de camp. En août, le ravitaillement du camp a été interrompu pendant deux semaines.

ISABELLE VICHNIAC.

AFRIQUE

LA FIN DE LA VISITE DU PRÉSIDENT MASIRE

La France et le Botswana vont signer un accord de coopération culturelle et technique

Le président Quett Masire du Botswana termine, ce mercredi 17 novembre, sa « *visite officielle de travail* » de trois jours en France (*le Monde* du 16 novembre) au cours de laquelle il s'est entretenu pendant deux heures, à l'Elysée, avec M. Mitterrand et s'est rendu à Lyon. La France et le Botswana doivent signer un accord de coopération culturelle, scientifique et technique. L'enveloppe de coopération s'était élevée, en 1982, à 1,3 million de francs. En juin 1982, un protocole d'une valeur de 140 millions de francs a été signé pour l'équipement par la France d'une centrale thermique au Botswana.

Le Botswana n'est pas un Etat heureux. Non que ce pays, plus étendu que la France et peuplé de moins d'un million d'habitants, manque de ressources (diamants, élevage, charbon). Non qu'il connaisse même depuis la mort, en 1980, de Sir Seretse Khama, « père de la nation », de sérieuses tensions ethniques. Mais, simplement, parce que, de façon contradictoire, il constitue un « Bantoustan » économique sud-africain et qu'il appartient à l'aile fatalement la plus militante, contre l'*apartheid*, du mouvement panafricain.

D'un côté, il dépend, pour les quatre cinquièmes, de son puissant voisin sud-africain en ce qui concerne ses relations commerciales avec le reste du monde. De l'autre, il est membre de la « ligne du front », le club des six Etats de l'O.U.A. les plus directement engagés dans la lutte contre l'*apartheid*. Il abrite même, depuis sa création, voilà plus de deux ans, le siège de la S.A.D.C., qui réunit neuf Etats d'Afrique australe (1) et dont l'objet est d'atténuer l'emprise économique de Pretoria sur ces Etats bien moins nantis.

Pour M. Quett Masire, successeur de Sir Seretse, qui a été reçu, lundi 15 *novembre, par M. Mitterrand*, cette contradiction devrait peu à peu se résorber. En ce qui concerne la dépendance commerciale du Botswana à l'égard de l'Afrique du Sud, *« les choses ne peuvent pas évoluer du jour au lendemain*, nous a-t-il déclaré, *et si les progrès sont lents, ils existent »*.

Cette thèse, officielle, n'est pas forcément confirmée par les faits. D'abord, parce que la S.A.D.C., jusqu'à présent, n'a pas produit un renforcement très sensible des liens commerciaux entre les Etats membres. Ensuite, parce que rien ne prouve que le Botswana ait, en dépit de la création d'une monnaie nationale, le *pula* (2), réussit à réduire sa dépendance économique à l'égard de l'Afrique du Sud.

Enfin, et surtout, parce que cette *volonté affichée de se dégager de* Pretoria semble contredite par le fait que Gaberone est le siège de quelque deux cents sociétés, apparemment fictives, chargées du commerce avec l'Afrique du Sud pour le compte de sociétés étrangères — américaines, libanaises, africaines, européennes — qui ne souhaitent pas s'attirer les foudres de l'O.U.A. en s'installant ouvertement à Johannesburg. Cette *opération, qui s'est développée ces* dernières années, est coiffée par un ancien pilote de la Royal Air Force, M. Trevor Courtenay, qui a pignon sur rue à Gaberone et dont la société est la Courtenay PTI Ltd Financial Consultants.

L'équation s'est compliquée avec la naissance d'un Bantoustan sud-africain « indépendant », le Bophutatswana, sur la frontière du Botswana, qui abrite à peu près deux Tswanas pour un au Botswana, exerçant ainsi une pression considérable sur son voisin. Pour M. Masire, le refus de reconnaître l'existence du Bophutatswana répond à une *« question de principe »* bien compréhensible : reconnaître un Bantoustan, dit-il, quel qu'il soit, c'est *« rentrer dans le jeu de l'*apartheid ». *Comme son prédécesseur, il s'y refuse* catégoriquement.

Il reste que, surtout en la période actuelle de grave sécheresse, de trois cent mille à quatre cent mille *pulas* sont recyclés, chaque jour, au Bophutatswana, où la bourgeoisie du Botswana fait ses achats, et que Gaberone est devenue, malgré les démentis, une sorte de plaque tournante pour les sociétés qui veulent commercer avec l'*apartheid* sans le dire. Le régime du Botswana tente-t-il réellement, comme il l'affirme, de prendre, dans la mesure du possible, ses distances à l'égard de Pretoria ? Ou, sous le couvert indispensable d'un panafricanisme bon teint, est-il tout simplement en train de s'accommoder de trafics non sans bénéfices, notamment pour la classe dirigeante locale ?

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(1) Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Mozambique, Swaziland, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.

(2) Un pula = environ 7 francs.

Maroc

La hausse brutale des prix des produits courants reflète l'aggravation de la crise économique

De notre correspondant

Rabat. — Une série de hausses frappant produits et services s'est abattue depuis deux mois sur le consommateur marocain. La dernière en date, annoncée jeudi 11 novembre, voit les produits pétroliers augmenter de 5 à 7 1/2 %, ce qui entraînera d'autres hausses. Auparavant, les prix des produits de grande consommation avaient fait un bond brutal comme, par exemple, le thé (77 %), les produits laitiers, les médicaments, les matériaux de construction, les services. Les tarifs de la compagnie Royal Air Maroc ont, eux aussi, été relevés la semaine dernière.

D'autres hausses sont prévisibles si l'on en juge par la pénurie que connaissent certains secteurs, les commerçants ayant l'habitude de retenir les produits jusqu'à ce que les nouveaux prix soient établis.

L'été avait été marqué par un certain ralentissement des hausses de prix par rapport au début de l'année. Ce rythme, qui avait dépassé 14 % en février 1982 par rapport à février 1981, avait, en effet, diminué en juin où il n'était plus que de 8,6 %. En septembre, on était tombé au-desssous de 8 % (7,96 % de hausse par rapport à septembre 1981). Mais, d'une part, il s'agit-là de chiffres officiels qui ne reflètent pas totalement la réalité, et, d'autre part, il semble évident que depuis la fin septembre le rythme s'est de nouveau accéléré de sorte que l'inflation pour l'année 1982 sera, selon les experts, d'au moins 12 % et même de 14 % ou plus selon d'autres sources.

Cette situation intérieure contraste avec la grande activité diplomatique qui a suivi le sommet de Fès, notamment avec le voyage de Hassan II aux Etats-Unis, où il a présenté le plan de paix arabe. Aussi le quotidien *Al Bayane*, organe du parti communiste et seul journal d'opposition actuellement autorisé à Rabat, se demande-t-il si le Maroc n'est pas « *une puissance diplomatique menacée par la crise économique et sociale ?* » Et d'ajouter : « *La politique étrangère du pays n'a pas la politique intérieure qu'elle mérite.* » C'est pourquoi il réclame des mesures pour fortifier le « front patriotique intérieur » et le hisser au niveau d'une politique étrangère qualifiée de « *hardie et couronnée de succès* ».

Dans la revue *Lamalif*, mensuel de gauche publié à Casablanca, Mme Zaleya Daoud écrit dans son éditorial : « *Quelle rentrée ! L'économie est à son point le plus bas. Si sur le plan du commerce extérieur les déficits se maintiennent aux alentours de 7 milliards de dirhams (1), la marge marocaine de manœuvre entre les importations et les exportations est telle que le Maroc ne dispose plus que d'un seul jour de réserves de devises...* » « *Les entreprises empruntent aux banques de quoi payer leur personnel et non de quoi investir. L'Etat ne paye plus les offices* (les grands services et sociétés publiques), *qui, à leur tour, ne payent plus le privé. Toute la machine économique se grippe, rouage après rouage... Crises de trésorerie et de liquidités telles que jamais, disent les professionnels, on n'en avait connu de semblable... Paralysie et immobilisme aussi des rouages de l'Etat qui ne se réunissent plus. Les décisions tardent, l'improvisation et l'anarchie s'étendent.* »

ROLAND DELCOUR.

(1) 1 dirham = 0,90 F.

PROCHE-ORIENT

MALGRÉ LA PERSISTANCE DE « POINTS DE DIVERGENCE

Le roi Hussein qualifie ses entretiens avec M. Mitterrand d'extrêmement encourageants et fructueux

Le roi Hussein de Jordanie devait tenir une conférence de presse ce mercredi 17 novembre à midi pour rendre compte des travaux du comité des Sept venu présenter à Paris le plan de paix arabe adopté au sommet de Fès. Mardi après-midi, en quittant l'Elysée, il avait déclaré que son entretien avec M. Mitterrand avait été « *extrêmement encourageant et fructueux* ». C'était également l'avis des autres membres de la délégation qui, après avoir rencontré le chef de l'Etat, ont déjeuné avec M. Cheysson. Ils ont admis qu'il y avait « *des points d'accord et des points de divergence* » entre le plan arabe et la position française.

Contrairement à ce que nous avions annoncé, ce n'est pas M. Khaled El Hassan mais M. Farouk Kaddoumi, considéré comme le ministre des affaires étrangères de l'O.L.P., qui a participé à l'entretien d'une heure à l'Elysée. En revanche, c'est M. Khaled El Hassan, président de la commission des affaires étrangères du Conseil national (Parlement palestinien) chargé des contacts avec les pays occidentaux et qui a servi de trait d'union entre l'O.L.P. et l'Elysée, qui a participé aux conversations au Quai d'Orsay.

L'entretien de l'Elysée s'est déroulé en présence de MM. Cheysson, ministre des relations extérieures, Vedrine et Attali, conseillers du chef de l'Etat, et du secrétaire général de la présidence, M. Bianco. Les membres de la délégation, notamment MM. Kaddoumi et Ahmed Taleb Ibrahimi, ministre algérien des affaires étrangères, qui avaient déjà rencontré M. Mitterrand le 15 juillet, ont noté chez celui-ci « *une certaine évolution* ». Alors qu'à l'époque il aurait, selon eux, mis l'accent sur la nécessité pour l'O.L.P. de reconnaître explicitement Israël ; il aurait insisté cette fois sur l'importance d'une reconnaissance mutuelle simultanée.

Les membres de la délégation arabe ont été frappés par l'insistance mise par le chef de l'État sur le droit des Palestiniens à avoir une patrie et par l'émotion avec laquelle il a parlé « *des souffrances de ce peuple pourchassé et dispersé* ». De même, il a souligné la volonté de la France « *de travailler à mettre en harmonie le droit des peuples et le droit des Etats* ». Le roi Hussein a exposé le plan de paix arabe en soulignant l'importance de l'article 7 qui propose de mettre un terme à l'état de guerre en échange de l'évacuation des territoires occupés et de l'exercice de l'autodétermination par les Palestiniens. « *La fin de l'état de belligérance est plus importante que tous les arguments théoriques sur le droit d'exister ou non. C'est une chance qui ne doit pas être perdue* », a-t-il expliqué.

Les membres de la délégation, en particulier les Palestiniens, ont profité de leurs contacts avec les autorités françaises pour expliciter leurs vues. Ils notent que les Etats-Unis ont un rôle important à jouer mais qu'ils ne sont pas seuls. Ils indiquent que, lors des conversations à Washington, les Américains avaient souligné que le choix se posait entre l'annexion des territoires occupés par Israël ou la fédération de la Cisjordanie et de Gaza avec la Jordanie. Des membres de la délégation avaient alors fait remarquer que les Palestiniens devraient pouvoir choisir entre trois solutions pour exercer effectivement leur droit à l'autodétermination : 1) le rattachement à la Jordanie, 2) le rattachement à Israël, 3) l'indépendance. Le secrétaire d'Etat, M. Shultz, aurait répondu que les Etats-Unis étudieraient cette proposition et qu'ils y répondraient par écrit.

Un rôle décisif

Les membres de la délégation, qui doivent se rendre à Moscou et à Pékin, soulignent que l'Europe peut jouer un rôle décisif. En effet, le conseil central palestinien (mini-Parlement de soixante membres), qui siège en principe tous les mois et doit se réunir dans quelques jours à Damas pour préparer le Conseil national (Parlement de trois cent cinquante membres qui se réunissent une fois par an) sera convoqué à Alger fin décembre ou début janvier. Cette dernière instance devra prendre des décisions considérées comme historiques.

L'une d'elles concerne la création d'un gouvernement en exil. Les Palestiniens estiment que le moment serait propice. Ils notent que l'O.L.P. dispose actuellement de bureaux dans cent dix pays. Mais, outre ces Etats, les capitales européennes reconnaîtraient-elles un tel gouvernement ?

Autre question : celle de la reconnaissance explicite d'Israël. Ils indiquent que M. Reagan leur a dit qu'il était persuadé que même s'ils franchissaient ce pas, Israël ne les reconnaîtraient pas pour autant. Ils font observer que M. Mitterrand ne peut ignorer que la reconnaissance d'Israël par l'O.L.P. qui n'est qu'un mouvement de libération n'aurait guère de valeur légale. Ils sont cependant conscients des avantages tactiques qu'ils en tireraient dans les pays occidentaux, à condition que ceux-ci soient prêts à reconnaître un éventuel gouvernement provisoire ou, à tout le moins, l'O.L.P. Les Palestiniens ne précisent pas les réponses qu'ils ont obtenues aux questions qu'ils se posent.

Des membres de la délégation ont exprimé leur surprise devant le fait que, selon eux, le parti socialiste français est souvent très en retrait sur le gouvernement par rapport à la question du Proche-Orient. A titre d'exemple, ils précisent que, lors de la récente réunion du bureau de l'Internationale socialiste à Bâle, c'est la délégation française qui s'est opposée à une éventuelle exclusion du parti travailliste israélien. En outre, les socialistes français et ouest-allemands ont fait échec à un projet soutenu notamment par la Suède et l'Autriche concernant l'admission de l'O.L.P.

« *En fait*, nous ont déclaré des membres de la délégation, *les Etats-Unis détiennent certes une clé importante, mais les clés des Européens permettront à celle des Etats-Unis de fonctionner efficacement.* »

PAUL BALTA.

Liban

Les autorités attendent avec une impatience mal contenue le retour de M. Philip Habib

De notre correspondant

Beyrouth. — Tout autour de la capitale libanaise, les troubles s'aggravent et leur rythme s'accélère. Certes, la pacification de la capitale n'est pas remise en question et se traduit, en termes économiques, par la remontée continue de la livre libanaise, qui reprend, chaque jour, un ou deux points à un dollar partout ailleurs triomphant, si bien que, par rapport à un franc chancelant, elle a déjà pratiquement effacé les pertes de huit années de guerre. Les compagnies d'aviation, même les plus prudentes comme Swissair, reviennent les unes après les autres à Beyrouth. Les Beyrouthins se répandent avec délectation dans les restaurants huppés ou les cafés populaires des deux secteurs de la ville, enfin interchangeables.

Pour consolider la paix retrouvée, mais fragile, les autorités attendent avec une impatience mal contenue le retour de M. Philip Habib dans la région, prévu entre jeudi et lundi, tout en s'inquiétant des informations selon lesquelles c'est tout le dossier régional que l'émissaire américain va traiter cette fois-ci et non plus la seule crise libanaise. On craint à Beyrouth que le problème libanais ne se trouve dilué et, de nouveau, gelé, d'autant que se confirme l'impression qu'Israël est susceptible de se satisfaire d'un morcellement *de facto* du Liban en zones israélienne au sud, syro-palestinienne au nord et légaliste à Beyrouth et au centre.

C'est à Aley, dans le Chouf, et à Choueifat que se situent les foyers de tension entre druzes et chrétiens. Ces régions sont sous le contrôle de l'armée israélienne qui, chroniquement, permet aux combats de se développer durant plusieurs heures avant d'intervenir, puis de se retirer, laissant de nouveau le champ libre à une reprise des affrontements.

Il a fallu que les deux belligérants — forces phalangistes d'un côté et milice druze du parti socalistc progressiste de l'autre, — en arrivent mardi à un duel d'artillerie en plein Aley, localité de plus de trente mille habitants, pour que l'armée israélienne intervienne et impose le couvre-feu.

A Choueifat, gagnée les jours précédents par la petite guerre druzo-chrétienne, une patrouille militaire israélienne a été l'objet, le même jour, d'un attentat. Un des assaillants, un Palestinien, a été tué.

LUCIEN GEORGE.

La guerre du Golfe

BAGDAD ANNONCE L'« ANÉANTISSEMENT » DE DEUX NOUVELLES OFFENSIVES IRANIENNES

Manama (*A.F.P.-A.P.*). — Le président Saddam Hussein, chef de l'Etat Irakien, a affirmé, mardi 16 novembre, que les forces irakiennes avaient « *totalement anéanti* » deux offensives iraniennes, mardi, qui visaient à franchir la frontière dans les régions de Mandali et de Missan, au centre et au sud de l'Irak.

Selon Téhéran, les commandos iraniens s'étaient infiltrés dans Mandali, au cours de la nuit de lundi à mardi, et y avaient détruit des bâtiments militaires avant « *de ragagner sains et saufs leurs positions* ». Le secteur de Mandali, situé à 120 kilomètres de Bagdad, avait été le théâtre d'une importante offensive début octobre.

Téhéran avait, en outre, annoncé l'occupation des hauteurs situées dans le gouvernorat de Missan, à une douzaine de kilomètres à l'intérieur du territoire irakien. Les Iraniens ont, d'autre part, annoncé la destruction, mardi, de deux avions militaires irakiens, à l'ouest de Desfoul, dans la province de Khouzistan.

ASIE

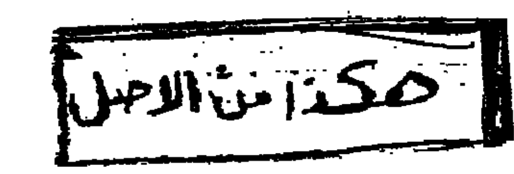
Afghanistan

RECRUDESCENCE D'ATTENTATS A KABOUL

De très violentes explosions dans quatre restaurants de Kaboul, le 11 novembre, auraient fait seize morts et une trentaine de blessés, selon des sources diplomatiques occidentales à Islamabad et à New-Delhi. Les attentats ont eu lieu dans des établissements du quartier de Shahri Nau, fréquentés par des fonctionnaires, des membres du parti et de la police secrète, ainsi que des prostituées. Les mêmes sources ont précisé que les restaurants avaint été détruits par les déflagrations. Les journaux afghans ont fait état d'un bilan de seize morts et de vingt-quatre blessés, dont des enfants, des vieillards et des mères et leurs bébés, et écrit que les attentats étaient l'œuvre de « *contre-révolutionnaires* ».

Les mêmes sources occidentales indiquent que les assassinats de personnes favorables au régime ont été « *plus nombreux que d'habitude* » à Kaboul. Le 7 novembre, un ancien membre du gouvernement Amin, M. Ahmed Noor Daliay, a été tué avec son jeune fils en plein jour dans la capitale. Le lendemain, six membres de la police secrète ont été tués par des résistants. Les diplomates indiquent, d'autre part, que la catastrophe du Salang aurait fait de trois cents à *quatre cents morts parmi les* forces soviétiques et de cinq cents à six cents morts parmi les civils afghans. Les corps des victimes afghanes avaint été dépouillés de leurs effets et certains étaient criblés de balles. — (*Reuter, U.P.I., A.F.P., A.P.*)

Les Palestiniens



هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

Les Palestiniens en quête de survie

Les Palestiniens ont le sentiment d'être les victimes d'une sorte de conjuration internationale dont les objectifs multiples mais convergents aboutiraient à leur disparition en tant que peuple. Ils en veulent surtout aux régimes arabes conservateurs, accusés d'être les « complices » des États-Unis et d'Israël (*le Monde* du 17 novembre).

II. — *Le dernier carré*

De notre envoyé spécial ÉRIC ROULEAU

Bethléem. — « *Mon père, né en Palestine sous l'occupation turque, était citoyen de l'Empire ottoman ; je fus moi-même sujet britannique quand mon pays passa, au lendemain de la première guerre mondiale, sous la tutelle du Colonial Office ; mon fils bénéficia d'office de la nationalité jordanienne quand le royaume hachémite annexa, en 1950, la Cisjordanie ; né sur cette même terre, après qu'elle eut été conquise par les Israéliens en 1967, mon petit-fils n'a aucune identité reconnue. M. Begin le considère, au mieux, comme un « Arabe en Eretz Israël », un étranger sans nationalité définie, ou, au pis, comme un « bipède »* (1) *destiné à disparaître d'une manière ou d'une autre.* »

Le propos que nous tient ce boutiquier de Bethléem, en Cisjordanie, traduit bien la profonde amertume des Palestiniens « *de l'intérieur* », ceux des territoires occupés par Israël. Les discriminations, les brimades humiliantes, les harcèlements quotidiens, la répression policière, les sanctions collectives qu'ils subissent depuis quinze ans auraient été, à la rigueur, supportables, disent-ils, si leurs tuteurs israéliens ne s'acharnaient pas, en même temps, à leur enlever la dernière parcelle du territoire qui fut naguère leur patrie.

« *L'occupation israélienne*, soutient M. Ibrahim Matar, économiste, *est la plus pernicieuse de toutes celles que nous avons connues dans notre histoire. Les Ottomans, les Anglais, les Jordaniens nous avaient, eux aussi, opprimé, souvent avec une brutalité sanguinaire, mais ils n'avaient jamais tenté de nous priver de la terre sur laquelle nous vivons depuis les temps immémoriaux.* »

La colonisation juive des territoires occupés, mise en train par le parti travailliste et intensifiée, depuis l'accession au pouvoir du Likoud en 1977, a pris des proportions angoissantes pour les habitants autochtones. Nul besoin pour eux de consulter la « *carte de l'implantation en Eretz Israël* », publiée par l'Organisation sioniste, sur laquelle une multitude de taches multicolores désignent les colonies existantes, celles en construction ou à créer dans les toutes prochaines années, pour se rendre compte que près de la moitié de la Cisjordanie et de ses terres les plus fertiles ont été confisquées, à divers titres, pour être incorporées au « *patrimoine juif* » (2).

Les résidents palestiniens de Jérusalem-Est, annexée formellement par Israël, ont vu pousser autour d'eux des blocs d'immeubles dont les 40 000 appartements ont été réservés à quelque 70 000 Israéliens, le plus souvent de nouveaux immigrants. Un nouvel ensemble de 10 000 logements en construction permettra d'enfermer les autochtones dans le « *Grand Jérusalem* », destiné à s'étendre — selon un projet — au sud, au nord et à l'est pour englober Bethléem, Ramallah et des localités distantes seulement d'une quinzaine de kilomètres de Jéricho. L'aire que recouvrira la ville de Jérusalem dite « *métropolitaine* » a déjà été « *fermée* » aux autochtones, qui ne sont plus autorisés de construire ou d'étendre leurs biens immobiliers dans cette portion de la Cisjordanie.

Des « ghettos arabes »

Le cas de la ville sainte n'est pas exceptionnel. La plupart des grandes agglomérations de Cisjordanie sont déjà « *ceinturées* » par des implantations juives et isolées les unes des autres ; ainsi sera brisée la continuité géographique d'un territoire arabe que M. Begin a l'intention d'incorporer entièrement dans le Grand Israël. « *Nous aurons bientôt le pénible sentiment de vivre dans des réserves pour indigènes ou, pis, dans des camps de concentration* », confie un avocat de Ramallah. M. Meron Benviniste, l'ancien maire adjoint travailliste de Jérusalem, n'est pas moins sévère quand il soutient que l'entreprise de M. Begin — qu'il qualifie de « *démence géniale* » — débouchera à brève échéance sur des « *ghettos arabes, assiégés de villes-dortoirs, de colonies agricoles et de camps militaires juifs* ».

Le maire de Bethléem, M. Elias Freij, en tire argument pour inciter l'O.L.P. d'accepter sans tarder un règlement fondé sur le « *plan Reagan* », qui prévoit l'interruption de la colonisation juive. « *Au rythme auquel la Cisjordanie est en train d'être dépecée*, avertit-il, *il n'y aurait plus rien à négocier dans deux ou trois ans.* »

M. Benviniste est plus pessimiste encore. Se fondant sur une étude approfondie et détaillée qu'il a entreprise, et dont il vient de révéler les premières conclusions, il soutient qu'il serait vain de croire, comme M. Reagan, qu'il suffirait de ne plus créer de nouvelles implantations pour préserver l'intégrité de la Cisjordanie. A supposer que M. Begin accepte le projet du chef de la Maison Blanche, fait-il valoir, l'extension et le développement de la centaine de colonies déjà existantes suffirait amplement à « *judaïser* » ce territoire bien avant la fin de la période transitoire de cinq ans prévue par les accords de Camp David.

Inaugurant le 11 octobre une nouvelle implantation dans les faubourgs de Naplouse, le ministre des communications, M. Mordekhai Zippori, déclarait aux nouveaux colons : « *Ne vous souciez pas de la densité démographique arabe dans cette région. A ma naissance, à Petak-Tikvah (en Israël), nous étions également entourés de villages arabes. Ils ont tous, depuis, disparu.* »

L'ancien maire de Naplouse, M. Bassam Chakaa, destitué de ses fonctions, en convient sur un ton rageur : « *Oui, c'est vrai*, s'exclame-t-il, *avec des méthodes identiques à celles appliquées actuellement en Cisjordanie, les prédécesseurs de M. Begin ont réussi, entre 1948 et 1967, à effacer de la carte quelque quatre cents agglomérations arabes situées à l'intérieur des frontières de l'Etat d'Israël. Les objectifs n'ont pas varié : chasser les Palestiniens de leurs terres, et si possible hors de leur patrie, les supprimer en tant que peuple par des mesures d'ordre politique, économique, social et, au besoin, militaire. Les massacres du Liban, y compris celui de Sabra et Chatila, ne sont qu'une manifestation spectaculaire d'une politique multiforme, et souvent insidieuse, mise en œuvre par Israël depuis des décennies.* »

L'asphyxie de l'économie

L'ancien maire se réfère à sa propre expérience, avant sa destitution par les autorités d'occupation, pour soutenir que l'économie est en voie d'asphyxie. Dans sa circonscription, comme dans le reste du territoire, les colons israéliens reçoivent sans difficulté la permission d'entamer davantage les maigres ressources d'eau à des fins agricoles. Tandis que l'on empêche les paysans autochtones, en ne donnant pas suite à leurs requêtes, d'effectuer de nouveaux forages, leurs nouveaux voisins juifs pompent annuellement 17 millions de mètres cubes du précieux liquide; contribuant à épuiser les puits « *arabes* ». Nombre d'exploitants palestiniens ayant été acculés à la faillite, le secteur agricole, qui périclite dangereusement, emploie moins de main-d'œuvre aujourd'hui qu'aux débuts de l'occupation.

Il en va de même pour l'industrie, que de multiples restrictions paralysent. Les autorités militaires interdisent, dans la quasi-totalité des cas, l'importation de générateurs, afin de contraindre les collectivités à se rattacher au réseau israélien d'électricité. Les banques israéliennes, seules autorisées à fonctionner en Cisjordanie et à Gaza, refusent le plus souvent d'accorder des crédits ou des facilités de paiement aux entreprises arabes. Celles-ci sont, en tout cas, en sérieuse difficulté, faute de pouvoir rivaliser avec les industries israéliennes qui ont submergé de leurs produits les territoires occupés (dont 90 % des importations proviennent de l'Etat juif). Réduits au chômage chez eux, plus de quatre-vingt mille Palestiniens — la moitié de la main-d'œuvre salariée — travaillent au rabais en Israël, dans des conditions particulièrement pénibles.

Une ordonnance militaire, promulguée en juin, aggrave singulièrement la situation. Elle annule la liberté d'importation de devises, qui provenaient essentiellement de contributions de riches philanthropes de la diaspora, et surtout d'un fonds de soutien jordano-palestinien créé par les chefs d'Etat arabes en 1979 pour pallier les défaillances de l'administration militaire. Quelque 70 millions de dollars auraient servi l'année dernière à financer, entre autres, les municipalités des territoires occupés (dont les ressources ont été progressivement réduites de moitié), des travaux d'infrastructure, la construction de logements, l'entretien d'hôpitaux, d'écoles et d'universités.

Selon la nouvelle réglementation, aucune somme supérieure à 1 000 dinars jordaniens (environ 20 000 francs) ne peut être introduite dans les territoires occupés sans autorisation préalable. En outre, les fonds reçus, après agrément officiel, devront désormais être placés sur un compte bloqué ; les bénéficiaires ne pourraient en disposer qu'au gré des responsables israéliens et des « *ligues de villages* », organisations para-militaires qui servent d'auxiliaires aux autorités d'occupation.

« *Rien n'est irréversible, et nous finirons par récupérer nos terres et notre dignité* », dit un professeur à l'université de Naplouse, tandis qu'un autre murmure : « *L'occupation ottomane a bien duré quatre siècles...* » La population ne se résigne pas, de toute évidence, aux « *faits accomplis* » comme en témoignent les grèves, les manifestations et les affrontements avec les forces de l'ordre qui se sont soldés, depuis le printemps, par une trentaine de morts, en majorité des enfants et des adolescents, quelque trois cents blessés et des centaines d'interpellations. On évalue, d'autre part, à quatre mille le nombre des prisonniers condamnés par des tribunaux militaires ou incarcérés « administrativement », sans jugement.

Une vaine répression

L'arme de la répression s'émousse. Au camp de réfugiés de Deheisheh, à la lisière de Bethléem, les murs sont recouverts d'inscriptions à la gloire de l'O.L.P. et de sa « victoire » au Liban. Les habitants qui accueillent le journaliste de passage parlent avec détachement des arrestations massives opérées parmi eux, d'interrogatoires accompagnés de sévices, de maisons dynamitées en guise de représailles, de perquisitions nocturnes, d'actes de vandalisme perpétrés par les forces de l'ordre, et de brimades. L'un d'eux, Mohamed Saleh, doit, tous les mois, entreprendre des démarches fastidieuses pour renouveler le permis de séjour de sa femme, étrangère. Un autre, Marwan El Cheikh, vingt-trois ans, a été interpellé quatre années successives à la veille des examens du baccalauréat pour être relâché après les épreuves. Il est, néanmoins, déterminé à se présenter l'année prochaine. Ahmed El Mheissen, vingt-six ans, a été incarcéré quatorze fois en huit ans. Il a purgé une peine de trois ans après avoir avoué être membre du Fath. « *Je n'ai pas pu résister aux brûlures de cigarettes* », explique-t-il, confus, avant de nous en montrer les traces sur son buste.

« *Loin de s'estomper, le nationalisme palestinien gagne en virulence d'une génération à l'autre* », déclare une avocate israélienne, Mᵉ Félicia Langer, avant d'indiquer que nombre de ses clients actuels sont les enfants de ceux qu'elle avait défendus il y a dix ou quinze ans. « *Le conflit ne pourra se régler que par un dialogue* », estime Mᵉ Ibrahim Bakr, avocat à Amman, membre du Conseil national palestinien (parlement). « *Malheureusement*, ajoute-t-il, *le gouvernement israélien s'applique à écarter tous ceux qui seraient capables de favoriser un « compromis historique » entre Israéliens et Palestiniens.* »

La destitution ou la déportation des maires élus de Cisjordanie et de Gaza, la dissolution successivement du Front national et du Comité d'orientation nationale, qui regroupaient les représentants de la population dans ses diverses composantes, l'incarcération ou la mise en résidence surveillée de la plupart d'entre eux, donnent à penser que les autorités de Jérusalem ne veulent pas d'un dialogue qui les amènerait à renoncer au Grand Israël.

« *Dans ces conditions*, affirme l'ancien maire de Naplouse, M. Bassam Chakaa, amputé des deux jambes à la suite d'un attentat en 1980, *nous redoutons le pire, y compris de nouvelles et sanglantes provocations pour nous contraindre à accepter l'inacceptable* ». Et, redressant le buste sur sa chaise roulante, il conclut : « *Nous n'avons plus le choix que de résister coûte que coûte pour défendre le dernier carré de notre patrie...* ».

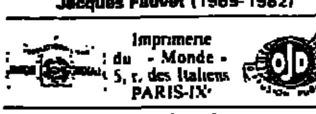
Prochain article :

L'ÉTAT ÉCLATÉ

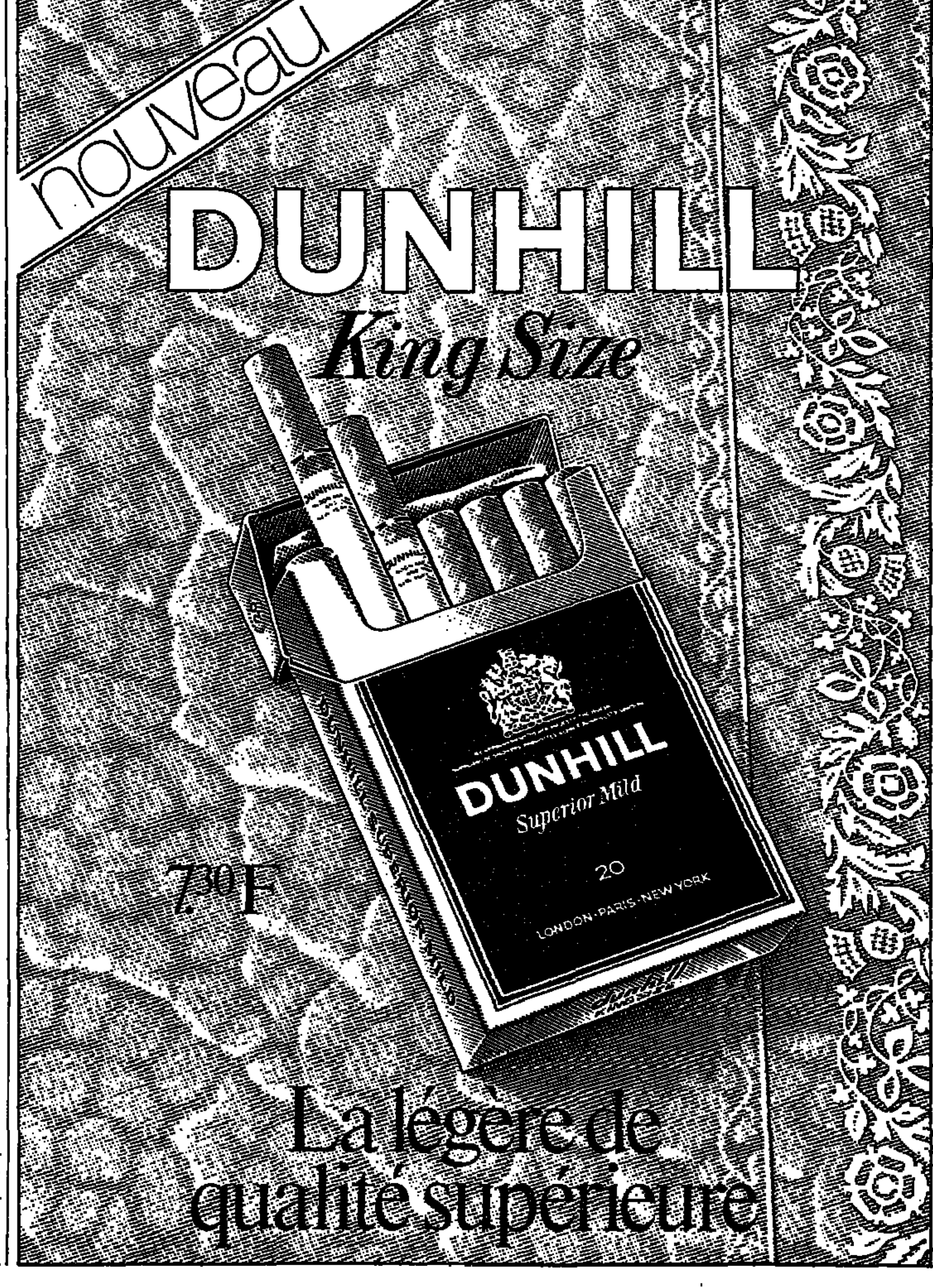
(1) M. Begin, dans un discours prononcé à la Knesset, le 10 juin, a qualifié les combattants palestiniens de « bêtes à deux pattes ».

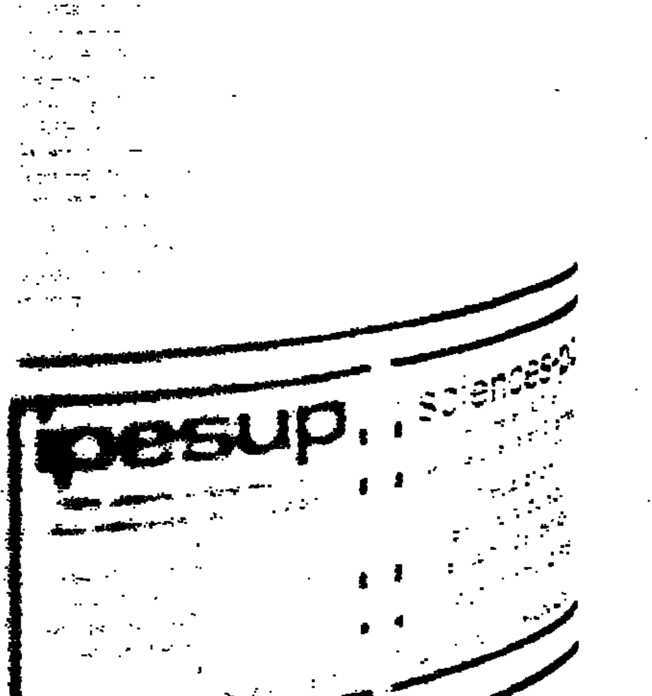
(2) Francis Cornu a décrit les divers aspects de la colonisation de la Cisjordanie dans sa série d'articles intitulée « Daoud contre Goliath » (*le Monde* du 31 mars au 3 avril 1982).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXᵉ

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.





Le Monde

politique

LA DISCUSSION BUDGÉTAIRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

● TRANSPORTS : le T.G.V.-Atlantique

M. Fiterman, ministre des transports, a eu l'occasion de présenter sa politique lors de la discussion du projet de loi d'orientation des transports (*le Monde* des 14, 15, 16 et 17-18 octobre). Pour cette raison, l'examen, mardi 16 novembre, par l'Assemblée nationale, des crédits de son ministère, n'a pas apporté d'éléments très nouveaux. Pour l'essentiel, les critiques émises par les porte-parole de l'opposition se sont concentrées autour des thèmes suivants : la priorité accordée au rail (c'est-à-dire à la S.N.C.F.) au détriment du transport routier, une conception gouvernementale autoritaire dans la gestion du réseau de transports français, le déficit des sociétés nationales (notamment Air France), les annulations de crédits dans le budget pour 1982, qui hypothéqueraient l'avenir du budget 1983, le financement du T.G.V.-Atlantique, la faiblesse des crédits dans tel ou tel domaine.

M. Vivien (R.P.R., Val-de-Marne) constate pourtant que le ministre des transports *« a montré qu'il savait se faire entendre au cours de la phase de préparation du budget »*. Évoquant le blocage de crédits dans le budget 1982, il souligne : *« La majorité votait donc un budget de propagande, mettant en œuvre les théories économiques qu'elle avait abondamment développées lorsqu'elle était dans l'opposition, et le gouvernement allait exécuter un budget d'austérité tout en grevant les gestions futures par des recrutements inconsidérés de fonctionnaires. Cette Berezina budgétaire affecte de façon toute particulière l'aéronautique civile et militaire. »* Parlant de la création de la direction des affaires économiques, financières et administratives, M. D'Aubert (U.D.F., Mayenne) fait part de ses craintes de voir cette direction chercher à *« planifier autoritairement la répartition du trafic entre les transports routiers et les autres formes de transport »*. M. Fèvre (U.D.F., Haute-Marne) souligne pour sa part : *« Étant parmi les rares à avoir échappé aux foudres de la rigueur, vous serez parmi les premiers à devoir redouter un gel éventuel de vos dotations. »*

Après avoir fait un rapide bilan de la politique économique du précédent gouvernement, M. Fiterman observe : *« Le moins que l'on puisse dire, c'est que la politique de la droite, ça ne marchait pas... du moins pour l'intérêt du pays. »* Le ministre des transports déclare que son budget est marqué par la volonté de réduire le montant d'interventions qui n'apparaissaient plus proportionnées à leur utilité, par exemple en ce qui concerne la réorganisation de la desserte supersonique de l'Amérique du Nord. La suppression de la desserte de Washington et de Mexico par Concorde et la concentration des vols sur New-York, précise-t-il, permettra d'économiser 32,5 millions de francs en 1983. De même, la réforme des sociétés d'autoroutes (qui sera prochainement soumise au Parlement) *« permettra de faire disparaître les appels en garantie de trois sociétés privées, qui ont pesé à hauteur de 267 millions en 1982 sur le budget autoroutier »*. Cette réforme, selon le ministre d'État, permettra de progresser vers l'harmonisation des tarifs de péages, *« sans renoncer au principe de leur suppression à terme »*.

Evoquant, d'autre part, le droit de grève des contrôleurs aériens, dont le rétablissement, pour M. Vivien, *« n'est pas la meilleure façon d'assurer la marche de leur service »*, M. Fiterman déclare que le gouvernement estime qu'il est *« plus juste de traiter les contrôleurs comme des citoyens à part entière, ce qui n'empêche nullement de mettre en place un service minimum »*. Le ministre des transports dément l'éventualité d'un ajournement du programme de l'avion régional ATR-42, dont les perspectives, note-t-il, sont *« très bonnes »*.

Reconnaissant qu'il y a quelques difficultés pour le lancement de l'Airbus A-320 (notamment en ce qui concerne les moteurs), M. Fiterman souligne : *« Aucun retard n'est et ne pourra être imputable au gouvernement français. »* Enfin, à propos de la S.N.C.F., le ministre d'État déclare : *« Cette situation financière mauvaise ne traduit pas je ne sais quelle perte d'efficacité technique et économique des chemins de fer. En effet, hors charges financières, la situation de l'entreprise ne s'est pratiquement pas dégradée. En fait, si l'État avait fait tout son devoir hier, on n'aurait pas à parler aujourd'hui de la gravité du déficit de la S.N.C.F. »* M. Fiterman précise qu'il n'y aura pas de nouvelle augmentation des tarifs voyageurs en 1982. En 1983, assure-t-il, le gouvernement se tiendra aux limites qui ont été fixées, *« autour de 8 % »*.

Parlant, d'autre part, du T.G.V.-Atlantique, le ministre des transports indique que l'objectif prioritaire est d'améliorer la desserte de la Bretagne et du Sud-Ouest, bien que *« différentes variantes sont concevables »*. Il ajoute : *« La desserte des villes environnantes en sera facilitée : on peut envisager une correspondance au Mans pour Alençon. »* M. Fiterman précise que la procédure d'enquête publique sera lancée au cours des prochains mois, le gouvernement devant décider, vraisemblablement à la fin de 1983, du tracé et des modalités de réalisation du projet. Enfin, souligne-t-il, *« les acquisitions foncières et les premiers travaux devraient avoir lieu au début de 1984 »*.

L'Assemblée a adopté un amendement du gouvernement tendant à supprimer le Service national des examens du permis de conduire (S.N.E.P.C.). M. Fiterman a expliqué que le statut d'établissement public à caractère administratif de ce service est inadapté, le S.N.E.P.C. étant organisé de façon trop centralisée. Jusqu'à ce que cette suppression devienne effective, ses attributions seront transférées à l'État et ses agents mis à la disposition de l'État. La gestion directe par les préfectures devrait amener à une meilleure efficacité et à des économies de fonctionnement.

L. Z.

LES CRÉDITS

Le projet du budget des transports pour 1983 s'élève à 47 milliards en moyens de paiement (+ 16,6 %) et 12,22 milliards en autorisations de programme (+ 27,3 %). A eux seuls, les transports intérieurs regroupent 85 % des moyens de paiement (31,15 milliards). Les transports collectifs urbains et interurbains bénéficieront de 914,7 millions d'autorisations de programme (+ 21 %) et les crédits routiers connaîtront une progression de 12,9 % des moyens d'engagement. La S.N.C.F. recevra une dotation en capital de 2 milliards de francs. Le projet de budget de l'aviation civile s'accroît de 19,15 %. Pour la construction aéronautique civile, les autorisations de programme progressent de 34,8 %, atteignant 2 milliards 801 millions, et les crédits de paiement augmentent de 30,5 % et s'élèvent à 2 milliards 595 millions. (Ces crédits, permettant le développement du programme Airbus A-300 dans ses différentes versions, comprennent les sommes nécessaires au nouveau moyen-courrier A-320, aux différentes versions du moteur C.F.M. 56, ainsi qu'au nouvel avion de transport régional A.T.R. 42.) Les moyens de l'aviation légère sont accrus de 45 %.

D'autre part, selon le ministre des transports (les chiffres cités par les rapporteurs ne sont pas les mêmes), l'ensemble des moyens d'engagement en faveur des voies navigables progresseront de près de 40 %, de 1981 à 1983 (557,6 millions), et de 11,6 %, de 1982 à 1983 (96,24 millions).

Les crédits consacrés à la sécurité routière progressent de 26,7 % (moyens d'engagement), ceux attribués à la navigation aérienne de 20,5 % (pour les équipements). Les crédits pour la desserte aérienne et maritime de la Corse s'élèvent à 618,9 millions (+ 12 %). Enfin, le budget de la météorologie progressera de 14,5 % et les crédits consacrés à « l'enveloppe recherche » de 32,5 %.

● CRÉDITS DIVERS

SERVICES GÉNÉRAUX DIVERS

Le budget des services généraux du premier ministre atteindra, en 1983, 9,712 milliards, soit une progression de 28,8 %. Les crédits représentant, notamment, les dépenses suivantes :

● *Premier ministre, ministres et secrétaires d'État :* les crédits correspondant aux rémunérations ministérielles atteignent 6,8 millions de francs et progressent de 12,5 % ;

● *Services centraux :* les sommes qui leur sont consacrées passent de 116 à 145 millions (+ 25 %). Cette augmentation résulte de l'évolution des rémunérations publiques, de la réorganisation de certains services et de l'informatisation de ceux-ci, selon le rapporteur, M. Anciant (P.S., Oise) ;

● *La Documentation française :* les crédits passent de 37 à 43 millions (+ 15 %) ;

● *Haut-comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme :* les dotations passent de 5,1 à 5,2 millions (+ 1,8 %).

● *Haut-comité de la langue française :* les crédits passent de 4,6 à 5,6 millions (+ 19,6 %) ;

● *Service d'information et de diffusion (SID) :* les crédits passent de 19 à 27 millions (+ 41 %). En 1982, ces crédits n'avaient été majorés que de 9 %. Le coût total de la campagne du gouvernement dans la presse écrite et audiovisuelle, « Les yeux ouverts », s'élève à 14,194 millions ;

● *Le médiateur :* les crédits progressent de 6 %, passant de 6,1 à 6,5 millions. Les services du médiateur comprennent 45 personnes ;

● *Les crédits des centres interministériels de renseignement administratifs* passent de 3,9 à 4,5 millions (+ 15,5 %) et ceux du service central des chiffres et de la sécurité des télécommunications passent de 4 à 4,6 millions (+ 12,8 %).

M. Barnier (R.P.R., Savoie) a protesté contre le coût de la campagne « Les yeux ouverts » et a demandé l'institution d'un droit de réponse de l'opposition à la suite de ce genre de campagnes. M. Labarrère, ministre délégué chargé des relations avec le Parlement, a rappelé que la campagne sur les économies d'énergie avait coûté 34 millions de francs et celle sur les prud'hommes 16 millions. Quant au financement, il a été assuré par le budget des charges communes, *« avec régularisation en fin d'année »*, selon une procédure dont l'ancienne majorité a usé à plusieurs reprises.

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Le budget du Conseil économique et social s'élève pour 1983 à 98,18 millions de francs, contre 88,13 millions en 1982. Sa progression est de 11,4 %, contre 12,3 % en 1981 et 14,3 % en 1980.

JOURNAUX OFFICIELS

Le projet de budget annexe des journaux officiels pour 1983 est équilibré à 348,6 millions de francs. La subvention d'exploitation devrait s'élever à 7 millions de francs, contre 40 millions de francs en 1982.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA DÉFENSE NATIONALE

Les crédits inscrits au projet de budget du Secrétariat général de la défense nationale (S.G.D.N.) s'élèvent à 67,94 millions (+ 5,2 %). Les crédits de fonctionnement s'établissent à 35 millions (+ 14,7 %) et les crédits d'équipement à 32 millions (– 15,8 %). Au titre du programme civil de défense, les autorisations de programme s'élèvent à 26,3 millions (+ 6,1 %), auxquels s'ajoutent 72 millions inscrits au budget du ministère de la défense (+ 10,7 %). Les crédits de paiement s'élèvent à 24 millions (– 3,2 %), auxquels s'ajoutent 81,5 millions inscrits également au budget de la défense (+ 25,3 %). L'ensemble des dotations ministérielles dont pourra disposer le S.G.D.N. devrait atteindre 216 millions en 1983. L'ensemble des crédits civils de défense, compte tenu des efforts réalisés par les différences administrations, devrait s'établir à environ 3 milliards de francs.

RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

Le budget de fonctionnement du ministère chargé des relations avec le Parlement est reconduit à son niveau de 1982, soit à 470 000 francs, les crédits en personnel progressant de 13,9 %. M. Alphandéry (U.D.F., Maine-et-Loire), rapporteur spécial de la commission des finances, a longuement dénoncé *« une forte régression du rôle du Parlement »*.

RAPATRIÉS

L'essentiel des crédits budgétaires consacrés aux rapatriés figure au budget des services du premier ministre et à celui des charges communes. Le total des crédits devrait dépasser 4 milliards de francs en 1983, soit une progression de 2,6 % par rapport à 1982 (dans le passé, les dotations inscrites au budget n'étaient pas consommées en totalité). L'enveloppe budgétaire consacrée aux actions menées en faveur des Français musulmans passe 33,5 millions (prévisions 1982) à 45,3 millions (perspectives 1983). M. Courrière, secrétaire d'État chargé des rapatriés, a annoncé la préparation d'une série de mesures visant à corriger *« les différences existant entre les divers régimes de retraite auxquels sont soumis les rapatriés et à les ajuster sur les régimes métropolitains correspondants »*. Ce dispositif devrait permettre aux rapatriés de résoudre *« dans des conditions favorables leur problème de retraite qui prend une importance cruciale avec l'abaissemment à 60 ans de l'âge de la retraite décidé par le gouvernement »*. Un projet de loi à ce sujet *« devrait aboutir d'ici à la fin de cette année »*, a précisé M. Courrière.

DANS UNE NOTE DE CONJONCTURE

M. Blin affirme que « la France perd du terrain »

M. Maurice Blin (Un. cent., Ardennes), rapporteur général de la commission des finances au Sénat, a rendu publique, mardi 16 novembre, une note de conjoncture dans laquelle il observe que le ralentissement de la progression du chômage constitue le seul résultat dont puisse se prévaloir le gouvernement. Mais, ajoute-t-il, *« encore faut-il savoir que* [ce ralentissement] *n'a été obtenu qu'au prix le plus élevé »* avec la création massive d'emplois publics et la mise en retraite précoce de plusieurs centaines de milliers de salariés. Il estime à 27 milliards de francs le coût actuel de la préretraite.

M. Blin poursuit : *« Pour le reste, la France paie cher la nocivité d'une politique inspirée par des considérations idéologiques et menée au mépris du contexte international auquel la lie son destin de grande nation industrielle. Pour un pays ouvert sur le monde, le jugement de ses créanciers et clients compte autant que celui des électeurs. »*

A ce que M. Blin appelle *« cette rude vérité »*, s'en ajoute une autre. Le rapporteur explique : *« Il est difficile, pour ne pas dire impossible, de corriger par des mesures conjoncturelles les conséquences de choix erronés faits dans le domaine des structures. De ce point de vue, les nationalisations et la décentralisation vont peser sur la vie économique et administrative de la nation. Entraînant une montée de ses coûts de fonctionnement, elles compromettent l'impératif de productivité récemment promu au rang de priorité nationale. »* Après avoir reconnu que *« la sclérose des structures, la montée du chômage et des dépenses sociales, l'accumulation des retards technologiques,* [signes] *alarmants d'un déclin de vitalité, frappent aujourd'hui toute l'Europe »*, il note que *« sur cette Europe qui s'essouffle, la France, depuis dix-huit mois, ne cesse de perdre du terrain »*.

Constatant *l'« échec »* des deux dévaluations du franc *« sans précédent dans l'histoire économique du pays »*, qui *« témoigne du déclin brutal de la compétitivité de son industrie et de la gravité des coups qui lui ont été portés »*, le rapporteur général de la commission des finances relève que *« face à la perspective d'une crise financière qui s'ajouterait à la crise économique »*, le gouvernement *« voudrait redresser la barre »*. Il ajoute : *« C'est ainsi que le budget de 1983 tente de corriger les incroyables excès de celui de 1982. Y parviendra-t-il ? La réponse, pour le moment, est incertaine. »*

LE PROJET DE LOI SUR LES « SÉQUELLES » DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

Le gouvernement reste sur sa position

Une délégation du groupe socialiste du Sénat, conduite par son président, M. André Méric, (Haute-Garonne) a été reçue, mardi après-midi 16 novembre, par M. Pierre Mauroy. Les échanges de vues ont été consacrés au calendrier des travaux parlementaires et à la préparation des élections municipales, mais la délégation et le premier ministre n'ont pas évoqué le projet relatif aux « séquelles » de la guerre d'Algérie dont le Sénat devait commencer l'examen mercredi après-midi 17 novembre.

Le gouvernement n'a pas modifié sa position. Le premier ministre n'a pas repris à son compte, du moins pour l'instant, les suggestions de compromis avancées par certains socialistes (*le Monde* du 10 novembre).

Une proposition sénatoriale pour indemniser les rapatriés

MM. Jean Francon (Un. centr., Bouches-du-Rhône) et Pierre Sallenave (R.I., Pyrénées-Atlantiques) et plusieurs de leurs amis viennent de déposer, à l'occasion du débat du 17 novembre sur les séquelles de la guerre d'Algérie, une proposition de loi visant à compléter l'actuelle législation sur l'indemnisation des rapatriés.

Cette prosition de loi tend notamment à inclure les territoires d'outre-mer parmi les spoliés ayant droit à réparation, toutes les personnes physiques ou *morales* dépossédées, et à couvrir l'intégralité du dommage résultant de la privation de leurs biens. Particularité de la proposition : il serait créé un « Fonds national d'indemnisation » qui émettrait des obligations indexées garanties par l'Etat, négociables et cotées en Bourse. Les rapatriés seraient indemnisés au moyen de ces obligations. Les capitaux nécessaires à la création de ces obligations proviendraient d'emprunts ouverts par l'établissement public que serait ce « Fonds national », et par des dotations budgétaires d'un ordre de grandeur correspondant aux crédits budgétaires actuellement affectés à l'indemnisation des rapatriés. Les capitaux réunis par le Fonds seraient investis dans les secteurs productifs de l'économie.

● *Soixante députés de l'opposition* (U.D.F.-R.P.R.) déposeront vendredi 19 novembre une motion de censure sur la défense que présentera M. Pierre Messmer, député (R.P.R.) de la Moselle, ancien premier ministre et ancien ministre de la défense. Pour respecter le principe de l'alternance dans le dépôt des motions de censure, il a été finalement décidé que M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, serait le premier signataire. Le texte de la motion insiste sur l'amputation des crédits de la défense qui avaient été inscrits au budget de 1982.

● RECTIFICATIFS. — L'omission d'un mot a dénaturé, dans notre compte-rendu de la discussion du budget de l'environnement (*le Monde* du 17 novembre), une citation des propos tenus par M. Michel Crépeau. Bien que le ministre de l'environnement ait manifesté, au cours des débats, son humour coutumier, il n'était pas allé jusqu'à dire, à propos des crédits attribués aux établissements publics placés sous sa tutelle : *« C'est la joie... »*. M. Crépeau avait dit le contraire : *« C'est pas la joie. »*.

D'autre part, dans nos premières éditions du même jour, l'omission de trois mots a abrégé prématurément la conclusion de notre analyse des préoccupations de M. Mauroy à l'égard des syndicats. Nous soulignions que *« le C.N.P.F. (...) donne le ton dans le monde patronal »*.

La préparation des élections municipales

LE GROUPE DE TRAVAIL P.C.-P.S. S'EST RÉUNI SANS RÉSULTAT

Le groupe de travail P.C.-P.S. chargé de la préparation des élections municipales et mis en place, mercredi 10 novembre, lors de la rencontre entre M. Georges Marchais et M. Lionel Jospin, s'est réuni pour la première fois, mardi 16 novembre, au siège du P.C.F. Les deux délégations, composées de Mme Madeleine Vincent et M. Paul Laurent pour le P.C., MM. Marcel Debarge et Jean Poperen pour le P.S., ont procédé, selon l'expression de M. Debarge, *« à un examen général et détaillé de la situation, sans conclusion immédiate »*.

Les représentants des deux partis ont discuté de la trentaine de villes dans lesquelles le P.C. et le P.S. revendiquent la tête de liste. Aucun de ces cas n'a été réglé. Les communistes se sont inquiétés des prétentions exorbitantes, à leurs yeux, de certains responsables socialistes. Les socialistes ont souhaité qu'un accord devrait faire référence au soutien des partis de gauche à la politique du gouvernement, et notamment au blocage des prix et des salaires.

Les deux délégations se rencontreront de nouveau, jeudi 18 novembre, au siège du P.S.

M. CHIRAC CONVIE L'U.D.F. A CRÉER AVEC LE R.P.R. UNE « PLATE-FORME COMMUNE »

M. Jacques Chirac a fait approuver, mardi 16 novembre, par le conseil politique du R.P.R. l'initiative prise par lui de *« proposer aux partenaires du R.P.R. dans l'opposition républicaine l'élaboration d'une plate-forme politique commune »*. Le conseil politique a aussitôt mandaté ses représentants au comité de liaison de l'opposition pour qu'ils développent cette offre dès la réunion de cette instance, jeudi matin.

M. Chirac estime que l'U.D.F. a, en grande partie, réglé ses problèmems internes après la désignation de M. Léotard au secrétariat général du parti républicain et de M. Deniau à la présidence des Clubs Perspectives et Réalités et qu'elle est plus libre de ses mouvements.

La prise de position de M. Chirac, intervenant aussitôt après les déclararions « œcuméniques » de M. Giscard d'Estaing devant les Clubs Perspectives et Réalités (*le Monde* du 16 novembre), a également pour objet de montrer que le R.P.R. souhaite que, sans tarder, ces bonnes intentions se concrétisent dans des actes et dans un comportement concerté. M. Chirac a aussi tenu compte des résultats d'un sondage de la Sofres réalisé du 22 au 28 octobre, selon lequel 47 % des personnes interrogées sont favorables à *« l'établissement en commun par le R.P.R. et l'U.D.F d'un programme de gouvernement pour montrer l'unité de l'opposition »*, contre 30 % qui préféraient des programmes séparés (*le Monde* du 11 novembre).

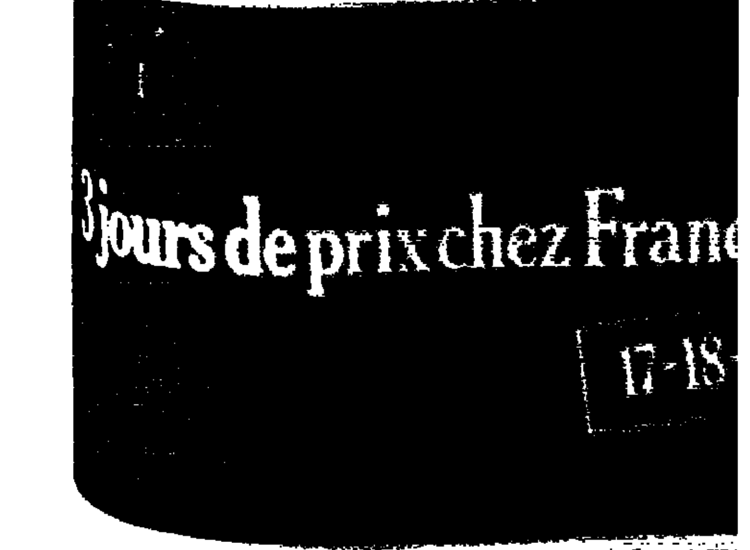
A. P.

M. BARRE DÉPLORE LES « ENTRECHATS POLITICIENS » DE L'OPPOSITION

Les groupes de travail qui se sont constitués depuis plusieurs mois autour de M. Raymond Barre ont décidé de publier une lettre mensuelle *Faits et arguments*, dont le premier numéro sort cette semaine, tiré à 10 000 exemplaires.

Dans son éditorial, M. Barre se mande si l'opposition *« doit se satisfaire d'hymnes à l'union qui ne semblent pas toujours conformes aux arrière-pensées »*, si *« elle doit se limiter à de vigoureuses condamnations des mesures politiques, économiques et solides prises par le pouvoir »*, enfin si *« elle doit se livrer à des entrechats politiciens qui permettent avant tout de se placer pour l'avenir »*. L'ancien premier ministre explique sa démarche : *« Apporter des faits débarrassés de toute prétention idéologique et fournir des arguments simples et clairs »*. Il se réfère au général de Gaulle qui, à la veille du référendum d'avril 1969, définissait *« la voie à suivre »* en ces termes *« faire en sorte, quoi qu'il arrive, que le progrès soit développé, l'ordre assuré, la monnaie défendue, l'indépendance maintenue, la paix sauvegardée, la France respectée »*. *« Telle sera notre inspiration »*, conclut M. Barre.

★ *Faits et arguments* : 176, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris. Tél. : 222-71-96.





Les « lieux de vie » et l'affaire du Coral

Près d'un mois après leur arrestation, les deux principaux inculpés de l'affaire de pédophilie du Coral sont encore détenus sur décision du juge d'instruction chargé du dossier, M. Michel Salzmann. Il s'agit de M. Claude Sigala, responsable du « lieu de vie » d'Aimargnes (Gard) où sont accueillis des enfants en difficulté, et de M. Jean-Noël Bardy, éducateur dans ce centre. M. Salzmann a rejeté, la semaine dernière, leurs demandes de mise en liberté. Le parquet s'était pourtant prononcé pour une mise en liberté, sous contrôle judiciaire de M. Sigala.

Trois autres personnes sont détenues en marge de cette affaire : M. Roger Auffrand, responsable de la revue *Possible*, M. Gérard Durand et M. Jean-Claude Krief. Ce dernier est inculpé de faux. Ce sont ses déclarations – sur lesquelles il est ensuite revenu en partie – qui sont à l'origine de l'affaire.

Quatre autres personnes inculpées sont en liberté.

Ces arrestations et inculpations sont au centre d'une polémique. Les amis de M. Sigala et des « lieux de vie » qu'il a fédérés au sein du CRA (Collectif réseau alternative) estiment que le « Coral » est victime d'une campagne de calomnies. Une réunion de protestation devait avoir lieu ce mercredi 17 novembre à Paris.

Mes auditons des témoins par les enquêteurs ont pourtant que le dossier n'est pas aussi vide que le disent certains des défenseurs du « Coral ». A tout le moins, cette affaire soulève un débat important sur une action thérapeutique « différente » telle qu'elle est tentée dans les lieux de vie.

I. – Une « campagne » et une enquête

par CHRISTIAN COLOMBANI

La police, la justice la presse sont tour à tour accusées de mensonges et de calomnies ou, tout au moins, d'avoir mis l'accent sur des faits banals dans une instituton comme le Coral exposée aux « risques du métier » où, par la « force et la faiblesse des choses » des dérapages sont à craindre constamment. Pour des raisons diverses, qui échappent à la morale commune, les défenseurs de ce lieu de vie ne cessent de repousser avec indignation la seule question poée par la justice : *« Y a-t-il eu ou non actes de pédophilie au Coral ? »* vers des lointains théoriques, en amalgamant la recherche d'une éventuelle culpabilité et le sabotage de toute expérience innovante, la détention préventive de M. Sigala et les visées réactionnaires de l'opposition politique. « *On assiste*, écrivaient-ils dans une pétition adressée le 25 octobre au président de la République, *au développement d'une campagne d'insinuations, d'intimidations et de calomnies visant par cercles concentriues : le Coral; l'ensemble des lieux de vie alternatifs, les homosexuels et finalement la gauche tout entière* ». On constatera cependant qu'à aucun moment le mouvement anti-psychiâtrique n'a été mis en cause et que l'opposition, par prudence, ne s'est pas davantage emparée de cette affaire de mœurs. Pourquoi donc tant de fumée et de tapage ?

Vérifications

Quand, le 1er octobre, M. Jean-Claude Krief, vingt et un ans, témoigne devant la police, les enquêteurs de la brigade des stupéfiants et du proxénétisme de Paris (B.S.P.) ne sont pas disposés à le croire à la lettre. M. Krief est sous contrôle judiciaire pour « émission de chèques sans provision ». Il a un passé psychiatrique. Ses révélations ont un caractère extravagant. Il accuse en effet le Coral d'être un lieu de rendez-vous pour les pédophiles et cite plusieurs personnalités dont un chargé de mission dans un secrétariat d'Etat et un ministre en exercice. Mais Krief repère, sur des revues pornographiques que les policiers détiennent pour les besoins d'une enquête en cours sur un trafic international avec les Pays-Bas, plusieurs jeunes pensionnaires du Coral. Son attention est attirée par une photo d'adulte insérée dans le dossier. Il a vu cet homme, dont il ignore le nom, acheter dans un lieu de vie qui n'est pas le Coral des photographies d'enfants. Or, il s'agit d'un certain Whilelmus, d'origine néerlandaise, trafiquant international du « baby porno ». Ce fait intrigue les policiers qui décident alors de vérifier les déclarations de M. Krief. Avant de pouvoir se rendre sur les lieux, il leur faudra attendre plus de quarante-huit heures l'ouverture d'une information par le parquet.

Dans le Gard, les enquêteurs entendront d'abord deux enfants, M. et P., accueillis par un couple d'Aigues-Vives, M. et Mme Correa. Les adolescents ont séjourné au Coral. Ils racontent... P. affirme qu'il a été victime des avances d'un éducateur et qu'il s'en était plaint auprès de M. Sigala qui lui aurait répondu : *« Ne t'inquiète pas, ici c'est normal. »* M. en dira davantage. Il était, affirme-t-il, régulièrement sodomisé, cela se passait à l'écart de la maison et on le « prêtait » à des personnes de passage. Quand les policiers arrivent au Coral, M. Sigala, qui a été prévenu, les attend. M. Krief avait signalé qu'une valise pleine de photographies pornographiques étaient rangée sous l'escalier. On trouve bien une valise, mais elle est vide. MM. Sigala, Jean-Noël Bardy et Chiapello sont conduits au S.R.P.J. de Montpellier. M. Bardy, éducateur non diplômé et jardinier, y reconnaîtra non seulement des relations sexuelles avec un adolescent de plus de quinze ans – ce qui est désormais permis par la loi – mais des pratiques et des attouchements sur d'autres enfants plus jeunes du Coral.

A partir de ce moment-là, le travail des policiers devient plus difficile. Ils ne peuvent retrouver la trace des enfants qu'ils veulent interroger et qui sont passés par le Coral : leurs noms figurent sur aucun registre ; il est donc impossible de vérifier rapidement les accusations de M. Krief qui aurait reconnu certains d'entre eux dans les revues de Whilelmus. Les enquêteurs procèdent alors à des interpellations à Paris.

M. René Shérer, professeur de philosophie à l'université de Paris-VIII, admet s'y être rendu, mais pour y avoir des discussions « *d'écrivain à écrivain* » avec M. Sigala ; il est néanmoins inculpé « *d'excitation de mineurs à la débauche* » à la suite d'une perquisition à son domicile. deux autres personnes, M. Gérard Durand, trente-sept ans, musicien, professeur de flûte à bec, et M. Willy Marceau, vingt-et-un ans, sans profession, font l'objet d'inculpations « *d'excitation de mineur à la débauche* » et « *d'attentat à la pudeur sans violence sur mineur de moins de quinze ans* ». Enfin, M. Auffrand, alias « Jorgensen », est à son tour placé en garde à vue. Les policiers ont saisis au siège de sa revue environ deux mille photographies et le fichier des abonnés. Ils trouveront, quinze jours plus tard, parmi ces clichés, outre le portrait suggestif d'un adolescent nu du Coral, cinq photographies représentant M. Auffrand en compagnie d'un mineur dans des postures sans équivoque. Le directeur de *Possible* « *mensuel pour une écologie de l'enfance* » sera incarcéré le 12 novembre. Mais, une semaine auparavant, le S.R.P.J. de Montpellier avait entendu un nouveau suspect, M. Philippe Robert, vingt-deux ans, qui avait été pensionnaire au Coral avant d'en devenir un éducateur bénévole. Sa déposition recoupe les déclarations de M. et de P. auxquels s'est ajouté celle de N., quinze ans. Les enquêteurs détiennent d'autres témoignages, notamment celui d'une personne qui, en 1978, avait recueilli les confidences de deux enfants : ils s'étaient aussi plaints d'avoir été sodomisés. Elle avait alors protesté auprès de la direction de l'action sanitaire et sociale de l'Ardèche qui s'était déclarée incompétente puisque le Coral est dans le Gard. Enfin, plusieurs éducateurs du Coral sont actuellement recherchés par la police. Tous sont cités dans diverses dépositions.

Pétitions

A Aimarques, 2 500 habitants, personne n'est vraiment étonné par l'affaire. Un éducateur du Coral, M. Bernard Dodin, trente-et-un ans, qui depuis le 8 novembre, observe une grève de la faim pour la libération de M. Sigala, a ouvert une pétition en sa faveur. Il avait recueilli, dimanche 14 novembre, quatre signatures. M. Michel Barthe, l'instituteur, s'était brouillé avec M. Sigala sur la question de la pédophilie. « *Un soir*, dit-il, *j'ai trouvé ses propos choquants et, depuis, nous ne nous sommes plus entendus* ». Un autre habitant d'Aimarques se souvient qu'alerté par une amie, il était allé au Coral pour tenter de tirer cette affaire au clair : « *Tout cela n'est pas si grave* », lui aurait répondu M. Sigala. M. Jean-Pierre Conil, éducateur à Manduel (Gard) a quitté le Coral en 1976, il avait assisté à des caresses prodiguées par un adulte à un enfant. « *C'était peut-être thérapeutique* », s'interroge-t-il aujourd'hui encore. La défense dénonce, à juste titre, les « on dit » et les rumeurs, mais leur inconsistence suffit-elle à prouver que tout n'est que mensonge et calomnie dans cette affaire ?

C'est le point de vue de M. Gilbert Mignacca, co-responsable et ami de M. Sigala. « *Jamais*, affirme-t-il, *un permanent du Coral n'est passé à l'acte* ». Il admet toutefois « *C'est vrai qu'on a eu plusieurs histoires comme celle-là sur la sexualité ou autre...* » Il explique longuement la difficulté de la prise en charge d'enfants psychotiques, autistiques, d'anciens prostitués. « *Ils sont souvent provocateurs, c'est du rentre-dedans permanent* ». M. Mignacca met en doute les déclarations des enfants dont l'un ne serait d'après lui qu' « *un voleur* » et l'autre, « *un violeur.* Il détient, paraît-il, la preuve de leur mythomanie : un diagnostic établi par le docteur Jean Ponzetto, chef de l'intersecteur de pédo-spychiatrie du Gard. Mais le médecin, bien que favorable au Coral, pour avoir, pendant des années défendu cette expérience sans constater rien d'anormal, affirme aujourd'hui ne jamais avoir porté un tel diagnotic.

« *Tout ce qu'a raconté M. avait un accent de vérité* », assure Mme Correa, et la mère de N., qui habite un quartier populaire d'Avignon, est tout aussi persuadée que son fils n'a pas menti. « *Ici*, dit-elle, *N. commençait à se droguer à la colle, je n'arrivais plus à le tenir, alors je suis allée voir le juge des enfants qui l'a placé au Coral. Je n'avais aucune raison de ne pas faire confiance au juge* ».

La voix des parents

Mensonges et calomnies, c'est aussi la conviction des parents qui veulent faire entendre leur voix dans une affaire qui doit les concerner en premier lieu. Moins que tout autre, ils ne supportent l'idée de l'enfermement asilaire, et sont portés à soutenir toutes les propositions alternatives. Il s'agit des parents de l'association des parents d'enfants confiés aux lieux de vie (A.P.E.C.L.), de ceux, pour la plus part, font l'effort de verser 280 francs par jour au Coral. Mais aussi des parents des « cas sociaux » placés par le juge ou par la D.D.S.A.S. qui, eux, se taisent. M. Albert M., le père de M., a toutefois porté plainte pour « *excitation de mineur à la débauche* ».

D'autres soutiens affluent. Ils proviennent des milieux anti-psychiatriques pour lesquels le Coral reste un symbole des lieux de vie. M. Jean-François Reverzy, président de l'association pour l'étude et la promotion des structures intermédiaires (A.S.E.P.S.I.), assurait au cours d'une conférence de presse, le 25 octobre, M. Claude Sigala de son « affection ». Le même jour, l'association l'Abbaye, une équipe de thérapeutes d'aide aux marginaux et aux toxicomanes, faisait aussi part de son « émotion » en affirmant connaître le dossier. Les éducateurs en formation protestaient de leur côté. Des personnalités du monde des arts et des spectacles pétitionnaient (2). Les membres du comité d'urgence anti-répression homosexuelle (C.U.A.R.H.) signalaient leur intention de manifester. L'assistance Gay, association homosexuelle mixte, des hospitaliers et employés de secteur santé sociale (A.H.M.H.E.S.S.S.) « exigeait » la levée immédiate des inculpations frappant les animateurs du Coral. MM. Boulin, Schérer, Matzneff et Guattari avaient été parmi les premiers à « monter au créneaux ». Depuis, beaucoup d'autres ont suivi. Il est vrai que pour répondre aux « calomnies sur la pédologie » de nombreux tracts sont distribués à grands frais par les partisans du Coral. On peut y lire aujourd'jhui, noir sur blanc : « *Il est hors de question d'utiliser une quelconque détresse affective dans le but d'assumer ses propres désirs.* »

Mais il reste les textes écrits bien avant que n'éclate l'affaire par M. Sigala et ses amis. Le CRA a publié plusieurs ouvrages : *La peste gagne le Grand Psy*, *Visiblement je vous aime*, ou *Hé !... Mouvances*. Dans ce dernier, on peut lire : « *Parfois y naissent des rencontes pas évidentes pour tout le monde avec plus de spontanéité qu'ailleurs puisque notre société se montre plus répressive que tolérante dans ces eaux-là : jusqu'où l'effection, la tendresse, l'amour, entre un(e) adulte et un(e) enfant ?.. Pour moi, tout est possible entre deux individus quel que soit l'âge ou le sexe.* » Aujourd'hui, M. Mignacca ne se souvient plus de ce texte signé par un certain « Oscar ». « *Il se peut*, dit-il, *qu'on ait écrit cela, mais c'était pour provoquer les fantasmes des lecteurs.* »

Prochain article :

LES RISQUES DE L'ALTERNATIVE

(1) *Hé !... Mouvances*. Editions du CRA, 1982.

(2) Notamment MM. Antoine Vitez, Bernard Sobel, Patrice Chéreau, Georges Aperghis, etc.

Un dossier classé

Un matin de juillet 1977, un garçon âgé de dix ans, Marc, pensionnaire du Coral, est retrouvé mort, la tête plongée dans un seau d'eau javellisée. Les gendarmes prennent aussitôt les dépositions des éducateurs et des enfants présents. M. Sigala et sa femme sont en voyage en Italie. M. Mignacca, coresponsable du centre, est également absent. Les témoignages concordent : il s'agit d'un accident. Mais une information est ouverte.

Le juge d'instruction demande une expertise médicale. Elle prouve que l'enfant n'est pas mort noyé mais qu'il a eu les vertèbres cervicales cassées et qu'il a été sodomisé. Les enquêteurs interrogent alors plusieurs enfants, qui laissent entendre qu'on leur a demandé de se taire. Immédiatement, les soupçons se tournent vers Jean-Pierre L., un jeune pensionnaire âgé de dix-sept ans, que désignent les adultes du Coral. Un garçon bizarre et déséquilibré.

Une expertise psychiatrique est demandée au docteur Amphoux, médecin-chef du service de psychiatrie adulte de l'hôpital de Nîmes. Dans son rapport, le médecin, qui diagnostique une psychose, admet que Jean-Pierre L. a pu commettre cet acte. Aussitôt, le juge décide que le meurtrier présumé, dément au moment des faits, doit bénéficier de l'article 64 du code pénal. Jean-Pierre L. est interné d'office à l'hôpital psychiatrique d'Uzès. Le dossier d'instruction est clos.

« *Je m'en suis étonné à l'époque*, dit aujourd'hui le docteur Amphoux, *car si j'avais dit qu'il avait pu commettre l'acte, cela ne prouvait nullement qu'il l'avait effectivement commis.* »

Pendant des semaines, les animateurs du Coral feront le siège du médecin pour qu'il libère Jean-Pierre, « *victime de l'enfermement psychiatrique* ». Celui-ci retrouvera sa liberté six mois plus tard. Il viendra s'installer non loin du Coral, où, à nouveau, il passera ses journées.

Depuis le début de l'affaire, Jean-Pierre L. a disparu. Dans une lettre parue dans *Libération* le 24 octobre, M. Sigala écrivait : « *Rends-toi, Jean-Pierre, c'est le meilleur service que tu rendras au CRA. Je continuerai à t'aider comme je t'ai aidé pendant deux ans d'enfermement quand tu étais enfermé à l'hôpital psychiatrique d'Uzès dans le blockhaus des placements d'office.* » Quelques lignes plus haut, M. Sigala écrivait : « *J'ignorais cette histoire de sodomie.* » Au moment des faits, M. Sigala avait pourtant été longuement entendu.

SOCIÉTÉ

AU NOM D'UNE COMMISSION DU SÉNAT

M. Tomasini (R.P.R.) affirme que la France « est entrée dans une ère de violence »

Au nom de la commision de contrôle des services de l'Etat chargés de la sécurité publique créée le 6 maii, M. René Tomasini, sénateur (R.P.R.) a présenté à la presse, mardi 16 novembre, un rapport en forme de réquisitoire contre la politique du gouvernement en matière de sécurité *(le Monde* du 17 novembre).

Estimant que la France est entrée *« dans une ère de violence »*, et qu'en particulier elle devient *« une sorte de sanctuaire du terrorisme international »*, M. Tomasini critique *« la carence de l'Etat »* et juge *« très mauvais »* le bilan de l'action gouvernementale face à l'insécurité depuis l'été 1981. Ce rapport est qualifié de *« pamphlet »* résultant *« d'une manœuvre politique préméditée »* par les sénateurs des groupes socialiste, communiste et de la gauche démocratique, membres de cette commission où l'opposition était majoritaire.

M. Tomasini n'est guère indulgent à l'égard de l'action des pouvoirs publics. Selon lui, la criminalité a progressé de 70 % depuis 1972, *« la sécurité des biens* [est] *de moins en moins assurée »*, et il inclut dans cette *« montée de la violence »*, *« l'action revendicative menée par les organisations socio-professionnelles* [parce qu'elles] *présente parfois des caractères qui frisent la délinquance »* : *« occupation du lieu de travail »*, *« séquestration des personnes, directeurs ou cadres d'entreprise notamment »*, *« piquets de grève »* qui, faisant obstacle *« à l'exercice de la liberté du travail »*, constituent *« une violence illégitime »*... Parmi les causes de cette insécurité, le rapporteur relève la *« difficulté d'intégration »* des populations immigrées car *« le fameux seuil de tolérance des sociologues est largement dépassé dans certains quartiers »*, ainsi que *« la prolifération du terrorisme »*, à laquelle *« la politique fluctuante et hésitante de la France au Moyen-Orient depuis 1981 n'est hélas pas étrangère »*.

Selon M. Tomasini, la police connaît parallèlement *« l'une des crises les plus graves depuis la guerre d'Algérie »* : *« les policiers, excédés, voient les fautes de quelques uns d'entre eux toujours mises en avant »*. Ils sont *« en porte à faux par rapport à des textes de loi (...) qui ignorent les contraintes de l'action de sauvegarde des personnes et des biens »* ; la loi d'amnistie *« a démobilisé »* nombre d'entre eux : tandis que la suppression de la peine de mort *« n'a pas été accompagnée de la création d'une véritable peine de substitution »*. Dénonçant *« la présence à tous les échelons de la police de hiérarchies parallèles qui la déstabilisent »*, M. Tomasini affirme que *« l'exercice du droit syndical des policiers ne doit pas déboucher sur la lutte des classes »*. *L'autogestion de la police est l'antichambre du désordre »*, écrit-il. A cette *« crise morale »* s'ajouteraient *« l'insuffisance des effectifs »*, *« le recul de la condition matérielle des policiers »*, la *« bureaucratisation de leur métier. »*

« Faute très lourde de conséquences », la suppression de la Cour de sûreté de l'État *« a désorganisé l'efficacité de l'institution judiciaire »* dans la lutte antiterroriste, ajoute-t-il. Les *« services spéciaux »* sont placés *« dans une position pour le moins ambiguë »* en raison de la présence de ministres communistes au gouvernement, car ils *« ont pour vocation, en particulier, de lutter contre les infiltrations d'agents des pays de l'Est »*. Enfin, dans la justice *« comme dans la police »* existerait *« une hiérarchie parallèle et fortement apparentée à un syndicat, le Syndicat de la magistrature »*. *« Trop souvent aujourd'hui, certains juges tendent à défaire ce que font les policiers et les gendarmes. »*

M. Tomasini demande donc au gouvernement *« des mesures draconiennes pour rétablir l'ordre »*. Affirmant que *« le terrorisme, c'est la guerre intérieure »* et que, par conséquent, les actions de l'Etat doivent différer *« de celles du temps de paix »*, il réclame le rétablissement de la Cour de sûreté de l'Etat *« pour une durée illimitée »* : le renforcement du rôle des brigades spécialisées — critiquées lors de « bavures » récentes — car *« elles sont constituées par l'élite de la police »* ; *« la réhabilitation de l'îlotage »* ; une ferme politique d'extradition ; le retour à la carte d'identité *« infalsifiable »* et le *« regroupement dans un lieu précis de tous les diplomates et personnalités susceptibles d'être l'objet d'attentats »* et *« comme l'ont fait certains pays : la Suisse, la Chine... »*.

Autant de mesures susceptibles, estime-t-il, de remédier au *« dérèglement de notre époque »*, dont les facteurs seraient *« lesd lendemains de la guerre, la décolonisation, les soubresauts de 1968, et l'accroissement considérable du niveau de vie »*, ainsi que de rétablir *« les valeurs traditionnelles qui faisaient de notre société, la justice, l'ordre,les religions, le respect des valeurs établie. »*

Dans leur critique de ce rapport, sept sénateurs des groupes socialiste, communiste et de la gauche démocratique rappellent que la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat a été votée par le Sénat et que *« cette juridiction d'exception, en près de vingt ans d'existence, n'a jamais eu à juger un seul terroriste international »*. S'étonnant de ce que les procès verbaux des auditions ne soient pas publiés en annexe du rapport, il estime, par ailleurs, que la *« manœuvre politique préméditée »* que constituent selon eux le travail et les conclusions de la commission est illustrée par le fait que la seule visite sur le terrain à laquelle elle ait procédé a consisté à interroger le directeur des Reneignements généraux sur la « section spéciale » — le Groupe d'études et de recherches (GER) — dénoncé par M. Jacques Chirac pour son travail en direction de l'opposition. M. Tomasini qui n'a pu, comme il le demandait, questionner les inspecteurs de ce service, tient ce refus pour une *« violation de la loi républicaine »*...

EDWY PLENEL.

SPORTS

FOOTBALL

LA « CAISSE NOIRE » DE L'A.S. SAINT-ÉTIENNE

M. Roger Rocher a été inculpé

De notre correspondant régional

Lyon. — M. Jacques Fayen, le juge d'instruction lyonnais chargé de l'affaire de la « caisse noire » de l'Association sportive de Saint-Etienne, a notifié mardi 16 novembre plusicurs inculpations à M. Roger Rocher, ancien président du club. Comme prévu (*le Monde* du 16 novembre), le magistrat instructeur lui a signifié des inculpations *« d'abus de biens sociaux, d'abus de confiance, de présentation de faux bilans et de faux en écritures de commerce »*. L'ancien président des « verts », qui a été entendu durant trois heures et demie en présence de ses deux avocats, a été laissé en liberté. Il a déclaré aux journalistes présents à la sortie du bureau du juge : *« L'instruction se déroule mieux que je ne le croyais. »*

M. Rocher, très souriant, a souhaité être *« également jugé »* par l'assemblée générale de l'A.S.S.E., prévue le samedi 27 novembre. En fait, il ne pourrait être entendu que comme « témoin » devant cette instance du club, puisque le magistrat lyonnais lui a signifié, au titre des dispositions de l'article 138-12 du code de procédure pénale, une mesure d'interdiction d'exercer un *« mandat social »*, c'est-à-dire de détenir toute responsabilité au club ou dans les milieux du football.

D'autres inculpations sont attendues pour les tout prochains jours, à commencer par celle de Mᵉ Henri Fieloux, actuel président du club pour *« complicité »* de ces mêmes délits. L'A.S. Saint-Etienne n'aurait alors plus de président pendant une dizaine de jours. — C. R.

Championnat de France

LES RÉSULTATS

Nantes b. *Tours	4-0
Bordeaux b. *Sochaux	2-0
Lens b. *Saint-Etienne	1-0
*Lille bf Paris-S.-G.	1-0
*Toulouse et Brest	2-2
*Rouen b. Nancy	1-0
*Auxerre b. Monaco	1-0
*Laval et Lyon	1-1
*Strasbourg b. Bastia	2-1
*Metz b. Mulhouse	3-0

Classement. — 1. Nantes, 24 pts ; 2. Bordeaux, Lens, 20 ; 4. Brest, 18 ; 5. Paris-S.-G., 17 ; 6. Nancy, Toulouse, 16 ; 8. Monaco, Laval, Saint-Etienne, Strasbourg, 15 ; 12. Auxerre, Metz, 14 ; 14. Lille, 13 ; 15. Lyon, Tours, 12 ; 17. Sochaux, Rouen, Bastia, Mulhouse, 11.

CARNET

Naissances

— Ben P. CRAMER et Claire BLAIN sont heureux d'annoncer la naissance de

Sarah,

le 13 novembre, à Paris.

Adoptions

— Robert et Marianne BIEL sont heureux d'annoncer l'adoption de

Dominique,

né le 10 avril 1981.
91 Ferndale Road
Londres SW4 7RL.
10 novembre 1982.

Décès

— Châtellerault, Saint-Malo, Paris.
Mᵐᵉ Jean Batas, son épouse,
M. et Mᵐᵉ Christian Vautier, ses enfants,
Florence, sa petite-fille,
M. et Mᵐᵉ Paul Batas et leurs enfants,
M. et Mᵐᵉ Louis Batas,
ses frères, belles-sœurs, neveux, nièces et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

commandant Jean BATAS,
ancien capitaine au long cours,
ancien inspecteur de la navigation,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite maritime,
médaillé d'Indochine.

Les obsèques ont eu lieu à Châtellerault le 13 novembre 1982.
31, rue Louis-Braille,
86100 Châtellerault.

— La famille Benbelaïd,
La famille Berkane,
Les parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Messaoud BENBELAID,

survenu, le vendredi 12 novembre 1982, dans sa soixante-quartorzième année.
Paris, Gaillac.

— Mᵐᵉ Raymond Auscher,
Le docteur et Mᵐᵉ Maurice Benguigui,
Martine Benguigui,
ont la douleur de faire part du décès de

Catherine BENGUIGUI,

leur petite-fille, fille et sœur, survenu le 2 novembre 1982, à l'âge de trente-quatre ans.
L'inhumation a eu lieu au cimetière Montparnasse.
11, rue de Magdebourg,
Paris 16ᵉ.

— Mᵐᵉ Saby Benveniste
et ses enfants,
Claire Blanche-Benveniste,
Manuel et Guillaume,
Jacqueline Benveniste,
Corinne Benveniste et David,
Ses frères, parents et amis,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Saby BENVENISTE,
ancien combattant volontaire
de la Résistance,

survenu le 16 novembre 1982, dans sa soixante-douzième année.
Les obsèques ont eu lieu, selon le désir du défunt, dans la plus stricte intimité.
34, rue Victor-Hugo,
69002 Lyon.

— M. Jean Chabardès, son époux,
Les familles Chabardès, Della Valle, Montgeoffre, Pelaudeix, Wepierre, Queille, Henry, Cathala, Moulin, ses parents, ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mony CHABARDÈS,
née Simone Baget,

survenu le 14 novembre 1982.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 18 novembre 1982, à 15 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, 158, avenue Charles-de-Gaulle, à Neuilly-sur-Seine (métro Pont-de-Neuilly), suivie de l'inhumation au cimetière de Bagneux-Parisien dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
4, rue Garnier,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Mᵐᵉ Rita Daniel et ses enfants,
Julien, Jessie et Jil,
ont la douleur de faire part du décès de

M. César DANIEL,

survenu à Paris, le 10 novembre, à Paris, à l'âge de soixante et un ans.
La famille ne reçoit pas.

— Mᵐᵉ Nicole Dautzenberg, son épouse,
M. et Mᵐᵉ Philippe Dautzenberg,
M. et Mᵐᵉ Michel Dautzenberg,
M. et Mᵐᵉ Daniel Taillandier,
M. et Mᵐᵉ Bertrand Dautzenberg,
M. et Mᵐᵉ Etienne Waechter,
M. et Mᵐᵉ Maurice Bredelet,
Mˡˡᵉ Noëlle Dautzenberg,
M. Paul Dautzenberg,
M. et Mᵐᵉ Eric Jarry,
M. Jérôme Dautzenberg,
M. François Dautzenberg,
ses enfants et vingt-six petits-enfants,
M. et Mᵐᵉ André Toussaint,
M. et Mᵐᵉ Gérard Dautzenberg,
M. et Mᵐᵉ Marcel Papelard,
M. et Mᵐᵉ Jean Ponsot,
ses frères et sœurs, beaux-frères et belle-sœur,
Les familles Lenoble, Bezet, Manguin, Ewald, Frouin,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Roger DAUTZENBERG,
président-directeur général
de la maison Braquenié,

décédé le 15 novembre 1982.
Les obsèques seront célébrées jeudi 18 novembre, à 8 h 30, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, Paris-7ᵉ.
14, avenue Bosquet, 75007 Paris.

— Mᵐᵉ Marc Gilbert,
Jeremy et Alexandre,
M. et Mᵐᵉ Jérôme Lévy,
M. et Mᵐᵉ Jean-Paul de Cambronne,
M. et Mᵐᵉ André Couteaux et Stanislas,
M. et Mᵐᵉ Thierry de Montbrial,
Thibault et Alexandra,
ont la tristesse de faire part du retour à Dieu de

M. Marc GILBERT,

dans sa quarante-huitième année, le 6 novembre 1982.
La cérémonie religieuse a été célébrée, dans la plus stricte intimité, à Ettendorf (Bas-Rhin).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— La direction et les collaborateurs de l'Institut français des relations internationales ont la tristesse de faire part du retour à Dieu de leur ami,

M. Marc GILBERT,
journaliste,
secrétaire général de l'IFRI,

le samedi 6 novembre 1982.

[Né en 1934 à Strasbourg, docteur en médecine et licencié ès sciences, chroniqueur au « Progrès de Lyon », Marc Gilbert avait participé à la fondation du « Nouvel Observateur » avant d'en diriger la rubrique scientifique. Sa carrière à la télévision commence en 1967. Il collabore à l'émission scientifique « Eurêka », puis devient producteur, en 1969, de « Volume ». Pierre Sabbagh, alors président-directeur général d'Antenne 2, lui confie, en 1971, la conception d'un nouveau genre d'émission littéraire : « Italiques », avec un comité de rédaction composé de Georges Walter, marc Ullmann, Jean-Jacques Brochier et Max-Pol Fouchet. C'est Marc Gilbert qui introduisit Folon à la télévision en lui demandant de créer un générique pour « Italiques ». Parmi les films qu'il produit à cette époque figurent des séries sur les écrivains et les cinéastes italiens, les écrivains américains et occitans ainsi que des portraits : le professeur Milliez, Folon, Topor et J.-H. Lartigue... Ecarté de la télévision après l'élection présidentielle de 1974, Marc Gilbert était, depuis 1979, secrétaire général de l'Institut français des relations internationales.]

— Michel et Aude, Jean-Louis et Francine, Eric et Agnès Guignard, et leurs enfants, Père Jean,
Maurice et Ninon Pagezy,
Leurs familles et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Simone Camille GUIGNARD,
née Pagezy,

survenu le 15 novembre 1982.
Un service religieux aura lieu le vendredi 19 novembre, à 10 h 30, au temple de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée.

— M. Georges Illy, son époux,
M. Jean-Paul Illy,
M. et Mᵐᵉ Pierre de Naurois,
ses enfants,
M. et Mᵐᵉ Augustin Arène,
ses parents,
Les familles Arène, Illy, Brünner, Cambois,
ont la douleur de faire part du décès de

Mᵐᵉ Georges ILLY,
née Anne-Marie Arène.

La messe pour le repos de son âme sera célébrée vendredi 19 novembre, à 11 heures, à l'église Sainte-Thérèse, avenue d'Assas, à Montpellier.

— Mᵐᵉ Jean Mallon, son épouse,
M. et Mᵐᵉ Gérald Romero,
M. et Mᵐᵉ Pierre Mallon,
M. Jacques Mallon,
M. et Mᵐᵉ Xavier Mallon,
ses enfants,
Anne, Florence et Frédéric Romero,
Juliette et Benoît Mallon,
Clément Mallon,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean MALLON,
conservateur honoraire
des Archives de France,

survenu à Paris, le 16 novembre 1982, dans sa soixante-dix-neuvième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 18 novembre, à 16 heures, en l'église d'Equemauville (Calvados).
5, rue Chabanais,
75002 Paris.
La Côte-de-Grâce,
14600 Honfleur.

— *M. Jacques Maurin,*
Le docteur et Mᵐᵉ Jean Choain-Maurin,
Mᵐᵉ Edwige d'Olsztynski,
Toute sa famille et ses amis,
font part du retour à Dieu de

Mᵐᵉ Paul MAURIN-MULIER.

Les obsèques seront célébrées le 19 novembre 1982, à 10 h 15, en l'église Notre-Dame de Lourdes à La Madeleine (59110).
« Ce n'est qu'un au revoir... Merci à toutes les personnes que j'ai connues et aimées. »
21, rue Laugier,
75017 Paris.
2, rue Desmazière,
59000 Lille.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Gaston PROST,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918
et 1939-1940.

Selon la volonté du défunt, la cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— La société Angelo Sciunnach,
Ses administrateurs
Vito et Giane Sciunnach,
Ainsi que toute sa famille et ses amis,

ont le regret d'annoncer le décès de

M. Angelo SCIUNNACH,

qui a eu lieu à Gênes (Italie) le 14 novembre 1982.

— M. et Mᵐᵉ André-Régis Voyron,
Mᵐᵉ Yvonne Voyron,
M. et Mᵐᵉ Guy Voyron et leurs enfants,
Le docteur et Mᵐᵉ André Ribardière,
M. Luc Voyron,
M. et Mᵐᵉ Richard Thil,
ont la douleur de faire part du décès de

Mᵐᵉ veuve Régis VOYRON,
née Thérèse Naud,

survenu le 7 novembre 1982.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité à La Voulte-sur-Rhône (Ardèche).
184, avenue du Charles-de-Gaulle,
92200 Neuilly.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Remerciements

— Buffières (Saône-et-Loire), Nice.
M. Louis Lambert
Et sa famille,
très sensibles aux marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de

Mᵐᵉ Louis LAMBERT,
née Alice Petiot,

dans l'impossibilité de répondre individuellement, adressent leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui, par leur présence aux obsèques, leurs messages et envois de fleurs, se sont associées à leur peine.

Anniversaires

— A l'occasion du cinquième anniversaire de la disparition du

professeur
Georges FRIEDMANN,

Mᵐᵉ Friedmann prie tous ceux qui l'ont connu et aimé de se joindre à elle pour une pensée émue.

Services religieux

— La Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique fera célébrer un service religieux à la mémoire de tous ses administrateurs, commissaires et sociétaires disparus, le lundi 29 novembre 1982, à 10 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule à Neuilly-sur-Seine.

225, avenue Charles-de-Gaulle.
92200 Neuilly-sur-Seine.

Avis de messes

— Une messe sera célébrée le lundi 22 novembre 1982, à 18 h 15, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1ᵉʳ, à la mémoire de

Marguerite
DUTHUIT-MATISSE.

Messes anniversaires

— Un service religieux à la mémoire de

Gilbert GRANDVAL

sera célébré en l'église de Saint-Cloud (place de l'Eglise), le lundi 29 novembre, à 11 heures, pour le premier anniversaire de sa mort.

— Pour le vingtième anniversaire du décès de

Adrien HABÉMONT,
conseiller maître
à la Cour des comptes,

une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et estimé, en union avec les messes célébrées à son intention.







هكذا من الأصل

DÉFENSE

Dirigeants et syndicats de la SNIAS prévoient une nette dégradation des activités de la société

Les prévisions économiques se dégradent dans un contexte social plus rigide et cette conjoncture aura pour effet de ramener la charge de production prévue, par an, à la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) de 35 millions d'heures de travail à 33 millions en 1983 et 1984, et le potentiel des études de 14 millions d'heures par an à 11 millions en 1985, si, d'ici là, le nouveau modèle A-320 Airbus est retardé.

Cette analyse, dirigeants de la SNIAS et syndicats la font, avec des nuances propres à chacun, pour la réunion, annoncée pour ce mercredi 17 novembre à Paris, de la commission économique et financière, qui précède la convocation du comité central d'entreprise prévue pour décembre prochain.

A la SNIAS, trois des quatre divisions de la société nationale, dirigée par le général Jacques Mitterrand, les divisions « avions », « hélicoptères » et « systèmes balistiques et spatiaux », connaissent de très sérieuses difficultés dues, principalement, au repli du marché aéronautique civil et aux restrictions budgétaires dans les armées européennes.

Seule la division « engins tactiques » de la SNIAS, dont le plan de charge paraît assuré pour trois ans, enregistre une activité soutenue, au point qu'elle est généralement considérée comme la branche de l'entreprise qui, aujourd'hui, fait vivre les trois autres. Les responsables de la société nationale envisagent même de transférer des usines de Bourges, où sont fabriqués des missiles tactiques, les charges de travail, y compris les outillages, de production des « shelters » mobiles du missile antiaérien Roland dans les ateliers de Saint-Nazaire pour y occuper le personnel attaché à la construction de l'avion Airbus B-4 et de l'avion Falcon, dont les cadences de sortie ont été considérablement diminuées faute de commandes.

Plusieurs considérations expliquent ce constat, au sein d'une société dont la division « avions », civils et militaires, mobilisent actuellement 13 500 des 36 800 employés de la SNIAS.

1. *Le* rythme de fabrication de l'Airbus, qui représente entre 50 % et 60 % de la charge de la division « avions », n'augmentera pas comme prévu. Il est de 5,9 exemplaires par mois. Cette année, des annulations de commandes — treize — sont même intervenues, non compensées par les nouveaux contrats, et le seul fait de devoir éventuellement réduire la cadence d'un Airbus par mois se traduit par la perte de l'équivalent de 1 million d'heures de travail annuel et de plus de 600 cents emplois.

A cette situation, il faut ajouter le fait que les activités de sous-traitance confiées à la SNIAS par Dassault-Breguet — avions d'affaires Falcon-50, Mirage-2000 et F-1 — sont en baisse critique : le Falcon-50, prévu pour 4,7 exemplaires par mois, est fabriqué à 1,5 unité par mois et le Mirage-2000, dont la SNIAS produit environ 18 % des éléments, est à moins de deux exemplaires par mois, alors qu'il avait été prévu à trois unités mensuelles. De surcroît, Dassault-Breguet, qui traverse les mêmes difficultés de plan de charge, a demandé à rapatrier une part de la production, confiée à la SNIAS, dans ses ateliers.

2. — L'effondrement du marché américain, la baisse des besoins pétroliers *offshore* et le loyer de l'argent, dans le monde, ont frappé de plein fouet la division « hélicoptères », qui, aujourd'hui, se trouve dans la situation exceptionnelle de n'avoir, à l'égard de sa clientèle, aucun problème de livraison : elle dispose de 130 hélicoptères en stock.

Si l'on se souvient que les activités de la division « hélicoptères » sont vouées, pour 92 %, à l'exportation et que le seul marché américain représente le quart de la production civile de la SNIAS, on mesure les répercussions, dans les usines de Marseille-Marignane, de la crise économique aux Etats-Unis.

Depuis le début de l'année, on a enregistré 260 annulations de commandes d'hélicoptères. La fabrication de l'Ecureuil passera de 37,5 exemplaires par mois en 1982 à 26 l'année prochaine, tandis que celle du Dauphin, prévue initialement à 16 par mois, est aujourd'hui de 6 exemplaires. Les syndicats considèrent que la baisse du plan de charge de la division « hélicoptères » de la SNIAS est de l'ordre de 10 % à 15 %.

3. — Les difficultés financières du ministère français de la défense font peser de graves incertitudes sur les activités de la division « systèmes balistiques et spatiaux ». Le projet d'un missile mobile continental sol-sol SX et celui d'une nouvelle génération de missiles M-5 à têtes multiples embarqués à bord des sous-marins nucléaires ont été retardés de trois à cinq ans selon les syndicats, alors que le programme SAMRO de satellites de reconnaissance militaire a été abandonné.

Selon les dirigeants de la SNIAS, ces reports — le SX n'apparaîtrait plus en service qu'en 1996 — ne sont pas compensés par la décision gouvernementale de commencer la mise au point du missile semi-balistique Hadès, qui remplacera le Pluton à partir de 1991. La crainte est, en effet, de devoir disperser les équipes d'ingénieurs et de chercheurs devant le manque de travail à moyen terme, dans la mesure où, par exemple, le seul programme SAMRO représentait 200 000 heures annuelles d'études.

4. — Pour l'instant, c'est la division « engins tactiques » qui semble le mieux affronter les difficultés, avec sa perspective d'un plan de charge assuré pour trois ans et sa décision d'augmenter de 18 à 25 exemplaires par mois, d'ici à 1983, la fabrication des missiles mer-mer Exocet achetés par vingt-sept pays.

Cette division de la SNIAS exporte 73 % de sa production. Elle s'apprête à signer, avec des industriels britanniques et ouest-allemands, un protocole d'accord pour la conception d'un nouveau missile anti-chars (qui succéderait aux Hot et Milan actuels), et, avec un partenaire ouest-allemand, un autre protocole d'accord sur un projet de missile anti-navires à vitesse supersonique (l'ANS), qui serait prêt pour les années 90.

Un double inconvénient

Dans l'immédiat, les dirigeants et les syndicats de la SNIAS sont, à coup sûr, préoccupés par l'avenir de la division « avions », où l'on évalue, généralement, à cinq cents ou six cents le nombre de personnes qui — si la mobilité de l'emploi était aisée à réaliser — devraient accepter de travailler dans les autres divisions de l'entreprise, et, notamment, à celle des engins.

Faute de pouvoir mieux redistribuer les effectifs, il est acquis de transférer de Bourges à Saint-Nazaire une part de la charge de travail apportée par le missile Roland. Il est envisagé, si la situation économique se détériorait encore, comme on peut le craindre, de ramener au profit de ses propres usines une part de la sous-traitance que la SNIAS — à raison de 30 % de l'ensemble de ses activités — alloue à différentes entreprises, petites et moyennes, dans les régions en crise.

Ces deux solutions ont leurs inconvénients : accroître la dépendance vis-à-vis de l'exportation (l'usine de Bourges travaille déjà, et pour deux ans encore, à 40 % pour l'Irak) et rendre plus précaire la survie de ces P.M.I. et P.M.E. associées.

JACQUES ISNARD.

ÉDUCATION

● *Grève à l'université de Paris-VI.* — Une soixantaine d'enseignants de l'unité d'enseignement et de recherche (U.E.R.) d'informatique de l'université de Paris-VI — soit la moitié des effectifs — sont en grève depuis le mardi 16 novembre. Par cette action, ils souhaitent faire connaître les conditions « *difficiles de la rentrée en informatique* ». Selon des enseignants « *de nouvelles règles administratives empêchent un recrutement de vacataires pourtant indispensables pour compléter un effectif enseignant déficitaire de plus d'un tiers* ». L'absence de locaux dans l'université et le nombre très faible de micro-ordinateurs est aussi souligné par les responsables de l'institut de programmation, qui regrettent que le ministère de l'éducation nationale « *ignore les aspirations des étudiants et des besoins de la nation pour son développement informatique.* »

SCIENCES

AU TERME D'UNE MISSION RÉUSSIE

La navette Columbia cède la place à Challenger

En atterrissant une nouvelle fois d'une manière impeccable sur les pistes de la base aérienne d'Edwards (Californie), la navette spatiale américaine Columbia a bouclé, mardi 16 novembre, à 15 h 34 (heure française), une nouvelle étape de l'histoire de l'astronautique. En dix-neuf mois, elle a réussi cinq vols dans l'espace, prouvant ainsi la validité du concept retenu par la NASA d'un engin récupérable et réutilisable. Elle a d'autre part permis de montrer, même si l'esprit dans lequel elle avait été conçue au départ ne la prédisposait pas à lancer des satellites en orbite géostationnaire, qu'il lui était possible de s'adapter à ce type de mission au prix de quelques aménagements sur les charges utiles embarquées.

Les mises en orbite réussies des satellites de télécommunications américain SBS-3 et canadien Anik-C-3 en portent témoignage même si elles ont été réalisées à des conditions financières — 9 millions de dollars par satellite — très inférieures au coût de revient. Quoi qu'il en soit, il appartient désormais aux Européens de faire la preuve d'une telle maîtrise avec la fusée Ariane, qui n'a pas encore réussi son premier vol commercial.

Mission remplie donc pour la navette Columbia qui va être mise au « repos » pendant une dizaine de mois, le temps de procéder aux contrôles, aux modifications et aux réparations que le véhicule réclame après cinq missions dans l'espace.

Cela ne signifie pas, pour autant, que la NASA va interrompre les vols. Bien au contraire. La seconde navette spatiale, Challenger, dont la livraison à la NASA a été faite le 20 juin 1982, va prendre le relais. Elle devrait faire son premier vol à la fin de janvier 1983 et mettre en orbite un énorme satellite de télécommunications (T.D.R.S.S.) destiné notamment à servir de relais entre la navette et les contrôles au sol.

Trois autres vols sont ensuite programmés pour Challenger en avril, juillet et novembre. Entre-temps, Columbia aura été remise à neuf et relancée dans l'espace dès le mois de septembre,pour le premier vol du laboratoire spatial européen Spacelab à bord duquel devrait travailler le premier astronaute européen. Elle devrait ensuite repartir à nouveau pour l'espace dans la première quinzaine de décembre, ce qui conduirait la NASA à effectuer au total, en 1983, six tirs de navette spatiale.

J.-F. A.

● *M. Jean-Baptiste Duroselle*, historien français des relations internationales, M. Kenneth Vivian Thimann, spécialiste américain des hormones, et M. Massimo Pallottino, historien italien des Etrusques et des origines de la Rome antique, ont reçu, le 16 novembre à Milan, les prix Balzan. — *(A.P.)*

MÉDECINE

Au Portugal

Le Parlement rejette un projet de loi tendant à libéraliser l'avortement

Le Parlement portugais a rejeté le 12 novembre, par 127 voix contre 105, un projet de loi sur la libéralisation de l'avortement présenté par le parti communiste portugais. Ce projet envisageait pour les femmes le droit à l'avortement « *sous la surveillance directe d'un médecin* » pendant les douze semaines qui suivent la fécondation et dans trois cas : après viol ou crime contre la liberté sexuelle de la femme ; lorsque la grossesse est susceptible de provoquer un sérieux préjudice à la santé physique ou psychique de la femme, et lorsque la naissance est « *susceptible de créer une situation socialement ou économiquement insupportable* ».

L'examen de ce texte a été à l'origine d'une manifestation qui a groupé à Lisbonne, devant le Parlement, plusieurs milliers de femmes favorables au projet libéralisation. Actuellement, l'avortement est illégal au Portugal et passible d'une peine pouvant aller jusqu'à trois ans de prison ferme.



ÉCHECS

A LUCERNE

Triomphe complet de l'U.R.S.S. aux vingt-cinquièmes Jeux olympiques

Marqués par une participation record (92 nations), les vingt-cinquièmes Jeux olympiques d'échecs disputés à Lucerne, en Suisse, ont vu l'écrasante victoire de l'Union soviétique, qui remporte la médaille d'or avec 42,5 points sur un total possible de 56 points. Elle devance la Tchécoslovaquie, médaille d'argent, 36 points, et les États-Unis, médaille de bronze, 35,5 points. Suivent : la Yougoslavie, 35 points ; la Hongrie et la Bulgarie, 33,5 points, etc. La France, avec 30 points, se retrouve à la vingt-sixième place.

Chez les femmes, même triomphe de l'U.R.S.S., première avec 33 points sur 42 points possibles, devant la Roumanie, 30 points, et la Hongrie, 26 points. Bonne performance des Françaises, qui terminent dixièmes avec 23 points. Il y avait 45 nations représentées.

D'autre part, à Lucerne également, M. Campomanes (Philippines) a été élu nouveau président de la Fédération internationale des échecs (FIDE), en remplacement de M. Olafsonn (Islande) qui se représentait. Enfin, le tirage au sort, pour les quarts de finale, du tournoi des prétendants au titre de « challenger » du champion du monde a donné les résultats suivants : Huebner (R.F.A.)-Smyslov (U.R.S.S.) ; Kasparov (U.R.S.S.)-Beliavski (U.R.S.S.) ; Ribli (Hongrie)-Torre (Philippines) ; Kortchnoï (Suisse)-Portisch (Hongrie). Le gagnant du match Huebner-Smyslov rencontrera en demi-finales celui de Ribli-Torre, et le vainqueur de Kasparov-Beliavski celui de Kortchnoï-Portisch.

Le retour de Sultan Khan

De notre envoyé spécial

Lucerne. — Bien sûr, il y avait les Karpov, Kortchnoï, Portrich et autres Karsparov. Des vedettes, mais aussi des professionnels, choyés, « chouchoutés » par leur pays ou par les organisateurs des tournois. Ceux-là et d'autres représentent l'élite des échecs. Mais il y avait aussi Kafumbwe, de la Zambie, qui gagne deux parties consécutivement ; Mahmoud Khan, du Pakistan, qui donna des sueurs froides au grand maître allemand Hübner, Tjongt Jin Joe, douze ans, du Surinam, plusieurs fois vainqueurs. Eux, représentent l'autre monde, celui de l'Asie et de l'Afrique. Un monde tout nouveau aux échecs qui, peut-être, égalera un jour l'ancien.

Peut-être seulement, car dans la plupart de ces pays le jeu d'échecs reste encore une affaire de mécénat ou de volonté personnelle. Les gouvernements ont du mal à accepter l'idée que les échecs sont formateurs pour la jeunesse. Sans doute n'ont-ils pas lu le traîté de Benjamin Franklin, *la Morale aux échecs*, qui, déjà, démontrait la valeur éducative de ce noble jeu. Certains pays l'ont compris à l'Est et à l'Ouest. La France s'y met tout doucement, mais s'il y a de nombreuses circulaires ministérielles et quelques sections sport-études dans les écoles, il n'y a toujours pas de subventions pour la haute compétition.

Encore n'est-il pas arrivé à l'équipe de France la mésaventure qui a frappé celle du Sénégal. Seul pays de l'Afrique francophone à jouer à Lucerne, son équipe a dû déclarer forfait pour le premier tour. Motif : n'a pas pu trouver à temps l'argent nécessaire à l'achat des six billets d'avion ! Déjà, à Malte en 1980, les Sénégalais étaient arrivés après le deuxième tour et pour les mêmes raisons. Ils n'avaient pas pu participer à la compétition.

Si l'on sait que la Fédération d'échecs du Sénégal n'a été créée qu'en 1975, qu'elle ne comporte à l'heure actuelle que deux cents joueurs et que, faute d'aide matérielle de la part du gouvernement, elle doit aller quémander des jeux dans les ambassades étrangères accréditées à Dakar, on mesure la foi qui doit animer ses joueurs.

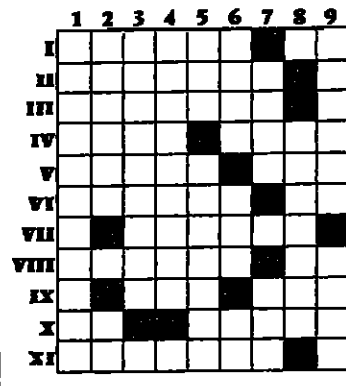
Se souviennent-ils de Sultan Khan ? Né au Pakistan, serf dans la suite d'un maharadjah indien, Sultan Khan avait le génie des échecs. Son maître l'enmena avec lui en Europe dans les années 30, où il gagna une fois contre le grand Capablanca et triompha dans un match contre Tartakover. Le monde échiquéen lui prédisait une superbe carrière, mais il dut suivre le maharadjah quand ce dernier repartit pour les Indes et l'on n'entendit plus jamais parler de lui. Son fantôme semblait hanter l'immense salle de jeu de Lucerne.

LASLO NÉMETY.

INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3322



HORIZONTALEMENT

I. C'est la lutte finale poussée par un groupe souvent international. Quartier d'Orléans. — II. Animaux d'intérieur mais pas d'agrément. — III. Où les trois coups réglementaires annoncent que la pièce va être distribuée. — IV. Technique de vol, particulière à certains faisans. Prépare un repas pour appétit d'oiseau. — V. On ne parvient pas toujours à le remplir quand elle est creuse. Certains y sont à bonne école. — VI. Une goutte suffit pour le faire grossir. Personnel. — VII. Avec lui, l'intelligence est hautement condamnable. — VIII. Il faut en posséder une bonne pour bien dormir ou être très endormi. Possessif. — IX. Lança le cri d'une bête forlancée. Agent employé dans une filature. — X. Participe passé. L'une manque de force, l'autre n'est pas tendre. — XI. Repasser ou inviter à repasser.

VERTICALEMENT

1. Explorateur des cavernes et des sommets. — 2. Son poids diminue à mesure qu'augmente ce qu'il contient. Note. — 3. Sortait rarement du café sans avoir ramassé quelques bleus. — 4. Relation intime. — 5. Se déclare innocent. Docte plume au service d'un grand Charles. — 6. Equilibre les masses ou déséquilibre les corps. Illustre ségrégationniste. Virus de la fièvre jaune. — 7. *Prend de la graine.* Doit être doublé pour faire mouche. — 8. Proches sur lesquels on peut compter pour qu'ils comptent sur vous. — 9. Pensant, pour l'auteur des *Pensées*. Tourneurs en usine.

Solution du problème n° 3321

Horizontalement

I. Garde-robe. — II. Apartheid. — III. Urticaire. — IV. Ciel. Plan. — V. Ho ! Las. Gt. — VI. Irréso- lue. — VII. Si. Idées. — VIII. Venin. — IX. Na. Miette. — X. Troué. As. — XI. Etrennes.

Verticalement

1. Gauchisante. — 2. A priori. Art. — 3. Raté. Or. — 4. Drille. Emue. — 5. Etc. Asinien. — 6. Rhapsodie. — 7. Œil. Lent. — 8. Birague. Tas. — 9. Edentés. Es.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 19 NOVEMBRE

« De Carthage à Kairouan », 13 h 30, Petit Palais (M. Jacomet).

« *Balzac* », *15 h, 47, rue Raynouard* (Mme Bouquet des Chaux).

« Saint-Sulpice », 15 h, entrée place Saint-Sulpice (Mme Pennec).

« La Mosquée », 15 h, place du Puits-de-l'Hermite (M. Serres).

« Oudry », 18 h 30, Grand Palais (Mme Saint-Girons) (Caisse nationale des monuments historiques).

« Oudry », 15 h, Grand Palais (Approche de l'art).

« Cycle impressionnisme », 15 h, musée du Jeu de Paume (M. Bouchard).

« Fantin-Latour », 15 h, Grand Palais (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Soubise », 15 h, 60, rue des Francs-Bourgeois (P.-Y. Jaslet).

« Quand Paris s'appelait Lutèce », 15 h, place Paul-Painlevé (Paris et son histoire).

« La Ruche », 14 h 30, métro Convention (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Michel (Résurrection du passé).

« Atelier d'un souffleur de verre », 14 h 45, métro Saint-Paul (tourisme culturel).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, 12, boulevard Henri-IV (le Vieux Paris).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h, métro Saint-Germain-des-Prés (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

14 h 30 : 62, rue Jean-Jacques-Rousseau (Mme Hager) : « La mode dans les tableaux européens, de la Renaissance à nos jours. »

19 h 45 : 12, rue Vivienne (M. J. Haab) : « L'épopée christique » (Ergonia).

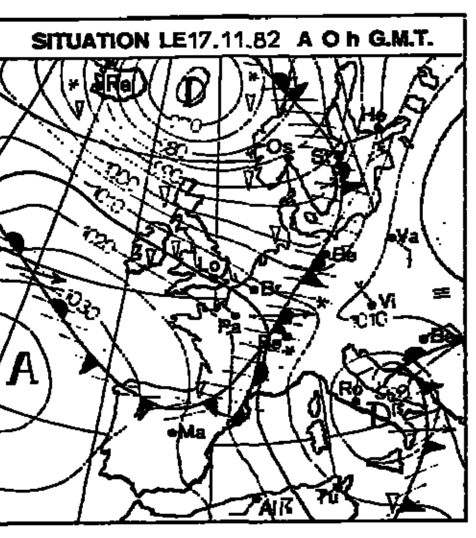
20 h : 26, rue Bergère, Ma Suryananda Lakshmi : « La progression dans la lumière ». (L'Homme et la Connaissance).

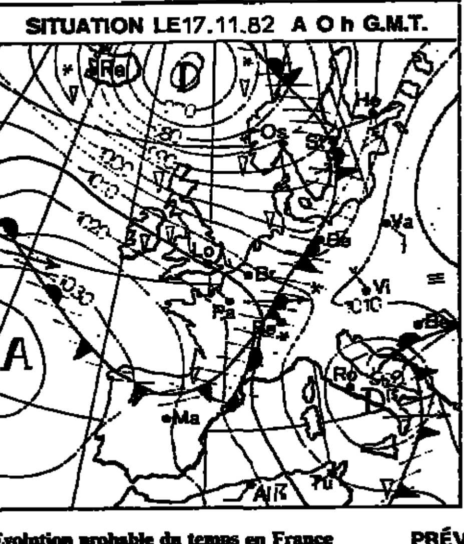
20 h 15 : 11 *bis*, rue Keppler : « Aspects ésotériques de la nature et de l'homme » (Loge unie des Théosophes) (entrée libre).

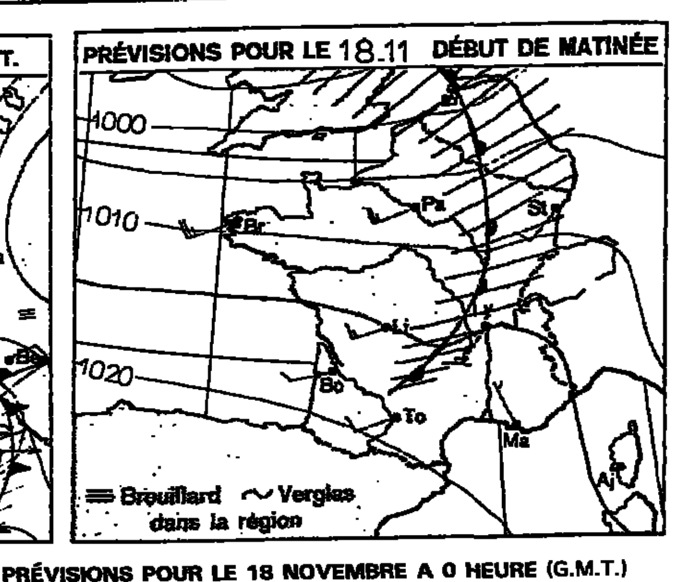
20 h 30 : 199 *bis*, rue Saint-Martin (M. O. Costa de Beauregard) : « Cosmos et conscience » (Centre culturel de la Rose-Croix).

20 h 30 : 19, rue Frédérick-Lemaître (M. S. Fabris) : « La Symbolique des noms » (Centre G.R.A.C.E.».

MÉTÉOROLOGIE







PRÉVISIONS POUR LE 18 NOVEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 17 novembre à 0 heure et le jeudi 18 novembre à minuit :

Avec le glissement de l'anticyclone des Açores du centre Atlantique vers le sud-est, en direction du Maroc, le courant océanique humide, porteur de nuages et de pluies, va s'orienter d'ici jeudi soir à l'ouest, et viendra affecter la plus grande partie septentrionale de la France, en épargnant les régions méridionales de l'Aquitaine au pourtour méditerranéen.

Jeudi matin, les pluies qui auront abordé au cours de la nuit l'Ouest de la France, seront axées des côtes orientales de la Manche, et du Nord au Bassin parisien et au Limousin ; elles seront accompagnées de vent d'ouest modéré dans les terres, assez fort à fort sur les régions côtières. Ces pluies se déplaceront assez vite vers l'Est, touchant les Vosges, l'Alsace, le Jura, la Savoie et les Alpes centrales en cours d'après-midi.

Précédées d'un ciel très nuageux à couvert, ces pluies seront suivies demain soir sur la Bretagne et la Normandie d'un temps instable à giboulées. Sur les régions méridionales de l'Aquitaine aux Alpes du sud. Le ciel sera peu nuageux à nuageux et les vents s'orienteront à l'ouest, faibles à modérés.

Les températures évolueront le matin, de 3 à 5 degrés dans l'Est, 8 à 10 degrés dans l'Ouest ; l'après-midi, de 8 à 10 degrés dans l'Est, 13 à 14 degrés dans l'Ouest et le Midi.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 17 novembre 1982, à 7 heures, de 1 020,2 millibars, soit 765,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 novembre ; le second le minimum de la nuit du 16 au 17 novembre) : *Ajaccio, 16 et 6 degrés* ; Biarritz, 13 et 12 ; Bordeaux, 9 et 3 ; Bourges, 7 et 4 ; Brest, 12 et 6 ; Caen, 12et 7 ; Cherbourg, 12 et 8 ; Clermont-Ferrand, 6 et 4 ; Dijon, 4 et 3 ; Grenoble, 8 et 1 ; Lille, 9 et 3 ; Lyon, 5 et 2 ; Marseille-Marignane, 10 et 8 ; Nancy, 3 et 3 ; Nantes, 12 et 5 ; Nice-Côte d'Azur, 17 et 8 ; Paris-Le Bourget, 7 et 3 ; Pau, 10 et 8 ; Perpignan, 12 et 10 ; Rennes, 12 et 6 ; Strasbourg, 5 et 3 ; Tours, 7 et 5 ; Toulouse, 10 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 13 et 7 degrés ; Amsterdam, 9 et 5 ; Athènes, 22 et 14 ; Berlin, 5 et 1 ; Bonn, 6 et 4 ; Bruxelles, 7 et 5 ; Le Caire, 26 et 12 ; îles Canaries, 22 et 18 ; Copenhague, 6 et 2 ; Dakar, 28 et 24 ; *Djerba, 16 et 12* ; *Genève, 6 et 1* ; *Jérusalem*, 16 et 9 ; Lisbonne, 15 et 11 ; Londres, 12 et 4 ; Luxembourg, 3 et 2 ; Madrid, 13 et 3 ; Moscou, 3 et 1 ; Nairobi, 24 et 15 ; New-York, 8 et 3 ; Palma-de-Majorque, 15 et 7 ; Rome, 17 et 7 ; Stockholm, 6 et 4 ; Tozeur, 16 et 7 ; Tunis, 14 et 10.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Les conséquences du mauvais temps

UN ARRÊTÉ DRESSERA LA LISTE DES COMMUNES SINISTRÉES

Une réunion interministérielle a été organisée, le 16 novembre, à l'hôtel Matignon, sur l'indemnisation des dommages provoqués par les intempéries des 7 et 8 novembre dernier dans le Sud de la France. Il a été décidé qu'« *un arrêté interministériel dresserait, sous quarante-huit heures, une première liste de départements et de communes où sera appliquée la loi du 13 juillet 1982* », indique le ministre de l'intérieur.

Les conditions d'application de cette loi seront développées dans une note d'information qui sera adressée sans délai aux commissaires de la République. Précisions du ministre : « *La loi du 13 juillet 1982 permet, dans des conditions précises, l'indemnisation, par les assurances, des dégâts consécutifs à une catastrophe naturelle constatée par un arrêté interministériel. Ne peuvent être concernés que les biens situés en France et assurés contre les dommages d'incendie ou tous autres dommages. Lorsque l'assuré est couvert contre les pertes d'exploitation, cette garantie est étendue aux effets des catastrophes, dans les conditions prévues au contrat correspondant.* »

Si les biens qui ont subi des dommages n'étaient pas couverts par une assurance, ils feront « *l'objet d'un examen particulier par les commissaires de la République* ».

Les indemnisations seront réglées selon les modalités habituelles prévues par les assurances, mais, préalablement, il *sera nécessaire que les* intéressés dressent un bilan précis des dommages subis et le fassent parvenir sans délai à leur compagnie d'assurances et à la mairie.

Pour ce qui est des biens agricoles, le ministère de l'agriculture « *engagera la procédure d'indemnisation des calamités agricoles, selon les termes de la loi du 29 juillet 1964* ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 15 et mardi 16 novembre :

UN DÉCRET

● Modifiant le décret du 21 décembre 1971 portant application du décret du 1er octobre 1926, conférant la personnalité civile et l'autonomie financière de l'Académie de France à Rome.

UNE LISTE

● Des élèves ayant obtenu le diplôme de l'Institut supérieur des affaires (promotion 1982).

LA MAISON

Tissu au mur

Revêtir ses murs de tissu confère à une pièce une ambiance feutrée confortable. Le succès croissant du tissu mural est dû, en majeure partie, aux nouvelles grandes largeurs — de 260 cm à 280 cm — qui suppriment les coutures entre les lés.

Le tissu se déroule horizontalement sur les murs, en continu, avec des découpes pour les portes et les fenêtres. La pose se fait sur un molleton qui assure la bonne tenue du tissu et dissimule les imperfections du mur. Le tissu et sa doublure sont agrafés sur des baguettes, collées sur le pourtour de chaque mur. Ce travail de pose, simplifié par des notices *explicatives, est à la portée de tous.*

Les nouveaux tissages ont un certain relief qui anime les surfaces. Sortant enfin des tons beigeâtres où ils étaient cantonnés, les tissus muraux prennent des couleurs. Elles restent claires (pour ne pas étouffer une pièce) mais des tons forts — bleu, rouge, jaune — peuvent s'utiliser sur un pan de mur ou dans une entrée. Quelques boutiques proposent une sélection des nouveaux tissus pour murs.

Située dans la galerie Vivienne, près de la place des Victoires, la boutique « Natecru » diffuse les tissus de l'éditeur du même nom, spécialiste des tons naturels dans diverses matières. Véronique Lopez y ajoute des tissus en 280 cm de large pour tenture murale. Parmi les nouveautés, une toile de bâche souple en treize coloris (235 F le m.) et un tissu de coton ressemblant à un gros plumetis, dans une palette de trente-cinq couleurs. Pour tapisser un panneau ou une alcôve, un tissu en polyester doublé de molleton donne un effet sophistiqué de plissé vertical, en blanc ivoire, paille, rose saumon ou gris bleuté (300 F le mètre en 140 cm).

Dans sa boutique de décoration « Cotton », Chiyoko Motono présente des canapés et des tissus pour habiller les murs, ainsi que des molletons en coton ou en synthétique antistatique. « Pour réussir, dit-elle, le décor d'une pièce, je conseille — surtout si elle a de grandes baies — de faire des rideaux dans le même tissu que la tenture murale ».

L'éventail des prix va d'une toile de coton à légers motifs en relief à 76 F le mètre en 270 cm de large à un doupion de Tergal et lin, très raffiné pour une chambre, à 257 F en 265 cm. Dans les tissus en 280 cm de large, des petits chevrons chinés de tons très doux en viscose et coton et un tissage de coton « grains de riz » double face. Dans les nombreuses collections présentées la gamme des coloris, surtout pastel, est très étendue.

Jean-Louis et Odile Lapierre viennent d'ouvrir leur troisième boutique de tissus à l'enseigne « Les deux portes ». Installé dans une cour de la rue de Charonne, à l'emplacement de l'ancienne maison des Mousquetaires du roi, ce magasin est spécialisé dans les tissus muraux, tous en 260 cm de large. Les prix commencent à 58 F le mètre avec une percale de coton en trente-cinq couleurs. Outre les cotons, associés à d'autres fibres, il y a un tweed de laine et un moëlleux piqué de Dralon blanc à motifs géométriques (180 F). Tous les tissus sont présentés en panneaux verticaux, pour mieux juger de leur effet au mur.

Accessoires et outillage de pose sont vendus sur place, ainsi que les molletons et du Polyane, un plastique opaque qui isole le tissu du mur. Chaque jeudi, à 18 heures, a lieu un cours de pose (50 F remboursés en cas d'achat de tissu). Pour ceux qui le préfèrent, un professionnel se rend à domicile pour tapisser une pièce.

JANY AUJAME.

★ Tous les prix indiqués peuvent être sujets à variations en cette période de déblocage des tarifs des fabricants.

★ Natecru, 39-41, galerie Vivienne, 75002 Paris.

Cotton, 6, rue Stanislas, 75006 Paris.

★ Les deux portes, Cité du Couvent, 101, rue de Charonne, 75011 Paris. Pour les cours de pose, s'inscrire en appelant le 371-05-05.

هكذا من الأصل

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

GRÉCO ÉCRIT

Juliette aime Jujube

GRÉCO raconte Jujube, l'histoire d'une petite fille noire et sauvage, violente et secrète. Juliette écrit les souvenirs de son enfance, peuplée d'adultes tour à tour chaleureux et lointains, qui obéissent à des lois incompréhensibles et indiscutables. L'enfant les utilise ou bien les rejette. Déjà elle vit sa vie. Juliette Gréco aime Jujube, garde au chaud la petite aventureuse, l'habille d'une écriture poétique, chantante où se dévoile sa vérité. Gréco existe dans cette relation rare, parfaitement lucide et reconnaissante envers Jujube. Jujube qui se cogne cruellement à l'histoire. Les Allemands arrêtent sa mère qui est résistante. Ils l'arrêtent, elle, la jettent en prison. Faim, peur, humiliations : quelques semaines qui forgent l'adolescente : « Le monde, *dit-elle aujourd'hui,* n'est plus cette chose irréelle et merveilleuse. Je ne peux plus écrire la suite de la même manière. » *La suite est, pudiquement distancié, le parcours de Gréco, les amis prestigieux, les amours chaotiques, les coups qui font mal, qu'ils soient reçus ou donnés, l'histoire d'une femme farouche, connue avant d'être célèbre et qui veut crever sa double image : vamp en satin noir allongée sur les coussins mordorés* (« Aznavour m'a fait une chanson, *la Féline,* j'en connais qui vont être heureux », *sourit-elle*) *et muse nocturne de Saint-Germain-des-Prés* « *existentialiste et dépravé* »...

« Les mômes viennent m'en parler. Les filles entrent dans ma loge, avec une frange et de longs cheveux raides. C'est curieux, ma jeunesse est dans les rues, vivante. Je leur parle et ils s'étonnent. Ils ont l'habitude de prendre l'initiative des questions. Pour nous, c'était impensable, mais les adultes venaient nous parler... Pouvoir faire ses universités au Montana, c'est quand même fabuleux. Apprendre à danser au Bal nègre avec Merleau Ponty... Sartre est – était – quelqu'un d'extraordinairement attentif, bouillant, déchaîné. Nous avions dix-huit ans, ils en avaient quarante et ils sont venus vers nous. Cette période a duré deux ans, à peine, Elle a été foudroyante. Une explosion de lumière qui s'est fragmentée. Chacun est parti de son côté avec son étoile qui nous éclaire encore. Les circonstances étaient exceptionnelles. Pourquoi en dire plus long sur eux, pourquoi étaler ce qui peut être transmis en deux phrases, les mots sont dangereux. »

Gréco montre son manuscrit, il n'y a pas une rature. Elle dit « il paraît que c'est monstrueux », *avec un sourire de plaisir.*

« Je n'ai pas l'habitude des brouillons. J'entends une chanson ou pas. Je la vois ou non. Tout ce que j'ai à faire, c'est retrouver ce premier instant. J'ai commencé le livre parce que j'étais traquée par des éditeurs anglais, allemands, américains. Mon métier n'est pas d'écrire. On m'a proposé de travailler avec quelqu'un au magnéto. Il me posait des questions, je le regardais et je m'amusais à l'imaginer avec des chapeaux. Jusqu'au jour où je lui ai vu une casquette de flic, vraiment ! Et c'était terminé. C'est dur les questions quand on veut vous faire dire, quand on vous demande quatre fois de suite « pourquoi tu as giflé ta mère ». Jamais je ne dirai pourquoi. Il ne s'agit pas de méfiance, mais d'un état sauvage, un instinct de survie.

– *Rien ne vous menace.*

– Si. La renommée est une chose, la célébrité une autre. Le vedettariat est terrible. Ma mémoire retient les échecs plus que les succès ; forcément puisque je cherche la victoire. On croit que je résiste bien, on ne se rend pas compte que je remonte mal. D'abord je meurs. Terminé. Après un jour ou deux, ou quatre, je m'ennuie d'être morte, je trouve que ça commence à bien faire. Je saisis une raison de revivre. Un travail, une lecture. Quand j'étais très jeune, je traversais la Seine et j'allais au Louvre. Comme un vieux fantôme, je traînais mollement mes savates dans les couloirs et je guettais le moment où personne ne me regardait pour toucher de mes mains la peinture. On trouve toujours ce qui vous fait taper du pied au fond de l'eau pour remonter. Même, surtout, la colère. La colère est ce qu'il y a de plus sûr. Je suis très violente. Il m'arrive tout à coup de me sentir dédoublée, je me fais peur. Ou pis, j'entre dedans la violence. On ne se contrôle pas, je n'ai jamais pu. Quand le malheur s'arrête, on est tout surpris, c'est délicieux.

– *Les hommes...*

– C'est moi qui dégage. J'habite chez moi, c'est clair. Quand je m'ennuie, je m'en retourne. Je ne me sens pas coupable, jamais je n'ai empêché personne de partir. Jusqu'à présent, ils ne l'ont pas fait. Mais je comprendrais. Tant pis... Heureusement, je n'ai jamais aimé trop. Je suis brûlée. De l'extérieur, bon, ça va. Mais de l'intérieur, je suis consumée. Ce métier consume. C'est dur de vivre avec, malgré lui. Je m'adapte difficilement aux systèmes quels qu'ils soient, aux structures dites sociales et que je considère comme asociales. Je suis un produit de luxe, exportable, spécialement exportable. Je ne fais de tort à personne, je suis une interprète, bonne paraît-il, qui exerce depuis trente-trois ans. Si, trente-trois ans, je m'en suis aperçue cette année, toute une vie et le produit n'est pas avarié.



» Personne n'a été capable de me détourner de mon métier. Je n'ai jamais aimé suffisamment, suffisamment bien. L'amour, c'est merveilleux, mais il faudrait que l'autre soit attentif, plus ou autant que je le suis. Moi, j'aime, je veux bien tout donner, je ne demande rien. Je les enveloppe, je les installe, je les mets au chaud, et d'un coup j'en ai marre de les voir s'endormir. Je me fatigue, le secret du départ est là. J'explique ça dans le livre et puis, la solitude m'est nécessaire. Je la recherche depuis toujours, sinon pourquoi Jujube se serait-elle cachée dans les placards, pourquoi aurait-elle choisi le fond de la classe ?...

» Loin de mon métier, je meurs. Il est ma nourriture essentielle, ma vitamine. En même temps, chaque fois que j'entre en scène, je me demande de quel droit... Mais le public nous justifie, et puis nous protège de la folie mégalomaniaque.

» Je pense à une « rentrée à Paris » comme on dit. Il faut passer son bac tous les trois ou quatre ans. Cruel, mais normal, c'est Paris qui m'a faite. Je veux une super-première partie, un cracheur de feu à l'entrée, un spectacle. Pas un « récital » : un récital ! Pour quoi on se prend... Entre le café-théâtre et Pantin, il y a un métier appelé music-hall, qu'on a oublié, qui n'existe pratiquement plus. Il y a l'affiche, avec la vedette anglaise, l'espoir en numéro trois. Je l'ai été longtemps le désespérant espoir en numéro trois. Je faisais Bobino, la Rose Rouge, Carrère, j'étais déjà très chic.

» On a tous fait ça, on était mal payés, mais c'est une école fantastique. Aujourd'hui, on ne peut plus s'essayer avec trois chansons parce qu'on n'en a pas plus. C'est l'argent qui veut ça, l'amour de soi, la déformation commerciale. Il faut changer le système ; se remettre à vivre normalement, autant que possible à l'intérieur de ce métier, donner au public la possibilité du choix, choisir ses chansons. C'est difficile, ils sont tous chanteurs - compositeurs - interprètes - producteurs, c'est tout juste s'ils ne pressent pas eux-mêmes leurs disques. Peut-être ont-ils peur de se faire arnaquer, peut-être veulent-ils en profiter vite pendant que ça marche. Ils fonctionnent au tube. C'est de la plomberie. On met des notes à un bout et de l'autre il doit sortir de l'argent.

– *Et les disques ?*

– C'est encore une autre paire de manchettes. Tout passe par le disque, la radio, la télé. Le public a deux lettres inscrites dans la tête : T.-V. S'il ne vous y voit pas, il a l'impression que vous ne faites plus rien. Au « Droit de réponse » sur la chanson, j'avais apporté la lettre de producteurs : « *Nous ne comprenons pas pourquoi vous refusez notre émission. Vous savez que, jusqu'au mois de mai, il était difficile d'inviter certains artistes.* » Et je dépends de ça ! Des appréciations du conseil de l'ex-O.R.T.F. : Gréco, pas interdite, mais pas souhaitée. Je ne me plains pas, d'ailleurs, je le regrette. Je me suis évité les inconvénients des attachés de presse qui font n'importe quoi pour que tout se passe bien. Des gens sérieux ; malheureusement, le « n'importe quoi » est souvent dégradant.

» Piccoli disait : ma femme est folle. Bon, je suis folle et c'est pourquoi vous venez me voir, pour vous aider à trouver votre propre folie. C'est pourquoi aussi on m'avait proposé l'inauguration du Théâtre de la Ville. Il fallait être fou pour essuyer les plâtres, vraiment, avec la traîne de ma belle robe noire couverte de poussière parce que les travaux n'étaient pas terminés. Le Théâtre de la Ville, c'est formidable, c'est une fête. Chanter une heure, une heure un quart, d'un seul tenant. Mais il y a le coup de la buvette, il paraît que ça rapporte, alors on fait le « récital » en deux parties. Après l'entracte, j'ai toujours peur qu'ils ne soient pas revenus. On ne peut pas regarder à travers le rideau. On ne voit pas les visages, ils ont disparu, sauf ceux des musiciens. On a une vision d'enfer, le noir qui respire. Je rêve que les hommes sont comme les vers luisants, ils auraient le ventre qui s'allume quand ils ont envie de faire l'amour. Je me repérerais et je leur adresserais un petit salut. Alors je me retourne vers les musiciens, c'est rassurant un visage. Je suis tellement crispée, physiquement concentrée que, à la fin, je flotte dans ma robe. Je suis vide, je range machinalement mes affaires, et puis les choses me reviennent, je remonte le temps et je m'énerve sur ce que j'ai fait et n'ai pas fait. Ma formule, c'est « demain matin répétition à 6 heures ». Naturellement, on ne répète pas le matin...

– *Et l'image que le public attend.*

– Ah ! l'image... Le jour où j'ai coupé mes cheveux, où je les ai coiffés en arrière à la Carlos Gardel, j'en ai reçu des lettres d'insultes déchirantes : « *Vous avez volé ma jeunesse, vous n'avez pas le droit.* » C'est peut-être vrai que je n'ai pas le droit, mais alors, qu'est-ce que je suis. Qui suis-je ?... Jujube, Gréco, une autre ? Je suis vingt-cinq et encore une vingt-sixième.

– *Vous la gardez pour vous ?*

– Non. Je ne la rends pas publique. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

*** *Jujube*, par Juliette Gréco. Éditions Stock ; 269 pages, 69 F.**

Sortie le 17 novembre en même temps qu'un 45 tours avec deux titres nouveaux et en attendant le réenregistrement des anciennes chansons en album.

FANTIN-LATOUR, DELACROIX ET DESPORTES

La tente orléaniste

« *JE n'ai jamais eu plus d'idées sur l'art et je suis obligé de faire des fleurs,* écrivait Fantin-Latour en 1862. *Je pense à Michel Ange devant des pivoines et des roses. Cela ne peut durer.* » Cela dura bel et bien, et c'est tout le problème Fantin, comme le montre l'exposition consacrée à ce contemporain de Courbet et de Manet, qui aurait pu être leur égal, s'il n'avait toute sa vie balancé entre des rêves d'idéal et de grande manière et le sentiment profondément méditatif, austère, rigoureux, presque cézannien de la réalité qui était le fond de son tempérament.

Fantin est né en 1836. Fils d'un peintre grenoblois venu s'installer en 1841 à Paris (rue du Dragon), il fait modestement ses classes à la petite école de dessin de la rue de l'École de médecine puis chez Lecoq de Boisbaudran. Admis aux Beaux-Arts, il n'y reste que quelques mois, juste le temps de rencontrer Degas et Alphonse Legros, de nouer aussi avec l'académisme et la peinture officielle les rapports ambigus qui marqueront toute son œuvre.

A la rue Bonaparte, il préfère le Louvre où, copiste assidu (des Vénitiens en particulier, de Véronèse et de ses *Noces de Cana*), il fait la connaissance de Whistler et de Manet qui sera son plus fidèle ami et l'autre pôle de son horizon artistique. Ses premières toiles sont des autoportraits de bonne facture rembranesque, avec un soupçon de bravoure romantique, et la toile représentant ses deux sœurs, *Les Couseuses*, chef-d'œuvre de sensibilité, de gravité silencieuse, manifeste déjà toutes les qualités du futur portraitiste de cette bourgeoisie décente et docte qui est aussi le milieu d'origine de Manet. Lequel lui préféra celui d'*Olympia*, de Méry Laurent, du *Bar des Folies-Bergères*, lieux et milieux sans doute honnis de Fantin, que sa réserve et ses humeurs bourrues gardèrent au moins de la tentation du portrait mondain.

Un genre bien différent

Les sœurs Fantin ne sont pas les sœurs Courbet. Fantin-Latour connaissait fort bien Courbet et fréquenta même son éphémère atelier. Mais, malgré tout ce qui le rapprochait sur le plan artistique, Fantin n'avait guère de sympathie pour le génial et tonitruant auteur de l'*Enterrement*, et celui-ci ne figure pas dans l'*Hommage à Delacroix* peint en 1864, un an après la mort du peintre et en réparation, semble-t-il, de la pauvreté de l'hommage officiel.

Cette curieuse composition, superbement construite et inspirée peut-être des tableaux de corporation de Franz Hals ou des *Echevins* de Philippe de Champaigne, n'a d'ailleurs rien d'un manifeste puisque l'on y voit les champions du réalisme, Champfleury et Duranty, voisiner avec Whistler et Manet qui ne s'en souciaient guère et Baudelaire qui avait le mot comme la chose en horreur.

Il en va de même pour l'*Atelier aux Batignolles* de 1870. « *Une réunion d'amis* », disait Fantin qui ne voulut jamais rien savoir de l'impressionnisme. Bazille, Monet, Renoir et le coruscant défenseur des « Refusés », Zola, entourent Manet qui est en train de peindre et dont Fantin avait exécuté en 1867 un portrait admirablement campé mais d'un ton si bourgeois qu'il sonne comme une sorte de rappel à l'ordre. A gauche, sur un coin de table, un pot émaillé de goût japonais (Fantin était un japonisant convaincu) et surtout « *une petite Minerve grecque du plus pur* » qui paraît veiller sur les « *amis* » et les garder d'éventuels égarements.

Voici un autre *Coin de table* et des amis d'un genre bien différent : Verlaine et Rimbaud (leur liaison était alors connue), que la toile fameuse de 1874 nous montre en compagnie d'assez médiocres littérateurs dont ils semblent se détourner. Rimbaud, avec son visage d'ange féroce et gracieux, a en somme pris la place de Minerve : le diable pour une fois avait visité Fantin.

Nous retrouvons les chemins de la vertu avec *Autour du piano* où les petites mains grassouillettes de Chabrier jouent pour un auditoire d'amateurs et musiciens wagnériens au premier rang desquels on reconnaît Vincent d'Indy. Homme de grande lecture, tout entier tourné vers la vie intérieure et comme son ami Mallarmé « *au rêve habitué* », Fantin-Latour était aussi un mélomane passionné qui ne se déplaçait guère que pour aller au concert et qui pourtant ne trouva pas dans la musique sa meilleure inspiration. Son *Hommage à Berlioz* est une toile assez conventionnelle, et ses lithographies wagnériennes ne valent pas ses gravures de jeunesse (*Les Deux Sœurs, Les Brodeuses*), d'un réalisme si poétique et touchant.

Pendant longtemps, Fantin vécut aussi difficilement que les autres « Refusés ». Il fut sauvé par l'Angleterre où Whistler l'amena en 1859, et où il fit la connaissance d'un avocat peintre amateur et de sa femme, Edwin et Elisabeth Edwards, qui devinrent ses marchands, lui achetèrent l'ensemble de sa production et l'encouragèrent à peindre ces tableaux de fleurs, qui sont avec les portraits (il ne peignit jamais un seul paysage) l'essentiel de son œuvre.

ANDRÉ FERMIGIER.

(Lire la suite page 16.)

FORUM DES CINÉMAS MÉDITERRANÉENS

Nuits siciliennes

Deux années de suite, Lydie Trigano a ouvert le Club Méditerranée au cinéma. *Il s'agissait alors d'organiser un festival non compétitif, destiné à faire connaître, à promouvoir, des films algériens, marocains, yougoslaves, israéliens, marocains, turcs, etc. C'était à Vittel, en 1980 et 1981.*

Cette fois, le Forum des cinémas méditerranéens s'est transporté à l'automne en Sicile, au village de vacances de Kamarina. Expérience différente : un panorama du cinéma colonial est venu s'ajouter, et, surtout, les adhérents du club et les gens de cinéma vivaient ensemble la manifestation.

AU sud de la Sicile, sur la côte méditerranéenne, Kamarina, avec ses bungalows, son grand hôtel, ses deux restaurants, ses piscines, ses aires de jeux et de sport, sa place publique (l'agora), son night-club et sa superbe plage ensoleillée, est une sorte de paradis terrestre, semé de fleurs, de pelouses, d'arbustes. Au-delà des limites du village, il n'y a que la terre sicilienne aride, déserte.

Là, le critique de cinéma aura dû s'intégrer (sans d'ailleurs être forcé à quoi que ce soit) à la vie du Club, devenir un G. M. (gentil membre) comme les vacanciers payants, se laisser aller au tutoiement de rigueur avec les G. O. (gentils organisateurs) assurant l'organisation et l'animation de cet Eden, dépensant beaucoup d'énergie pour créer un climat de joie de vivre et d'amitié. Il fallait, aux tables communes des petits déjeuners et des repas, prendre l'avis des vacanciers qui, n'allant pas très souvent au cinéma dans la vie ordinaire, se trouvaient parfois embarrassés d'avoir à donner des jugements.

Premiers contacts timides, confiance, discussions : il est vrai que ce festival, bien préparé, s'est construit au fil des jours, dans une relation humaine entre les adhérents du Club et les « spécialistes » du cinéma capables de laisser aux vestiaires leur panoplie d'intellectuels, d'historiens, de cinéphiles.

A Kamarina, les projections de films ne commençaient qu'à 19 heures, à la nuit tombée, après des journées de farniente, sous un chapiteau de cirque ou dans un amphithéâtre en plein air. Le son n'était pas très bon aux projections du chapiteau, et il fallait s'envelopper de couvertures dans l'amphithéâtre. Les programmes furent, plusieurs fois, chamboulés. On pourrait s'en plaindre s'il n'y avait pas eu, en contre-partie, un changement d'habitudes ramenant le cinéma à ses origines populaires, à une sorte de divertissement nocturne ajoutant ses surprises culturelles au spectacle de revues et de cabaret présentés, chaque soir, dans des décors variés, des éclairages au néon, par la troupe d'amateurs des G.O. parfaitement entraînée sous la régie de Véronique Pazin.

Curieuse et attachante atmosphère de ces nuits siciliennes, une seule fois troublée par un orage empêchant une projection à l'amphithéâtre. En dépit des défaillances techniques, le cinéma s'y est imposé. On n'en fera pas un bilan critique, comme pour Cannes, Venise ou ailleurs. On dira simplement que *le Matin*, de Sinan Cetin a fait découvrir un autre cinéma turc que celui de Yilmaz Güney, que *les Sacrifiés*, film algérien d'Ocacha Touita, *Hamsin*, film israélien de Daniel Wachsmann, *Traversées*, film tunisien de Mahmoud ben Mahmoud, *la Famille Marathon*, film yougoslave de Slobodan Sijan (l'auteur de *Qui chante là-bas ?*), *Rêves d'or*, film italien de Nanni Moretti, *Beyrouth, la rencontre*, film libanais de Borhane Alaouie, ont été les œuvres fortes d'une sélection extrêmement variée avec, parmi les films invités, *la Mémoire*, de Youssef Chahine, *le Mariage de Catherine*, de Luigi Comencini, *le Crime d'amour*, de Guy Gilles, et les deux palmes d'or de Cannes, *Yol* et *Missing*.

Au cours d'une soirée à l'amphithéâtre, Vanessa Redgrave vint présenter *Palestine occupée*, de David Koff, dont elle est la productrice, film précédé du *Journal de campagne*, œuvre d'Amos Guitai, réalisateur israélien contestataire. L'actrice, dont on connaît l'attachement à la cause palestinienne, devait donner, le lendemain, une conférence de presse, annoncée d'abord comme un débat avec les Israéliens Wachsmann et Guitai. Elle y renonça au dernier moment. Cela provoqua un petit incident et un communiqué des cinéastes arabes protestant contre ce que certains — mais qui ? — avaient appelé un « caprice de star ». Vanessa Redgrave avait ses raisons, et le fait que, après les événements du Liban, des cinéastes de pays hostiles aient pu se rencontrer sans remettre en cause la sélection des films et le principe du festival, eut, croyons-nous, plus d'importance qu'une conférence de presse annulée.

De jour en jour, les vacanciers venus en curieux sur l'agora, à l'heure des débats publics, se sont exprimés davantage, et d'une façon de plus en plus libre. A ceux qui ne connaissaient que vaguement l'existence et le rôle des cinémathèques, la réunion de Costa-Gavras, président de la Cinémathèque française, Pierre Cadars, directeur de la cinémathèque de Toulouse, Michel Marie, représentant la cinémathèque universitaire, Fred Junck, conservateur de la cinémathèque de Luxembourg, apporta une somme d'informations sur la conservation des films, la recherche, la programmation, les problèmes budgétaires et les relations qui peuvent s'établir, pour l'avenir, entre ces diverses associations.

Cela s'était fait d'une façon spontanée, et Lydie Trigano, à la fin du festival, pouvait constater que tout ce mouvement autour du cinéma avait créé un événement : beaucoup de films des pays méditerranéens ont été achetés, et les adhérents du Club ont été satisfaits.

J. S.

« PRÉSENTS » DE MICHAEL SNOW

Le seul mouvement

SOIXANTE personnes se pressaient le 10 novembre au Centre culturel de l'Abbaye, à l'ombre de Saint-Germain-des-Prés, pour suivre la première projection publique française du dernier-né du cinéaste canadien Michael Snow (*Wavelength, la Région centrale, Back and Forth*). Ils découvraient une fois de plus un cinéma qui relève de la musique plus que de toute autre référence, et de la musique de jazz en particulier dont Snow est un pratiquant assidu avec un petit groupe de Toronto. Les images, pourtant « réalistes », ignorent toute signification immédiate, se veulent cadence, rythme, à l'intérieur des trois structures nettement différenciées et d'inégale longueur qui composent *Presents*.

Ouverture, dix minutes, l'éveil d'une jeune beauté blonde, nue, étalée sur son lit en une posture goyesque. L'image naît d'une ligne verticale qui se distend progressivement en un rectangle qui occupe l'écran comme le timbre-poste la surface de l'enveloppe. Premier mouvement, statique, un décor tout horizontal, comme au théâtre. On est au théâtre, deux pièces côte à côte, la chambre du début, une salle de séjour adjacente où arrive un ami. L'espace cette fois tourne-boule, comme saisi par un tremblement de terre qui met tout par terre, puis la caméra se déchaîne, attaque littéralement divan en mousse et autres objets restés stables.

Une caméra mallarméenne

Second mouvement, une heure. La caméra mallarméenne de Snow prise en main par le poète fait naître l'espace, les visages, le mouvement en long, en large, en hauteur, en gribouillage, sans perdre une seconde la cadence. Des scènes de magazine défilent, ni flashes photographiques ni séquences cinématographiques, deux mille plans assure un confrère anglo-saxon. Drapeaux rouges en grappe, place italienne Renaissance, quotidien américain-canadien, poudreries d'oiseaux dans le ciel, un caribou mourant dans la neige, êtres jeunes ou vieux, un chat qui trottine à son caprice.

Cet art « minimal » de Michael Snow devient le grand art, musique pure, sous-tendue par une construction jamais rigide, mais réelle, où tout se rééquilibre. Au spectateur, au voyeur-auditeur — car le son a une place discrète mais indispensable, simple note tenue au synthétiseur à des hauteurs variables, comme dans *la Région centrale*, ou roulement de tambour sec à la Bunuel, ou quelques mesures furtives de Bach égrenées par un violoncelle — au spectateur de s'abandonner à son plaisir.

Le cinéma de Michael Snow, refus de toute symbolique, de toute narrativité, trouve sa nécessité ailleurs, dans le seul mouvement, la grâce du mouvement, une plastique animée qui garderait la capacité d'improvisation du jazz. Le comble de ce qu'a tenté à sa façon Chantal Akerman avec *Toute une nuit* : Godard puissance x, sans états d'âme.

L. M.

★ Le film est disponible à la Paris Film Coop, 18, rue Montmartre, à Pais (1er). — Le ciné-club M.B.X.A., organisateur de la projection au 12, rue de l'Abbaye (6e), rend hommage le 1er décembre à René Clair et Henri Chomette, le 8 décembre au cinéaste belge Charles Dekeukeleire, sous le titre « Années 20 ».

VENTES AUX ENCHÈRES A CINECITTA

A qui reviendra la caisse enregistreuse de « Bonnie and Clyde » ?

CINECITTA, autrefois la Mecque du cinéma, est le théâtre d'une « superproduction » qui à sa manière raconte cinquante ans de l'industrie cinématographique : il ne s'agit pas d'un film mais d'une colossale vente aux enchères au cours de laquelle, jusqu'au 16 décembre, sera dispersé l'énorme patrimoine d'objets et de meubles qui ont servi pour les décors des films tournés à Cinecitta depuis la fin des années 30.

Dans quatre pavillons de sept cent cinquante mètres carrés chacun, dont un sur deux étages, situés dans l'enceinte de Cinecitta, quelque vingt mille objets, des meubles d'époque, des tapis rares, des bronzes et des porcelaines de toute beauté voisinent avec un bric-à-brac de l'inutile et du kitch, allant d'un portrait de Staline à des flacons 1900 en passant par des chaises à porteurs, des rangées de faux livres destinées à meubler des bibliothèques et une vitrine contenant des coquilles d'œuf vides.

Tout est là, présenté dans une atmosphère qui, par le lieu et le public populaire qui circule entre les lots de dimanche, évoque moins la veille d'enchères dans les salons de Christie's ou de Sotheby qu'un Lunapark de la vente. Le prix de certaines pièces, des tables signées Boulle, des commodes en marqueterie du dix-huitième, des bronzes japonais immenses, qui attirent des antiquaires du monde entier ne sont sans doute pas les seules raisons pour lesquelles, les fins de semaine, près de trente mille visiteurs se rendent à Cinecitta. C'est que tous les objets ont une histoire : anodine et oubliée, comme les films qu'ils ont décorés, ou plus ou moins connue de tous. Telles commodes sont liées à *l'Innocent*, de Visconti, telles chaises Louis XVI ont été vues dans la série télévisée sur Verdi. Ici on tombe sur le fameux lit blanc, champ de bataille sur lequel se pavanait Mastroianni dans *la Cité des femmes*. Là, c'est la caisse enregistreuse de *Bonnie and Clyde*, ailleurs, l'ameublement oriental de *Sandokan*, là-bas les horloges de *la Dame aux camélias*, ailleurs encore la dormeuse que Liz Taylor voulait toujours dans sa loge.

Il a fallu trois mois d'inventaire et il faudra un mois pour disperser ce patrimoine accumulé patiemment par les frères Cimoni depuis un demi-siècle et qui vaut des milliards de lires. *« Acheter tout et acheter tout le temps »*, telle était la devise d'Alberto et Armando Cimoni, qui ont ainsi acquis les meubles et les objets de palais romains entiers, mais aussi des grandes maisons closes contraintes à fermer au début des années 50. Ils ne revendaient rien mais restauraient et louaient aux producteurs de cinéma et au théâtre. C'est ainsi que se constitua leur empire, et il faudrait une centaine de camions pour le déménager. Après la guerre, les Cimoni sont devenus ceux à qui il fallait absolument demander conseil pour un décor. Au point que pour eux tous les réalisateurs se valaient : *« Mais qui est donc celui-là ? »*, dit un jour, furibond, Luigi Cimoni à un ami qui lui avait présenté Visconti, lequel avait hasardé quelques critiques sur certaines pièces.

Aujourd'hui les héritiers des Cimoni ont décidé de tout vendre, reprenant même certaines de leurs pièces à des réalisateurs qui sont en cours de tournage. La raison en est l'expropriation décidée par Cinecitta pour vendre les terrains des pavillons où est entreposé le trésor des Cimoni. *« Personne, ni Cinecitta, ni la Gaumont, ni la R.A.I., n'a voulu de ce patrimoine qu'ils ne retrouveront jamais »*, nous dit un des héritiers. En fait, il semble que pour ces enchères, qui partent de zéro, soient déjà sur les rangs, outre les antiquaires, des sociétés qui travaillent pour le cinéma. Neuf cents personnes ont déjà réservé leur place pour les premiers jours au cours desquels seront vendues les plus belles pièces. Et mille autres sont sur les listes d'attente. Aucune personnalité du cinéma n'a manifesté d'intérêt. Seul Liz Taylor a téléphoné des Etats-Unis afin de donner des instructions pour acheter sa dormeuse.

PHILIPPE PONS.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

هكذا من الأصل

Un étrange

LE BRONZE

galerie denise rené
PICELJ



« IDENTIFICATION D'UNE FEMME », UN FILM DE MICHELANGELO ANTONIONI

Un étranger à Rome

PENDANT sept ans (1967-1974), Michelangelo Antonioni, cinéaste italien de renommée internationale, a voyagé. Il a tourné en Angleterre (*Blow-up*), aux États-Unis (*Zabriskie Point*), en Chine (*Chung-Kuo*) et en divers lieux d'Afrique et d'Europe (*Profession reporter*). Et puis, il est revenu en Italie et, pendant cinq ans, il n'a pas fait de films. En 1979, il a réalisé pour la R.A.I., *le Mystère d'Oberwald*, expérience d'écriture électronique sur une adaptation de *l'Aigle à deux têtes*, de Jean Cocteau. Le nom d'Antonioni s'effaçait, lentement, du cinéma contemporain. Il restait lié au passé, à la grande période de création des années 60. Mais, en mai dernier, au Festival de Cannes, tout a changé. Antonioni était là, de nouveau, présent, vivant, générateur d'événement, de polémique, avec *Identification d'une femme*. Vingt-deux ans après cet autre Festival secoué par l'ardente bataille de *L'Avventura*, quelque chose d'important recommençait.

Au début d'*Identification d'une femme*, Niccolo, un cinéaste qui a franchi la quarantaine, revient à Rome pour réaliser un film. Comment ne pas voir là, d'emblée, le retour (symbolique, car l'œuvre n'est pas autobiographique) de Michelangelo Antonioni. Il a soixante-dix ans, mais l'acteur Thomas Millian ressemble, physiquement, à l'homme qu'il était, à l'époque de *L'Avventura*. Et si Milan et Turin ont été, d'abord, les villes du cinéma d'Antonioni, c'est à Romme que commençait *L'Avventura*, à Rome que deux de ses personnages, Alain Delon et Monica Vitti, s'étaient, en 1961, donné, après une crise, un rendez-vous incertain pour l'avenir, le jour d'une éclipse de soleil (*l'Éclipse*).

Comme Antonioni, Niccolo veut raconter l'histoire d'une femme, d'un couple. Il cherche son interprète féminine, découpe des photographies dans les magazines et rencontre Maria-Victoria, dite Mavi (Daniela Silverio), une aristocrate très belle, dont il s'éprend. Un jour, Mavi disparaît. Niccolo la recherche, avec l'aide et l'amour d'Ida, une actrice de théâtre (Christine Boisson). On retrouve la ligne générale de *L'Avventura*, mais faut-il s'étonner — ou regretter — qu'Antonioni reprenne un thème qui l'a toujours préoccupé ? Non, car ce thème se transforme dans un environnement nouveau, une relation nouvelle de l'homme et de la femme.

Pour avoir voyagé à travers le monde, Antonioni a constaté les changements profonds des sociétés. Le « mal de vivre » n'est plus le même après le mouvement contestataire de 68 et les effets de la crise économique. Or Niccolo est un homme désarmé devant le présent, accroché à des chimères qui ne sont plus de saison. Venu s'installer, à Rome, dans l'appartement que lui a laissé son épouse après leur divorce, il déclenche le signal d'alarme antivol, se perd dans la disposition des pièces. Il n'a plus l'habitude des lieux. Il est rentré, en somme, par effraction, et c'est là-dessus que tout le film s'agence.

Niccolo est un étranger à Rome, à la société bourgeoise, au monde des femmes, aux mœurs d'aujourd'hui et, même — une petite scène l'indique d'une façon dure et précise, — au cinéma italien. En filmant l'errance de cet « étranger », obsédé par une femme au point d'oublier son projet de film, Antonioni constate le bouleversement des relations humaines dans une société non plus immobile, figée comme au tournant des années 60, mais travaillée de l'intérieur par l'accélération du temps, le terrorisme, la violence et l'instabilité des sentiments.

Mavi est un mystère. Elle n'explique pas ses actes. Niccolo reçoit des coups de téléphone lui ordonnant de ne plus la fréquenter. Un homme qui est peut-être un tueur le suit, le surveille, le menace. Mavi se dérobe. Niccolo connaîtra, un jour, la vérité sur elle et sur son comportement amoureux. Et, s'il renonce à Mavi, il ne saura pas, non plus, garder Ida, qui commande, elle aussi, aux événements, à sa façon. Double défaite ne venant plus de l'« incommunicabilité » — encore qu'on ne communique ici guère mieux qu'autrefois — mais de l'inadaptation de l'homme aux désirs, aux choix, à la liberté d'une nouvelle génération féminine.

Les femmes ne partagent plus les névroses des difficultés du couple. Elles y ont échappé, elles organisent leur destin. La très jeune fille que Niccolo rencontre à la piscine et à laquelle il essaie d'arracher des renseignements sur Mavi lui dame le pion d'une façon désinvolte. La femme moderne est un puzzle qu'un homme mûr (de la génération précédente) ne peut reconstituer. Antonioni en fait, par le truchement de Niccolo, le constat. Il y a vingt ans, dans ses films, la civilisation occidentale se trouvait au bord d'un gouffre. Aujourd'hui, elle est en miettes. Rome n'est plus qu'une façade. Mavi ne voit pas, dans les ruines antiques de la villa sur lesquelles est construite la maison de campagne de Niccolo, les valeurs du vieux monde mais, seulement, une noire caverne pour chauve-souris.

Niccolo avance dans un univers qui se refuse constamment à lui, doit se résigner à une distance implacable et douloureuse avec le monde actuel. A la traversée du brouillard en voiture où Mavi se dispute avec lui, commence à le fuir pour de bon, répond la rupture avec Ida, dans le hall d'un palace de Venise dont les cristaux et les meubles rappellent les splendeurs d'une cité condamnée à s'enfoncer dans la lagune. Brouillard de fin du monde, larmes de pluie sur les vitres, sur l'eau du grand canal. Couleurs blanches, couleurs chaudes, couleurs sombres dont le traitement plastique est d'une beauté raffinée : les états d'âme s'y perdent. La réalité est ailleurs, dans l'attitude féminine et son refus de l'amour dévorant, possessif, illusoire.

A sa maîtrise de la couleur, Antonioni joint celle, renouvelée, de la mise en scène. Découpage en plans brefs, s'enchaînant sur des ellipses, caméra très mobile suivant la course existentielle de Niccolo, cadrages rigoureux pour des impressions fugitives. Les plans longs et les plans séquences n'ont plus cours, puisqu'il n'y a plus, dans le temps d'aujourd'hui, solitude, attente, crise du couple partagées dans la totalité de l'espace cinématographique. L'homme est seul, au milieu des fragments de ses rêves et de ses doutes, face à des femmes affirmées, résolues, en lesquelles (les actrices sont admirables) on ne reconnaît plus les figures antonioniennes d'autrefois.

Le cinéaste, qui fut un des grands créateurs du cinéma moderne, réinvente une modernité de son langage filmique pour dire la mutation profonde des mentalités et des paysages sociaux. Loin de se complaire dans une délectation morose, il regarde vers l'avenir. La voix d'un enfant (le jeune neveu) demande à Niccolo : *« Pourquoi ne fais-tu pas un film de science-fiction ? »* C'est peut-être dans l'infini parcouru par les vaisseaux spatiaux que se trouve la raison de l'existence de l'homme. Reste à l'explorer. Niccolo semble y avoir pensé.

JACQUES SICLIER.

* Voir les films nouveaux.

Le point de vue de l'homme

CE sont des êtres différents. Elles ont des difficultés inhérentes à leur conformation sexuelle. Elles éprouvent parfois le besoin de faire pipi, nous montre-t-on. Elles ont des bouches dévorantes et sont, semble-t-il, toujours prêtes à faire l'amour. Mais elles n'ont jamais de feu sur elles. Elles se regardent dans la glace et suivent de près le progrès de la cellulite. Elles sont souvent en petite culotte, il faut les voir s'habiller, se déshabiller.

C'est, au sens propre, le point de vue de l'homme du film, qui, étant cinéaste, enregistre naturellement ces détails, assortis de comportements mystérieux : sa première interlocutrice disparaît après avoir perturbé sa sécurité de citoyen ; la deuxième, qui l'aime plus simplement, a cependant sa vie ailleurs. Entre-temps, cet homme qui sait écouter aura reçu un témoignage de relation homosexuelle par antimachisme.

Confortablement vêtu et à l'abri des contingences (matérielles, physiologiques), ce réalisateur cherche à la fois, nous dit-on, un film et une femme idéale. Celle-ci serait comme la nature, nul besoin de parler. Ce n'est pas qu'il parle beaucoup ici, mais enfin, c'est son droit, puisque, encore une fois, son point de vue seul est en jeu. Ce héros concède à son entourage de la lucidité. Il n'en manque pas lui-même, constatant que le monde a vieilli, et qu'il convient de s'intéresser à l'au-delà cosmologique, à défaut de l'au-delà métaphysique. Il lui manque en revanche un regard professionnel sur soi.

Mais Antonioni, c'était son point de vue, n'a pas voulu remettre en cause son personnage, abîmer un peu son image, l'imprégner de ce désarroi du cinéaste en mal de vie, auquel on aurait ainsi pu croire. Pourquoi venir nous parler d'un pauvre homme moderne si l'apparence dément le discours ?

Cl. D.

L'auteur et ses personnages

« J'AIME les deux personnages de femmes, dans la mesure où elles représentent ce que je voulais montrer », *dit Michelangelo Antonioni.*

» La première est moins agréable que la deuxième. Elle est de ces filles qui tâchent de se construire une vie et ne savent pas de quel côté commencer. Qui refusent leurs origines, mais ont besoin de l'argent des parents. Elles ne réussissent pas à trouver un travail, elles aspirent à une indépendance qui ne leur sert à rien. Leur vie n'est pas constructive, n'a pas de but : à cause de cette frustration, elles se déchargent dans le sexe. Voilà pourquoi les scènes érotiques, dans le film, étaient nécessaires.

» La deuxième, c'est le contraire. Elle a un travail, elle a résolu le problème de sa vie, elle s'est identifiée à ce qu'elle fait. Cet homme, elle l'aime. On ne sait pas jusqu'à quel point, mais au moins, il y a une attraction physique, et elle aime ce qu'il représente : le champ artistique, qui est son propre terrain. Alors que la première ne fait rien pour aider l'homme, sauf l'emmener dans des fêtes, celle-ci fait beaucoup, elle recherche pour lui la première femme.

» Elles ne sont pas des symboles, cependant. Je ne veux pas, à travers elles, décrire toutes les femmes d'aujourd'hui. Elles sont deux cas particuliers et, en même temps, des personnages comme on en rencontre beaucoup à Rome. Quant à la fille de la piscine, elle témoigne d'une espèce d'exhibition de la liberté : se montrer, se découvrir en face de l'homme mûr.

Notre réalité sonore

» J'ai lu récemment une nouvelle de Garcia-Marquez, où le narrateur, dans un hôtel de passe à Amsterdam, une nuit, ouvre une porte, voit deux personnes du même sexe faire l'amour. Il précise : je ne saurais dire de quel sexe. Tous les jeunes se ressemblent, aujourd'hui, la même silhouette est répétée un millier de fois. Alors ces deux femmes, extérieurement, elles ont quelque chose en commun, mais elles sont très différentes.

» Si on commence à analyser la vie intime d'une femme, il faut aller jusqu'au bout, et traiter l'aspect gynécologique, être sincère, ne pas avoir peur de ça. Un détail échappe à la vision du film, et je le regrette : lorsque la deuxième femme est aux toilettes, elle s'essuie, regarde le papier, car elle attend de savoir si elle est enceinte ou non.

» Ces femmes, on ne les connaît jamais. Lui n'y arrive pas. Si j'avais donné leur caractère, on n'aurait pas pu croire que c'était le point de vue de l'homme. Pour lui, les femmes restent, je ne dirais pas un mystère, mais quelque chose qu'il ne saisit pas. Il aurait la tentation de prendre l'une des deux, mais elles ne correspondent pas à la force sentimentale qu'il recherche, et qui a une forme féminine. Il aurait besoin d'un être plus doux. Mais est-ce qu'il cherche une femme pour lui, ou pour le film ? Il ne peut y avoir de réponse. Est-ce qu'il veut une femme douce pour le film qu'il prépare ? Lui non plus, il ne sait pas.

» Lorsque l'on observe ce qui se passe de par le monde, il y a des choses étonnantes. Des crimes inimaginables il y a cinquante ans. On tue avec une facilité incroyable. Notre comportement, les mécanismes de notre vie ne peuvent qu'en être conditionnés : le film « ressent » tout cela, sans en parler.

» L'homme montre le portrait des terroristes : ils ont tué, il ne le souligne pas, ce sont les rapports sentimentaux qui l'intéressent. Ainsi, on a pris l'habitude. L'autre jour, en sortant de chez moi, j'ai entendu une bombe éclater, je ne me suis pas retourné, on accepte, c'est notre réalité sonore.

» L'homme et moi, nous sommes des metteurs en scène, nous avons plus ou moins, vis-à-vis de ce qui se passe, la même attitude : un regard, une déformation professionnels. Nous voyons tout comme des choses à cueillir. C'est ce qu'il dit sur la lagune : on espère que la solitude fera bouger notre imagination. Avedon a fait une série de portraits de son père mourant, Wim Wenders a réalisé ce film cruel mais très beau sur Nicholas Ray : nous ne nous arrêtons devant rien. Car la beauté anéantit tout le reste : la beauté et aussi la bonté. »

Propos recueillis par
CLAIRE DEVARRIEUX.

FANTIN-LATOUR, DELACROIX ET DESPORTES

La tente orléaniste

(Suite de la page 13.)

Il y a dans les années 60 un retour en force de la nature morte, genre qui convenait à l'esprit du réalisme comme au goût de la bourgeoisie de l'époque et dont Fantin sut éviter les pièges à force de scrupuleuse ferveur dans l'observation, de modestie, de virile économie dans l'arrangement de ses vases, de ses verres et de ses bouquets. Les fleurs et les fruits de Fantin n'ont aucune prétention symbolique ou métaphysique. Admirablement rendus, aussi bien détaillés que par le plus savant botaniste, ils se gardent aussi de toute facilité décorative, et le remarquable ensemble, réuni au Grand Palais, signale l'évolution du peintre vers une si tendre simplicité qu'il en retrouve plus d'une fois, ainsi dans les *Pivoines au vase bleu et blanc*, toute la magie de Chardin.

Ces fleurs, Fantin les peignait l'été dans sa petite maison de Normandie où chaque matin, *« toujours chaussé de pantoufles, dès après son petit déjeuner, il allait*, nous dit Jacques-Emile Blanche, *cueillir dans les plates-bandes du jardin ce que la nuit avait fait éclore de plus coloré »*. La belle saison terminée, Fantin revenait à Paris et c'en était fini de la couleur.

L'hiver était consacré au noir, à ces portraits si graves et dépourvus de toute concession (on n'y voit pas un sourire), si étranges aussi par la tension psychologique que manifestent les plus accomplis d'entre eux, celui par exemple des Edwards ou celui de la famille de sa femme. Ces chefs-d'œuvre de jansénisme pictural, Fantin les peignit dans son atelier de la rue des Beaux-Arts où nul n'entrait sans avoir été préalablement examiné au travers d'un judas et que Degas nommait la tente orléaniste, sans doute à cause des rayures à la mode de 1830 qui en tapissaient les parois.

Orléaniste, Fantin le fut autant qu'on peut l'être ; homme de l'entre-deux, hésitant entre l'aventure et l'Institut, centriste ou légèrement à gauche du centre, suspect par là même à la « résistance » comme au « mouvement », respecté de son vivant pour sa probité grondeuse, mais victime après sa mort des plus injustes dédains.

Puisque nous en sommes à l'orléanisme et à 1830, parlons un peu des Trois Glorieuses, des barricades d'où sortit le cheval blanc de Louis-Philippe, de la *Liberté* de Delacroix à laquelle est consacré le dernier dossier du département des peintures du Louvre. Pour cette *Liberté* qu'il exécuta avec une rapidité inaccoutumée, Delacroix paraît avoir utilisé des études plus anciennes destinées à ses tableaux philhelléniques : *La Grèce sur les ruines de Missolonghi* et *la Liberté guidant le peuple* sont l'aboutissement de deux ramifications issues d'un tronc commun. Il a pu aussi s'inspirer de la *Jeanne Hachette* de Le Barbier, se souvenir d'une Victoire ou d'une Bellone antique et, pour les cadavres du premier plan, de la *Bataille d'Eylau* de Gros et du *Radeau de la Méduse*.

Filles et demoiselles

Toutes ces références n'expliquant cependant pas la véhémence, les seins nus de la figure centrale que la critique de l'époque qualifia de *« populacière »*. Si elle est populacière, c'est qu'elle transpose en termes héroïques la présence, rituelle sur les barricades, de prostituées qui se dénudaient pour narguer les soldats. Les témoignages de contemporains sur ce point concordent, celui de Victor Hugo, celui de Berlioz qui assista à l'événement et écrit dans ses Mémoires : *« Je n'oublierai jamais la physionomie de Paris pendant ces journées célèbres : la bravoure forcenée des gamins, l'enthousiasme des hommes, la frénésie des filles publiques. »* C'est là exactement la triade sur laquelle est composé le tableau de Delacroix.

Cette parenthèse fermée, revenons à nos fleurs en les enrichissant de perroquets, de papillons, de « Demoiselles de Numidie », de lamas, de tapirs et de tatous, et c'est, au même étage de Flore, l'Atelier de Desportes à la Manufacture de Sèvres.

François Desportes (1661-1743) est un peintre honnête et assez ennuyeux, dont les natures mortes en pièces montées n'ont certainement pas la succulente autorité de celles d'Oudry. Mais les études qu'il conserva dans son atelier et qui furent acquises, en 1784, par la Manufacture de Sèvres révèlent un observateur d'un talent, d'une tension, d'une singularité poétique quasiment prodigieuse, parfois même un véritable génie du bizarre.

Qu'il s'agisse de ses extraordinaires paysages, des chiens et des scènes de chasse, des plantes du Jardin du roi, des animaux exotiques, qu'il observa à la ménagerie de Versailles ou imagina pour les Tentures des Indes, on est stupéfait par la manière dont cet homme en apparence si simple sut devancer son temps ou retrouver le don de seconde vue des maîtres d'autrefois devant les merveilles et les singularités de la nature. Ici, c'est un formidable *Aloès* qui aurait pu être dessiné par Dürer. Là, on pense aux lions, aux tigres des grands romantiques, là encore aux feuillages, aux rochers épiques de Courbet.

Et quel sens de l'objet ! Il y a, dans la dernière salle, deux coussins de velours rouge que ne renieraient pas tous ceux qui, de Menzel à Arikha, savent ou ont su qu'il peut y avoir plus de mystère dans un simple morceau d'étoffe que dans toutes les inventions de la fable. Voilà donc trois expositions dont deux au moins méritent votre visite pendant le prochain week-end.

ANDRÉ FERMIGIER.

★ Réalisée par une équipe franco-canadienne, l'exposition Fantin-Latour, qui ira ensuite à Ottawa et à San-Francisco, est présentée au Grand Palais jusqu'au 7 février. On pourra voir les deux expositions du pavillon de Flore, Delacroix et Desportes respectivement jusqu'au 7 février et au 24 janvier.



SÉLECTION

CINÉMA

Festivals

Aux *Journées cinématographiques d'Orléans*, sous le patronage de l'Art et Essai, une compétition avec les derniers films de Carl Francis (Grande-Bretagne), Francis Mankiewicz (Canada), Raul Ruiz (Hollande), Joaquim Pedro de Andrade (Brésil). Plus un hommage à Raimu et au cinéaste René Clément, et un colloque sur les problèmes de régionalisation. *Cinéma allemand des années 80* au Goethe Institut ; fin des Journées *Luis Bunuel*, les 17 et 18 novembre ; inauguration des *Rencontres d'Épinay*, sur le court métrage le 19 novembre.

« La guerre d'un seul homme » d'Edgardo Cozarinsky

Les actualités cinématographiques hebdomadaires de 1940 à 1944 et le journal d'un écrivain, Esnest Jünger, officier allemand, envoyé à Paris, puis sur le front russe. Une façon autre, passionnante, de voir la guerre, l'histoire, et de les réfléchir.

— *ET AUSSI : Une chambre en ville*, de Jacques Demy (jusqu'au bout d'un pari audacieux), *Alexandre le Grand*, de Theo Angelopoulos (un délire contrôlé), *Britannia Hospital*, de Lindsay Anderson (le salut par l'humour), *Chien enragé*, de Kurosawa (un policier métaphysique), *Toute une nuit*, de Chantal Akerman (force de l'émotion), l'*État des choses*, de Wim Wenders (le rêve américain), *la Nuit de San-Lorenzo*, des frères Taviani (célébration du souvenir).

THÉÂTRE

« Correspondance » à la Cartoucherie de Vincennes

L'éternel espoir de l'homme, du fils, qui fait appel à la mère, qui a recours à elle, pour se délivrer de l'oppression du père. Kafka et Vittorini admirablement joués par l'Aquarium.

« Platonov » à l'Athénée

Tchekhov, encore étudiant en médecine, décrit, dans sa première pièce, une Russie plus brutale et romantique que par la suite. Et Daniel Mesguich laisse vivre en liberté des comédiens très sensibles.

Marcel Marceau au Théâtre des Champs-Élysées

Il n'imite plus une réalité courante, il invente une poésie des choses, et ses mains font naître mille métamorphoses fascinantes.

MUSIQUE

Les rencontres de Metz et « Aperghis »

Une nouvelle fois, Metz sera pendant quatre jours la capitale de la musique contemporaine et propose du 18 au 21 novembre un programme passionnant avec des œuvres (et souvent la présence) de La Monte Young, Donatoni, Bussotti, Dufourt, Grisey Dusapin, Miereanu, Nono, Koering, Terry Riley, Hans Otte, Kelemen, Krauze, Schnebel et Zimmermann, etc. Un rendez-vous à ne pas manquer (rens. R.I.M.C. Hôtel de Ville, 57 Metz ; tél. : (8) 775-40-50).

Dans le même temps à Paris, Georges Aperghis invite à visiter son MUSÉE DE L'HOMME, où soixante personnages typiques sont accompagnés de musique, cependant qu'une seconde partie nous fera voyager d'Adam et Ève à la catastrophe atomique (du 17 au 27 novembre, 20 h 30, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris).

— *ET AUSSI :* Festival d'automne : *l'Opéra de quatre notes* (Centre Pompidou, du 17 au 22) ; *Missa solemnis*, de Beethoven, orchestre Lamoureux, direction C. Albrecht (Madeleine, le 17) ; Xenakis, Varèse, Estrada, Roque-Alsina, par musique vivante, direction B. Masson (Chaillot, le 18) ; Mozart et *8e Symphonie*, de Chostakovitch, par le NOP, direction R. Barshaï, avec Cl. Helffer (Champs-Élysées, le 18) ; *9e Symphonie*, de Beethoven, par l'orchestre de l'Opéra, direction A. Lombard (Pleyel, le 19) ; Brahms, par le Quatuor Julliard (Gaveau, le 20) ; musique soufi (Saint-Merri, le 20) ; Boris Christoff (Athénée, le 22) ; Haydn, Schumann, par l'Orchestre national, direction W. Sawallisch (Champs-Élysées, les 22 et 23) ; Haydn, Mozart, Schubert, par l'Ensemble orchestral de Paris, direction A. Jordan (Gaveau, les 23, 24) ; Chants dévotionnels et danses du Rajasthan (Théâtre de l'Alliance française, le 23) ; Atelier de recherche instrumentale (IRCAM, les 24, 25, à 18 h 30 et 21 H).

DANSE

« Le Songe d'une nuit d'été » à l'Opéra.

Dernières représentations de l'ouvrage de John Neumeier, qui met en valeur les qualités du corps de ballet et le talent de comédienne de Monique Loudières, la nouvelle étoile maison, aussi à l'aise dans le rôle d'Helena que de Tatiana.

Sigma, de Bordeaux.

Sigma 18, invite Kiva, groupe d'improvisation californien composé d'une danseuse coréenne, d'un percusionniste et d'un trombone ; Toujours à Sigma, deux personnalités de la jeune danse française, François Verret (*Fin de parcours*, 20 novembre), Régine Chopinot (*Simone, Appel d'air*, 18, 19 novembre).

EXPOSITIONS

Le mois de la photo

Duane Michals au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (les songes, le visible et l'invisible, des corps dénudés, beaux comme dans les rêves) ; *Collection Sam Wagstaff* au Petit Palais (aucune autre logique que celle du goût : le mélange magique des photos anciennes et contemporaines) ; *Hommage à Alexey Brodovitch* au Grand Palais (un accrochage hideux mais de merveilleuses photos) ; *Collection particulière de l'impératrice Sissi* au parc de Bagatelle (Photo, suis-je la plus belle ?).

Trésors d'Irlande au Grand Palais

Près de cent œuvres majeures du patrimoine irlandais de la protohistoire à l'époque médiévale : sculptures, bijoux, objets utilitaires, enluminures, etc., ont été choisis pour représenter les aspects les plus originaux d'une culture à découvrir.

— *ET AUSSI : Eluard et ses amis peintres*, au centre Pompidou ; *De Carthage à Kairouan*, au Petit Palais ; *Les canards du XIXe siècle*, à la galerie de la SEITA ; *L'âge d'or de Maurice Denis*, à Beauvais ; *Festival Afrique noire*, à Grenoble ; *A la conquête des mers*, à Lille ; *L'Orient des Provençaux*, à Marseille.

VARIÉTÉS

Henri Salvador porte de Pantin

Vingt-deux ans après sa dernière prestation à l'Alhambra, Henri Salvador remonte sur scène et c'est une découverte pour beaucoup de spectateurs. Voilà en effet un homme de spectacle : chanteur, musicien, danseur, mime, comédien. Un fantaisiste selon la grande tradition du music-hall, avec une palette large ; un grand orchestre dirigé par Eddy Louis. Un bonheur sans mélange.

— *ET AUSSI : Francis Lalanne*, à l'hippodrome de Pantin, *Raymond Devos*, au Théâtre Montparnasse, *Georges Moustaki*, à Bobino ; *Johnny Winter*, à Poitiers le 18, au Palais d'hiver de Lyon le 21, à Nice le 22 ; *Barclay James Harvest*, au Mans le vendredi 19, au Parc des expositions de Rouen le 20, à Lille le 21 ; *Phil Collins*, le 22 à l'Olympia.

ROCK

Kid Creole à l'Olympia

Le retour du Lid Creole flanqué de ses Coconuts. Le plus magique des combos du moment, avec un *funk* brûlant matiné de rock et pimenté à la sauce créole.

...DIO-TELEVISIO...

...KOSTENKO, RÉALISATEUR...

On ne sait plus où o...

...constat clinique d'une époque

...ndredi 19 novembre

DEUXIÈME CHAINE : A 2

...MIÈRE CHAINE : TF 1

هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

Semaine du 19 au 25 novembre

Les programmes du mercredi 17 et du jeudi 18 novembre sont en page 28.

ANDRZEJ KOSTENKO, RÉALISATEUR « DES AMIS »

« On ne sait plus où on en est »

MILLE neuf cent quarante-cinq : trois jeunes Polonais, d'un petit village, partent à la conquête de l'avenir. Daniel Osadowski, le fils de l'avocat, Pierzchala, le fils du concierge, et Jakubik, le pauvre bougre, vagabond, voleur de chevaux ; tous trois armés des idées nouvelles — le socialisme — se lancent dans la reconstruction de la Pologne dévastée par six années de guerre. On repart à zéro, on partage les terres des gros propriétaires, on distribue les tâches au sein de la société « nouvelle » et on s'engage au parti ouvrier qui, à lui seul, cristallise les espérances. Pour ce trio, c'est l'époque où tout est possible, époque qui sera suivie, au fil des ans, de cuisantes désillusions.

Les Amis, série en cinq épisodes d'Andrzej Kostenko, diffusée en Pologne à l'automne de 1981, quand un vent de libéralisme soufflait encore, couvre les années 1945-1956, du départ des troupes nazies au commencement du « dégel » en 1956. Une période appelée « stalinienne » bien des années plus tard par les historiens. Lourde de sens pour toute la génération d'après-guerre, mise en fresque grandeur nature, aussi crue que de la viande fraîchement coupée. C'est sans conteste, un événement (dans le domaine de la fiction de cette fin d'année.

Les téléspectateurs qui ont vu les deux premiers épisodes ne pourront s'empêcher de mettre ce feuilleton en liaison avec des événements toujours nouveaux qui se déroulent en Pologne. De s'étonner aussi qu'un tel document, aussi violemment critique sur le système communiste, ait pu être réalisé et diffusé en Pologne.

Mais contacter Kostenko n'a pas été une mince affaire. On le dit à Paris alors qu'il est à Varsovie, et vice-versa. Kostenko, dont le nom est lié aux grands noms du cinéma polonais contemporain, assistant de Roman Polanski pour *le Couteau dans l'eau*, dialoguiste de *Tout est à vendre*, de Wadja, est un homme passe-muraille entre l'Est et l'Ouest, où il organise des coproductions, pas un dissident. C'est un personnage distant, posé, un peu timide, profondément attaché à son pays. Il préfère la langue gutturale de Gombrowicz à celle, internationale, de Shakespeare (qu'il parle fort bien). Il ne restait qu'à joindre l'interprète, Piotr Kaminski (que nous remercions pour sa traduction simultanée) et trouver un endroit pour nous rencontrer. Un bar anonyme.

« *Cette série est une commande de la télévision polonaise*, explique Andrzej Kostenko, le sourire aux lèvres. *Son histoire s'échelonne sur quatre années. En 1977, Aleksander Minkowski a écrit le scénario, qui a été acheté aussitôt par l'une des deux chaînes polonaises. En 1979, j'ai reçu la proposition de réaliser* les Amis, *sachant qu'il serait possible de modifier, voire de détourner progressivement le scénario (en accord avec le scénariste, bien entendu). Le feuilleton, qui a été diffusé à l'automne 1981, a été regardé par plus de vingt millions de téléspectateurs* [en Pologne, comme il n'y a pas de sondage, on calcule d'après la consommation d'électricité] *La programmation était initialement prévue pour le jour de la fête nationale, mais les autorités ont considéré que le sujet, et surtout la manière dont il est traité, n'était pas approprié à cette manifestation.*

Le constat clinique d'une époque

» *La réalisation a coûté 40 millions de zlotys, soit le prix de deux films de long métrage. C'est une grosse production télévisée, conçue au départ comme une œuvre de prestige. Nous n'avons donc eu aucun problème avec les autorités pendant un tournage techniquement très difficile (deux équipes administratives ont craqué). Nous avons évité les décors artificiels, tout a été filmé en extérieur avec des acteurs amateurs pour conserver un caractère documentaire. L'ensemble a nécessité plus de six cent cinquante plans, le double des productions courantes. Cette série, qu'il serait impossible de rediffuser actuellement en Pologne, est devenue une réussite commerciale internationale, une bonne affaire pour la télévision* »

En Pologne, les libéraux, et surtout les partisans du syndicat Solidarité, ont certainement pensé que la critique du système était trop timide encore ; que les personnages stéréotypés sont trop positifs et que l'esthétique de Kostenko relève, par certains côtés, de l'esthétique « réaliste socialiste » Bref A Kostenko ne serait pas allé assez loin. « *J'ai vécu la période du stalinisme, j'ai assisté à la promotion sociale des ouvriers et des paysans à cette époque de misère, ainsi qu'à l'assaut de toute la jeunesse d'après-guerre, vers l'enseignement gratuit*, dit Kostenko *Je me sentais donc la liberté de juger. J'ai essayé d'abord de dresser le constat clinique d'une époque, de cerner au plus près les facteurs historiques, les comportements sociaux des différentes classes en présence, en essayant d'éviter les idées préconçues et un didactisme trop pesant. Ensuite, j'ai voulu m'insurger contre le criticisme systématique de la nouvelle génération et lui montrer les séductions des idées utopiques, particulièrement celles du socialisme.* »

Andrzej Kostenko, a expliqué que les deux chaînes de télévision, qui sont entre les mains de l'État, ne sont nullement concurrentes. Proposer un projet de préférence « bien cadré », à l'inverse de la télévision française, est chose facile. On prend rendez-vous avec le chef de la « rédaction des scénarios » qui accepte ou refuse « *en un quart d'heure de temps* ». « *Mais maintenant*, ajoute-t-il, *on ne sait plus où on en est.* » Du mois d'août 1980 à décembre 1981, il y a eu tellement de revendications syndicales de tous les personnels de la télévision, tellement de luttes pour remplacer la direction « dictatoriale » par une direction indépendante et collective, que le pouvoir a été obligé de rétablir l'ordre avec fermeté. Depuis le mot d'ordre de grève en décembre 1981 décrété par les artistes (comédiens, réalisateurs, etc.), grève qui se poursuit encore actuellement, la situation est bloquée. La direction des deux chaînes a été obligée d'engager des amateurs pour assurer la continuation des programmes Les films commandés à l'époque de l'ancien premier secrétaire du parti communiste polonais Gierek ont été brusquement arrêtés En Pologne, on rediffuse à tout va.

MARC GIANNESINI.

★ Samedi 20 novembre, A2, 21 h 35.

LES MUSIQUES DU FEU SUR FRANCE-CULTURE

Week-end de braise

« *SI je dis brasier, vous pensez quoi ?* »

Vous pensez braise, vous pensez feu et... le bois, et, pourquoi pas, « Caraïbes » Caraïbes est aussi un mot sonore, qui danse, qui crépite. Et puis vient l'idée de... « Brésil », d'ailleurs, le nom de ce pays vient peut-être de « braise » (car poussait au Brésil le « bois de braise » utilisé pour teinter les tissus) Alors... la musique du Brésil Brésil ? Pourquoi pas bas résille ?

« *On peut toujours pousser le jeu des associations d'idées* », dit Jean-Louis Cavalier, producteur à France-Culture et responsable pour les services musicaux de cette chaîne de la cellule *Théâtre musical*. On peut pousser dans les limites du raisonnable, semble-t-il, sous-entendre en décrivant les risques et difficultés de regrouper plusieurs émissions consécutives autour d'un même thème, autour d'un « titre », que France-Culture non musicale, pourrait aussi bien prendre en charge. Il souligne la nécessité de se plier à une grille Après Gainsbourg, voici donc des variations sur le thème du brasier Et Jean-Louis Cavalier d'ajouter : « *Nous n'allons pas jouer seulement sur le signifiant, mais sur... ?* » Le mot reste en suspens (attention, risque de jargon). Rapplique le « signifié », accourent les métaphores du feu En tête se promène le « *discours amoureux* »... L'érotique de l'incandescence, vous saisissez ? Didon se jette au feu quand Enée l'abandonne, vous savez...

On n'en sort pas décidément : arrive sur le tapis Bachelard (*la Psychanalyse du feu*). « *Le feu, c'est cela, ne peut être que du côté de l'imaginaire.* » Cavalier pourrait parler des heures. Comme chacun rêve... de feu. Mais il devient concret.

Deux jours d'émissions Le samedi matin tout commencera avec *Cassandra*, l'œuvre de François Bernard-Mache, créée en 1978 à Radio-France, inspirée du *Lycophon* (1) — ce poème antique où furent consignées telles prophéties de l'incompréhensible clairvoyante. Une composition traversée par de l'orage, des abeilles, des langues inconnues, construite comme si les sons des instruments surgissaient des flammes. Ainsi, lorsqu'on reste assis près d'un feu... le feu qui vient de s'allumer, puis le moment fort où il flambe. Déjà, la braise se constitue. La braise changeante raconte, intense, ensuite douce Enfin, on tisonne. Bandes et orchestres.

Pour la durée de ce week-end vraiment embrasé, le preneur de son Jacques Toursière, l'un des fameux parmi « *les grandes oreilles* » de Radio-France, a sorti de ses archives toute une kyrielle de feux réels qui s'incrusteront, d'une émission à l'autre, entre les feux écrits par les musiciens, tel ce *Concret Ph*, créé en 1958 par Iannis Xenakis, et pour lequel — il ne l'avait jamais vraiment avoué — le compositeur sacrifia quelques micros... à vouloir enregistrer de trop près les claquements de... brasiers. Samedi après-midi, à 16 heures, c'est Monique Veaute qui animera deux heures consacrées aux murmures de celles que l'on poussait au bûcher Ce, à partir d'un vieux procès de sorcellerie en Lorraine : sous le titre *le Marteau des sorcières*.

Dimanche midi, déjeuner-concert avec autant de « *pages du feu* », de Haendel (*Fireworth*) à Stockhausen et Britten (*les Enfants dans la fournaise*), en passant par Stravinski (*l'Oiseau de feu*) A l'heure du thé, enfin, le Brésil : Villa-Lobos, en souvenir d'une lettre de Cabral, le Portugais relatant au seizième siècle un débarquement sur les plages du Nouveau Monde.

Le Brésil au son de la « cuica », instrument de pure ironie imitant les plaintes des femmes lors des carnavals et qui siffle, et souffle et gémit... telle la bûche prête à saigner sa sève. Puis la mélopée triste du « choro », puis les trois temps d'une samba présentée par Régine Mellac. La samba et le temps suspendu. Candomblé pour conclure.

Et le soir ? Le soir à 23 heures, après l'atelier de création radiophonique, un peu de tranquillité, suite à toutes les mélodies du désir et aux rythmes de mort : « *Tisons* ».

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Samedi 20 novembre, 11 h 2, 16 h 20 ; dimanche 21 novembre, 12 h 45, 16 h 5 et 23 h, sur France-Culture.

(1) Un enregistrement de *Cassandre* vient de paraître dans la collection de l'INA.

BIBLIOGRAPHIE

« LE TAMBOURINEUR », de Jean Lefèvre

PAUVRE Jean Lefèvre ! A le lire raconter ainsi les péripéties de sa carrière de journaliste, à l'entendre faire part de ses désillusions sur la réforme de l'audiovisuel et l'autonomie du service public de la radio-télévision, à voir ses critiques violentes contre le monopole, l'ambition et la lâcheté de nombreux responsables du petit écran, la tentation de tous les gouvernements — fussent-ils de gauche — de se l'approprier, on a tendance à le plaindre amèrement.

Correspondant et envoyé spécial au Maroc, au Moyen-Orient, en Angleterre, aux Etats-Unis, directeur de INF 2, de la rédaction de France-Inter, puis présentateur sur TF 1, Jean Lefèvre se targue d'une expérience importante. A juste titre. Mais comment expliquer alors cette naïveté apparente, qui caractérise le récit ? Sincère, Jean Lefèvre l'est à n'en pas douter. Déçu et aigri, certainement aussi, depuis qu' « *un président tout fraîchement débarqué d'un grand corps de l'Etat* » — comprenez M. Jacques Boutet — a mis fin à son expérience de présentateur du prestigieux « 20 heures », au nom du pluralisme.

On comprend mal, pourtant, le parti pris de l'ouvrage Le récit est trop approximatif pour être qualifié de « mémoires », les commentaires trop succincts pour refléter une analyse véritable, et les développements sur la libération du Maroc, la crise du Moyen-Orient ou le personnage de Jimmy Carter, parfaitement superflus Jean Lefèvre, qui dirige désormais les informations de Radio-Express, termine sur un credo en la radio locale Un tambour dont les dimensions, peut-être, lui conviennent davantage

A. Co.

★ *Le Tambourineur*. Éditions France-Empire. Env 52 francs.

« Télévision, nouvelle mémoire » de Jean-Noël Jeanneney et Monique Sauvage

JEAN-NOEL JEANNENEY, nouvellement nommé président-directeur général de Radio-France, et Monique Sauvage, chargée de recherches à l'Institut national de l'audiovisuel, sont des universitaires habitués aux séminaires, à la recherche lente et approfondie.

Le livre *Télévision nouvelle*, fruit justement d'un séminaire, est un document historique qui englobe les trente dernières années du petit écran à travers une étude des magazines de grand reportage, de « Cinq colonnes à la une » à « Panorama », en passant par « Zoom ». Deux parties : la première « Histoire d'un genre » évoque les différentes formes d'actualités — à la radio, des premiers journaux télévisés, à *Paris-Match*, etc. La deuxième « Regards croisés », est politique Le principe de base : la télévision est un langage ambigu, manipulatoire, qui demande un sérieux outil de décryptage Les événements survenus ces vingt dernières années, et que la boîte à images a captés, sont confrontés aux documents d'archives pour en retirer les failles, les imprécisions, les subjectivités

Ce livre, construit comme une thèse, intelligent, est d'une lecture parfois difficile, mais la télévision, dans une certaine mesure, a trouvé en Jean-Noël Jeanneney et Monique Sauvage ses premiers historiens Il reste maintenant à suivre la même méthode pour la télévision populaire : la tâche serait beaucoup plus ardue. — M. G.

★ *Télévision, nouvelle mémoire*. Éditions du Seuil, 75 francs.

Vendredi 19 novembre

Un film

L'ANGE BLEU

Film allemand de Josef von Sternberg (1930), avec E. Jannings, M. Dietrich, K. Gerron, R. Valetti, H. Albers.

A 2, 23 h 05.

★★ *La naissance d'un mythe ou comment Josef von Sternberg, venu à Berlin, à la demande d'Emil Jannings, pour diriger celui-ci dans son premier film parlant, fit de Marlène Dietrich (actrice déjà connue en Allemagne) la femme charmeuse et fatale qui allait, grâce à lui, s'inscrire au firmament des stars hollywoodiennes, conquérir le monde. La déchéance du professeur Rath, joué par un Jannings cabotinant à outrance, nous intéresse bien moins aujourd'hui que cette osmose établie sur l'écran, dans une atmosphère d'érotisme à la Félicien Rops, de réalisme glauque, entre le cinéaste pygmalion et la prodigieuse Marlène, papillon du désir amoureux sortant de la chrysalide d'une chanteuse de beuglant un peu canaille.*

J. S.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 TF 1 Vision plus.
12 h Météorologie.
12 h 10 Juge Box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h Une cristallerie en Champagne
Emission du C.N.D.P.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 05 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Coco-Boy.
Réal. R.-J Bouyer Emission de S. Collaro.
Avec Guy Montagné, Philippe Bruneau, Pit et Rik, etc.
21 h 35 Série : Madame S.O.S.
Réal A Dhérant. Avec A Cordy, J.-P Darras, J Herviale et G. Gamain
Mitsy (Annie Cordy), veuve joyeuse d'un milliardaire de la chaussure continue de servir chez les pauvres. Elle a décidé cette fois de venir en aide à un couple de retraités abandonnés par leur fille devenue riche et snob Une série pavée de bonnes intentions. Affligeante sur le fond
22 h 40 Histoires naturelles : Chasse à la grouse (Ecosse).
Emission d'E Lalou, I. Barrère et J.-P Fleury.
Un documentaire documenté pour ceux que cela intéresse.
23 h 10 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Série : Les amours de la Belle Epoque
14 h Aujourd'hui la vie.
Histoire de l'aliment, du goût et de la faim.
15 h Série : Le voyage de Charles Darwin.
16 h Reprise : L'histoire en question (Lucky Luciano).
(Diff. le 18 novembre à 20 h 45.)
Vie fantastique du grand chef de la Mafia, Lucky Luciano, expulsé des Etats-Unis en 1948, et mort de sa belle mort à l'aéroport de Naples en 1962, racontée par l'historien du petit écran : Alain Decaux.
17 h 15 Itinéraires.
Inde, histoire d'un paysan.
Conditions de vie, méthodes traditionnelles des paysans du Bengale.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Toutes griffes dehors.
De M Boisrond. Avec S. Desmarets, J François, S Avedikian...
Avant-dernier épisode : le parfum du succès Hazam accepte de continuer de financer la maison. Fanny envisage de divorcer Un feuilleton aux répliques qui claquent. C'est amusant, sans plus.
21 h 35 Apostrophes
Magazine littéraire de B. Pivot.
L'ambition politique.
Avec E Faure (*Mémoires 1922-1955*), F.-O Giesbert (*Monsieur Adrien*), H. Hamon et P Rotman (*La deuxième gauche*).
22 h 55 Journal.
23 h 05 Ciné-club (cycle Sternberg) : l'Ange bleu.

L'envers du décor

THÉATRES DE L'EXCÈS : L'OPÉRA, UN ART-SPECTACLE
FR 3, 21 h 30

Après avoir examiné, la semaine dernière, la voix sous divers aspects médical affectif et professionnel, la série « Théâtres de l'excès », proposée par Alain Jouffray, consacre sa deuxième émission à la préparation de trois spectacles lyriques : « Othello », à Marseille ; « Carmen », à Monte-Carlo ; « Un bal masqué », à Bordeaux : répétitions d'orchestre, confidences des chefs machinistes et des directeurs (qui évoqueront les problèmes du choix d'un spectacle, de sa distribution), rivalité naturelle du metteur en scène et du chef d'orchestre.. c'est-à-dire l'envers du décor Ponctuée d'extraits des ouvrages de Verdi et de Bizet ainsi que d'un air d'« Elizabeth, reine d'Angleterre » de Rossini (par Montserrat Caballe), cette émission laisse la parole à Jacques Karpo, Margarita Walmann, Jean-Claude Auvray, Serge Baudo, ainsi qu'à d'autres, aussi indispensables, mais qui n'ont qu'un prénom ou un nom : Titin, Philibert, Bizeret... — G. C.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
O.P.T.C.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les jeux de vingt heures.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
Spécial auto.
20 h 35 Le nouveau vendredi : Sois belle et achète.
Emission de R. Pietri.
Une enquête de la télévision suisse romande sur l'industrie des cosmétiques, signée Pierre Dumont et Pierre-Pascal Rossi.
21 h 30 Théâtres de l'excès : L'opéra, un art-spectacle.
Réal. P. Martin
(Lire notre sélection.)
22 h 30 Journal.
23 h Prélude à la nuit.
Concerto pour flûte de H. Barraud par Maryse Ancelin et l'Ensemble instrumental de Grenoble sous la direction de Stéphane Cardon.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : l'identité culturelle du peuple palestinien ; Mémoire vivante : Napoléon ; nos voisins les Africains.
8 h, Les chemins de la connaissance : les premiers habitants de l'Europe ; à 8 h 32, La justice du roi ; à 8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : « Dans un monde de ténèbres », avec S Hermlin.
11 h 2, Musique : hommage à Robert Casadesus (et à 13 h 30 et 18 h)
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama, avec Serge Bernstein.
14 h, Sons : au Togo.
14 h 5, Un livre, des voix : « Monsieur Adrien », par F.-O. Giesbert.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : les inconnus de l'histoire (Henry Murger).
18 h 30 Feuilleton : Cerisette.
19 h, Actualités magazine.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne :
20 h, La spiritualité à l'heure de la paix (à l'occasion des colloques de recherches spirituelles - Paris, mars 1981-mars 1982)
21 h 30, Black and blue : « Table ronde » des journalistes, avec J. Perin et J. Reda
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Schubert, C.P.E Bach, Rachmaninov, Scarlatti, Haydn, Bartok, Mozart.
8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 5, Musiciens d'aujourd'hui : Ohana. Œuvres de Ohana, Dutilleux, Prey, Grisey, Tôn Thât Tiêt, Ibarrondo, Bayer.
12 h, Equivalences : œuvres de Dobos, Langlais
12 h 35, Jazz s'il vous plaît.
13 h, Jeunes solistes (en direct du studio 119) : œuvres de Albeniz, Williams, Aguirre, Guastavino, Ginastera, par B.C. Espana, piano.
14 h 4, Boîte à musique : œuvres de Cherubini.
14 h 30, Les Enfants d'Orphée.
15 h, Winaretta, princesse de Polignac : rayonnement d'un mécène : œuvres de Fauré, Albeniz, Wiener, Porter, J. Brahms.
17 h 2, L'histoire de la musique.
18 h 30, Concert (donné à l'Académie de musique de Budapest le 13 janvier 1982) Récital de chant : œuvres de Dowland, Jones, Coperario, Neri, Carissimi, Caccini, Scarlatti, Marcello, par P Esswood, contre-ténor ; J. Constable, clavecin.
19 h 38, Jazz : le clavier bien rythmé.
20 h, Musiques contemporaines.
20 h 20, Concert (émis de Sarrebruck) : « Images : gigues », de Debussy ; « Symphonie n° 4 », de Mendelssohn ; « Concert pour violon et orchestre en ré », de Beethoven : par l'orchestre Radio-Symphonique de Sarrebruck, dir. : H. Zender ; H. Szeryng, violon.
22 h 15, La nuit sur France-Musique.

Samedi 20 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 25 TF 1 Vision plus.
9 h 55 Philatélie-Club.
10 h 25 Accordéon, accordéons.
10 h 45 La séquence du spectateur.
11 h 15 La maison de TF 1.
13 h Journal.
13 h 35 Pour changer.
Séries : *La Conquête de l'Ouest, les Incorruptibles* ; 15 h 50, Etoile et toiles ; 16 h 55, Méga-hertz.
18 h Magazine auto-moto.
18 h 30 Archibald le magichien.
18 h 35 Trente millions d'amis.
Au revoir Mabrouk.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
Le prix des médicaments.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Droit de réponse.
Emission de Michel Polac.
La justice à deux vitesses.
Après une émission batailleuse sur la police, la justice passe sous les caméras virevoltantes de Michel Polac.
21 h 50 Série : Dallas.
Pamela tente de retrouver sa mère, Lucy propose le mariage à Mitch. Et J.R. l'abominable, sans qui ce feuilleton ne serait rien, met de l'huile sur le feu, ou du pétrole...
22 h 45 Magazine d'actualité : Sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert, P.-L. Boulay.
23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 15 A.N.T.I.O.P.E.
11 h Journal des sourds et des malentendants.
11 h 30 Idées à suivre.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
Les beignets.
12 h 45 Journal.
13 h 25 Série : Drôles de dames.
14 h 20 Série : San Ku Kai.
14 h 50 *Les jeux du stade.*
17 h Récré A 2.
17 h 45 Les carnets de l'aventure
De l'Arctique à l'Antarctique : montagnes polaires : Fitzroy.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal
20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker.
Avec Michèle Torr, Renaud, Guy Mardel, etc.
21 h 50 Série : Les Amis.
D'après un scénario d'A. Minkowski et A. Kostenko. Avec M. Aniol, J. Jurewicz, A. Golejewski...
(Lire notre article page 17.)
23 h 10 Histoires courtes.
Le Permis télé, de M. Jolivet ; *le Collectionneur*, de J. Nichet.
(Lire notre sélection.)
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h Objectif-entreprise.
12 h 30 Les pieds sur terre.
13 h 30 Horizon.
14 h 30 Entrée libre.
Emission du C.N.D.P.
Avec Brigitte Fossey, comédienne : Les portraits de Helma Sanders, A. Lebrun ; Une enquête sur la beauté chez les femmes...
18 h 30 Pour les jeunes.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les jeux de vingt heures.
20 h 35 On sort ce soir : Un habit pour l'hiver.
De C. Rich, enregistré au théâtre de l'Œuvre, mise en scène G. Wilson, avec la participation du ministère de la culture. Réal. P. Badel. Avec C. Rich, C. Piéplu, G. Wilson.
Histoire d'un amour entre Simon l'employé, Samois le patron et un demandeur d'emploi qui empêche les retrouvailles entre les deux... dans un bureau qui ressemble à un train de luxe.
22 h 15 Journal.
22 h 45 Prélude à la nuit.
Sixième Quatuor pour flûte, alto, violoncelle et piano, de Joseph Haydn. S. Soudot, flûte, P. Lefébure, alto, R. Rex, violoncelle, A. Rex, piano.

Une collection très particulière

COURTS METRAGES :
« LE PERMIS TÉLÉ »
ET « LE COLLECTIONNEUR »
A 2, 23 h 10

Deux films bien différents dans cette série plutôt réjouissante dans l'ensemble. « Le Permis télé », de Marc Jolivet, malgré une bonne idée de départ et sa *courte durée (neuf minutes)* est pesant et démonstratif, un peu vulgaire. « Le Collectionneur », de Jacques Nichet, est en revanche une petite « œuvre » troublante. Un jeune homme — un paysan ? un chasseur... — possède un petit appareil qui lui permet de « figer » en un dixième de seconde des animaux vivants *qu'il ramène ensuite chez lui* pour agrémenter sa collection très particulière... Un lien étrange le lie à chacune de ses prises. D'abord des oiseaux puis *bientôt des chiens, puis bientôt* d'autres victimes plus tendres. Un film chaud et froid comme le vice. Jean-Quentin Chatelain est extraordinaire avec son visage opaque. — C. H.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : nos voisins les *Africains.*
8 h, Les chemins de la connaissance.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : l'économie sociale, le tiers secteur et la double menace totalitaire de l'économie libérale et de l'économie étatisée.
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... Franck Venaille.
11 h 2, Musique : Brasiers, par J.-L. Cavalier (et à 16 h 20).
12 h 5, Le pont des arts.
14 h, Sons : foules en fête.
14 h 5, Les samedis de France-Culture : Coup de foudre, par C. Cooper. Avec C. Gary, P. Humbert et C. Rebotier.
17 h 30, Actualité musicale.
18 h, La deuxième guerre mondiale : l'Allemagne hitlérienne, 1933-1939, avec M. Bloch et M. Steinert, historiens.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Communauté radiophonique des programmes de langue française : chercher ses mots, de la Radio suisse romande.
20 h, 120, rue de la Gare, de L. Malet. Avec B. Allouf, L. Amiel, S. Artel, B. Balp (première partie).
22 h, Ad lib.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Samedi-Matin : œuvres de Weber, Ravel, Haydn, J.-S. Bach.
8 h 2, Avis de recherche et actualité du disque : œuvres de Haendel, Schubert, Henze, Rachmaninov, Monteverdi, Ravel, Marc.
11 h, La tribune des critiques de disques : « Symphonie n° 1 », de Schoenberg (versions comparées).
12 h 35, Avis de recherche et actualité du disque (suite) : œuvres de Raff, Debussy.
13 h 30, Tous en scène : M. Monroe.
14 h 4, Atelier de musique.
15 h 30, Dossier disque : œuvres de Schumann.
16 h 30, Concert (donné le 20 novembre 1981 au Palais des sports de Metz) : œuvres de Barreau, Mather, Bartok, Xenakis, par le nouvel orchestre philharmonique : dir. G. Amy ; deuxième chef, P. Pierre ; sol. C. Helffer, piano.
18 h, Le disque de la tribune : « Symphonie n° 1 », de Schoenberg *(dernière parution).*
19 h, Concours international de guitare : œuvres de Turina, J.-S. Bach, Giuliani.
19 h 35, Concert (donné à Metz ce jour même) : œuvres de Dusapin, *Mireanu, Milhaud, Nono,* par l'orchestre philharmonique de Lorraine : dir., J.-C. Pennetier ; P.-Y. Artaud, flûte.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit ; 0 h 5, Poissons d'or.

● **Festival de Metz** (F.M., 16 h 30 et 19 h 35). — La création n'attend pas. Surtout lorsqu'elle est « mondiale » et qu'elle porte des noms illustres. Ainsi les partitions de Pascal Dusapin et Costin Mireanu, dont l'encre est encore fraîche, *exécutées le matin même* au Palais des sports de Metz à l'occasion des onzièmes rencontres internationales, parviendront-elles dans la soirée aux oreilles attentives des *mélomanes* curieux. Les mêmes qui, dans l'après-midi, auront pu découvrir un concert donné l'an dernier au même endroit (avec des œuvres de G. Barreau, B. Mather, B. Bartok et Xenakis), conservé intact, comme les paroles gelées que l'imagination de Rabelais fit entendre à Panurge. Simple prouesse, dira-t-on, d'une technique dont les limites reculent au fur et à mesure du temps et qui devrait permettre un jour d'écouter des créations mondiales dont les auteurs *n*'auront pas écrit la première note. — G. C.

Dimanche 21 novembre

Deux films

LE JOUET

Film français de Francis Veber (1976), avec P. Richard, M. Bouquet, F. Greco, J. François, C. Gérard.
TF 1, 20 h 35.

★ *Débuts dans la réalisation d'un scénariste de comédies boulevardières (pour Yves Robert, Molinaro et Lautner) touché par la satire sociale. Pierre Richard en homme-jouet destiné aux caprices d'un fils de milliardaire. Une fable morale sur les rapports de force et de classes.*

ULTIMATUM

Film français de Robert Wiene (1938), avec D. Parlo, E. von Stroheim, A. Jacquin, B. Lancret, G. Rollin.
FR 3, 22 h 30.

★ *Dans les jours qui suivent l'attentat de Sarajevo, le drame d'une Autrichienne mariée à un officier serbe. Le dernier film de Robert Wiene, réalisateur du célèbre* Cabinet du docteur Caligari, *exilé en France, et qui mourut à quelques jours de la fin du tournage. Un autre exilé antinazi, Robert Siodmak, termina* Ultimatum, *dont les références à 1914 annonçaient un nouveau conflit. C'était juste avant la crise tchécoslovaque et la « paix de Munich ».*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 Orthodoxie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe célébrée avec la « paroisse des artistes », en l'église Saint-Roch à Paris.
Prédicateur : Père A.-M. Carré.
12 h Télé-foot.
13 h Journal
13 h 20 Série : Starsky et Hutch.
14 h 15 Jeu : Dire-dire pas.
15 h Sports dimanche.
Patinage sur glace.
17 h Pour vous.
18 h Série : Arnold et Willie.
18 h 30 Jeu : Qui êtes-vous ?
19 h Les animaux du monde.
Le colosse de l'Inde.
19 h 30 Jeu : J'ai un secret.
20 h Journal
20 h 35 Cinéma : Le Jouet.
De Francis Veber.
22 h 10 Pleins feux.
Magazine culturel de J. Artur et C. Garbisu
La Veuve joyeuse, de Franz Lehar, mise en scène d'Alfred Arias, au Théâtre musical de Paris ; *Flock*, de Sylvain Bougeril, mise en scène d'Etienne Bierry ; *la Manufacture*, de Didier Flamand, etc.
23 h 25 Sports dimanche soir.
23 h 05 Journal.
23 h 30 A Bible ouverte.
Le Livre de Job. *Tout est bien qui finit bien.*

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 40 Cours d'anglais.
10 h Gym tonic.
(et à 10 h 45.)
10 h 30 Magazine du cheval.
11 h 15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Incroyable mais vrai ; 14 h 25, *l'Homme qui tombe à pic* ; 15 h 20, L'école des fans ; 15 h 55, Les voyageurs de l'histoire ; *16 h 25, Thé dansant*
17 h 05 Série : Les fils de la liberté.
De L. Caron et C. Boissol (rediff.).
18 h La course autour du monde.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Chantez-le moi.
Ainsi commencèrent les années 60.
Avec Caroline Cler, Jacqueline Danno, Guy Grosso, etc.
21 h 55 *Document : Mœurs en direct* (la guerre d'Algérie).
Mémoire enfouie d'une génération : déchirements et fidélités. réal. D. Chegaray et O. Dost.
La troisième et dernière émission de la série sera consacrée aux années 1958-1962. L'histoire s'accélère et les hommes représentatifs des différents partis se multiplient : un pied-noir partisan de l'O.A.S., le commandant Saint-Marc qui prit part au putsch d'avril 1961, François Jeanson, qui choisit de soutenir le F.L.N., et bien d'autres personnages témoignent. Un document de création intense sur une guerre dont la télévision a peu parlé.
23 h 05 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h *Images de...*
10 h 30 Mosaïque.
La revendication des jeunes immigrés ; variétés.
12 h Le choix.
Emission de l'association Contrechant et du ministère des droits de la femme.
13 h Les jeux du dimanche.
14 h Feuilleton : Rocambole.
15 h Ouvert le dimanche.
Voix publique : Stockhausen, compositeur ; 16 h, Musique : La briolée aux bœufs ; les nouveaux maîtres-sonneurs ; le conservatoire occitan ; 17 h, Littérature : les premiers lauriers ont été décernés... Grand Prix de l'Académie française, Goncourt, Renaudot...
18 h Magazine de la photo : Flash 3.
La revue de presse, portrait : Gilles Onaki ; Flash pratique : les filtres créatifs.
18 h 45 L'Echo des bananes.
Avec Faton Cahen, Energie, Super Freego...
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Série Bizarre, bizarre.
20 h 35 A la recherche du temps présent : Vous avez dit agressif.
Emission de P. Sabbagh, réal. J. Audoir.
La vie quotidienne et ses comportements agressifs individuels ou collectifs, par le professeur Karli, directeur du centre de recherches neurologiques à l'université de Strasbourg ; didactique, parfois intéressant.
21 h 25 Aspect du court métrage français.
Records 37, de J. Tarride, et *Jour de Cendres*, d'A. David.
22 h Journal.
22 h 30 *Cinéma de minuit : Ultimatum.*
De Robert Wiene.
23 h 40 Prélude à la nuit.
Mélodie de Kreisler, par T. Shimizu, violon et J. Blakely, piano.

FRANCE-CULTURE

7 h 9, La fenêtre ouverte.
7 h 15, Horizon, magazine religieux : Où va le Liban ?
7 h 40, Chasseurs de son.
8 h, Orthodoxie.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Grande Loge féminine de France.
10 h, Messe à Plemeur-Bodou.
11 h, Regards sur la musique : « Concerto pour violon et orchestre en ré majeur », op. 77, de Brahms.
12 h 5, Allegro.
12 h 45, Musique : Brasiers, par J.-L. Cavalier (et à 16 h 5 et 23 h).
14 h, Sons.
14 h 5, La Comédie-Française présente : « le Timide au palais », de T. de Molina. Avec C. Winter, F. Chaumette, S. Eine...
17 h 30, Rencontre avec... le docteur Francis Curtet, psychiatre des hôpitaux.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : Benjamin Fondane, « Non-lieu ».
20 h 40, Atelier de création radiophonique : March - Open - and Move... Alkan, Sherman, Anderson, par D. Caux.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Concert promenade : musique viennoise et musique légère : œuvres de Corsin, Chopin, Mozart, Schmitt, Eysler, Ketelbey, Verdi, Hubay, J. Strauss, Rossini, Lehar, R. Strauss, Sandauer, Felsinger, Tchaikovski.
8 h 2, Cantate : intégrale des cantates de J.-S. Bach.
9 h 10, Les matinées de l'orchestre : L. Stokowsky : œuvres de Elgar, Vaughan-William, *Dawson*, Cowell, Hermann, Thompson, Ives.
11 h, Concert (en direct du Théâtre du Rond-Point des Champs-Elysées à Paris) : œuvres de Mozart, J.-S Bach, Schubert, par M. Kaplan, violon ; B. Canino, piano.
12 h 5, Magazine international.
14 h 4, D'une oreille l'autre : œuvres de Rachmaninov, Schumann, Franck, R. Strauss.
17 h, Comment l'entendez-vous ? : par C. Sautet : J.-S. Bach.
19 h, Jazz vivant : les orchestres de I. Jacquet et de R. Wilkins.
20 h, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert (donné au Théâtre d'Epidaure le 24 avril 1982) « Symphonie n° 9 » de Beethoven, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de l'Opéra d'Athènes ; dir., L. Garcia Navarro ; sol., C. Vaness, soprano ; J. Berbié mezzo ; A. Reece, ténor ; M. Schenk, baryton.
22 h, La nuit sur France-Musique : 22 h 30, Musiques de nuit : œuvres de Scarlatti ; 23 h, Entre Guillemets ; 0 h 5, Une voyage en hiver : œuvres de Prokofiev, Oycher, Brun, Lakatos, Chopin.

Lundi 22 novembre

Deux films

LE DEMON S'EVEILLE LA NUIT

Film américain de F. Lang (1951), avec B. Stanwyck, P. Douglas, R. Ryan, M. Monroe, J. Carrol Naish.
TF 1, 21 h 35.

★ *Adultère dans un port de pêche (d'après une pièce de Clifford Odets). Film en partie raté, dans l'ambiance réaliste, mais où l'on retrouve le style de Lang par l'intensité des passions, les moments de fureur. L'interprétation de Barbara Stanwyck est très forte. Mais que faisait là Marilyn Monroe ?*

ALLEZ FRANCE !

Film français de Robert Dhéry (1964), avec R. Dhéry, C. Brosset, C. Sola, H. Tessy, H. Genès, B. Lajarrige, J. Carmet, J. Lefebvre.
FR 3, 20 h 35.

★ *Des Français à Londres pour le match de rugby France – Angleterre. Robert Dhéry, costumé en policeman et contraint de ne pas ouvrir la bouche. Pastiche réussi des burlesques américains d'autrefois. Une équipe d'acteurs-copains, fort drôles.* — J. S.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 TF 1 Vision plus.
12 h Météorologie.
12 h 10 Juge Box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Portes ouvertes.
Une manifestation peu ordinaire, les cafés-théâtres.
13 h 50 Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.
La croisée des chansons ; 14 h 30, Téléfilm : *Quand le vent vient de l'ouest on n'entend pas les coups de feu* ; 15 h 30, Le temps d'une rencontre ; 17 h 05, Paroles d'homme ; 17 h 25, Rendez-vous
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 05 A la une
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Santé : *Naissance et qualité de la vie.*
Emission d'I. Barrère et E. Lalou.
« Programmer » la naissance d'un enfant, connaître son sexe et ses malformations éventuelles grâce aux nouvelles techniques. De nombreux témoignages de couples. Avec la participation des professeurs A. Minkowski, D. Pellerin et E. Catta.
21 h 35 Cinéma : Le démon s'éveille la nuit.
De Fritz Lang.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 05 Journal.
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Cette semaine sur A 2.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
Rêvons ensemble.
15 h Série : Le voyage de Charles Darwin.
16 h Reprise : Mœurs en direct (la guerre d'Algérie).
(diff. le 21 novembre à 21 h 35.)
17 h 10 La télévision des téléspectateurs.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : *Des chiffres et des lettres.*
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 *Le théâtre de Bouvard.*
20 h Journal.
20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : Pas d'orchidées pour Miss Blandish.
D'après le roman de J. Hadley *Chase, mise en scène* R. Hossein. Avec R. Hossein, C. Patou, J.-M. Proslier, P. Préjean...
22 h 05 Document : « Le Monde », avant, après.
De P. Bonnaffé, réal. A. Levent et R. Béa.
(Lire notre sélection.)
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Court métrage.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les Jeux.
20 h 35 Cinéma (le rire du lundi) : Allez France.
De Robert Dhéry.
22 h 10 Journal.
22 h 35 Magazine : Thalassa.
Emission de G. Pernoud.
23 h 10 Musiclub.
Concerto n° 3 pour piano et orchestre, opus 37, en ut mineur, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Lille, sous la direction de J.-C. Casadesus.

L'âme d'un journal

DOCUMENT :
« LE MONDE », AVANT, APRES
A 2, 22 h 5

Patrice Bonnaffé connaît bien « le Monde ». Durant plusieurs années, il a, pour ce quotidien, avec une plume trempée dans l'encre de Chine, illustré délicatement des rubriques, enluminé des articles. Le voilà maintenant promenant, par caméra *interposée, son œil sur ce que* sont les entrailles du journal, hier chaudes et familières quand le plomb régnait dans la fabrication, aujourd'hui glaciales et *inquiétantes car l'ordinateur s'est* vu confier la mission de faire apparaître sur les pages, sans bruit et sans chaleur, les caractères et les traits qu'autrefois le *relief assurait : Avant. Après.*

Cette révolution de la technique peut-elle transformer l'âme d'un journal, faire d'elle un réflexe que commande aussi l'électronique et non plus cette bonne vieille conscience qui battait dans les cœurs et que l'on *pouvait prendre dans ses mains* comme un typographe le faisait avec sa galée ? C'est la question que pose, au fond, l'auteur, victime, dans le film, d'un fil *conducteur parfois rompu.*

L'on verra qu'« avant », les choses étaient simples et qu'« après », chacun s'interroge et beaucoup doutent, des ouvriers du Livre plongés dans l'univers étrange de l'écriture impalpable aux journalistes confrontés aux nouvelles approches qu'imposent les exigences de la composition moderne.

Le sort ayant voulu que la succession technologique coïncide, au « Monde », avec la relève des hommes, Jacques Fauvet vient dire ce qu'était, pour lui, « son journal ». André Laurens, ce qu'il pourrait être.

Le film, qui dure près d'une heure, est à voir par ceux qui aiment « le Monde » et par ceux qui le détestent. Les indifférents peuvent s'abstenir. — C. L.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : En direct de Marseille : l'Orient des Provençaux.
8 h, Les chemins de la connaissance : Instants de lumière ; à *8 h 32, La justice du roi* ; à 8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Les lundis de l'histoire : Les fouilles de Rougiers, avec G. Demians d'Archambault.
10 h 45, Le texte et la marge : La violence du temps, Fiodorov et *Mourjenko, avec P. Pachet.*
11 h 2, Musique : Lear ou l'impossible partage, opéra de A. Reimann.
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h, Sons : Foules en fête.
14 h 5, Un livre, des voix : « Villa Marguerite », de J.-J. Brochier.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : Le monde au singulier ; à 15 h 30, Points de repère ; à 17 h., Roue libre.
17 h 32, Magazine musical : Instantané.
18 h 30, Feuilleton : Cerisette.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Présence des arts : Arroyo à Beaubourg.
20 h., 120, rue de la Gare, de L. Malet. Avec B. Allouf, L. Amiel, S. Artel, B. Balp... (deuxième partie).
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : Le château d'Alamut ou les rapports de l'âme et de l'histoire dans la gnose ismaélienne.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musique légère de Radio-France : œuvres de Aliprandi, Lancen.
6 h 30, Musiques du matin : œuvres de Arriaga, Beethoven, Scharwenka, Roussel.
8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 5, Le matin des musiciens : œuvre de Beethoven.
12 h, Chasseurs de son stéréo.
12 h 35, Jazz : Les Chicagoans.
13 h, Jeunes solistes (en direct du studio 119) : œuvres de Sor, De Falla, Granados, Albeniz, Mompou, Llobet, Villa-Lobos, par C. Marin, guitare.
14 h 4, D'une oreille l'autre : œuvres de Debussy, Purcell, Dvorak, Ravel, Buxtehude, J. Brahms.
17 h 2, Repères contemporains : de Huber.
17 h 30, Les intégrales : des œuvres de Szymanovski.
18 h 30, Studio-Concert : musique traditionnelle.
19 h 38, Jazz.
20 h, Les muses en dialogue.
20 h 30, Concert (donné au Grand Auditorium de Radio-France le 1er octobre 1982) : « Concerto pour violon et orchestre n° 2 », de Bartok ; « Symphonie n° 9 », de Dvorak, par le Nouvel Orchestre philharmonique ; dir., E. Krivine ; sol., D. Sitkovetski, violon.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : musiques de nuit ; 23 h 5, Aspect de la musique française ; 0 h 5, Un Italien à Paris : P. Coppola.

● **Beethoven et l'interprétation** (F.M., 9 h 5). — « L'interprétation, je m'en bats l'œil », dit volontiers *Wladimir Jankelevitch*, qui a de solides raisons pour détester les confrontations discographiques. Pourtant rien n'empêche de penser que les interprètes inspirés — *mieux ! intelligents* — ne revitalisent bien souvent des œuvres trop rabâchées, ne réamorcent par leurs audaces des *musiques* laminées par les *conventions, leur donnant ainsi* une *nouvelle* charge émotionnelle. Dans cette optique, les interprétations ne sont plus des exécutions plus ou moins parfaites, mais autant de points de vue insolites. Georges Zeizel et Dorel Handmann nous proposent de fréquenter Beethoven toute cette semaine dans cette disposition d'esprit, sans souci de comparatisme. Cette heureuse initiative permet de regrouper des pianistes à l'esthétique aussi opposée que Nat ou Michelangeli. Il n'y a qu'un seul écueil : les bafouillages crispés de Georges Zeizel, funambule de l'improvisation radiophonique. — T. Fr.

Mardi 23 novembre

Deux films

CHER PAPA
Film italien de Dino Risi (1979), avec V. Gassman, J. Guiomar, A. Clément, A. Lachapelle, S. Madia.
A 2, 20 h 40.
★ *Conflit d'un industriel italien et de son fils, tenté par le terrorisme. Décevant par l'accumulation de clichés socio-politiques, le film, porté par Vittorio Gassman et le jeune Stefano Madia, laisse pourtant percer une inquiétude personnelle du réalisateur : l'énigme du fils ennemi, la révolte de la jeune génération.*

ECOUTE VOIR
Film français de Hugo Santiago (1978), avec C. Deneuve, S. Frey, F. Delay, A. Parillaud, D. Haudepin.
FR 3, 21 h 30.
★ *Catherine Deneuve en détective privé, réplique féminine d'Humphrey Bogart par le chapeau et l'imperméable. Une étrange histoire inversant les stéréotypes du film noir américain (le romancier Claude Ollier a participé au scénario) pour créer un monde de cauchemar et de machination. Images insolites, sons manipulés de diverses façons. La démarche intellectuelle du film a de quoi déconcerter, mais on ne peut résister à sa séduction formelle.* — J. S.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 TF 1 Vision plus.
12 h Météorologie.
12 h 10 Juge Box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
Les familles nombreuses ; 14 h 5, Cécile ou Vincent : les bébés ont-ils une histoire ? 14 h 25, Feuilleton : *L'île fantastique* ; 15 h 20, Dossier ; 17 h 25, L'œil en coin ; 17 h 45, Variétés.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 05 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
20 h 35 Théâtre : Le procès de Shamgorod.
D'E. Wiesel, mise en scène M. Grinewald, réal Y.-A. Hubert, avec J. Davy, A. Mottet, G. Jabbour...
Shamgorod, village perdu d'Europe centrale, au tournant d'un siècle, dans un climat de violence, de force et de tuerie, illustrant la tragédie du destin juif.
22 h 40 Balle de match.
Magazine du tennis, de F. Janin.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
L'univers des sourds.
15 h Série : Le voyage de Charles Darwin.
16 h Reprise : Chantez-le-moi.
(diff. le 21 novembre à 20 h 35.)
17 h 15 Entre vous.
De L. Beriot.
Les groupes familieux Al Anon, mouvement dont le but est de s'occuper des familles d'alcooliques.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
20 h 40 Cinéma : Cher papa.
De Dino Risi.
22 h 25 Mardi cinéma.
23 h 25 Journal.

Expéditions nocturnes

PAROLE DONNÉE
AIMONS-NOUS
LES UNS LES AUTRES
FR 3, 20 h 35

J'aime, j'aime pas. « J'aime l'argent, les voitures ; je déteste les fins de race squelettiques et les films bon genre. » « J'aime ce qui est interdit, le flan ; je déteste la bande à Mitterrand... » Ils ont seize ou dix-sept ans. Ils sont sept. Ils « bachotent » en première dans un collège de jésuites, la plus considérée des institutions privées de Bordeaux.

Annie-Claude Elkaïm, journaliste, et Michel Fresnel, réalisateur, les ont rencontrés autour de la table rectangulaire d'un hall dominé par l'immense croix du Christ. Ils les ont filmés aussi dans la rue, là où certains d'entre eux s'amusent, le soir, à attendre l'« occase », un type à cogner à plusieurs, pour lui prendre son blouson ou son fric ; des « homo » à faire ch... « pour rigoler », « parce que c'est répugnant », « parce qu'ils sont malades », « parce qu'il leur manque une case ». Jean-Luc, Nicolas, Jean-Marc, Muriel, Frédéric, Lionel, Jean, Philippe, sept adolescents avec leurs destins croisés et qui ont déjà connu des coups durs — le divorce de leurs parents, la trahison d'une fille. Certains vivent « bien », très bien même. Ils disent ce qu'ils pensent de la vie, de l'amour, de la vieillesse, de l'argent. Filmé dans l'éclairage « catholique » du collège ou celui plus sombre et violent des expéditions nocturnes, ce reportage un peu inquiétant, traversé aussi par les « visions » du subconscient, a été fait et imaginé, écrit et réalisé — c'est le principe de cette excellente série proposée par *Daniel Karlin* et Claude Otzenberger — par sept adolescents du groupe audiovisuel de l'Ecole Saint-Joseph-de-Tivoli à Bordeaux. — C. H.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Court métrage.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les Jeux.
20 h 35 Parole donnée : Aimons-nous les uns les autres.
Réal. M. Fresnel
(Lire notre sélection.)
21 h 30 Cinéma : Ecoute voir.
De Hugo Santiago.
23 h 25 Journal.
23 h 50 Prélude à la nuit.
Canzone et sonate, de Giovanni Gabrieli, par les Philharmonistes de Châteauroux, sous la direction d'Y. Konives.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : En direct de Marseille, l'Orient des Provençaux.
8 h, Les chemins de la connaissance : Instants de lumière ; à 8 h 32, La justice du roi ; à 8 h 50, L'herbe des falaises.
9 h 7, La matinée des autres : Religions en Malaisie, par J Kelen.
10 h 45, Un quart d'heure avec... le professeur P Chaunu : « Ce que je crois. »
11 h 2, 4 à 4, ou quatre questions sur le quatuor à cordes (et à 13 h 30, 17 h 32 et 21 h 15).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45 Panorama.
14 h, Sons : Poules en fête.
14 h 5, Un livre, des voix : « Un vieux fusil italien dont plus personne ne se sert », de A. Absire.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : Le monde au singulier ; à 15 h 30, Points cardinaux ; à 16 h 30, Micro-mag ; à 17 h, Roue libre.
18 h 30 Feuilleton : Cerisette.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : Douze clés pour la physique.
20 h, Dialogues : Le statut de l'artiste aujourd'hui, avec L. Cremonini et J.-L. Daval.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin, œuvres de Master, Mozart, de Falla, Dukas, Boieldieu, Verdi, Cirri, J. Brahms.
8 h 7, Quotidien Musique.
9 h 5, Le matin des musiciens.
12 h, La musique populaire d'aujourd'hui.
12 h 35, Jazz : les Chicagoans.
13 h, Opérette : « la Fille du régiment », de Donizetti.
14 h 4, Boîte à musique, œuvre de Palestrina.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, D'une oreille l'autre. Hommage à J.-B. Lully.
17 h 2, Repères contemporains, œuvres de Fahres, Ferrero, Gelhaar, Pinot.
17 h 30, Les intégrales des œuvres de Szymanovski.
18 h 30, Concert (donné le 29 juin 1981 à la Villa Médicis), œuvres de Messiaen, par J. Méfano, piano.
19 h 38, Jazz.
20 h, Premières loges, œuvres de Verdi, par C. Muzio, soprano ; F. Meril, ténor.
20 h 30, Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris), « Symphonie n° 104, de Haydn ; « Symphonie n° 2 », de Schumann, par l'Orchestre national de France, dir. W Sawallisch.
22 h 15, La nuit sur France-Musique, Musique de nuit, œuvres de Schubert ; Jazz-Club.

Mercredi 24 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h 15 TF1 Vision plus.
11 h Le magazine des écoles.
Emission du C.N.D.P.
12 h Météorologie.
12 h 10 Juge Box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Un métier pour demain : Des métiers de la gestion.
13 h 55 Mer-cre-dis-moi-tout.
Dessins animés ; Variétés ; Feuilleton et atelier.
15 h 50 Jouer le jeu de la santé.
15 h 55 Les pieds au mur.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 05 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
19 h 53 Tirage de la Loterie nationale.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du Loto.
20 h 35 Les mercredis de l'information : Le dossier Wallenberg.
Le fantôme du goulag (deuxième partie), réal. J.-M. Meurice.
Deuxième volet du reportage sur l'affaire Wallenberg. L'équipe des « Mercredis de l'information » s'est déplacée à Rio-de-Janeiro, à Budapest et à Washington pour enquêter sur le faux diplomate qui évita l'assassinat de milliers de juifs hongrois persécutés par les nazis.
21 h 45 Concert.
Concerto pour piano et orchestre en la mineur, de Robert Schumann, par l'Orchestre national de France, sous la direction d'E. Jochum, sol. Veronika Jochum. Réal. M. Rabinovski.
22 h 25 Documentaire : Elie Wiesel ou la ferveur hassidique.
Réal. M. Grinevald et M. Bertin, textes extraits de l'œuvre d'E. Wiesel, dits par Jean Topart.
Un entretien avec Elie Wiesel, conteur merveilleux du long exode du peuple juif.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 05 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Stade 2 midi.
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 h Les carnets de l'aventure.
14 h 30 Dessins animés.
15 h 05 Récré A 2.
17 h 10 Platine 45.
Avec Yazoo, J.-J. Goldman, T. Coelo, Chagrin d'Amour...
17 h 45 Terre des bêtes.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Jo Kennedy le méconnu (ou football : Bordeaux-U. Craiova).
Réal. R.T. Heffron.
L'histoire de Jo, fils aîné de la famille Kennedy engagé volontaire dans la guerre 1939-1945 et disparu au cours d'une mission destinée à détruire une base de fusées allemandes.
22 h 15 Remue-Méninges.
Une rétrospective des meilleures séquences de ce magazine pétillant lancé en février dernier par G. Lauzun et Cl. Otzenberger.
23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE · FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Court métrage.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les Jeux.
20 h 35 Série : Guillaume le Conquérant.
Harold (quatrième épisode), réal. G. Grangier, avec H. Bellon, J. Térry, R. Silage...
N° 4 : Le mariage du beau Guillaume avec Mathilde permet de faire régner la paix et l'abondance dans le pays. Tant mieux ! Un feuilleton d'aventures chevaleresques pour les enfants.
21 h 30 Espace francophone.
Le magazine du monde d'expression française, émission de D. Gallet.
Avec comme invités le chanteur suisse M. Buhler, Tahar Ben Jelloun, écrivain marocain. Deux dossiers : la presse arabe d'expression française ; le français, langue scientifique internationale.
Ainsi parlait Zarathoustra, *de R. Strauss, par l'Orchestre symphonique de Montréal, sous la direction de F.-P. Hecher.*
22 h 15 Magazine : Remue-méninges.
22 h 25 Journal.
22 h 55 Prélude à la nuit.
23 h 05 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : En direct de Marseille, l'Orient des Provençaux.
8 h, Les chemins de la connaissance : Instants de lumière ; à 8 h 32, La justice du roi ; à 8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h 45, Le livre, ouverture de la vie : « Les Affreux Jojos » et « Déménager, c'est terrible », de M. Bermond.
11 h 2, La musique prend la parole : l'ordre des intensités (« Symphonie de chambre », op. 9, de Schönberg).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45 Panorama.
13 h 30 Alkan, le Berlioz du piano, par D. Caux (et à 17 h 32 et 20 h).
14 h, Sons : Poules en fête.
14 h 5, Un livre, des voix : « Le Cavalier bleu », de H. Montaigu.
14 h 45, L'école des parents et des éducateurs : Adolescence, la difficulté d'être.
15 h, Les après-midi de France-Culture : Le monde au singulier ; à 15 h 30, Promenade avec Gellée ; à 17 h, Roue libre.
18 h, Feuilleton : Cerisette.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : Le chien mordra-t-il ?
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères, œuvres de Joplin, Cardoso, Steinberg.
6 h 30, Musiques du matin, œuvres de Gouvy, Haydn, Kurpinski, Schubert.
8 h 7, Quotidien Musique.
9 h 5, Le matin des musiciens, œuvres de Beethoven, Schubert.
12 h, L'amateur de musique.
12 h 35, Jazz : les Chicagoans.
13 h, Jeunes solistes (en direct du Studio 119), œuvres de Naderman, Parish, Alvars, Rota, Houdy, par A. L. Sauvin, harpe.
14 h 4, Microcosmos, Le coin des enfants ; 14 h 10, Un quart d'heure avec la maîtrise ; 14 h 35, Discotine ; La musique en dehors des notes ; 15 h, La musique et son public ; 15 h 30, Faits divers ; A vos crayons ; Le jeu ; 16 h 30, Haute infidélité ; Filigrane.
17 h 2, Repères contemporains.
17 h 30, Les intégrales, des œuvres de Szymanovski.
18 h 30, Studio-Concert, œuvres de Schubert, J. Brahms, Mozart, par A. V Wijk, mezzo-soprano ; R. Jansen, piano.
19 h 38, Jazz : Où jouent-ils ?
20 h, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert (donné au Grand Auditorium de Radio-France le 10 janvier 1981) : « Symphonie », de Bancquart, par l'Orchestre national de France, dir. G. Ferro.
21 h 45, Concert (donné le 14 mai 1982 à la Salle Pleyel à Paris), en simultané avec TF1, « Concerto pour piano et orchestre en la mineur » de Schumann, par l'Orchestre national de France, dir. E. Jochum, sol. V. Jochum, piano.
22 h 15, La nuit sur France Musique, le Club des archives.

● **Alkan** (F.C., 13 h 30 et 20 heures). — Quintes de toux et idylles souffreteuses à Majorque, cavalcades amoureuses à la Liszt : le fonds commun du romantisme cher à Chopin n'intéressait guère Charles Valentin Morhange, dit Alkan (1813-1888), lequel n'avait aucun souci de son image publicitaire. Pareille négligence, à une époque où il faut souffrir beaucoup pour être en vue, n'a pas manqué de lui jouer des tours. La postérité s'est vengée en oubliant ce misanthrope, admiré par Liszt et surnommé — un peu vite, il est vrai — « le Berlioz du piano ». Le goût de quelques musiciens anglais, l'enregistrement, il y a trois ans, de Pierre Reach, ont néanmoins relancé l'intérêt. France-Culture consacre une journée à ce virtuose échevelé, en diffusant ses œuvres — certaines sont inédites — et en analysant la technique pianistique de l'époque. Le ton est celui de l'enthousiasme tempéré : sans être l'égal de Liszt, ni un visionnaire génial — comme on l'a dit parfois, — Alkan est un romantique élégant, un outsider sérieux. — T. Fr.

Jeudi 25 novembre

Un film

VINGT MILLE LIEUES SUR LA TERRE
Film franco-soviétique de Marcel Pagliero (1960), avec L. Zitrone, J. Gaven, J. Rochefort, T. Samoilova, Y. Bielov, V. Zoubkov.
A 2, 15 h.
★ *Trois Français, dont Léon Zitrone, reporter à la R.T.F., se baladent librement, en voiture, à travers l'U.R.S.S., acompagnés d'un guide fantaisiste. Scénario semé d'humour (avec le concours de Michel Cournot), comédie touristique placée sous le signe de l'amitié franco-soviétique. Le peuple russe est heureux, gai, accueillant, les Français se montrent galants avec les femmes. Y voir aujourd'hui de la propagande « diplomatique » serait avoir mauvais esprit !* — J. S.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 TF 1 Vision plus.
12 h Météorologie.
12 h 10 Juge Box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé : Retour au sport.
14 h Les rendez-vous du jeudi.
Emission du C.N.D.P.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 05 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Libre expression.
La C.G.T.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Mozart.
Réal. M Bluwal. Dialogues P. Marceau. Avec C. Bantzer, M. Chevalier, M. Robinson...
Le Requiem (sixième épisode).
1788 : Mozart est saisi d'une véritable rage d'écrire, compose Cosi fan tutte, la Flûte enchantée, *et à la sortie d'une représentation Mozart meurt à l'âge de trente-cinq ans.*
22 h 10 Histoire de la vie : l'aventure inachevée.
Emission de P. Desgraupes avec E. Lalou et I. Barrère. Réal. M. Trillat.
La croissance affolante de la population et la nourriture nécessaire à la vie humaine. Avec M. B. Chevassus-au-Louis, généticien à l'INRA.
23 h 05 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Emissions régionales.
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
La poésie dans votre vie.
15 h Cinéma : Vingt mille lieues sur la terre.
De Marcel Pagliero.
16 h 30 Magazine : Un temps pour tout.
Mini-jupes et vieilles dentelles, avec M.-P. Belle et A.-M. Carrière.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Organisations professionnelles.
La C.G.C.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Affaire vous concernant.
« Refuzniks » ou la liberté refusée. Un document tourné à Moscou et à Leningrad sur les dissidents soviétiques.
21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
Rockline : des extraits des meilleures émissions de rock de la B.B.C. ; Montbéliard : la rock sort ses griffes.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Court métrage.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les Jeux.
20 h 35 Agora : La liberté d'aimer.
Une émission de la communauté des télévisions francophones, en direct et en triplex avec Paris, Montréal et Genève Réal. J.-M. Coldefy, P. Maheuasi et Y. Dubuc. FR 3 : *T'avais quel âge, toi ?* Suisse : *Moi, c'est pas pareil ;* Canada : *Elle pourrait être ta mère.*
23 h 20 Journal.
23 h 30 Prélude à la nuit.
Prélude n° 21, poème n° 1 et étude n° 1, opus 2 d'Alexandre Scriabine, avec A. Kremski au piano.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : En direct de Marseille, l'Orient des Provençaux.
8 h, Les chemins de la connaissance : Instants de lumière ; à 8 h 32, La justice du roi ; à 8 h 50, L'herbe des falaises.
9 h 7, Matinée de la littérature, avec Marthe Robert.
10 h 45, Questions en zigzag... à J.-J. Gautier, « Amitié tenace ».
11 2, Musique : Lieux communs, par G. Leon (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama, avec Marthe Robert.
14 h, Sons : Poules en fêtes.
14 h 5, Un livre, des voix : « La Danse du loup », de S. Bramly.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : départementale à Marseille ; à 17 h, Roue libre.
18 h 30, Feuilleton : Cerisette.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Le cœur artificiel, par le professeur J.-P. Cachera.
20 h, Le nouveau répertoire dramatique : « Pique-nique », de H. Danon, réal. G. Peyrou. Avec C. Hubeau et J. Dautremay.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musique du matin, œuvres de Beethoven, Hoffmeister, Saint-Saëns, Rameau, Chopin.
8 h 7, Quotidien Musique.
9 h 5, L'oreille en colimaçon.
9 h 20, Le matin des musiciens, œuvres de Beethoven, J. Brahms
12 h., Le royaume de la musique, œuvres de Fauré, Ravel.
12 h 35, Jazz : les Chicagoans.
13 h, Musique légère, œuvres de Doelle, Ziehrer, J. Strauss, Millöcker, Bourdin, Wienawsky, Mendelssohn.
14 h 4, D'une oreille l'autre, œuvres de J. Strauss, Rachmaninov, Gounod, Liszt, Rossini, Haydn.
17 h 2, Repères contemporains, œuvres de Stockhausen.
17 h 30, Les intégrales, des œuvres de Szymanovski
18 h 30, Concert, Jazz, le groupe Galigai.
19 h 38, Jazz, le bloc-notes.
20 h., Actualité lyrique.
20 h 30, Concert (donné le 5 novembre 1982, à la salle Pleyel, à Paris).
Récital de chant : œuvres de Schubert, par E. Ameling, accompagné par D. Baldwin, piano.
22 h 30, La nuit sur France-Musique, Musique de nuit, œuvres de Tartini, 23 h., Studio de recherche radiophonique, œuvres de Dufour, Maillard, 0 h 5, Nocturnes, œuvres de Beethoven, J. Brahms, Gounod, Mozart.

● **Récital Elly Ameling** (F.M., 20 h 30). — Elly Ameling est quelquefois l'interprète de choc de Bruckner et de Mahler, pourtant elle est avant tout une chanteuse de mélodies. C'est là que l'intimité pudique de sa voix fait merveille ; c'est là, dans les cabrioles burlesques de Poulenc, dans les clairs-obscurs nuancés de la musique française, qu'elle se fait l'égale de la légendaire Janine Micheau, avec des vibrations éloquentes, des émotions vraies relayées par une intelligence aiguë et un goût infaillible. Armée d'une voix flexible, Elly Ameling crée une atmosphère debussyste en trois notes, récite les nocturnes fauréens avec une subtilité discrète et des courbes fragiles. Elle fait cette fois le tour de l'univers schubertien. — T. Fr.

Télévisions francophones

VENDREDI 19 NOVEMBRE
● R.T.L., 21 h, *les Cousins*, film de C. Chabrol ; 22 h 50, Essais : Volvo 240 Diesel.
● T.M.C., 20 h 35, *la Merveilleuse Visite*, film de M. Carné ; 22 h 15, Chrono : magazine automobile.
● R.T.B., 21 h, Ciné-club : *Céleste*, film de P. Adlon.
● TELE-2, 19 h 45, Théâtre : *la Jument du roi*, de J. Canolle.
● T.S.R., 20 h 35, Feuilleton : Dallas ; 21 h 20, Jardins divers.

SAMEDI 20 NOVEMBRE
● R.T.L., *Columbo*, film de L. Penn ; 22 h 45, Ciné-Club : *Qui chante là-bas.*
● T.M.C., 20 h 35, *la Tulipe noire*, film de Christian-Jaque.
● R.T.B., 20 h 30, *Les grands sentiments font les bons gueuletons*, film de M. Berny.
● T.S.R., 20 h 10, Feuilleton : Shogun ; 22 h 35, Contes et légendes du Valais.

DIMANCHE 21 NOVEMBRE
● R.T.L., 21 h, *la Théorie des dominos*, film de S. Kramer.
● T.M.C., 20 h 35, *Silver Bears*, film de I. Passer.
● R.T.B., 20 h, Variétés : A la belge époque ; 21 h, Téléfilm : *les Dames de la Hcorne.*
● T.S.R., 21 h 10, Manon et Rudolph Lichsteiner ; 22 h 25, Contes et légendes du Valais.

LUNDI 22 NOVEMBRE
● R.T.L., 21 h, *Des amis comme les miens*, film d'O. Preminger.
● T.M.C., 20 h 35, *l'Humeur vagabonde*, film de E. Luntz ; 22 h, Variétés : Club 06.
● R.T.B., 19 h 55, *le Retour*, film de H. Ashby.
● TELE-2, 19 h 55, Série historique : De mémoire de Belges.
● T.S.R., 20 h 10, Spécial cinéma ; 23 h, L'antenne est à vous.

MARDI 23 NOVEMBRE
● R.T.L., 21 h, *Pendez-les haut et court*, film de T. Post.
● T.M.C., 20 h 35, *Lucie et les miracles*, film de O. Koual.
● R.T.B., 19 h 55, Feuilleton : Shogun ; 20 h 40, Minute papillon ; 21 h 40, Grâce à la musique : Stravinsky.
● TELE-2, 20 h 55, Cycle Fernandel 1930-1945 : *les Bleus de la marine*, film de M. Cammage.
● T.S.R., 20 h 5, La vie de Berlioz ; 21 h 5, Noir sur blanc ; 22 h 5, Contes et légendes du Valais.

MERCREDI 24 NOVEMBRE
● R.T.L., 21 h, *Peau d'espion*, film d'E. Molinaro ; 22 h 30, Portrait d'artiste.
● T.M.C., 20 h 35, *Ainsi finit la nuit*, film de E.-E. Reinert ; 22 h 10, Variétés : Gogo rythmes.
● R.T.B., 20 h 55, Variétés : chansons à la carte ; 21 h 45, Document : Shramadana.
● TELE-2, 19 h 55, Sport 3.
● T.S.R., 20 h 5, Temps présent ; 21 h 10, Divorce.

JEUDI 25 NOVEMBRE
● R.T.L., 21 h, *le Prisonnier d'Alcatraz*, film de J. Frankenheimer, ou *Razzia sur la schnouf*, film de H. Decoin.
● T.M.C., 20 h 35, *Il n'y a plus d'innocents*, film de J. Prat ; 22 h 10, Déclics : magazine de la photo.
● R.T.B., 20 h 20, *les Passagers*, film de S. Leroy ; 21 h 55, Le carrousel aux images et Le monde du cinéma.
● TELE-2, 19 h 55, Série : Dialogue avec le sacré ; 20 h 35, Concerts en contraste : Concert B. Bartok.
● T.S.R., 20 h 35, Agora francophone : La liberté d'aimer.

VU

Belle-maman

Il n'y a rien à faire ! On a beau débouler à toute allure dans le troisième millénaire, houspillé par le M.L.F., bousculé par la rapide évolution des mœurs et des idées, dans l'imagerie populaire la belle-mère est toujours solidement accrochée au clou de l'emmerdeuse, jalouse, possessive et casse-pied. On est allé traîner mardi après-midi, sur TF 1, au coin des rues, à la sortie des écoles, on a interrogé les passants : c'est quoi, pour vous, pour toi, une belle-mère ? Ils étaient tous d'accord : c'était la rivale, c'était la peau de vache, c'était la corvée du dimanche.

Vrai ? Parfois. Faux ? Souvent. On nous a montré une ribambelle de belles-mères modèles, jeunes encore, séduisantes, trop prises par leur vie professionnelle pour se mêler des affaires personnelles de leurs enfants, des affaires qui ne les regardent pas, c'est évident. A les écouter, on mesurait l'importance du territoire pour l'animal que nous sommes restés, ce besoin de puissance, de domination, moteur de l'espèce mille fois plus fort (pardon M. Freud !) que la fameuse libido. Qu'il se manifeste autour d'un téléphone ou d'une casserole, ce besoin-là est très largement partagé. Les femmes le ressentent autant que les hommes, même si leur pouvoir s'exerce très fréquemment par mari interposé.

Cette connotation péjorative attachée depuis le quinzième siècle à la belle-mère, mère du conjoint ou seconde femme du père — rappelez-vous la marâtre des contes de Perrault — tient exclusivement, un ethnologue est venu nous le confirmer, à l'exercice jugé indu de l'autorité.

A la ville, les choses remuent, c'est certain, les relations familiales changent de caractère. Aux champs, le cadre de vie, surtout si c'est celui des beaux-parents, des maîtres de céans, pèse plus lourd sur des comportements liés aux traditions les plus anciennes du partage des tâches et des responsabilités. Ça va bouger là aussi. Il y faudra du temps.

CLAUDE SARRAUTE.

Mercredi 17 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Les mercredis de l'information : Le dossier Wallenberg.
L'ange de Budapest (1re partie) ; réal. J.-M. Meurice.
Le destin énigmatique de Raoul Wallenberg, fils d'une riche famille de banquiers suédois, devenu faux diplomate, pour sauver les juifs hongrois persécutés par le nazisme.

21 h 35 Naissance d'une exécution : Abbado/Stern.
Concerto pour violon en ré majeur de L. van Beethoven par l'Orchestre national de France sous la direction de C. Abbado, soliste I. Stern. Réal. J.-M. Coldefy.
Avant un concert, il y a les répétitions. Ce sont elles qui permettent le mieux de comprendre, de toucher le secret, les difficultés d'une œuvre, et aussi quelle « marque » un chef d'orchestre, un artiste, lui imprime. Jean-Marie Coldefy a admirablement filmé le visage poupin, ultra-sensible et autoritaire d'Isaac Stern, son accord profond avec Claudio Abbado, ce duo et l'orchestre.

22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 35 Téléfilm : Les joies de la famille Pinelli.
De J. Lhote. Avec J. Guiomar, G. Garcin, L. Salce.
Roberto Pinelli, fils d'une famille de pêcheurs italiens immigrés à Sète, pose de sérieux problèmes à ses parents. Après de multiples aventures cocasses, le jeune garçon s'établira, se mariera et... Une comédie légère.

22 h 10 Magazine : Moi... je.
De B. Bouthier.
« En avoir ou pas », une enquête sur l'argent ; « Fugue en mineur » : les fugues chez les adolescents ; « Le son du mois » : les nouveaux auteurs-compositeurs ; « Moi j'aime la haine », le portrait d'un cambrioleur.
Un magazine « new wave », habilement cousu sur les idées en cours.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Série : Guillaume le Conquérant.
Mathilde (3e épisode), réal. G. Grangier avec E. Silage, H. Bellon, Ch. Jean...
Si vous avez manqué les deux premiers épisodes, vous trouverez un Guillaume adulte, enfin lancé sur l'autoroute de la gloire, plus conquérant que jamais en amour comme à la guerre. Un feuilleton pourtant bien décevant avec des acteurs pas toujours très convaincants

21 h 30 Lignes de vie : Nissim et chérie.
Réal. S. Bitton.
L'évocation nostalgique d'une famille juive native de Safi, au Maroc.

22 h 30 Journal.

23 h Prélude à la nuit.
Ballet Balanchine : « les Quatre Tempéraments », de Paul Hindemith.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, La science en marche.
20 h, Loft : Albert Marcœur musiques de films, disques et bandes originales.
22 h, Nuits magnétiques : grandeur nature.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (en direct de la basilique de Saint-Denis) : « Le Paradis et la Péri », de Schumann, par l'Orchestre national de France et les Chœurs de Radio-France (dir. W. Sawallisch, avec H. Donath, L. Peacok).
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Le club des archives ; œuvres de Mendelssohn, Beethoven, J.-S. Bach ; 23 h, Cycle B. Hubermann : œuvres de Brahms.

Jeudi 18 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 Vision plus.
12 h Météorologie.
12 h 10 Juge Box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé : La cuisine et l'hygiène.
14 h Les rendez-vous du jeudi.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 05 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Libre expression.
R.P.R. et C.N.I.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Mozart.
Réal. M. Bluwal. Dialogues F. Marceau. Avec Ch. Blantzer, M. Bouquet.
No 5, *La folle journée : 1785. Mozart écrit* Les Noces de Figaro *qui, interdites au théâtre, sont autorisées par l'empereur Joseph II à l'opéra. Bien mis en scène, bien joué, mais sans surprise.*
22 h 5 Histoire de la vie : Le propre de l'homme.
Emission de P. Desgraupes, avec E. Lalou et I. Barrère.
Le propre de l'homme : le fonctionnement et les évolutions du cerveau.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 Journal.
12 h 05 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Emissions régionales.
13 h 50 Série : Les amours de la Belle Epoque.
14 Aujourd'hui la vie.
15 h Téléfilm : le triangle des Bermudes.
16 h 10 Magazine : Un temps pour tout.
Dossier : l'isolement en milieu rural ; Bizarre-bizarre ; Jardinage ; Portrait : une fermière dans les Cévennes ; Variétés avec Annie Cordy.
17 h 15 Document : L'abbaye de Royaumont.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le Sénat.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : L'histoire en question.
D'Alain Decaux. La vérité sur Lucky Luciano.
La fabuleuse histoire de Lucky Luciano, bandit international, chef de la Mafia de 1954 à sa mort en 1962, racontée par l'historien du petit écran.
21 h 50 Magazine : Les enfants du rock.
Houba-houba , la couleur or, avec M. Crenshaw, P. Collins, Les Go-go's... , L'impeccable ; avec A. Bashung.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Le M.R.G..
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma sans visa : Viva el presidente.
Film mexico-franco-cubain de M. Littin (1977), avec N. Villagra, K. Jurado, A. Cuny, (v.o. sous titrée).
Le dictateur d'un pays d'Amérique latine, installé à Paris, où il profite des plaisirs de la « Belle Epoque », doit rentrer chez lui pour réprimer une révolution. Cette situation se renouvelle au cours des années.
D'après un roman du grand écrivain latino-américain Alejo Carpentier, le portrait d'un tyran dont le vrai visage se révèle dans le mépris de son peuple et l'exercice d'un pouvoir sanglant. Et aussi une fresque spectaculaire un peu trop touchée par l'esthétisme.
23 h Débat.
Avec René Dumont, professeur, spécialiste du tiers-monde, José Triana, auteur de théâtre et poète cubain, Maurice Lemoine, écrivain, journaliste.
22 h 30 Journal.
0 h 05 Prélude à la nuit.
Paul Hindemith « Musique de concert pour cordes et cuivres », par l'Orchestre philharmonique de Los Angeles, dirigé par Carlo Maria Giulini.

FRANCE-CULTURE

12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons : le voyage au Togo.
14 h 5, Un livre, des voix : « Les Vacances de Rocroi », de G. Thines.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : départementale à Marseille : à 17 h, Roue libre : histoire de chasse.
18 h 30, Feuilleton : Cerisette.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : les faits et les méfaits des hormones.
20 h, Théâtre ouvert... écritures de femmes : « Je me suis arrêtée à un mètre de Jérusalem et c'était le paradis », d'Hélène Cixous.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

12 h, Le royaume de la musique : œuvres de Spohr, Castelnuovo-Tedesco, Quantz.
12 h 35, Jazz : Le jazz ailleurs.
13 h, Musique légère : œuvres de D.F.E. Auber, Fetras, Sommerlatte, Walberg, Djabadary, C.P.E. Bach.
14 h 4, Portrait d'un musicien au XVe siècle : Guillaume Dufay : œuvre de Dufay, Brassard, Lantins, Binchois ; 15 h 30, Le romantisme dans la musique tchèque pour piano : œuvres de Novak, Suk, Janacek.
17 h 2, Œuvres de Block.
17 h 30, Repères contemporains : œuvres de Ligeti, Wolff, Alsina.
18 h, Concert (en direct du Théâtre municipal de Metz) : œuvres de Bussotti, Tessier, Tosi, Donatoni.
19 h 30, Jazz.
20 h, Actualité lyrique.
20 h 30, « Variation pour piano », de Mozart.
21 h, Concert (en direct du Palais des Sports de Metz) : Ragas, par P. Pran Nath (voix) ; accompagné par la Monte Young (tamboura) ; M. Zazeela (tamboursa) ; T. Riley (tabla).
23 h, La nuit sur France-Musique : Musiques de nuit ; 0 h 5, Nocturnes : œuvres de Schubert, Beethoven, Moussorgski, Mozart.

Un entretien avec M. Jack Lang

(Suite de la première page.)

» Parmi les choix qui s'offraient à nous, celui de la complémentarité entre le satellite et les réseaux câblés était le seul susceptible d'offrir à notre pays un modèle de communication suffisamment souple et riche. Car, si le satellite est l'instrument d'une diffusion élargie de programmes à vocation européenne, les réseaux câblés sont le moyen d'une diversité et d'une décentralisation audiovisuelles et culturelles. Leur interactivité doit permettre aux individus de jouer un rôle actif face à leur poste de télévision, et à de nouvelles formes de communication sociale de naître.

» Mais, à la politique ambitieuse définie pour les réseaux doit répondre une stratégie offensive en matière de programmes. C'est une chance pour notre pays que d'être le seul à disposer à la fois de grandes capacités de création, d'un patrimoine culturel abondant, d'une industrie de programmes forte, notamment dans le domaine cinématographique, et d'une volonté politique clairement affirmée. Le gouvernement est convaincu non seulement de la priorité culturelle, mais également de l'enjeu économique que représentent les investissements dans les programmes pour la fin du siècle : investir dans les programmes, c'est investir aussi dans l'économie et l'emploi.

— N'est-il pas difficile d'investir sur des réseaux qui n'auront pas, les premières années, beaucoup d'abonnés et seront donc peu rentables ?

— C'est le problème délicat de la période de transition. Jusqu'en 1988-1989, les réseaux câblés ne dégageront pas assez de ressources propres pour financer des programmes originaux de qualité. Devant l'appétit de programmes, il serait à craindre que les diffuseurs se tournent vers des produits bon marché et épuisent le patrimoine du cinéma et de la télévision. A terme, une telle situation pourrait compromettre le développement d'une production nationale. Ce serait un désastre culturel. Il faut donc s'organiser et mener de front deux combats : d'une part, assurer financièrement le développement d'une industrie de programmes et, d'autre part, nourrir la création vivante.

Stimuler les industries de programmes

— Est-ce ce rôle de transition économique que vous voulez faire jouer à la quatrième chaîne ?

— Le gouvernement a la conviction que le quatrième canal peut créer un appel d'air, mobiliser les ressources financières et artistiques. Structure légère, à l'inverse des trois autres chaînes, les deux tiers de ses ressources devront aller au programme, soit, selon les premières évaluations, un montant annuel de 800 millions de francs vers 1987. Notre industrie cinématographique devrait en être l'un des principaux bénéficiaires, puisqu'elle est le fer de lance de la plupart des nouvelles programmations.

» Le marché de l'édition vidéo sera aussi une source importante de financement des programmes pendant cette période transitoire. Les sommes que versent les éditeurs au cinéma sont déjà évaluées entre 100 et 150 millions de francs, alors que 5 % seulement des ménages sont équipés en magnétoscopes.

» Mais il faudra aller plus loin. Le conseil des ministres a décidé d'arrêter avant deux mois un plan national de développement des programmes. La mission, qui réunit les ministres de la communication, de la recherche et de l'industrie, du Plan, des P.T.T. et de la culture, devra solliciter l'imagination du secteur public comme du secteur privé et proposer un mode d'organisation et de financement qui stimule les industries de programmes pendant cette période transitoire.

— Allez-vous favoriser la constitution de grands groupes multimédias ?

— Notre philosophie en matière d'industries culturelles s'est déjà exprimée, notamment dans la réforme du cinéma, dont les mesures d'application seront bientôt connues. Nous avons besoin d'articuler un tissu diversifié d'entrepreneurs inventifs et des structures industrielles vivantes et offensives sur le marché mondial.

» Mais qu'on ne se méprenne pas, la même vigueur nous inspirera pour étayer la force de frappe internationale des entreprises décidées à conquérir des marchés extérieurs et pour maintenir, sur le marché intérieur, la diversité nécessaire. A cet égard, je voudrais rappeler à ceux qui pourraient en douter que le gouvernement fera appliquer avec fermeté la loi sur le cinéma et qu'il ne tolérera aucune reconstitution, même occulte, d'ententes. Comme vous le voyez, les vrais libéraux qui garantissent la concurrence ce sont les socialistes !

L'Etat doit jouer un rôle d'arbitre

— On reproche pourtant au gouvernement d'intervenir de manière assez dirigiste, en particulier vis-à-vis de l'édition vidéo.

— L'Etat doit jouer un rôle d'arbitre. La loi sur la communication audiovisuelle nous a permis d'instituer une hiérarchie des délais de diffusion des films par des différents médias qui contribue à préserver l'exploitation en salle et l'amortissement successif des œuvres sur les différents marchés. En accord avec les professionnels, nous avons fixé à un an le délai qui sépare la sortie d'un film de son édition sur vidéocassette. Nous étudions actuellement des délais pour le quatrième canal et les réseaux câblés. Personne ne peut souhaiter un développement anarchique des nouveaux médias qui compromette les bases mêmes de la création cinématographique.

» Notre deuxième tâche est d'assurer une juste rémunération des programmes. L'argent doit remonter vers la création. L'idée est acceptée pour le quatrième canal. Pour les réseaux câblés, nous voulons imposer une règle simple et mobilisatrice : à un franc pour le fonctionnement et l'amortissement des réseaux, doit correspondre automatiquement au moins un franc pour les programmes.

— Cela suffira-t-il à stimuler la création pour alimenter tous ces nouveaux réseaux ?

— Développer sans désemparer le tissu de la création est la seule façon d'éviter que les nouveaux médias n'asphyxient celle-ci. L'objectif de notre politique culturelle est de stimuler à la fois les industries culturelles et le spectacle vivant, qui doivent se nourrir et s'enrichir mutuellement.

» Fait unique au monde : le ministère de la culture s'est doté de moyens budgétaires spécifiques importants, puisque les crédits pour le cinéma, l'audiovisuel et les nouvelles techniques sont passés de 30 millions de francs en 1981 à 315 millions en 1983. Ces moyens nous permettront, par exemple, de promouvoir la recherche sur la synthèse d'images par ordinateur, d'expérimenter des programmes interactifs, de mettre au point une aide à l'édition vidéo originale — inspirée de l'avance sur recettes — et de continuer à créer des unités de production audiovisuelle décentralisées, qui pourront alimenter les futurs réseaux câblés. Notre effort en faveur des salles de cinéma rurales et suburbaines sera largement intensifié, car il nous paraît souhaitable et possible de renforcer notre réseau de salles en même temps que se développeront les nouveaux réseaux audiovisuels.

» Défendre la création, c'est aussi se préoccuper de problèmes juridiques, lutter contre la piraterie, mesurer les conséquences de la copie privée. Tout cela sera pris en compte dans la future loi sur l'œuvre audiovisuelle. Là encore, les équilibres sont délicats. Il faut obtenir une rémunération équitable des artistes, et protéger leurs droits sans paralyser la diffusion des œuvres.

— Cette série d'équilibres ne sera pas facile à établir si l'on en juge par l'état actuel des rapports entre le cinéma et la télévision. Les professionnels du cinéma dénoncent une baisse sensible des achats de films par les chaînes.

— Il y a, à ce sujet, une controverse. Les professionnels du cinéma affirment que les achats de droits par les chaînes sont passés de 220 millions de francs en 1981 à 140 millions en 1982. Les chaînes, elles, annoncent 200 millions de francs pour cette année. J'ai demandé à M. Georges Fillioud de bien vouloir faire procéder à une enquête. Les comptes de la télévision devraient être clairs et connus. Cette exigence de transparence devra être satisfaite dans les nouveaux cahiers des charges. En toute hypothèse, le chiffre de 200 millions est insuffisant. Le gisement de films n'est pas inépuisable et la télévision doit participer à son renouvellement.

» Il ne faut pas cependant exagérer cette polémique, mais la placer dans une perspective d'ensemble. A ma demande, les cahiers des charges des chaînes de télévision en 1982 ont doublé les contributions au fonds de soutien à l'industrie cinématographique (110 000 F par film) et augmenté de 30 % les dotations pour les coproductions. Les chaînes ont-elles respecté ces nouvelles obligations ? Je fais établir un contrôle, et s'il n'y a pas eu respect des cahiers des charges, je saisirai la Haute Autorité.

» N'oublions pas cependant que la télévision française est la seule d'Europe à diffuser autant de films nationaux. C'est elle aussi qui les paye le plus cher.

» L'effort du gouvernement et la combativité des professionnels ont par ailleurs donné un coup de fouet au cinéma. Pour les neuf premiers mois de 1982, la fréquentation des salles est en hausse de 6,3 % sur la même période de 1981. Les films français ont eu 20 % de spectateurs et 34 % de recettes supplémentaires. Une fois de plus, les spectateurs, dans les salles, sauvent le cinéma français.

» Le bilan de santé est donc positif. Mais, ainsi que le souhaite le président de la République, les programmes nationaux doivent être mieux rémunérés par les réseaux audiovisuels et notamment par les sociétés nationales de programme. On ne peut pas faire du cinéma la locomotive des nouveaux réseaux et le traiter comme un wagon de queue *dans les mêmes répartitions budgétaires*. Il faut s'habituer à payer le juste prix de la création.

— Les perspectives qu'ouvrent les nouveaux réseaux de diffusion, vous paraissent-elles compatibles avec votre projet culturel ?

— Face aux bouleversements qui *s'annoncent*, le *gouvernement* a choisi une politique industrielle et culturelle ambitieuse et cohérente, en développant, simultanément les réseaux, les programmes et la création vivante. Mais il nous faudra adapter nos modèles et pratiques culturels et mobiliser l'ensemble des partenaires, publics et privés, soucieux d'investir ce nouvel espace économique du futur : la culture. »

Propos recueillis par
YVES AGNÈS
et JEAN-FRANÇOIS LACAN.

LA LOI SUR LA COMMUNICATION AUDIOVISUELLE EXPLIQUÉE ET COMMENTÉE.

Cent dix articles pour une loi qui a demandé plus de douze mois de préparation, de concertation et d'attente. Cent dix articles discutés, amendés et votés pour une loi que le gouvernement a décrite comme une *phase historique dans l'histoire* de la communication en France, mais dans laquelle il est bien difficile de se repérer entre les dispositions simplement proposées et le texte définitivement adopté. Un texte ardu, qu'une étude réalisée par Nicole Casile et Arielle Drbey, respectivement chef et assistante du Service études et prospectives de TF 1, débroussaille avec rigueur et minutie.

Visant à favoriser la compréhension de la loi du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle, ce dossier comporte tous les compléments d'information nécessaires à la clarification des articles de la loi. Chacun d'entre eux, livré dans la version première qu'en a retenu l'Assemblée nationale, puis dans celle du Sénat et enfin dans sa version définitive, est suivi d'explications, de prolongements divers et d'un rappel des principales prises de position du gouvernement et des parlementaires sur les points litigieux.

★ Service des études et prospectives de TF 1, 15, rue Cognacq-Jay, 75340 Paris Cedex 07.

PRESSE

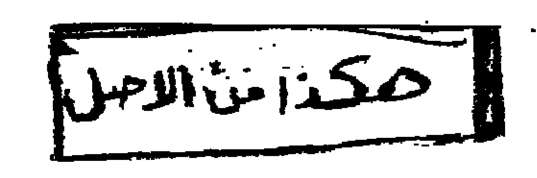
Au « Dauphiné libéré »

M. LOUIS RICHEROT EST INCULPÉ POUR FAUX ET INFRACTION A L'ORDONNANCE DE 1944

M. Claude Grellier, juge d'instruction à Paris, a inculpé le 16 novembre M. Louis Richerot, président du conseil de surveillance du *Dauphiné libéré*. L'inculpation concerne d'une part l'infraction aux articles 6 et 20 de l'ordonnance du 26 août 1944 sur l'organisation de la presse française, sur plainte de M. André Audinot, Christian Grimaldi et Jacques Hersant, membre du directoire du *Dauphiné libéré* ; M. Richerot est inculpé d'autre part de faux, d'usage de faux, d'escroquerie, d'abus de confiance, d'abus de bien sociaux et d'infraction à l'article 6 de l'ordonnance de 1944, sur plainte de M. Marcel Fournier, administrateur de sociétés.

Les membres du directoire du *Dauphiné libéré* reprochent à M. Richerot de ne pas avoir sollicité, comme il y était tenu, leur assentiment pour acheter le 5 mai dernier à la SOFIGEP, société éditrice du *Dauphiné libéré*, 15 800 actions de la société Dauphiné libéré. Pour sa part, M. Fournier se plaint de ce que M. Richerot n'ait inscrit sur le registre des transferts de la Sofigep qu'une partie seulement des actions de cette société qu'il lui a vendues le 1er avril 1981 (il avait acquis 54 % du capital) et ait tenu le 30 juin 1981 une assemblée générale sans lui.

Rappelons que M. Grellier est chargé, par ailleurs, de l'instruction du dossier Hersant.



EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 20 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche et le mercredi.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

EDUARDO ARROYO. Galeries contemporaines. Jusqu'au 29 novembre, lundi et jeudi, à 17 h : visite-animation.

PAUL ELUARD ET SES AMIS PEINTRES. Jusqu'au 17 janvier.

ENRICHISSEMENTS RÉCENTS du Musée national d'art moderne (1981-1982). Parcours des collections. Jusqu'au 29 novembre.

CHOIX POUR AUJOURD'HUI. Regard sur quatre ans d'acquisitions d'art contemporain. Galeries contemporaines. Jusqu'au 29 novembre. Visite-animation : les lundis et jeudis à 17 h.

LA DÉLIRANTE. Salle d'art graphique. — Entrée libre. Jusqu'au 3 janvier.

LA PHOTOGRAPHIE CONTEMPORAINE EN AMÉRIQUE LATINE. Salle contemporaine et salle animation. Entrée libre. Jusqu'au 21 novembre.

DAVID BUCKLAND. Photographies. Jusqu'au 19 décembre.

THEME ILLUSTRE : De la création à la lecture. Bibliothèque des enfants, rez-de-chaussée, piazza. Jusqu'au 13 décembre.

C.C.I.

(AUTO) PORTRAITS DU CHERCHEUR SCIENTIFIQUE. — Jusqu'au 22 novembre.

L'OREILLE OUBLIÉE. Le paysage sonore. Jusqu'au 3 janvier.

B.P.I.

JERRY SCHATZBERG. De la photo au cinéma. Jusqu'au 29 novembre.

POUR JAMES JOYCE. Petit foyer. Jusqu'au 22 novembre.

Musées

DE CARTHAGE A KAIROUAN. 2 000 ans d'art et d'histoire en Tunisie. — Petit Palais, avenue W.-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 27 février.

L'ART DU XVIII[e] SIÈCLE DANS LES CARMELS DE FRANCE. — Petit-Palais (voir ci-dessus). Entrée : 12 F. Jusqu'au 15 février.

LES TRÉSORS DE LA COLLECTION SAM WAGSTAFF. Petit Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 5 décembre.

J.-B. OUDRY, 1686-1755. — Grand-Palais, avenue du Général-Eisenhower. Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 14 F ; sam. : 11 F (gratuite le 29 novembre). Jusqu'au 3 janvier.

TRÉSORS D'IRLANDE. — Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 janvier.

FANTIN-LATOUR. — Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Entrée gratuite le 24 janvier. Jusqu'au 7 février 1983.

SALON D'AUTOMNE 1982. Hommage à Rouault. — Grand Palais, de 10 h 30 à 18 h 30. Entrée : 20 F. Jusqu'au 29 novembre.

DONATION J.-H. LARTIGUE, tennis 1910-1926. — Grand Palais, avenue Winston-Churchill. Jusqu'au 31 décembre.

L'INVENTAIRE GÉNÉRAL EN PROVENCE. — Grand Palais (porte D). - Sauf sam.et dim., de 10 h à 18 h. Jusqu'au 25 novembre.

LA LIBERTÉ GUIDANT LE PEUPLE, de Delacroix. Jusqu'au 7 février.- **L'ATELIER DE DESPORTES à la manufacture de Sèvres.** Jusqu'au 24 janvier. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 11 F (gratuite le dimanche et le mercredi).

DANIEL GRAFFIN. Sculptures à vent. Musée d'art moderne de la ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 10 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 27 février.

DUANE MICHALS. Photographies 1956-1982. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 10 janvier.

PRÉSENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Nouvelles acquisitions du musée d'Orsay ; Visages de l'homme : Exposition de moulages et sculptures à l'intention des non-voyants ; Picasso, l'atelier du sculpteur ; Sankey et la terre sainte. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 7 F ; le dimanche, 3,50 F.

ROY LICHTENSTEIN, 1970-1980. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 13 h à 19 h ; sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 19 décembre.

GRAPUS. Jusqu'au 7 février. — **L'APARTHEID le dos au mur.** Jusqu'au 31 décembre. Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (246.13.09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h ; mer. jusqu'à 22 h.

LES CANARDS ILLUSTRÉS DU XIX[e] SIÈCLE : Fascination du fait divers. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim. (et jours fériés), de 11 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 janvier.

YAMAGUCHI KAYO, un grand animalier contemporain. — Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (563-50-75). Sauf lundi (et jours fériés), de 10 h à 17 h 30. Entrée : 10 F. Du 19 novembre au 16 janvier.

ANDRÉ OSTIER. Photographies. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 9 janvier.

LES PEINTRES INDÉPENDANTS DE MONTMARTRE (1920-1940). — Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 27 novembre.

UGOLIN, cabinet des dessins. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Entrée 8 F (dim. : 4 F). Jusqu'au 14 février.

HOMMAGE A LEON GAMBETTA (1838-1882). — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (234-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; jeudi, de 11 h à 22 h. Entrée : 10 F ; sam. : 7 F. Jusqu'au 9 janvier.

ATGET. Intérieurs parisiens. — **PARIS 1910-1931, au travers des autochromes et des films Albert Kahn.** — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F. Jusqu'au 21 novembre.

CHYPRE. Les travaux et les jours. — Musée de l'homme. Palais de Chaillot (553-70-69). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée libre. Jusqu'au 30 novembre.

GUERRE ET RÉVOLUTION EN RUSSIE 1914-1921. Affiches et imagerie. — Musée des deux guerres mondiales, Hôtel des Invalides, corridor de Valenciennes (551-93-02). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; dim., de 14 h à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'au 20 février.

MARCEL PROUST : LA FIGURE DES PAYS. Photographies de F.-X. Bouchart. — Maison de Victor Hugo, 6, place des Vosges (272-16-65). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 31 décembre.

PROUST, une illustration pour la recherche du temps perdu. — Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (224-56-38). Jusqu'au 28 novembre.

EN PRÉSENCE DE L'ARTISTE... IRÈNE LASKINE. — Musée en herbe, Jardin d'acclimatation (Bois de Boulogne) (747-47-66). De 11 h à 18 h. Jusqu'au 4 janvier.

Centres culturels

ALBERT GLEIZE (1881-1953) : Une œuvre, une pédagogie. Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 9 décembre.

HORST MUNCH. Dessins. Centre culturel allemand, 31, rue de Condé. Sauf sam., et dim., de 13 h à 19 h. Jusqu'au 16 décembre.

EVERGON. Les géants de l'éphémère. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 10 h à 19 h. jusqu'au 9 janvier.

ICONES MODERNES. A. Wollenek. Union de banques à Paris, 22, boulevard Malesherbes (268-33-44). Jusqu'au 26 novembre.

KERSTIN BERNHARD. Photographies. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h à 18 h ; sam. et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 23 décembre.

STELIO SOLE : Messages et dialogues. Délégation générale du Québec, 117, rue du Bac (222-50-60). Jusqu'au 10 décembre.

LA PHOTOGRAPHIE COMME MODÈLE. Chapelle des Petits-Augustins, 14, rue Bonaparte. Sauf mardi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 6 décembre.

LE PARIS SOUTERRAIN DE FÉLIX NADAR : Des os et des eaux - BERNARD RICHEBÉ A LA VILLA MÉDICIS 1980-1981. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). De 12 heures à 18 heures. Entrée : 8 F. Jusqu'au 30 janvier 1983.

SCOTT MACLEAY. Photographies. American Center, 261, boulevard Raspail (321-42-20). Sauf dimanche, de 12 heures à 19 heures ; samedi, de 12 heures à 17 heures. Jusqu'au 4 décembre.

ATELIER 63. Gravures. FIAP, 30, rue Cabanis (589-89-15). De 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 30 novembre.

D'UN ART BUL A L'AUTRE. — Centre culturel de la communauté française de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Entrée : 10 francs. Jusqu'au 28 novembre.

PIKE KOCH. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 28 novembre.

PATRIMOINE HOSPITALIER DE LA BOURGOGNE. Hôtel de Miramion, 47, quai de la Tournelle. Sauf lundi et mardi, de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 28 novembre.

LE FESTIN ET L'ART. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 16 janvier 1983.

SHAKESPEARE ET LES MUSICIENS. Théâtre national de l'Opéra (266-50-22). De 11 h à 17 h. Jusqu'au 31 janvier.

GRASSE. Portrait d'une ville provençale. Maison des sciences de l'homme, 54, boulevard Raspail (544-38-49). Jusqu'au 30 novembre.

LES PEINTRES ET SCULPTEURS amis de la musique. Eglise Saint-Gervais, 2, rue François-Miron. Sauf lundi, de 8 h à 19 h ; dim., de 8 h à 15 h. Jusqu'au 15 décembre.

LUIS BUNUEL. Centre culturel du Mexique, 47 bis, avenue Bosquet. Jusqu'au 14 décembre.

L'ART VIVANT A PARIS. Mairie annexe du 18[e] arrondissement, 1, place Jules-Joffrin. Sauf dimanche après-midi, de 9 h 30 à 17 h 30. Jusqu'au 7 décembre.

Galeries

LE BAISER, Galerie J. Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51), jusqu'au 27 novembre.

ÉCOLE DE PUTEAUX. Galerie J.-P. Joubert, 38, avenue Matignon (562-07-15). Jusqu'au 21 décembre.

MAITRES IMPRESSIONNISTES ET MODERNES. Galerie D. Malingue, 26, avenue Matignon (266-60-33). Jusqu'au 18 décembre.

ADRIENA SIMOTOVA. Empreintes - CESAR DOMELA : Photomontages 1928-1934 - KEICHI TAHARA : Éclats. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 4 décembre.

ART BOUDDHIQUE JAPONAIS, XII[e]-XIX[e] siècles. Galerie J. Ostier, 26, place des Vosges (887-28-57). Jusqu'au 17 janvier.

CARNETS DE LE CORBUSIER. Librairie du Moniteur, 7, place de l'Odéon. Jusqu'au 30 décembre.

MISE EN LAINE : Bert, Laurent, Chevalley, Licata, Dupuis, Pasquier. La demeure, 26, rue Mazarine (326-02-74). Du 19 novembre au 18 décembre.

HUNDERTWASSER. Peintures récentes. ARNALDO POMODORO. Architectures imaginaires. Sculptures. Artcurial, 9, avenue Matignon (256-32-90). Jusqu'au 31 décembre.

PIERRE MOLINIER : Thérèse Agullo - NEIMAN, photographies. Galerie Donguy, 57, rue de la Roquette (700-10-94). Jusqu'au 4 décembre.

ATELIER DE LITHOGRAPHIE. Galerie de la maison des Beaux-Arts-CROUS, 11, rue des Beaux-Arts. Sauf dim., de 10 h à 19 h. Jusqu'au 30 novembre.

LES 150 PREMIÈRES ANNÉES DE LA CONQUÊTE DE L'AIR. Magasins de la rue Royale. Jusqu'au 5 janvier.

JACQUES BIBONNE. Peintures, aquarelles. L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (227-74-59). Jusqu'au 27 novembre.

ILSE BING : Femmes du berceau à la vieillesse. Photographies 1929-1955. Galerie des Femmes, 74, rue de Seine (329-50-75). Jusqu'au 20 décembre.

PHILIPPE BONNET. Peinture récentes. Galerie Coard, 12, rue Jacques Callot (326-99-73). jusqu'au 3 novembre.

JACQUES BONY. Œuvres récentes. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 4 décembre.

MARCEL BROODTHAERS. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 8 janvier - **Œuvres originales, éditions.** Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 5 janvier.

CELESTINO. Peintures « à l'envers ». 41, rue Quincampoix (887-76-87). Jusqu'à fin novembre.

GASTON CHAISSAC. Galerie Messine, 1, avenue de Messine (562-25-04). Jusqu'au 17 décembre.

PIERRE CHARBONNIER. Peintures. Galerie A. Loeb, 10, rue des Beaux-Arts (633-06-87). Jusqu'au 4 décembre.

CORDESSE. Peinture 1982. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (296-69-57). Jusqu'au 18 décembre.

JOSÉ DAVID. Galerie Peinture Fraîche, 29, rue de Bourgogne. Jusqu'au 4 décembre.

ÉRIC DELAUNAY. Peintures, gravures, dessins. Le Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (354-58-79). Jusqu'au 11 décembre.

MARTIN DISLER. Galerie C. Crousel, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 25 novembre.

JEAN DUBUFFET : des Psycho-sites. Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 20 décembre.

MARCEL DUMONT. Collines et vergers des Alpilles, 1972-1982. Galerie C. Aubry, 2, rue des Beaux-Arts (326-27-27). Jusqu'au 4 décembre.

FASSIANOS : A propos d'Apollinaire. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). Jusqu'au 30 novembre.

LEONOR FINI : Petites enseignes pour la nuit. Peintures, dessins. Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (354-92-01). Jusqu'au 31 décembre.

BARRY FLANAGAN. Sculptures. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 27 novembre.

FRANTA. Grands lavis. Galerie P. Lescot, 28, rue Pierre-Lescot (233-85-39). Jusqu'au 25 novembre.

ROEL D'HAESE. Sculptures et dessins. Galerie Claude-Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 4 décembre.

ETIENNE HAJDU, Sculptures, encres de Chine. Galerie-Louis Carré, 10, avenue de Messine (562-57-07). Jusqu'au 4 décembre.

TIMOTHY HENNESSY. Performances for Joyce. Atelier A. Le Moine, 21, avenue du Maine (222-47-01). Jusqu'en décembre.

PIOTR KOWALSKI. Now and Then. Galerie Jean Six, 6, rue Royale (260-57-57). Jusqu'au 4 décembre.

VICTOR LAKS. Dessins. Syn'Art, 26, avenue de Breteuil (566-63-50). Jusqu'au 16 décembre.

LAMY. Peintures. Galerie V. Schmidt, 41, rue Mazarine (354-71-91). Du 19 novembre au 18 décembre.

LAUBIES. Galerie Weiller, 5, rue Gît-le-Cœur (326-47-68). Jusqu'au 31 décembre.

MICHAEL ET BARBARA LEISGEN. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 11 décembre.

GIOVANNI LISTA. Futurisme : abstraction et modernité. Galerie Trans/form, 22, avenue de La Bourdonnais (550-40-32). Jusqu'au 24 novembre.

ANDRÉ MINAUX. Galerie Tendances, 105, rue Quincampoix (278-61-79). Jusqu'au 11 décembre.

ARISTIDE NAJEAN. Peintures, gravures, photographies. Galerie M. Lenoir, 8 bis, rue Jacques-Callot (633-11-75). Jusqu'au 4 décembre.

ROLAND PENROSE. Collages récents. Galerie H. Gomès, 6, rue du Cirque (225-42-49). Jusqu'au 30 décembre.

JEAN PICART LE DOUX. Tapisseries d'Aubusson. Galerie Inard, 179, boulevard Saint-Germain (544-66-88). Jusqu'au 3 décembre.

PICELJ. Ombre, nombre. Galerie Denise-René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57).

EMMANUEL PIERRE. Fétiches-reposoirs et marouleties. Bar de l'Aventure, 53, rue Berthe (255-37-76). Jusqu'au 4 décembre.

GILBERT PILLER. Pastels. Galerie P. Frégniac, 50, rue Jacob (260-86-31). Jusqu'au 4 décemmbre.

JACQUES POLI, Architectures. Galerie A. Maeght, 46, rue du Bac (222-12-59). Jusqu'au 30 novembre.

REMZI. Pastels. Ikuo, 11, rue des Grands-Augustins (329-56-39). Jusqu'au 27 novembre.

CHRISTIAN RENONCIAT. Sculptures en bois. Galerie A.-Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 4 décembre.

ROUYER. Peinture-collage. Galerie C. Ratié, 6, rue Bonaparte (325-16-49). Jusqu'au 26 novembre.

GEORGES RINAUDO. Dessins. Galerie L. François, 15, rue de la Seine (326-94-32). Jusqu'au 8 décembre.

SCHMIT. Dessins. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 15 décembre.

RAPHAËL SEGURA. Technique mixte sur papier. Galerie J.-P. Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle (633-56-02). Jusqu'au 27 novembre.

CHRISTIAN SINDOU. Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96). Jusqu'au 10 décembre.

SPOERRI. Tiroirs sculptures objets. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 31 décembre.

VITO TONGIANI. Le Peintre et son modèle. Galerie K. Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 27 novembre.

VILLANUEVA. Œuvres récentes. Galerie du Dragon, 19, rue du Dragon (548-24-19). Jusqu'au 27 novembre.

ELZBIETA VIOLET. Dessins à la plume. Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 27 novembre.

GEORGES VRIZ. Tableaux en marqueterie contemporaine. Galerie Gallart international, 252, rue Faubourg Saint-Honoré (359-71-21). Jusqu'au 17 décembre.

VULLIAMY. Dessins, pastels, huiles (1927-1947). Galerie Heyraud-Bresson, 56, rue de l'Université (222-58-09). Jusqu'au 4 décembre.

ROBERT ZAKANITCH. Œuvres récentes. Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 27 novembre.

En région parisienne

AULNAY-SOUS-BOIS. Gravures originales de six pays. — Maison de la culture de la Seine-Saint-Denis, 134, rue A.-France (868-00-22). Jusqu'au 24 novembre.

BOULOGNE-BILLANCOURT. A la rencontre des enseignes, collection J. Lagrange. — Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille. Tous les jours de 10 h à 23 h, dimanche de 10 h à 12 h. Jusqu'au 22 décembre.

BRETIGNY. Christine O'Loughlin. Travaux récents, Brétigny et ailleurs. — Centre Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 27 novembre (espace extérieur : jusqu'en mars 1983).

CORBEIL-ESSONNES. Jean-Pierre Vielfaure : Fragments d'itinéraires et journal new-yorkais. — Centre d'action culturelle P.-Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (089-00-72). Sauf dim. et lundi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30 ; mardi, ven. et samedi, jusqu'à 24 h. Jusqu'au 18 décembre.

CRÉTEIL. Rustin. Quinze ans de peinture. — Maison des arts A.-Malraux, place Salvador-Allende (899-94-50). Jusqu'au 15 décembre.

GENNEVILLIERS. Art en boîte. — Galerie municipale E.-Manet, place Jean-Grandel (794-10-86). Sauf dim., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 27 novembre.

JOUY-EN-JOSAS. Les indiennes de la manufacture Oberkampf de Jouy. — Musée Oberkampf, château de Montebello (946-80-48). Jusqu'au 4 janvier. **Arman, Barelier, César, Pagès, etc.** — Centre d'art contemporain, domaine du Montcel (956-46-46).

LA VARENNE-SAINT-HILAIRE. Paul-Elie Gernez. — Musée de Saint-Maur-des-Fossés, 5 ter, avenue du Bac (283-41-42). Sauf mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 12 décembre.

MARLY-LE-ROI. Roger Eskenazi. Peintures, aquarelles, dessins. — Institut national d'éducation populaire, 11, rue W.-Blumenthal (958-49-11). De 10 h à 19 h. Jusqu'au 21 décembre.

MONTGERON. Les peintres russes à Paris (1971-1982). — Château du Moulin de Senlis. Sam et Dim. De 14 h à 18 h. Jusqu'au 26 décembre.

MONTMORENCY. XII[e] salon de peinture : hommage à Gruber. — Salle des Fêtes, 3, avenue Foch. De 15 h à 19 h ; dim. de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h. Jusqu'au 28 novembre.

NOGENT-SUR-MARNE. Mazo, dessins. — Maison nationale des artistes, 14 rue Charles-VII. De 14 h à 18 h 30. Jusqu'au 10 décembre.

PONTOISE. Donation Freundlich. Jusqu'en mars 1983. — **Camille Pissarro et son fils Lucien — John Bensusan-Butt.** — Jusqu'au 31 janvier. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h.

SAINT - GERMAIN - EN - LAYE. L'éclatement de l'impressionnisme. — Musée départemental du Prieuré, 2, rue Maurice-Denis (973-77-87). Jusqu'au 11 janvier.

VILLEPARISIS. Olivier Agid : Petits Mondes. — Centre culturel J.-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Mer., sam. et dim., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 28 novembre.

En province

ALBI. David Laidlaw. Musée Toulouse-Lautrec, palais de la Berbie (54-14-09). Jusqu'au 5 décembre.

BEAUVAIS. « L'Age d'or » de M. Denis. Musée départemental de l'Oise, Palais épiscopal (445-13-60). Jusqu'au 3 décembre.

CAEN. Les côtes d'Afrique équatoriale il y a cent ans. — Musée des Beaux-Arts, esplanade du Château (85-28-63). Jusqu'au 10 janvier. — **Ecritures-lectures.** Chapelle Saint-Georges, esplanade du château (85-73-15). Novembre.

DIEPPE. Cent estampes de Georges Braque. Donation Laurens. — Château-musée (84-19-76). Jusqu'au 7 mars 1983.

DIJON. Ouverture de la salle Pierre-Quarré. Musée des Beaux-Arts, place de la Sainte-Chapelle (30-31-11).

GRAVELINES. La gravure allemande de 1900 à 1980, du Musée d'histoire culturelle et de la Kunsthalle de Rostock. — Musée de l'Arsenal (23-08-13). Jusqu'au 28 novembre.

GRENOBLE. Festival Afrique noire. Musée de peinture, place de Verdun, et autres lieux (rens. au 54-09-82). Jusqu'au 10 janvier.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. Exposition inaugurale du Musée-Bibliothèque René Char. Hôtel de Campredon (38-17-41). Jusqu'au 15 décembre.

JOUY-SUR-EURE. Du cri à l'écrit, dessins. — Centre d'art contemporain, 2, rue du Beauregard (36-61-55). Jusqu'au 5 décembre.

LE CREUSOT. L'ingénieur-artiste. — Château de la Verrerie (55-01-11). Jusqu'en février 1983.

LILLE. A la conquête des mers. Marins et marchands des Bas-Pays. — Musée de l'hospice Comtesse, 32, rue de la Monnaie (51-02-62). Jusqu'au 3 janvier 1983.

LYON. Le dessin animé français — 100 ans de création — Lyon : Photographies d'H. Glouguen. Château Lumière, 25, rue du Premier-Film. Jusqu'au 31 décembre — **Zao-Wou-Ki.** Galerie Bertin, 10, rue Auguste-Comte (842-62-87).

MARCQ-EN-BARŒUL. G. Caillebotte. — Fondation Prouvost, Septentrion (46-26-37). Jusqu'au 9 janvier.

MARSEILLE. L'Orient des Provençaux. Sept siècles d'échanges. Dix-sept expositions réparties entre les musées et divers autres lieux. Renseignements : Musée des beaux-arts, palais Longchamp (62-21-17). Jusqu'en février 1983.

MARTIGUES. Inauguration du musée d'art et d'archéologie.

ORLÉANS. Orléans et la Loire, du Moyen Age au XIX[e] siècle. — Musée historique, hôtel Cabu. (53-39-22). Jusqu'au 3 janvier.

POITIERS. L'environnement et la sculpture, aujourd'hui. — Centre d'animation de Beaulieu, boulevard Savari. Jusqu'au 15 décembre.

QUIMPER. Jean Carton. — Musée des beaux-arts, place Saint-Corentin (95-45-20). Jusqu'au 13 décembre.

REIMS. Vera Pagava. — Musée Saint-Denis, 8, rue Chanzy (47-28-44).

RENNES. Gravures de la collection Robien. — Musée des Beaux-Arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Du 18 novembre au 14 février.

ROUEN. Rouen Gallo-Romain, fouilles et recherches récentes (1978-1982). — Jusqu'à fin décembre. — **A. et B. Noufflard et le cercle de leurs amis.** Jusqu'au 2 janvier. — Musée des Beaux-Arts, 26, rue Thiers (71-28-40).

STRASBOURG. Georges Braque en Europe. — Musée d'art moderne, ancienne Douane (35-29-06). Jusqu'au 28 novembre.

Cinq siècles d'horlogerie. — Salle d'expositions temporaires, 3, rue de la Grande-Boucherie. Du 19 novembre au 19 décembre.

TOULOUSE. Toulouse et l'art médiéval, de 1830 à 1870. Musée des Augustins, 21, rue de Metz (22-29-22). Jusqu'au 15 janvier.

TOURS. Tableaux français et italiens du dix-septième siècle. Musée des beaux-arts, 18, place François-Sicard (05-68-73). Jusqu'au 30 janvier.

TROYES. Donation Lévy. - — Musée d'art moderne, ancien évêché, en permanence.

VILLEURBANNE. Ernesto Tatafiore-Jacques Vieille. Le nouveau musée, 11, rue du Docteur-Dolard (884-55-10). Jusqu'au 12 décembre.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 17 NOVEMBRE

15 h, Fox (1915-1935) : le Monde en marche, de J. Ford ; 19 h : Doctor Bull, de J. Ford ; 21 h : Holy terror d'I. Cummings.

JEUDI 18 NOVEMBRE

15 h : Fox (1915-1935) : Judge Priest, de J. Ford ; 19 h : Marie Galante, de H. King ; 21 h : la Pierre, l'eau, de P. Brody ; l'Escalier de la haine, de L. Skorecki.

VENDREDI 19 NOVEMBRE

15 h : Fox (1915-1935) : I am Suzanne, de R.V. Lee ; 19 h : Under pressure, de R. Walsh ; 21 h : les Premiers Jours de l'été, de M. Newman et P. Mimouni.

SAMEDI 20 NOVEMBRE

15 h : Fox (1915-1935) : Dante's inferno, de H. Lachaman ; 17 h : I loved you wednesday, de H. King ; 19 h, Carte blanche à W. K. Everson : Justice des montagnes, de M. Curtis ; 21 h : le Visage heureux de Leonore, de D. Mavroidis.

DIMANCHE 21 NOVEMBRE

15 h : Fox (1915-1935) : A travers l'orage, de H. King ; 17 h : One more spring, de H. King ; 19 h, Carte blanche à W.K. Everson : Okay America, de T. Garnett ; 21 h : la Vie d'O'Haru, femme galante de K. Mizoguchi.

LUNDI 22 NOVEMBRE

Relâche.

MARDI 23 NOVEMBRE

15 h : Fox (1915-1935) : Steamboat round the bend, de J. Ford ; 19 h, Anniversaire Dalio : la Maison du Maltais, de P. Chenal ; 21 h, le Chant de Bernadette, de H. King.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 17 NOVEMBRE

15 h : Dix ans de cinéma italien : l'Or de Naples, de V. De Sica ; 17 h : les Fiancées de Rome, de L. Emmer ; 19 h, Aspects du cinéma en R.F.A. : Berlin Chamissoplatz, de R. Thome.

JEUDI 18 NOVEMBRE

15 h, Dix ans de cinéma italien : Théodora impératrice de Byzance, de R. Freda ; 17 h : Vortice, de R. Matarazzo ; 19 h, Aspects du cinéma en R.F.A. : le Facteur subjectif, de H. Sander.

VENDREDI 19 NOVEMBRE

15 h : Dix ans de cinéma italien : Senso, de L. Visconti ; 17 h : la Peur, de R. Rossellini ; 19 h, Aspects du cinéma en R.F.A. : Cela durait nuit et jour, cher enfant, de K. Seybold et M. Spitta.

SAMEDI 20 NOVEMBRE

15 h : Dix ans de cinéma italien : les Amoureux, de M. Bolognini ; 17 h : Dommage que tu sois une canaille, d'A. Blasetti ; 19 h, Aspects du cinéma en R.F.A. : l'Ordre de S.S. Saless ; 21 h : la Logique sentimentale, d'I. Kratisch.

DIMANCHE 21 NOVEMBRE

15 h : Dix ans de cinéma italien : la Strada, de F. Fellini ; 17 h : Femmes libres, de V. Cottafavi ; 19 h, Aspects du cinéma en R.F.A. : Tuer humainement, de T. de Muscha et T. Trimpop ; 21 h, Nouveau départ, d'A. von Grote.

LUNDI 22 NOVEMBRE

15 h : Dix ans de cinéma italien : Dans les faubourgs de la ville, de C. Lizzani ; 17 h, la Finestra sul luna park, de L. Comencini ; 19 h, Aspects du cinéma en R.F.A. : le Fantôme de H. Achternbusch (avant-première mondiale et présence de l'auteur).

MARDI 23 NOVEMBRE

Relâche.

Les exclusivités

ALEXANDRE LE GRAND (Grec, v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'AS DES AS (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

AVEC LES COMPLIMENTS DE L'AUTEUR (A. v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BALANCE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-69) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01).

BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : Ambassade, 8e (359-19-08).

BRITANNIA HOSPITAL (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Athéna, 12e (343-00-63) ; Images, 18e (522-47-94).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

CLASS 1984 (A., v.o.) (**) : v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23). — V.f. ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ;

LA COTE D'AMOUR (Fr.) : St-Séverin, 5e (354-50-91), h. sp.

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JÉSUS-CHRIST (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

DOUCE ENQUÊTE SUR LA VIOLENCE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE DRAGON DU LAC DE FEU (A.) v.f. : Rex, 2e (236-83-93) mat. ; Napoléon, 17e (380-41-46).

L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Astros, 17e (627-60-20).

L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34).

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) H. Sp.

LA LOTERIE DE LA VIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

MAD MAX II (Austr., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Ambassade, 8e (359-19-08) mat. ; Athéna, 12e (343-00-63) H. Sp. ; Acacias, 17e (764-97-83) H. Sp.

LES MISÉRABLES (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

MISSING (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 juillet-Racine, 6e (633-43-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LE PÈRE NOËL EST UNE ORDURE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

PETIT JOSEPH (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Odéon, 8e (325-71-08) ; E. Lincoln, 8e (359-36-14) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

POLTERGEIST (A., v.o.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

PORKY'S (A., v.f.) : Français, 9e (770-33-88).

QUERELLE (All., v.o.) (**) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE QUART D'HEURE AMERICAIN (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522.46.01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

QUE LES GROS SALAIRES LÈVENT LE DOIGT (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

SUPERVIXENS (**) (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). — V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

THE THING (A., v.o.) (*) : Movies, 1er (260-43-99) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-53) ; Mistral, 14e (589-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

TIR GROUPÉ (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25)

TOUTE UNE NUIT (Belg.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

VIRUS CANNIBAL (**) (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

UNE HISTOIRE SANS IMPORTANCE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

YOL (Turc, v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LES FILMS NOUVEAUX

LA GUERRE D'UN SEUL HOMME, film français d'Edgardo Cozarinsky, Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ;

LES GUERRIERS DU BRONX (*), film américain d'Enzo G. Castellari, (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; (v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétans, 19e (241-77-99).

HANKY PANKY, LA FOLIE AUX TROUSSES, film américain, de Sidney Poitier, (v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

HITLER, UNE CARRIÈRE, film allemand de Joachim C. Fest, Vendôme, 2e (742-97-52).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME, film italien de Michelangelo Antonioni (v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52).

L'OMBRE DE LA TERRE, film franco-tunisien de Taïeb Louhichi, Studio de la Harpe, 5e (634-35-52) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

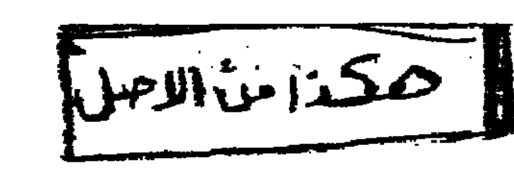
NEW-YORK, 42e RUE, film américain de Paul Morrissey (v.o.) : Forum cinéma, 1er (297-53-94) ; Saint-Germain studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

PHILADELPHIA SECURITY (**), film américain de Lewis Teague (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-95) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-87) ; U.G.C. Boulevards, 4e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-68) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétans, 19e (241-77-99).

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4e (272-47-86) : mer., la Croisière du Navigator ; jeu., Ma vache et moi ; ven., Steamboat Bill Junior ; sam., le Mécano de la General ; dim., Sherlock Junior ; lun., les Lois de l'hospitalité ; mar., Fiancées en folie.

CHANTAL AKERMAN : Centre culturel de Belgique, 4e, (271-26-16), à partir du 23 : Hôtel Monterey, le 15-8.



هكذا من الأصل

CINEMA

FESTIVAL FASSBINDER (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) : en alternance : Despair, Gibier de passage, l'Année des treize lunes (**).

LE CINEMA AU BORD DES LARMES : Bonaparte, 6e (326-12-12) : chaque jour : Dédé d'Anvers ; Muriel ; Fric-frac ; Quai des brumes ; le Mépris.

CYCLE NIKITA MIKHALKOV (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80), mer., dim., Le Nôtre parmi les autres (v.f.) ; jeu., Partition inachevée pour piano mécanique (v.o.) ; ven., Quelques jours de la vie d'Oblomov (v.o.) ; sam., l'Esclave de l'amour ; mar., Cinq soirées (v.o.).

FESTIVAL BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (870-80-50), mer., Key Largo ; jeu., Passage to Marseille ; ven., les Anges aux figures sales ; sam., Dark Victory ; dim., le Grand Sommeil ; lun., les Passagers de la nuit ; mar., le Mystérieux Dr Clitterhouse.

CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS : Studio 43, 9e (770-63-40) : en alternance : Le jour se lève, les Maîtres nageurs, l'Etrange Désir de M. Bard, Campement 13, Capitaine Benoit, le Crime de M. Lange, Falbalas, la 1002e Nuit, la Grande Illusion.

FESTIVAL DU FILM FANTASTIQUE (v.o.) : Rex, 2e (236-83-93) : mer : Piranha II, le Voyage au centre de la terre ; jeu : l'Eventreur de New-York, Shogun assassin, Démons of the mind ; ven. : Basket case, Two faces of evil, le Retour de Frankenstein : sam : l'Irréel, la Légende Lemora, le Secret de la momie ; dim. : Alone in the Dark, Next of kin, le Mystère du château des Carpathes ; lun. : Mutant, The last horror film, Godzilla.

REGARDS SUR LE CINÉMA SOVIÉTIQUE (1960-1980) (v.o.) : Républic Cinémas, 11e (805-51-33) : mer., jeu., l'Enfance d'Ivan ; ven., Stalker ; sam., Solaris ; dim., Andrei Roublev ; lun., mar., le Miroir.

TEX AVERY : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) : (v.o.), sam., 19 h, dim., 18 h 30.

LUIS BUNUEL/ALAIN ROBBE-GRILLET : Denfert, 14e (321-41-01), jeu., mar., Glissements progressifs du plaisir (**) ; jeu., sam., dim., lun., Tristana ; ven., sam., dim., mar., le Charme discret de la bourgeoisie ; dim., mar., la Voie lactée ; ven., Cet obscur objet du désir ; ven., le Fantôme de la liberté ; sam., dim., le Journal d'une femme de chambre (+ C. M. les Ministères de la nuit) ; mer., jeu., sam., l'Age d'or ; mer., mar., l'Eden et après ; mer., lun., jeu., Trans Europ Express ; mer., lun., L'homme qui ment.

FESTIVAL NICHOLAS RAY (v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94) : en alternance : les Amants de la nuit ; les Indomptables : les Diables de Guadalcanal.

VIENNE, BERLIN, HOLLYWOOD : LANG, WILDER, PREMINGER (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), mer., la 5e victime ; jeu., Bunny Lake a disparu ; ven., les Espions ; sam., Sunset Boulevard ; dim., Furie ; lun., Condamné au silence ; mar., Cape et poignard.

CROISIÈRE POUR LE COURT MÉTRAGE : la Péniche des arts, 16e (527-77-55).

ROBERT MITCHUM (v.o.) : Studio Acacias, 17e (764-97-83) ; mer., jeu., la Vallée de la peur ; ven., sam., Pendez-moi haut et court ; dim., lun., l'Enigme du Chicago-Express ; mar., Macao, le paradis des mauvais garçons.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07), mer., le Fanfaron ; jeu., Sonate d'automne ; ven., l'Honneur d'un capitaine ; sam., Que le spectacle commence ; dim., mar., la Traite.

LE 12e FESTIVAL DU COURT MÉTRAGE, à Epinay (93) (826-33-46) : Salles Prévert,

Les grandes reprises

ACCELERATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Escurial, 13e (707-28-04) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

ALL THE ROCK'N ROLL YOU CAN EAT (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

L'APPRENTIE SORCIÈRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

L'ARNAQUEUR (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

BREL (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE CHIEN ENRAGÉ (Jap., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic, 14e (542-67-42).

CINEMA PAS MORT MISTER GODARD (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

ÉLÉPHANT MAN (A., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'EPOUVANTAIL (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA FEMME AUX DEUX VISAGES (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.f.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (354-47-62).

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA SCANDALEUSE DE BERLIN (A., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).

SHANGHAI EXPRESS (A., v.o.) : Action Ecole II, 5e (325-72-07).

LA STRADA (It., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14 juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).

LA VALSE DANS L'OMBRE (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).





THEATRE

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

LES SPECTACLES NOUVEAUX

GRAND ET PETIT. — Odéon (325-70-32), 19 h 30 (17).

ALADIN-LA LAMPE MERVEILLEUSE. — Aulnay-sous-Bois (868-00-22), 20 h 30.

DANSES DE L'INDE. — Théâtre A. Dejazet (887-97-34), 18 h 30 (18).

LA CHORALE DES PÊCHEURS D'ÉPONGES, par l'Attroupement de Lyon. Antony : Théâtre F. Gémier (666-02-74), 21 h., (18).

REGARDE LES FEMMES PASSER. — Jardin d'hiver (255-74-40), 21 h (23).

HORS PARIS

MARSEILLE. — Dylan par le Théâtre national de la Criée (54-74-54), 20 h 30 (21).

POITIERS. — La Papesse, par la compagnie Ewa Lewinson, Centre culturel de Beaulieu (61-44-50), 20 h 45 (23).

VILLENEUVE-D'ASCQ. — Macbeth. Espace Rose des vents/La Planchette (91-38-35), 21 h (23).

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50) (dim., mar.), les 17, 18 à 19 h 30, le 20 à 14 h 30 et 20 h : le Songe d'une nuit d'été ; le 19 à 19 h 30 et le 22 à 20 h : Lear.

SALLE FAVART (296-11-20) les 18 et 20 à 19 h 30 : Les contes d'Hoffmann.

COMÉDIE-FRANÇAISE : (296-10-20), le 17 à 14 h 30 : l'Éducation d'un prince ; la Double Inconstance ; à 20 h 30 : le Plaisir de rompre ; le Voyage de M. Perrichon ; le 18 à 20 h 30 : les Corbeaux ; les 19, 20, 21, 22, 23 à 20 h 30 et le 21 à 14 h 30 : La vie est un songe.

CHAILLOT : (727-81-15) : Grand foyer (dim., lun. mar.) : le 17 à 14 h 30 : Marionnettes : les Voyages de Gulliver ; le 18 à 20 h 30 : concert Xenakis (dir. Diego Masson) ; les 17, 19, 20 à 20 h 30 : les Petites Filles modèles ; Théâtre Gémier (lun.), les 18, 19, 20, 23 à 20 h 30 et le 21 à 15 h : le Père.

PETIT ODÉON : (325-70-32) (lun.), les 17, 18, 19, 20, 21, 23 à 18 h 30 : les Vacances ; Rixe.

TEP : (797-96-06) les 18, 19, 23 à 20 h 30 ; le 17 à 14 h 30 et 20 h 30 ; le 20 à 14 h 30 ; le 21 à 15 h : le Chantier ; le 20 et 21 à 20 h : la Ville à prendre ; Main basse sur la ville.

PETIT TEP : (797-96-06) les 17, 18, 19, 20, 23 à 20 h 30 et le 21 à 15 h : L'essuie-mains des pieds ; le 21 à 10 h 30 : Fou, voyou ?

BEAUBOURG : (277-12-33) (Mar.) Débats : le 17 à 18 h : Atelier J. Ivorra ; 20 h 30 : Dufrêne et Wolman ; le 18 à 18 h 30 : Tel père tel fils ? Position sociale et origine familiale ; 18 h 30 : Pour une critique de l'automatisme pur. Le rêve et le jeu dans l'œuvre surréaliste de Tanguy et Masson ; le 22 à 18 h 30 : Quoi faire aujourd'hui ? ou « l'art est difficile » ; le 22 de 15 h à 23 h : Identités grecques ; Cinéma-vidéo : le 17 à 14 h 30 : Ecran des enfants ; à 13 h, 16 h, 19 h : nouveaux films B.P.I ; à 18 h : Saint-Martin, île européenne ; les 18, 19, 20, 21, 22 à 13 h, 16 h, 19 h : nouveaux films B.P.I. ; Concert : le 21 à 18 h 30 : Mélodies pour chant et piano d'après P. Eluard ; Théâtre-Opéra : les 17, 18, 19, 20, 21, 22 à 20 h 30 : Tom Johnson, l'Opéra de quatre notes : Lasiremi.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Opérette (dim. soir, lun.), les 17, 18, 19, 22, 23 à 20 h 30 ; le 20 à 14 h 30 ; le 21 à 14 h : le Veuve joyeuse ; Concert : le 22 à 20 h 30 : Nikita Magaloff (Chopin) ; à 18 h 30 : Nouvel orchestre philarmonique et Chœurs de Radio-France (J. Mercier, D. Lebrun) ; Orchestre Colonne : le 21 à 18 h : P. Dervaux, D. Sitkovetsky (Xenakis, Paganini, Tchaïkovsky).

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) (au Théâtre de Paris) (lun.), les 17, 18, 19, 20, 23 à 20 h 30 et le 21 à 14 h 30 : la Fuite en Chine ; les 17, 18, 19, 20, 23 à 20 h 30 et le 21 à 14 h 30 : Une journée particulière.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34) (mar.), les 17, 18, 19, 20 (Dernière) à 21 h : Carré magique ; les 21 et 22 à 20 h 30 : Cante Flamenco : Carmen Linares.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h 30 : Varieta ; 22 h 30 : les Mirabelles.

ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. à 15 h 30 : Coup de soleil.

ARTS HÉBERTOT (387-23-23) (D. soir, J.), 21 h, mat. sam. et dim. 16 h : l'Exil.

ASTELLE - THÉATRE (238-35-53) mer., jeu., vend., sam., 20 h 30 : le Malentendu ; Mar. à 20 h 30, Dim. à 16 h : les Bonnes.

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. à 15 h : le Nombril.

ATHÉNÉE (742-67-27) (D., L.), mer., jeu., mar. à 18 h 30, ven., sam. à 20 h 30 : Entre chien et loup. Salle L.-Jouvet, mer., mar. à 19 h, jeu., ven., sam. à 21 h : Platonov ou l'homme sans père.

BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D.), 20 h 30, mat. sam. 15 h : la Tragédie de Carmen.

BOUFFES PARISIENS (296-97-03) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h et 18 h 30 : En sourdine les sardines.

CARTOUCHERIE. — Th. de l'Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.), 20 h ; mat. dim., 16 h : Correspondance. — Théâtre du Soleil (374-24-08), les 17, 18, 20, à 18 h 30 : la Nuit des rois ; le 19, à 18 h 30, le 21 à 15 h 30 : Richard II. — Atelier du Chaudron (328-97-04), le 23, à 20 h 30 : les Soupirants.

CENTRE CULTUREL DE BELGIQUE (271-26-16) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim, 16 h : Coco Man.

CENTRE CULTUREL SUÉDOIS (271-82-20) (L., mar.), 20 h 30 : Philoctete-le bourreau.

CITÉ INTERNATIONALE, Grand Théâtre (589-38-69) jeu., ven., sam., à 20 h 30 : Don Quichotte ; Galerie, 20 h 30 : Oncle Vania (dernière le 20) ; Resserre, 20 h 30 : Trois Cases blanches (dernière le 20).

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, mat. dim. à 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim. à 15 h 30 : Ça ira comme ça.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D., L.), 20 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.

CONSTANCE (258-97-62) (D., L.), 20 h 30 : Ce soir mon lit est un bateau et...

DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h, mat. dim. à 15 h 30 : La vie est trop courte.

EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 21 h, mat., dim. à 15 h : la Dernière Nuit de l'été.

ELDORADO (208-45-42) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 14 h 30 et 18 h : les Rustres.

ESPACE-GAITÉ (327-95-94) (D.), 18 h 30 : les Joies de la vie ; (L.), 22 h, dim. à 20 h 30 : Kadoch.

ESPACE-MARAIS (271-10-19) (D., L.), 20 h 30 : le Mariage de Figaro ; (D. soir, L.), 22 h 30, mat. dim. 18 h : Une chèvre sur un nuage ; Une tortue nommée Dostoïevski.

ESSAION (278-46-42), I, 20 h 45 : les Palhasses (à partir du 23) ; II, 20 h 30 : Bethsabée - la Kabbale selon Aboulafia (à partir du 23).

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (258-67-55) (D., L., mar.), 20 h 30 : Léonce et Léna.

FONTAINE (874-74-40) (D.), 18 h 30 : les Chaises ; (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim. 15 h et 18 h : Lili Lamont ; (D., L.) : 23 h : Soleil.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 18 h 30, mat. dim., 14 h 30 : l'Ile de Tulipatan ; (D. soir, L.) 20 h 15, mat. dim. 16 h 30 : Vive les femmes ; 22 h, mat. dim. à 18 h 30 : Michel Lagueyrie : Rouleur.

GALERIE 55 (326-63-51) (D.L.), 20 h 30 : A view from a bridge.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : le Cirque.

JARDIN D'HIVER (255-74-40) (D., L.), 21 h : la Passion de l'insomniaque (dernière le 20).

LA BRUYÈRE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h, mat. sam. et dim. à 15 h : Au bois lacté.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), I. 18 h 30 : J. Supervielle) ; 20 h 30 : la Papesse américaine ; 22 h 15 : Numéro 4. — II. 20 h 30 : la Noce ; 22 h 15 : Moman. — Petite Salle, 18 h 30 : Parlons français.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. sam. et dim., 15 h : Sodome et Gomorrhe.

MARIGNY (256-04-41) (L.), 21 h, mat. dim. 15 h : Amadeus. — Salle Gabriel (225-20-74) (D.), 21 h : l'Education de Rita.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim., 15 h et 18 h 30 : L'avantage d'être constant.

MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h 15 ; sam., 18 h 15 et 21 h 15, mat. dim., 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h : Joyeuses Pâques.

MONTPARNASSE (320-89-90), (D. soir, lun.), 21 h, mat. dim. 15 h : R. Devos : Petit Montparnasse (D. soir), 21 h, mat. dim. 16 h : Eupalinos.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (D. soir, J.), 20 h 30, mat., dim. 15 h et 19 h : Hold-up pour rire.

ŒUVRE (874-42-52) (D., L.), 20 h 30 : Sarah et le cri de la langouste.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), (D. soir, L.), 20 h 45, sam. : 19 h 15 et 22 h, mat. dim. 15 h 30 : Pauvre France ; le 22 à 20 h 30 : Rencontres du Palais-Royal.

PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20) (D.), 21 h : Nuit de rêve. — Bertrand.

PLAISANCE (320-00-06) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. à 17 h : les Jaloux.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D), 21 h : Flock.

POTINIÈRE (261-44-16) (L.), 20 h 45, dim. 15 h et 18 h 30 : Sol dans : « Je m'égalomane à moi-même ».

89, QUAI DE LA GARE (583-15-63), (D.) 20 h 30 : la Manufacture.

SAINT-GEORGES (878-63-47), (L.), 20 h 45, mat. dim. 15 h : le Charimari.

SALLE VALHUBERT (584-14-18), (J. D. soir, L.) 20 h 30, mat. dim. 15 h : les Rustres.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim. 15 h et 18 h 30 : les Enfants du silence.

STUDIO FORTUNE, le 20 à 21 h : Ça sert à rien... mais ça impressionne.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), mer, jeu., ven., sam., mar., à 20 h 30 : Huis clos ; dim. à 18 h 30 ; mer., mar. à 22 h, lun. à 20 h 30 : l'Écume des jours ; jeudi, ven., sam., à 20 h 30 ; dim. à 15 h : la Maison de poupée ; mer., mar. à 20 h 30 ; ven., sam., à 22 h ; dim. à 17 h : A. Allais ; sam. à 17 h, dim. à 20 h 30 : Français, encore un effort ; lun., jeu. à 22 h : Regarde les femmes passer.

TH. DES DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.), 20 h 30 : Bruissement d'elles ; 22 h : Liberté d'action.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : Nous fait où on nous dit de faire.

THÉATRE EN ROND (387-88-14) (D., L.), 21 h : Complet veston sur mesure en trois essayages.

THÉATRE DE L'ÉPICERIE (272-23-41) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 16 h : Un amour ; le 20 à 18 h 30, le 22 à 20 h 30, le 23 à 14 h 30 : A la rencontre de Marcel Proust.

THÉATRE DU LYS (327-88-61), D. soir, L.) 19 h, mat. dim. 15 h : Voyage en Dualie.

THÉATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 18 h 30 : le Silence de la mariée ; 20 h 30 : le Misanthrope.

THÉATRE DE MENILMONTANT (366-60-60) (D. soir, L., mar.), 20 h 30, mat. dim. 17 h : 1936, l'espoir déçu, le Front populaire.

THÉATRE DE LA MER (589-70-22) (D. soir, L., Mar.), 21 h, mat. dim. à 16 h : l'Invitation.

THÉATRE DE PARIS (loc. 274-22-77) (D. soir, L.) Grande Salle, 20 h 30, mat. dim. 14 h 30 : une Journée particulière ; Petite Salle : 20 h 30, mat. dim. 14 h 30 : la Fuite en Chine.

THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., mar.) 20 h 30 : la Nuit suspendue.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 17 h : 1929 ou le Rêve américain.

THÉATRE DES 400 COUPS (633-01-21) (L.), 20 h 30 : Ma vie en vrac ; 22 h : Excusez-moi d'exister.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80) (J., D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h : les Strauss ; le 18 à 20 h 30 : Oh, les beaux jours ; II. : (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h : l'Ambassade.

THÉATRE 13 (588-16-30) (D. soir, L, mar.) 20 h 30, mat. jeu, dim. à 15 h : Lorenzaccio.

THÉATRE 14 (545-49-77) (D., L), 20 h 30, mat. mar. et le 17 à 15 h : Point H.

THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48) (D.), 18 h 30 : Un bain de ménage ; 20 h 30 : le Mal court ; 22 h 30 : le Radeau d'asphalte.

TRISTAN BERNARD (522-08-40) (D. soir, lun.), 20 h 30, mat. dim. 15 h et 18 h 30 : le Retour du héros.

THÉATRE DE L'UNION (246-65-50) (D.) 20 h 30 : Krapps last tape and not.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. dim. 15 h et 18 h 30 : Chéri.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.) : 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h et sam. 23 h 45 : le Président.

BEAUBOUGEOIS (272-08-51) (D) 19 h 30 : Sur une île flottante.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.) I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Philippe Ogouz dans Tout a changé ; 22 h 30 et sam. 24 h : Des bulles dans l'encrier. — II : 20 h 15 : Version originale ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? 22 h 30 : les Bonniches.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.) I : 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 30 et sam. 23 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. — II : 18 h 30 : Pas de fantaisie dans l'orangeade ; 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 h : Une goutte de sang dans le glaçon.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D.), 20 h 30 : Palomar et Zigomar ; (L), 22 h : Tragédie au radar.

L'ÉCUME (542-71-16) les 17, 18, 19, 20 à 20 h 30 : R. Dubillard ; les 22, 23 : à 20 h 30 : R. Reinand ; les 17, 18, 19, 20 à 22 h : R. Bonneville.

L'ENVOL (347-33-06) (D. soir, L.) 20 h 45 : Vegetal Palace.

LE FANAL (233-91-17) (D.) 20 h : La Musica ; 21 h 15 : J. Menaud-Le-Mac-Amour.

LA GAGEURE (367-62-45) (D., L.), 21 h : la Garçonne ; 22 h 30 : Quelque estaminet.

LES LUCIOLES (526-51-64) (L.), 21 h : Un cœur de mère ; 22 h 15 : la Putain littéraire.

PATACHON (606-90-20) (D., L.), 20 h : Clin d'œil à Irma la douce ; 21 h : les Petits Hôtels.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D., L.), 21 h : N. Rieu ; 22 h 30 : les Bas de Hurleveau.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 21 h 30 : Tranches de vie ; 22 h 30 : Elle voit des géants partout.

RESTO SHOW (508-00-81) (D., L.), 20 h 30 : Passe-moi l'sel.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D.), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 45 : Meurtres au 700 ter, rue des Espadrilles.

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 20 h 30 : Valardy 83 ; 22 h : Papy fait de la résistance.

LA TANIÈRE (337-74-39) I. : les 17, 18, 19, 20 à 20 h 45 : X. Lacouture ; 22 h 30 : J.-Cl. Bramli ; II. : les 17, 18, 19, 20 à 22 h 30 : M. Tamayo.

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse na ; Sam. à 16 h : la Timbale.

THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.), 18 h 30 Queneau...Cochonneries ; 20 h 15 : le Retour de l'Arlésienne ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Nitro Goldwyn-Pinson.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h 30 : C. Gladowski ; 22 h : B. Fontaine et Areski.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, mat. dim., 15 h 30 : A la courte-paye.

THÉATRE DES DEUX-ANES (606-10-26) (mer.), 21 h, mat. dim. 15 h 30 : A vos ronds... fisc.

En région parisienne

ARGENTEUIL, C.C.M. (961-25-29), le 19 à 20 h 45 : Compagnie S. Keuten.

BAGNOLET, ATEM (364-77-18), jeudi, ven., sam., à 20 h 30 ; dim. à 17 h 30 : Récitations (dernière le 21).

BEZONS, CAC P. Eluard (982-20-88), le 21 à 14 h 30 : Accordéon saga.

CACHAN, C.C.C. (664-12-15) le 19 à 20 h 45 : le Cœur sur la main.

CERGY-PONTOISE, CAC (030-33-33), mer. à 18 h 30, jeudi, ven., sam. à 21 heures : Vaudeville.

CHAMPIGNY, C.M.A. G. Philipe (881-11-01), le 20 à 21 h : l'Œuf de Colomb ; le 21 à 15 h 30 : Chœurs et danses de l'Ukraine.

CHATILLON, C.C.C. (657-22-11), le 23, à 19 heures : M. Cunningham.

CHATOU, Maison pour tous (071-13-73), le 20 à 21 heures : L. Benamou, D. Pifarelli, M. Berteaux, F. Laizeau.

CHELLES, C.C., le 19 à 20 h 45 : Zeugma, exercices.

CHEVILLY LARUE, C.C.C. (686-54-48), le 20 à 20 h 30 : Antigone.

CLAMART, C.C. J.-Arp (645-11-87), le 23 à 20 h 30 : C. Ribeiro.

CLICHY, Th. Rutebeuf (731-11-53), le 21 à 15 heures : la Machine à écrire.

COLOMBES, M.J.C. (782-42-70), le 19 à 20 h 30 : H. Tachan.

COMBS-LA-VILLE, salle des Fêtes (060-76-98), le 20 à 21 heures : M. Valois, Ph. Lacarrière, P. Le Moal, M. Devillers, G. Arvanitas, P. Michelot, Ch. Garros.

COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), le 18 à 21 heures : G. Pierron ; le 20 à 21 heures : Uteros Thanatus.

CRETEIL, Maison des Arts A.-Malraux (899-94-50) les 17, 18, 19, 20 à 20 h 30 : G. Vigneault ; le 21 à 15 h 30 : Ensemble de cuivres Da Camera ; le 23 à 20 h 30 : Don Cherry/African Sounds.

EVRY, Agora (079-10-00), le 21 à 16 h : Orchestre de l'Ile-de-France et Maîtrise de Radio-France, dir. : H. Farge (Vivaldi, Marcello, Pergolèse).

FRANCONVILLE-LA-GARENNE, Gymnase (413-54-96), le 20 à 21 h : C. Ribeiro ; salle du conseil municipal, le 23 à 21 h : Bole Banton, H. Samba.

GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30) (D. soir, L.) 20 h 45, mat. Dim. 17 h : l'Eléphant d'or.

JOINVILLE, Le Royal (889-31-63), le 23 à 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France (Vivaldi, Marcello, Pergolèse, Scarlatti).

MARLY-LE-ROI, Maison J.-Vilar (958-74-87), le 20 à 21 h : les Zygomatic ; le 21 à 15 h 30 : concert des jeunes lauréats du Conservatoire (R. Bourdin).

MONTREUIL, Studio-Th. (859-17-32), jeu., ven., sam. à 21 h : Premières rencontres.

NOISY-LE-GRAND, salle G. Philipe (304-15-07), le 19 à 21 h : récital Maria Carta.

PALAISEAU, Ecole polytechnique (941-82-00), le 18 à 21 h : Ensemble des percussions de Strasbourg.

POISSY, CAC (074-70-18), le 20 à 21 h : Idir.

PONTOISE, Th. des Louvrais (030-46-01), le 23 à 21 h : les Colombaioni.

RIS-ORANGIS, C.C. R.-Desnos (906-76-90), le 13 à 20 h 45 : J.-Cl. Ramseyer.

SAINT-DENIS, basilique (243-30-97), le 17 à 20 h 30 : Orchestre national de France, Chœurs de Radio-France, dir. : W. Sawallisch (Schumann) ; Th. G. Philipe : voir Festival d'automne.

SAINT-MAUR, rond-point Liberté (899-22-11), (dim. soir, lun.) à 21 h, mat. dim. à 15 h : Mouchoir de nuages.

SAINT-LEU, Eglise, le 19 à 21 h : R. Gerlin ; Maison pour tous (960-44-22), le 21 à 16 h : A. Van de Wiele.

SAINT-MICHEL-SUR-ORGE, Hall des fêtes, le 20 à 21 h : D. Lockwood.

SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), les 18, 19, 20 à 21 h : le Lien du sang.

VERSAILLES, Th. Montansier (950-71-18), le 18 à 14 h 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : R. Chagnon (Beethoven, Grieg, Ibert) ; les 19, 20 à 21 h : En attendant Godot ; le 23 à 21 h : les Séquestrés d'Altona.

VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, Théâtre (389-21-18), le 20 à 21 h : M. Saury, Cl. Later ; le 23 à 21 h : Chœurs et danses de l'Ukraine.

VINCENNES, Th. D.-Sorano (374-73-74), (sam., dim. soir, mar.) 21 h, mat. dim., à 17 h : Dom Juan. — Petit Sorano, (dim. soir, lun., mar.) 21 h, mat. dim. à 17 h : l'Homme défiguré.

VITRY, Th. J.-Vilar (680-85-20), le 19 à 21 h : N4 ; le 20 à 18 h 30 : Prat/Salmon ; à 21 h : Pianod (r) Ame.

YERRES, Gymnase (948-34-34), le 19 à 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : Myung Whun Chung (Kodaly, Rachmaninov, Prokofiev).

DANSE

BIBLIOTHÈQUE FAIDHERBE (371-71-16), le 17 à 15 h : Armason.

CENTRE CULTUREL DE LA ROSE-CROIX (271-06-96), les 17, 18 à 20 h 30 : Poumi Lescaut.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), le 21 à 18 h 30, le 22 à 20 h 45 : Danse Kathak, le 23 à 20 h 45 : Karunakaran.

CENTRE VALEYRE (254-08-74), le 19 à 21 h : Free Dance Song.

LA FORGE (371-71-89), 20 h 30 : Tanaka Min.

TH. STUDIO BERTRAND (783-64-66), les 19, 20 à 20 h 30 : Grandes Eaux.



PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Extrait d'un jugement rendu par la 6e chambre du tribunal correctionnel de Versailles, en date du 29 juin 1982, qui condamne BAILLEUL Roger, demeurant au VESINET (78), 29, rue de Verdun, pour exercice illégal de la profession de comptable agréé à la peine de dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis et alloue à l'Ordre des experts-comptables et des comptables agréés la somme de 6 000 F à titre de dommages et intérêts.

Pour extrait conforme :

Emmanuel BLANC,
avocat au barreau de Paris.

EXTRAIT DE JUGEMENT

Du tribunal de Bourg-en-Bresse, audience du 19 mai 1982

Ministère public contre Abinal Patrick Jean-Yves, directeur de société, demeurant 23, rue du Château, à Neuilly-sur-Seine 92900

Par les motifs,

Déclare Abinal Patrick coupable d'infraction à la réglementation des relations financières avec l'étranger.

Le condamne à la peine de quinze jours d'emprisonnement avec sursis et au paiement de la somme de 78 826 F pour tenir lieu de confiscation des sommes sur lesquelles ont porté les infractions.

Le condamne encore au paiement de la somme de 78 826 F à titre d'amende fiscale.

Ordonne la publication du dispositif du jugement, aux frais du condamné, dans les journaux *le Figaro* et *le Monde*.

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 17 NOVEMBRE

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : M. W. Chung, C. Ousset (Kodaly, Rachmaninov, Prokofiev).

ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE DU MONT, 21 h : Ensemble Bach de Paris, Chorale J. von Websky (Bach).

SALLE CORTOT, 20 h 45 : Quatuor de saxophones Desloges (Cecconi-Botella, David, Ferrand-Teulet...).

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : A. Sarica (Bach, Beethoven, Schumann).

JEUDI 18 NOVEMBRE

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : A. Queffelec (Rameau, Couperin, Daquin...)

FONDATION DE L'ALLEMAGNE, 20 h 30 : P. Sauermann (Brahms, Ravel).

THÉATRE DE POCHE, 19 h : R. Dyens.

ÉGLISE STE-CLOTILDE, 21 h : voir St-Étienne-du-Mont le 17.

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : voir le 17.

LUCERNAIRE, 21 h : I. Rigot-Muller, A. Luis Musso (Mignone, Villa-Lobos, Debussy).

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, sol. : Cl. Helffer ; dir. : R. Barshaï (Mozart, Chostakovitch).

ÉGLISE DE LA MADELEINE, 20 h 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir : H. Farge (Marcello, Pergolèse).

PORTE DE LA SUISSE, 21 h : C. Gautier, D. Levaillant (Liszt).

SALLE CORTOT, 20 h 30 : C. Veit, P. Kameneff, S. Sauvanaud, V. Nikitine (Rachmaninoff, Rimsky-Korsakov, Tchaïkovski...).

VENDREDI 19 NOVEMBRE

LUCERNAIRE, 21 h : voir le 18.

RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : J. Kasprzyk (Roussel, Ligeti, Schubert).

PORTE DE LA SUISSE, 21 h : voir le 18.

SORBONNE, Amphi Richelieu, 12 h 30 : Ensemble Baude-Cordier (Sermisy, Attaignant, Bassano-Marenzio...).

FIAP, 20 h 30 : V. Pattie, A. Renault (Schumann, Brahms).

ÉGLISE DES BILLETTES, 21 h : L. Caravassilis, Ch. Pertsinidis (Bach, Giuliani, Ibert).

CHAPELLE DU BON CONSEIL, 20 h 30 : G. Litaize (Couperin, Bach, Messiaen, Marchand).

ÉGLISE ST-MÉDARD, 21 h : Ensemble instrumental A. Stajic (Corelli, Vivaldi...).

ÉGLISE DU BON PASTEUR, 21 h : E. Zuili, H. Chanforan (Delibes, Duparc, Saint-Saëns...).

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre et Cœurs du Théâtre national de l'Opéra de Paris, dir : A. Lombard (Beethoven).

RANELAGH, 20 h 30 : Ensembles vocaux Cantarel et Citarel (Hemmerling, Calmel, Distler).

SALLE GAVEAU, *20 h 30 : Orchestre du* Conservatoire de Paris, dir : Ph. Cambreling (Brahms, Schumann, Dukas).

THÉATRE DE POCHE, 19 h : voir le 18.

SAMEDI 20 NOVEMBRE

LUCERNAIRE, 21 h : voir le 18.

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Quator Juilliard (Brahms)

HEURE MUSICALE DE MONTMARTRE, 18 h : M. Bleger, C. Cebro, Ph. Cuper, D. Meylan (Saint-Saëns).

THÉATRE DE POCHE, 19 h : voir le 18.

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : M.-C. Girod (Weber, Szymanowski).

DIMANCHE 21 NOVEMBRE

ÉGLISE SAINT-MERRI, 16 h : Ensemble instrumental Euterpe, Ensemble choral Philomène (Vivaldi, Mozart, Fauré).

THÉATRE DU ROND-POINT, 11 h : M. Kaplan, B. Canino (Mozart, Bach, Schubert).

PORTE DE LA SUISSE, 21 h : voir le 18.

ÉGLISE DES BILLETTES, 17 h : E. Varvarova (Schubert, Brahms, Moussorgsky)

ÉGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 17 h : CL. Terrasse (Boyvin, Couperin, Marchand...)

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 17 h 45 : Orchestre des concerts Pasdeloup, dir. : M. Rodan (Mendelssohn, Chopin, Liszt, Berlioz).

NOTRE-DAME, 17 h 45 : K. Mai (Bach, Reger).

SALLE CORTOT, 17 h : D. Galland, A. Voirpy, Ph. Moutury (Brahms, Schumann, Schubert, Strauss, Weber).

LUNDI 22 NOVEMBRE

LUCERNAIRE, 19 h 45 : Ensemble instrumental D. Lacroix (Berio, Kremer).

ATHÉNÉE, 21 h : B. Christoff, A. Hindichev (Moussorgsky).

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. : W. Sawallisch (Haydn, Schumann).

RANELAGH, 20 h 30 : Quatuor Rosamonde (Mozart, Webern).

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Ensemble à vent M. Bourgue (Mozart, Dvorak).

ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE-DU-MONT, 20 h 45 : Nouveau Chœur et orchestre des solistes de Paris, dir. : H. Reiner (Haendel, Mozart).

CITÉ UNIVERSITAIRE, Grand Théâtre, 20 h 30 : Trio Chouchan-Henoch-Levionnois (Haydn, Beethoven, Brahms).

FIAP, 20 h 30 : V. Mikulka (Rak, Giuliani, Brouwer, Bach, Koshkin).

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 20 h 30 : F. Fernandez, A. Zweistra, J. Hantai (Mozart).

SALLE CORTOT, 20 h 30 : M.-Ch. Millière, D. Cade (Schumann, Debussy, Beethoven, Brahms).

MARDI 23 NOVEMBRE

LUCERNAIRE, 19 h 45 : voir le 22.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h 30 : voir le 22.

ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE-DU-MONT, 20 h 45 : voir le 22.

CENTRE CULTUREL SUÉDOIS, 20 h 30 : Trio Solemnis (Elmqvist, Tillard).

CENTRE CULTUREL CANADIEN, 20 h 30 : Cl. Vivier.

SALLE CORTOT, 20 h 30 : I. Kutine (Mozart, Schubert, Schumann).

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : A. Jordan (Haydn, Mozart, Schubert).

ÉGLISE DE LA MADELEINE, 18 h 30 : Solistes et Chœurs J.-B. Corot, dir. : G. Boulanger (Fauré, Kodaly).

Les opérettes

RENAISSANCE (208-21-75), le 17 à 14 h 30, le 20 à 14 h 30 et 20 h 30, le 19, 23 à 20 h 30, le 21 à 14 h 30 et 18 h 30 : le Vagabond tzigane.

Le music-hall

ASSOCIATION DU XIIe (345-40-86), le 19 à 20 h 15 : F. Degrendel ; le 20 à 20 h 45 et le 21 à 15 h 30 : Trio F. Fournet ; le 23 à 20 h 45 : les Cosaques.

BOBINO (322-74-84), (D. soir), 20 h 30, mat. dim. 16 h : G. Moustaki (dernière le 21.

CASINO DE PARIS (285-00-39), (L.), 21 h, mat. mer. et dim. à 15 h : Tino Rossi.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), les 17, 18 à 20 h 45 : A.-H. Farrock ; les 19, 20 à 20 h 45 : E. Temo.

CITÉ INTERNATIONALE Grand Théâtre (589-38-69), le 17 à 20 h 30 : H. Schneiber.

ESPACE-GAITÉ (327-95-94), les 22, 23 à 20 h 30 : O. Forest (D.) : 20 h 30, E. de Turckheim (dernière le 20) ; à partir du 22 : Y. Levêque.

FORUM (297-53-39) (D., -L.), 21 h : H. Christiani.

GYMNASE (246-79-79), (D. soir, L.), 21 h, mat. dim., 15 h : le Grand Orchestre du *Splendid*.

HIPPODROME DE PARIS (205-41-12) (D. soir, M.), 20 h, mat. dim à 15 h 30 : F. Lalanne.

HUCHETTE (326-38-99), le 21 à 17 h : Théophile.

NOUVEAU CHAPITEAU-PORTE DE PANTIN (758-27-43) (D. soir), 15 h et 21 h : H. Salvador.

OLYMPIA (742-25-49) (Merc., L.), 21 h, mat. dim., 14 h 30 : P. Sébastien.

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), le 17 à 14 h, le 20 à 15 h et à 20 h, le 21 à 14 h et 17 h 30, le 23 à 20 h : Ch. Goya.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (L.), les 19, 23 à 20 h 30, le 20 à 14 h 15, 17 h 30 et 20 h 30, le 21 à 14 h 15 et 17 h 30 : Cirque de Moscou sur glace.

OLYMPIA (742-25-49) (Mer., L.), 21 h, mat. dim à 14 h 30 : P. Sébastien.

TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77) (D. soir, J.), 20 h 30, mat. sam et dim. à 14 h 30 : M. Marceau.

TH. DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), les 18, 19, 23 à 20 h 30, les 17, 21 à 15 h, le 20 à 15 h et 20 h 30 : A. Cordy.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (L.), 21 h 30 : L. Rizzo, M. Fernandez, O. Guidi.

UNESCO (577-16-10), le 23 à 20 h : D. Soumaré, S. Alaoui, Pepe De Cordoba.

Les festivals

FESTIVAL DE L'ILE DE FRANCE (225-11-40)

PARIS, Musée d'art moderne, le 21 à 16 h : Ensemble vocal M. Piquemal (Schubert).

CHOISY-EN-BRIE, Eglise St-Pierre-St-Paul, le 20 à 20 h 30 : Solistes de la Grande Ecurie et la Chambre du Roy (Beethoven).

MARINES, Eglise St-Rémy, le 19 à 20 h 45 : Voir Choisy-en-Brie, le 20.

MONTREUIL-SOUS-BOIS, Eglise St-Pierre-St-Paul, le 19 à 21 h : Ensemble vocal et instrumental de la Chapelle Royale (de Monte, Weid, Buus...).

NANTERRE, Cathédrale Ste-Geneviève, le 21 à 16 h 30 : voir Montreuil, le 19.

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

THÉATRE GÉRARD-PHILIPE DE SAINT-DENIS (243-00-59), grande salle (D. soir, L.) 20 h 30, mat. Dim. 17 h : Les Bas-Fonds ; salle Serreau (D. soir, L.) 20 h 30, mat. Dim. 17 h : Œil pour œil.

BOBIGNY, MC (831-11-45), le 23 à 20 h 30 : Le Désert.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (274-42-19), grande salle (Sam. soir, Mar.) 20 h 30, mat. sam. 16 h : Opéra de quatre notes.

FESTIVAL D'ART SACRE (277-92-26)

EGLISE St-MÉDARD, le 17 à 21 h : Ensemble les Arts florissants, dir. : W. Cristie (Bouzignac, Moreau, Charpentier).

EGLISE ST-GERMAIN-DES-PRES, le 19 à 21 h : G. Bezançon ; le 23 à 21 h : Nouvel Orchestre Philharmonique de R.-F, dir. : A. Myrat (Mendelssohn, Tedeschi, Mozart).

FETES DE LA RUE ROYALE

RUE ROYALE, le 17 à 20 h : Panfare de la Garde Républicaine à cheval ; Eglise de la Madeleine, le 17 à 21 h 30 : Musique de l'air, dir. : Cdt Fasce (Franck, Debussy, Fasce, Gotkowski) ; le 18 à 20 h 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir : H. Farge (Vivaldi, Marcello, Pergolèse) ; le 19 à 18 h 30 : B. Soustrot, F.-H. Houbart (Mouret, Mozart, Marcello, Boellmann, Telemann).

Une semaine ... Champagne Ardenne

Il fallait du courage ... de l'audace pour partir ... cette Champagne-...

Deux personn... du monde r... quelques-une... sur l'aven...

« Je ne suis pas un mégalom... la mise en scène », souti... Jean-Pierre Miquel

Une semaine avec

Champagne-Ardenne

Le Monde

Il fallait du courage et de l'audace pour partir défricher cette Champagne-là

Les terres promises de la « pouilleuse »

LA campagne betteravière bat encore son plein au début novembre. Arracheuses, tracteurs, remorques ou camions se découpent plus ou moins bien sur toile de brouillard, quand leurs phares ne déchirent pas la nuit, tombée beaucoup trop tôt. Ce débordement d'énergie déployée par les agriculteurs ne s'arrête pas aux portes des sucreries, au panache blanchâtre, puisqu'ils s'attellent dans la foulée aux labours et semailles.

Du jamais vu cette année en Champagne-Ardenne (seconde région française productrice de betteraves) : la grève de quinze jours menée en pleine campagne par une partie des ouvriers des sucreries de Châlons et de Connantre, propriété de Béghin-Say. La F.N.A.F.-C.G.T. entendait ne pas accepter les instructions gouvernementales en matière de salaires, défendant le principe de l'échelle mobile. Si le syndicat des planteurs n'est pas intervenu directement dans le conflit, il a attiré l'attention des pouvoirs publics sur les préjudices portés aux betteraviers. Dans la région, on a, bien entendu, remarqué que le mouvement de grève avait épargné les coopératives sucrières.

Les confrontations entre cette population active agricole, moindre en nombre et le monde salarié des entreprises agro-alimentaires, dont l'existence est liée à l'activité de la première, n'en sont qu'à leurs balbutiements.

Ces dernières décennies, de telles évolutions de structures ont considérablement modifié le visage de l'agriculture champenoise et ardennaise, souvent considérée comme l'une des plus riches de France.

Cette étiquette d'agriculture riche collée à la Champagne-Ardenne ne sied pas à tous les paysans répartis dans des micros-régions extrêmement différentes. Grossièrement, l'on peut dire que cette prospérité est avant tout le fait du vignoble champenois ; le poids du champagne (Marne et Aube) dans les industries agro-alimentaires varie de 40 % à 50 % selon les critères (chiffre d'affaires, effectif salarié, investissements) ; en ce qui concerne la valeur ajoutée, il dépasse 50 %. Aussi faut-il tenir compte des particularités de la viticulture (revenu élevé, superficie des exploitations réduite, etc.) pour examiner les résultats économiques de la Champagne.

D'autre part, cette région essentiellement agricole a connu un développement important, dans le domaine de la polyculture, relativement localisé. Jusqu'à présent, les performances de tous ordres étaient surtout réalisées en Champagne crayeuse. L'histoire de cette zone géologique de terres blanches, est édifiante. En trois décennies, les records établis en Champagne pouilleuse, improductive, couverte de pins et de savarts, terre d'élection des chasseurs (la terre était vendue entre 100 F et 200 F l'ha. vers 1950), ont propulsé la région entière aux premières places du palmarès des grandes cultures. En ce qui concerne les céréales : 10 % de la production française de blé, 11,7 % de la production d'orge et d'escourgeon ; quant aux plantes sarclées : 22 % des betteraves industrielles et près de 30 % des pommes de terre de fécule et enfin, dans le domaine des plantes fourragères, près de 70 % de la production nationale de luzerne déshydratée.

A cette étonnante évolution, point de secret ; les Champenois, mais peut-être plus encore ceux que l'on a appelés les pionniers, les défricheurs, venus des régions proches, sinon de Belgique ou de Suisse, ont utilisé tout ce qu'une nouvelle révolution agricole mettait à leur disposition. Ce sont bien les engrais, les produits phytosanitaires et la mécanisation dans un degré moindre, qui ont fait la richesse de cette contrée.

Cette réussite, on l'explique aussi par le dynamisme, les facultés d'adaptation des hommes nouveaux, qui ont investi cette terre, vouée aux invasions. Le ton est donné, ici les agriculteurs, dans leur majorité, estiment être des chefs d'entreprise et les cultures sont de type industriel. L'implantation de la luzerne lors de la mise en valeur de ces sols crayeux est significative d'un état d'esprit. Intéressante tête d'assolement, permettant d'économiser des engrais azotés, cette plante occupe actuellement 72 % de la superficie couverte par des cultures fourragères.

Cette culture a été à l'origine de la création d'ateliers coopératifs de déshydratation, soit un investissement industriel décentralisé et créateur d'emplois (près de mille). Ce type de traitement a d'autre part été étendu aux pulpes de betterave, à l'œillette... ou la paille. Cet excédent d'aliments du bétail (la moitié de la production de luzerne déshydratée est exportée, la commercialisation est assurée par deux associations, France Luzerne et Luzerne de Champagne) a conduit à créer des ateliers d'engraissements de bovins, matière première pour les abattoirs locaux. Appréhendée comme une nécessité agronomique, la luzerne a permis de développer une série d'activités nouvelles. Les prix inflationnistes du pétrole et du charbon n'ont pas encore coupé l'herbe sous le pied à cette filière. Depuis cinq ans, ont été réalisées des économies d'énergie de l'ordre de 40 %, et une diversification des produits semble possible, notamment des protéines pures extraites du jus résiduel de la luzerne surpressée... Les remises en cause sembleraient ne pas effrayer les Champenois.

Un tel schéma est valable pour d'autres produits. Les agriculteurs de la région, par le biais de leurs parts sociales de coopérative (dans la Marne, 97 % d'entre eux, au moins, adhèrent à une coopérative) ne se contentent pas de produire ; progressivement, ils se sont tournés vers les industries de première, puis de seconde transformation, cherchant de plus en plus à maîtriser une valorisation maximale de leurs produits. Dans cette région, ils se sont donné les moyens de tendre à l'intégration de filières tout entières.

Vient d'être créé un G.I.E., union de 12 coopératives céréalières qui non seulement mettent en commun leurs moyens de transformation, mais s'uniront pour assurer leur approvisionnement en engrais, produits de traitement, etc. La collecte et le stockage de céréales sont localement le fait, pour une part, de deux géants, la Providence Agricole, coopérative marnaise, qui arrive dans le peloton de tête des coopératives françaises, et les établissements Souflet à Nogent-sur-Seine, dans l'Aube.

La Providence, notamment, met en chantier, près de Reims, une boulangerie industrielle. Des projets, les coopératives champenoises en ont ; à Arcis-sur-Aube on se propose de produire de l'alcool avec les betteraves... Enfin, une réalisation, que bien des responsables locaux considèrent comme exemplaire, est celle de la création de Champagne Viande, une SICA qui associe les abattoirs de Vitry-le-François à des groupements de producteurs. Cette reprise en main s'est soldée par une augmentation des capacités des abattoirs de 10 000 à 40 000 tonnes de viande. A l'actif de Champagne Viande, le traitement du cinquième quartier (transformé par exemple en hamburgers) et la mise sur pied d'un libre-service de gros et de demi-gros.

Ce tableau confortable d'une agriculture, correspondant au système de production de la Champagne crayeuse, ne doit point occulter sa fragilité. « *L'énormité des investissements, l'importance des consommations intermédiaires mettent ce type d'agriculture en situation précaire, d'autant plus que son dynamisme lui a fait atteindre des plafonds en terme de productivité, plafonds qui pourront sans nul doute être encore élevés, mais à quels coûts ?* » Le directeur de la chambre régionale d'agriculture insiste pour relativiser la richesse de ce secteur.

Il en appelle à d'autres considérations pour donner encore une image plus juste de l'économie agricole régionale. « *Ce secteur que nous considérons comme un atout bénéficie de l'aide des instances régionales, notamment l'Etablissement public régional. Le budget est consacré dans la mesure de 27 % à 28 % au monde rural, tant il est vrai que ce milieu en a besoin. Notre agriculture connaît ses extrêmes ; d'une part la Champagne crayeuse plus favorisée, soit les deux tiers de la Marne, le nord-ouest de l'Aube, le sud des Ardennes ; d'autre part, la Brie, le Perthois, l'Argonne, l'Ardenne, la Champagne humide, etc., et plus généralement la Haute-Marne, n'ont rien à envier à beaucoup de contrées françaises où les productions animales font difficilement vivre les éleveurs.* »

Ces disparités de structures, d'activités et de revenus, qui dans des conditions comparables peuvent aisément s'échelonner de 1 à 4, ne facilitent en rien la construction d'une unité régionale. La suprématie de la Marne dans divers domaines laisse encore planer des ombres sur des velléités régionalistes. Jalousé, copié — mais les modèles se transposent rarement avec bonheur — le département de la Marne, des responsables professionnels l'affirment, réalise des efforts de solidarité. Du côté des céréaliers, on sait que la demande des éleveurs sera énorme. J. Yvernau, président de la F.D.S.E.A. de la Marne, avoue qu' « *il faudra mettre le paquet dans ces régions, augmenter les investissements productifs, mais également leur donner plus de moyens pour atteindre un niveau de formation supérieur, avoir un encadrement technique plus important* ».

Les Champenois deviennent méfiants lorsqu'on évoque leur richesse ; ils souhaitent que l'on observe mieux leur condition, tout en réclamant, pour beaucoup, un système fiscal qui mesure enfin réellement leurs revenus.

LOUISETTE GOUVERNE.

(Lire la suite page 26.)

Deux personnalités syndicales du monde rural expliquent quelques-unes de leurs options sur l'avenir de la région

(Lire en page 26.)

L'une des villes les plus marquées par le travail et l'indépendance des femmes

« Elles » font Troyes

CHAQUE ville comporte ses traits particuliers. Ainsi Troyes. La cité des Tricasses a ses spécificités. Elles sont de tous ordres. Enumérons-les comme elles viennent sous la plume.

Troyes est une ville au commerce particulièrement intense, l'une de celles de France où l'on vend, par exemple, le plus de meubles et de plats cuisinés. C'est aussi une ville qui compte un pourcentage de divorces nettement supérieur à la moyenne nationale et il en va de même pour le nombre de ménages irréguliers et pour les naissances d'enfants naturels.

Troyes est le chef-lieu d'un département de faible population, mais qui, néanmoins, a le privilège d'avoir deux quotidiens départementaux. Enfin, cette cité, essentiellement ouvrière, compte peu d'élus de gauche et ce, depuis 1947.

Peut-on rechercher, avancer, une explication unique à tous ces phénomènes qui, de prime abord, n'ont pas tous entre eux de liens communs ? Essayons tout en reconnaissant ce qu'une telle démarche peut avoir de relativement arbitraire.

Tous ces traits propres à Troyes ne tiennent-ils pas à une autre particularité, non encore évoquée, l'existence d'un important salariat féminin.

Troyes est la ville de France où il y a le plus de femmes qui travaillent par rapport aux hommes. La bonneterie, industrie dominante du département de l'Aube, a une main-d'œuvre essentiellement féminine. Son personnel, pour 70 %, est composé de femmes. La statistique, considérée au niveau départemental, nous apprend que les femmes représentent 43 % de la population active, et les hommes 57 %. Quelle différence, si l'on compare avec les autres départements de la région : Ardennes : emploi féminin 30 %, masculin 70 % ; Marne : emploi féminin 36 %, masculin 64 % ; Haute-Marne : emploi féminin 34 %, masculin 66 %.

Regardons pourquoi ce considérable salariat féminin peut être, en grande partie, considéré comme la clef de la compréhension de tous ces phénomènes troyens.

Dans la plupart des foyers troyens entrent deux salaires, quand la femme travaille et, parfois trois, quand le fils ou la fille a atteint l'âge d'entrer à l'usine. Les salaires des femmes en bonneterie tournent autour de 3 500 à 4 000 francs. Le revenu familial explique dès lors pourquoi le commerce est vivace.

ANDRÉ BRULEY.

(Lire la suite page 26.)

« Je ne suis pas un mégalomane de la mise en scène », soutient Jean-Pierre Miquel

Le théâtre sans cinéma

EN entrant, avant d'atteindre le bar, un bar vraiment garni, vous verrez une cage à oiseaux, ancienne, construite comme une miniature de demeure girondine ou charentaise (corps principal plus haut que les deux ailes attenantes). Aucun perroquet, nul mainate, pas même de serein derrière le grillage peint.

Si, par hasard, vous levez le nez, vous apercevrez, collés au plafond, deux chaussures d'homme, vernies en doré (ou peut-être argentées). Ne marquez point d'étonnement. Plus tard, Jean-Louis Vogt expliquera : « *L'hiver passé, avec mon ami architecte, nous avions décidé d'un arbre de Noël dans l'espace ; le sapin a été suspendu horizontalement, en l'air. Il fallait bien disposer des souliers au pied. J'ai laissé les souliers depuis...* »

De même, un jour, il a collé des gants sur les mains de la dame meinte sur les toiles accrochées au fond de la selle. Relief soudain sur la platitude de ce portrait grisâtre, cette paire de gants rembourrés donne à la bouguonne guindée l'air d'être en visite. Voght lui a ausi mis un collier de strass autour du cou (elle méntait plutôt du jais). Car, s'il distingue le beau des croûtes, il ne neglige pas les croûtes, leur invente des charmes.

On s'attacha, n'est-ce pas ? Côté trésors, il pourrait vous montrer sur un arbre des gouaches de Cappiello (*« comme s'il n'y avait en avait pas au Grand Palais »*). Mais il ne fait pas illico étalage de ses goûts et bonnes fortunes, il ne dit pas non plus immédiatement qu'il accroche parfois — plus près du comptoir — les dessins qu'il possède chez lui signés Forain, ou Chagall. Il a trouvé toute ces choses (les poupées de cire ou les fleurs en porcelaine dans les cloches; le guéridon, l'horloge, les masques et pendeloques et encore les affichettes désuètes) au fil des hasards, au fur et à mesure : *« Je n'ai pas voulu faire un bistrot 1900 »*, se défend-il surtout. Ça s'est fait. Résultat : le Café du palais, avec sa verrière début de siècle, ses cloisons tapissées rococo, et son antique ventilateur à palmes, ni bégueule ni tape-à-l'œil, ni nouveau imitant le vieux, le café du Palais, à Reims — en face le palais de justice — n'est pas un établissement banal.

Jean-Louis Vogt, fils de professeurs — ayant dépassé de peu une quarantaine enjouée — a « repris » la maison il y a vingt-deux ans. Avant, c'était sa grand-mère : vous voyez le genre. Notre homme se déclare « limonadier », avec un soupçon de coquetterie, voire d'affectation. « Limonadier » sonne plus amusant que « cafetier », n'est-ce pas ?
C'est avec le Café de l'université précisément qu'il a pris l'initiative de créer l'Académie des deux cafés. A l'occasion du dernier Festival du roman et du film policier (le quatrième du genre organisé par la maison de la culture, c'est fin octobre). « *La maison de la culture, c'est un peu fermé, un peu administratif, parfois. Un festival doit se faire sentir dans la rue, à travers toute la ville.* »

On était là, ce mercredi matin — neuf heures et demie-dix heures (café ? du sucre ? un croissant ?) — pour l'interroger sur le théâtre, le public du théâtre à Reims, ainsi qu'une autre personne, Mme Anne-Marie Cuniot, professeur de lettres au lycée, prête à témoigner en faveur de la comédie de Reims, animée par Jean-Pierre Miquel depuis trois ans, depuis qu'il a pris la tête du Centre dramatique national, institué en remplacement du Théâtre populaire de Reims. Jean-Pierre Miquel, le successeur de Robert Hossein et son contraire.

Dix heures moins le quart donc. Mme Cuniot déclare : « *Il déplaçait des foules (Hossein) que Miquel ne déplace pas, ça marchait par cars entiers. Et mon dentiste lui-même, qui fait partie des gens biens de la ville, pense que rien ne vaut Hossein.* »

Sûr, ajoute-t-elle, un public très important a pris beaucoup de plaisir dans ce temps-là (1). Ce n'est pas mal. Mais, si ça, c'est le théâtre, alors les chefs d'œuvre de la littérature sont dans la collection Arlequin. Il donnait dans les grands sentiments, le grandiloquent...

« *Il n'était pas du tout antipathique,* complète Jean-Louis Vogt, *mais moi, j'aime seulement le théâtre depuis que Miquel est là. Il tente des choses plus difficiles. C'était hier de Pinter ne draine pas des autobus entiers de gens ramassés dans le fond des Ardennes pour voir Danton. Evidemment le vedettariat jouait, mais le style ne variait pas. Hossein proposait, selon sa formule, du « théâtre comme on n'en voit qu'au cinéma »...D'autres appellent ça hyperréalisme. J'ai vu, en tout et pour tout, les Bas-Fonds, sa première pièce. Un type tapait avec son marteau sur une enclume, le manche lui est resté dans la main. Une femme de médecin, au troisième rang, a été blessée. Hyperéaliste, non.* » Il devient narquois avant de reconnaître que, si sa fille est partie faire du théâtre à Paris, c'est bien à cause d'Hossein.

« *Populaire ?*, renchérit le professeur. *Si vous dites ce mot devant Miquel, il se hérisse. Je sais, moi, que je peux maintenant montrer à mes élèves ce qu'est le théâtre, sans prendre le train pour Paris.* »

MATHILDE LABARDONIE.

(Lire la suite page 28.)

Les terres promises de la « pouilleuse »

(Suite de la page 25.)

Chez les jeunes, il est fréquent de se sentir mal aimés des autres catégories socio-professionnelles ou des pouvoirs publics. « *Nous sommes préoccupés par la crise, notre période faste est révolue, pour nous la gauche est une inconnue et la remise en cause brutale des structures élaborées par la profession nous désarçonne, un point c'est tout* », peut-on entendre dans la campagne. Plus particulièrement dans la Marne, s'attache-t-on à montrer que la profession a tenté de résoudre des problèmes, parmi les plus préoccupants. Pour exemple, la mise sur pied des Groupements fonciers agricoles mutuels (la terre est détenue par un groupe de porteurs de parts sociales), destinés à prendre en charge une partie du financement du foncier. Un autre point sensible des céréaliers, l'évocation de ces exploitations, qui s'étendent sur 300 hectares et plus. Leur nombre reste mineur et ne peut donner une image de l'agriculteur moyen en Champagne crayeuse. Il n'en reste pas moins vrai qu'un certain nombre de ces structures importantes innovent ici dans le domaine social ! Une concertation quotidienne est pratiquée entre les chefs d'entreprise et leurs salariés, d'un autre côté intéressés aux gains de la société, tandis qu'un salaire intégral leur est garanti en cas de maladie... Pour les agriculteurs, leur niveau de vie intervenant peu à cet égard, les sujets de préoccupation sont divers : s'ils attendent le démantèlement des M.C.M., ils cherchent aussi comment jouir d'une qualité de vie plus grande et les femmes réclament leur intégration à part entière à l'entreprise, quand les jeunes se trouvent souvent devant le besoin impérieux de travailler à l'extérieur, pour faire vivre leur ménage.

Tout cela n'est plus nouveau, mais il n'en reste pas moins sans solution, dit et redit lors des réunions des états généraux du développement, qui viennent d'être clos.

La participation aurait peut-être été plus importante, si les débats avaient pu se situer à une autre période, dans un créneau de temps moins investi par les travaux des champs.

En Champagne-Ardenne, six ateliers de réflexion ont fonctionné parallèlement à ces états généraux. L'on ne s'étonne guère que l'un d'eux ait été consacré aux pays en voie de développement, quand l'on connaît l'existence de l'ACCIR (Association champenoise de coopération interrégionale), créée en 1968.

Pour trait original, cette association a, d'une part, celui d'être composée de personnes physiques et non morales, tels les organismes professionnels agricoles, et de ne pas être fermée au seul monde agricole. D'autre part, et cela depuis sa création, l'ACCIR a émis des réserves quant à l'efficacité de l'aide alimentaire, privilégiant une stratégie contractuelle, visant au développement des capacités de productions intérieures, vivrières avant tout, notamment en Haute-Volta.

L'ACCIR, dont l'action est fondée sur des liens directs entre personnes, dirige avec l'aide des coopératives locales des fonds vers le Sahel depuis 1973. Ces moyens, réunis par l'opération « millième de la récolte » auprès de bientôt dix mille agriculteurs et viticulteurs de la région, permettent à des agriculteurs africains organisés de choisir et de gérer leurs propres structures de développement.

LOUISETTE GOUVERNE.

Matières premières agricoles et I.A.A.

En 1980, la production agricole en Champagne-Ardenne a représenté 5,6 % de la production nationale. Le déséquilibre dans les productions animales et végétales est à noter ; les productions végétales atteignent 9,2 % de la valeur nationale, tandis que les secondes n'en représentent que 2,5 %.

Le secteur des industries agro-alimentaires représente avec cent quatre-vingt-six entreprises (*), un effectif salarié de dix sept mille six cent quatre-vingt-dix-huit personnes, un chiffre d'affaires d'une valeur de 9,4 milliards de francs, une valeur ajoutée de 2,9 milliards et des investissements équivalant à 304 millions de francs.

Par ordre d'importance du chiffre d'affaires, les activités peuvent être classées dans cet ordre :

— La champagnisation ;

— Les industries laitières ;

— Les fabrications de crèmes glacées et sorbets ;

— Les fabrications d'aliments pour animaux ;

— *Les sucreries.*

(*) Statistiques 1979. Source S.R.S.A.

DEUX RURAUX AUX AVANT-POSTES

Un apôtre de l'information

« *FILS et petit-fils d'agriculteur,* dit Yvon Hanssens, *quarante-trois ans, je n'ai jamais pensé que je ne pouvais être autre chose que paysan. Mais frappé par la précarité de la condition de fermier de mon père, j'ai voulu dès mes débuts asseoir une exploitation solide* ». La guerre d'Algérie l'avait habitué à prendre ses responsabilités d'homme. A peine revenu de l'armée en 1961, il reprend à Marcilly-le-Hayer les éléments d'une exploitation importante, emprunte énormément. Il travaille dur, car il entend honorer la confiance de ceux qui ont cru en lui. Aujourd'hui sa ferme dépasse les 200 hectares mais il en est plus fermier que propriétaire.

Ce sont Pierre Labonde et Pierre Fauconnet qui le lancent très vite dans le syndicalisme agricole. En effet, accédant tous deux à des fonctions nationales, il leur faut assurer la relève au niveau du département. Rapidement la voix d'Yvon Hanssens se fait entendre.

A trente-quatre ans en 1973, il est porté à la présidence de la F.D.S.E.A. de l'Aube. Et quelques années plus tard, il préside également la chambre d'agriculture régionale. Cette ascension est rapide, mais ne surprend personne. Yvon Hanssens s'est imposé par son labeur constant, son sens de l'organisation, son acceptation du dialogue.

Catholique pratiquant, un peu prêcheur, il se veut à l'écoute des autres, sans pour autant abdiquer une part de son autorité. Il conçoit l'exercice de ses fonctions syndicales, à la manière des de Cafarelli, Debatisse, Guillaume. L'agriculture, son organisation, son développement doivent être l'affaire des agriculteurs. Homme attaché aux traditions, aux vertus dites fondamentales, mais en même temps soucieux de progrès, il ne conçoit l'agriculture qu'en expansion et travaille pour « *des productions extensives faites de manière intensive* ».

Il n'oublie pas que tout le monde n'avance pas du même pas. « *Il convient*, dit-il, *de prendre en compte les lenteurs humaines. Et par l'information, la formation et des aides faire rattraper le gros de la troupe à ceux qui ont des difficultés à suivre.* »

Ambitieux pour la population agricole, il entend qu'elle soit présente ou représentée dans tous les débats d'intérêt public, qu'elle se fasse entendre et qu'elle affirme des positions claires. Il prend ses risques et ses responsabilités. Ainsi, s'est-il prononcé nettement au nom des agriculteurs aubois pour l'implantation de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine, sachant d'ailleurs négocier pour l'obtention de compensations. Il est de ceux qui ont contribué à donner dans ce département de l'Aube un poids, une influence au milieu agricole que bien des citadins trouvent excessif.

Où va aujourd'hui Yvon Hanssens ? Depuis près de dix ans, il est à la tête du syndicalisme agricole aubois. Il n'imagine pas d'y demeurer toujours. L'homme est à un carrefour. A quarante-trois ans, quelle voie prendre ? Franchir un échelon dans le syndicalisme ? Il a déjà été sollicité de monter au niveau national. Il tergiverse. Il redoute une trop grande coupure avec ses bases, ses racines. Il aime coller au terrain, aux hommes ?

Alors un jour la politique, comme d'autres avant lui ? Il ne répond pas. Il n'a rien décidé. Rien n'est tranché. Homme d'action, Yvon Hanssens est aussi un homme d'interrogation. Il lui arrive d'avoir de états d'âme, d'être inquiet, d'hésiter.

Mais quel que soit le chemin qu'il empruntera, personne dans l'Aube ne doute qu'Yvon Hanssens jouera toujours un rôle important.

A. B.

Le champion du blé français

« *ON défend un dossier avec des chiffres et non des larmes.* » Cette assertion d'un ami, M. Philippe Neeser la reprend volontiers à son compte. Pour lui, la connaissance insuffisante des Français des problèmes économiques reste un souci fondamental.

La compétence du président de l'A.G.P.B. et d'Unigrains (Union financière pour le développement de l'économie céréalière) force le respect tant des agriculteurs de son département, la Marne, que des responsables agricoles nationaux. Néanmoins, les propos de ce fonceur au franc-parler dérangent. L'indépendance qu'il a toujours manifestée et qu'il considère comme une force, alliée à une volonté farouche, ne l'empêchent pas le moins du monde de toujours rechercher la concertation.

M. Neeser a pris des responsabilités, l'un appelant l'autre, pour « *pousser à la roue, bousculer le conservatisme français* ». Il est venu aux affaires publiques, par goût bien sûr, mais aussi parce qu'il estimait devoir faire profiter la communauté de ses connaissances et ne pas laisser une technostructure prendre les rênes du devenir du monde agricole.

Issu d'une famille originaire de Suisse, le président de l'A.G.P.B., âgé de cinquante-neuf ans, est l'*exemple-type de ces défricheurs* qui ont émigré en Champagne crayeuse pour y développer une polyculture qui pèse lourd dans l'économie régionale, voire nationale. Evoluant dans un environnement favorable, Philippe Neeser, à la tête d'une exploitation de 200 ha, a su se rendre disponible. Cette possibilité, il sait qu'elle ne sera plus donnée aussi facilement aux futures générations, et l'avenir de la représentativité de l'agriculture n'est pas sans le préoccuper.

En solitaire, il a prêché pour une réforme fiscale, « *qui aurait dû être faite il y a dix ans* ». Selon lui, « *le réel* » aboutissant à une meilleure connaissance des revenus est la clef de la résolution d'un vrai problème : la différenciation des revenus, que ne peuvent résoudre des prix différenciés. S'il prétend qu'elle doit être résolue par les progrès techniques, l'impôt reste le canal par lequel les transferts doivent s'opérer.

Une toute récente union de douze coopératives, mettant en commun leurs moyens de transformation, se donnera peut-être ultérieurement les moyens de prendre une place sur le marché du fast-food, des plats préparés. M. Neeser croit en ces possibilités de mieux valoriser les produits agricoles, qui continueront, pour une part, à se diriger vers le secteur artisanal. Aux mises en cause de la qualité du blé français, il répond que la preuve scientifique (par un laboratoire de l'I.T.C.F.) a été donnée de l'amélioration de celle-ci. Il faut encore rappeler l'un des axes de lutte de l'A.G.P.B., celui du classement du blé selon sa qualité, qui perd toutefois son objet dans la mesure où les infrastructures portuaires ne permettent pas la séparation des lots.

La diminution du soutien aux pays en voie de développement d'une partie de l'Europe lui paraît dramatique. Il n'hésite pas à la qualifier de courte vue et estime urgente l'annulation des dettes de pays non solvables ou la promulgation de moratoires. Evoquant des perspectives moroses, il estime que la France doit imaginer d'autres schémas pour ses structures d'exportation, se tourner vers l'U.R.S.S., pays solvable, élaborer une nouvelle politique envers les pays moins avancés. Une manière de troc pouvant redonner de la valeur à leurs matières premières.

L. G.

« Elles » font Troyes

(Suite de la page 25.)

Et il l'est d'autant plus que les femmes étant à l'usine, à l'atelier, au bureau, ne peuvent à la maison accomplir autant de travaux que les femmes au foyer. Elles savent tenir leur intérieur mais elles sont inévitablement davantage consommatrices.

L'importance du salariat féminin a aussi ses conséquences sur les mœurs. A cet égard, le travail s'analyse en termes d'indépendance, de liberté. La sujétion financière de la femme par rapport à l'homme est nettement moins ressentie. Sans *doute est-ce pourquoi le divorce est* à Troyes moins redouté qu'ailleurs.

En 1981, la moyenne des divorces en France a été de 240 pour 100 000 habitants. Dans l'Aube, elle a été de 290 pour 100 000 habitants. Etant donné que dans la plupart des cas les femmes gagnent leur vie, même si c'est de manière modeste, elles se déterminent dans leur vie de façon beaucoup plus affranchie. Ainsi craignent-elles moins qu'ailleurs d'être mères célibataires.

Ne peut-on aussi expliquer l'orientation politique de Troyes, depuis plus de trente ans, par l'existence du salariat féminin ?

Jacques Duclos en visite au chef-lieu du département de l'Aube, il y a une quinzaine d'années, s'était étonné que le parti communiste n'obtienne pas de meilleurs résultats à Troyes, ville typiquement ouvrière. Cela ne tiendrait-il pas à ce qu'il y ait le plus souvent plusieurs salaires par foyer ; que, de ce fait, les crises soient moins douloureusement ressenties que dans d'autres villes, car il est rare que le mari et la femme chôment en même temps. Un revenu familial irrigué par plusieurs paies permet une vie moins difficile et rend moins accessibles les salariés au discours de la gauche.

Il ne s'agit certes pas de décrire Troyes comme une ville économiquement et socialement sans problèmes. Ce serait parfaitement ridicule. Mais les élections se jouent sur les marges, et le centre et la droite l'ont toujours emporté de quelques points sur la gauche.

Une telle explication de la réalité politique troyenne n'est pas pleinement satisfaisante, car elle néglige le rôle des hommes, le poids des responsabilités, le rayonnement et l'orientation propres à chaque journal local, mais elle entre sans doute dans le choix politique de la population troyenne, pour une part, qu'une analyse plus poussée, plus affinée permettrait de mieux mesurer.

Ce qui n'est pas globalement contestable, c'est que Troyes est marquée par sa main-d'œuvre féminine. De nos jours, et pour toutes raisons, les femmes aspirent de plus en plus à travailler. A Troyes, ce phénomène est ancien. Comme les fils de Douarnenez sont attachés à la pêche, les filles de l'Aube sont attachées aux textile. Par atavisme. Certes, le travail au rendement, la parcellisation des tâches, sont très discutés et soulèvent de réels difficultés, mais les Troyennes tiennent pour essentiel de pouvoir trouver un emploi à l'usine, à l'atelier, au bureau.

Elles y font preuve d'une remarquable dextérité, d'une grande endurance, d'une réelle qualification. Leur habileté est reconnue et appréciée au-delà du textile. Dans les entreprises d'appareillage électrique ou automobile, de matériel téléphonique, qui se sont installées, ces années dernières, à Troyes, la main-d'œuvre féminine s'est imposée.

D'où aussi, même en dehors du travail, une manière d'être, un style particulier chez la Troyenne. La bonnetière a un comportement sans détours, son langage ne s'embarasse pas de préciosités. Courageuse, à l'école de l'usine elle a appris à connaître le prix de l'effort. Brave, généreuse, c'est une femme qui sait faire front.

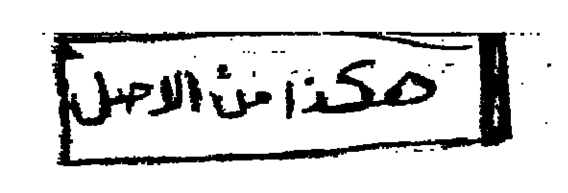
ANDRÉ BRULEY.

Ardenne

POINT DE VUE

Non au départ de l'acier





POINT DE VUE

Non au départ de l'acier !

Par JACQUES SOURDILLE (*)

APRÈS le récent congrès de Lyon qui réunissait la quasi-totalité des présidents de conseils généraux et de nombreux ministres, il ne reste guère d'illusions sur les « pouvoirs nouveaux » dévolus par la loi de décentralisation du 2 mars 1982 aux assemblées départementales.

Les bonnes intentions de M. Gaston Defferre se sont repliées devant la double offensive menée, dès le soir de l'échec aux élections cantonales, par les députés socialistes et par le corps préfectoral. Nous savions bien, du reste, que de puissants anticorps se formeraient pour rendre aux technostructures leur rôle normalisateur traditionnel.

On me permettra, malgré tout, de rester optimiste, car ces grandes secousses laissent toujours quelques mois d'action libre à l'esprit d'initiative ; quelques mois aussi pour se débarrasser des archaïsmes les plus évidents ou pour découvrir quelques niches écologiques où prospèrent les parasitismes. Cet optimisme, je le puise à l'expérience puisque, à trois occasions, j'eus la chance d'en éprouver l'exaltante opportunité :

– en 1977, lors de l'inauguration d'un secrétariat d'Etat à la recherche recréé, qui permit du moins l'annulation d'un quart des vieux contrats de recherche sempiternellement reconduits et le lancement d'un « Tableau de bord de la recherche française », dont la rigueur apparaît aujourd'hui bien fondée ;

– en 1974 aussi, lors du premier budget de la région Champagne-Ardenne, qui établissait sa pré-session, dès septembre, sur le vote du budget de l'Etat ; il laissait ainsi trois mois pour la discussion avec les ministères sur l'usage de notre propre argent. Initiative vite jugulée par les circulaires de M. Michel Poniatowski mais que la loi du 2 mars 1982 vient de rétablir sous la forme de sessions d'orientations budgétaires d'automne ;

– et en 1969, déjà, lors des premiers pas de l'autonomie universitaire qui permirent d'ouvrir quelques voies à la participation, avant que l'extrême politisation syndicale n'oblige à y mettre une sourdine.

Dans tous les cas la leçon est la même : il faut faire vite et choisir son terrain. Sur deux points, en effet, un étroit espace de liberté semble encore ouvert aux assemblées départementales.

C'est d'abord celui de leur budget, celui déterminé par l'impôt qu'elles lèvent. Là est leur seul pouvoir solide.

Rognant sur les dépenses dites bien à tort « ordinaires » et sur les « listes civiles » opulentes, c'est sur quelques opérations neuves et presque entièrement financées de façon autonome que le conseil général des Ardennes se concentre. Il veut impliquer toute sa population dans le « grand chantier » de la centrale nucléaire de Chooz, grâce à une desserte ferroviaire moderne, le Métro-Meuse, afin que les chômeurs ardennais plutôt que des travailleurs extérieurs participent à cette aventure. Il a créé un fonds d'accueil industriel parmi les plus libres qui soient, pour faire pièce à l'attirance des gouvernements belges voisins, dont la liberté d'intervention économique est souvent décisive près des investisseurs. Il s'efforce de renouer les liens de cette culture mosane millénaire que nos voisins Wallons ont, au nom de la francophonie, si précieusement conservée, rajeunie et portée jusqu'aux confins de la Rhénanie.

Mais le second pouvoir départemental qui gît dans la loi de décentralisation est encore à expérimenter ; certains amis de M. Michel Debré ne l'évoquent pas sans raison : pour le redouter dans l'Hexagone ou pour l'invoquer outre-mer. Il s'agit du pouvoir politique d'une assemblée locale appliquée à l'organisation de la survie sur son territoire. Depuis quelques mois, les Ardennes, ravagées par le chômage (plus de 15 % de sa population active), font la « une » des journaux pour leur révolte. C'est que les Ardennes furent le berceau de la sidérurgie au cours des quatre siècles passés et que, dès 1850, elles s'adaptèrent à la révolution technologique permettant l'usage des minerais de fer phosphoreux de Lorraine. C'est alors que – tout au long de la vallée de la Chiers et de la Meuse, sur la ligne de chemin de fer reliant le bassin houiller du Nord à la minette du bassin de Briey – s'établirent les usines modernes de la deuxième et de la troisième transformation, du fer, avec leurs ateliers de ménanique.

Aujourd'hui les usines nationalisées d'Usinor et Sacilor prétendent fermer leurs portes sans compensation, pour se replier sur la sidérurgie du bord de mer. C'est peut-être judicieux pour les hauts fourneaux ; mais pourquoi fermer les usines de produits finis à l'instant où arrive l'énergie électrique nucléaire à bon marché ?

Pour éviter l'émeute du désespoir qui ternit déjà l'image du labeur ardennais, eh bien ! c'est le devoir d'un conseil général et de son président de dire non au départ de la « filière acier » ; c'est de leur devoir que de s'associer à la protestation de ces travailleurs du fer à qui l'on avait récemment tant promis, de dire non tout simplement au déménagement du territoire et de substituer à la tentation de la violence l'organisation légitime de la résistance au dépérissement ; peut-être jusqu'à la grève administrative d'un département entier.

A la grande surprise du législateur, sans doute ; mais pour se faire entendre enfin, quels « pouvoirs nouveaux » pour les assemblées départementales, sinon ceux que ménagent toujours la volonté et la détermination ?

(*) Président (R.P.R.) du conseil général des Ardennes, ancien ministre.

Peu d'espoir pour la sidérurgie ardennaise prise dans une concurrence sans merci

L'implacable guerre du fer

LA sidérurgie ardennaise rétrécit comme une peau de chagrin. Coincée entre les bassins du Nord-Pas-de-Calais et de Lorraine, elle s'affaiblit au fil des restructurations successives.

Une maladie de langueur soignée à grands coups de bistouri à partir de 1978 ; durant cette année, on annonçait 461 licenciements aux Forges de Blagny, 296 aux Hauts Fourneaux de la Chiers à Brévilly et à Charleville-Mézières. En fait, le plan Davignon a rayé purement et simplement de la carte l'unité de Blagny, où s'est installé depuis Petitjean (candélabres), et celle de Brévilly. Seules étaient indemnes les deux unités de Vireux-Molhain et de Hautes-Rivières de la Société des aciers spéciaux de la Chiers.

Nouveaux licenciements cette fois à Usinor-Sedan après l'annonce de la fermeture de la fonderie « lingotière » (100 salariés). A ce moment, fin décembre, le passage dans les Ardennes du patron de la DATAR, M. André Chadeau, eut lieu dans une atmosphère pesante.

La foudre est de nouveau tombée au début de cette année après l'annonce – on devrait dire les annonces – de la disparition à court terme de l'usine de Vireux-Molhain. C'est un peu le coup de grâce pour une sidérurgie qui n'existera plus que par Usinor-Sedan (400 salariés), Hautes-Rivières (200 salariés) et Chiers-Châtillon-Gorcy à Charleville-Mézières (près de 600 salariés).

Coup de grâce parce que la Chiers à Vireux, c'est un peu un monument de l'industrie ardennaise : 1 700 salariés en 1973, plus de 800 actuellement. On comprend la violence des réactions dans ce canton de Givet déjà sensibilisé par la construction actuelle d'une seconde centrale nucléaire à Chooz. L'unité viroquoise fermera en 1984.

Le déclin de la sidérurgie ardennaise (Blagny rayé, Brévilly rayé, Vireux rayé, les effectifs d'Usinor-Sedan réduits au tiers), c'est la traduction d'un désinvestissement considérable de la part des grandes entreprises en direction du département (en même temps, Sacilor a réduit les effectifs des Forges de Messempré, et Cockerill se replie de chez Demangel-Vence).

« *Nous demandons la révision de tout nouveau projet de fermeture*, sont allés dire les élus ardennais, le 4 octobre à Matignon. *A la fermeture, nous demandons que soit substituée la mise en place d'ateliers prototypes pour produits nouveaux, noyaux de recherche autour desquels s'organiserait progressivement la production de masse des produits de demain.* » C'est un des volets du plan Ardennes.

A défaut, disent-ils, le retrait des départements des grandes entreprises nationales accélérerait l'effilochage du tissu industriel dans lequel doivent s'insérer les entreprises sous-traitantes et de services, dont les effectifs sont encore considérables.

Ils n'ont pas mâché leurs mots. « *L'ingratitude des dirigeants des grandes entreprises risque de provoquer une véritable désertification des vallées de la Meuse, de la Chiers et de la Semoy, de Mouzon à Givet, et de Carignan à Hautes-Rivières* », estiment-ils.

Pas de reconversion sans maintien du potentiel actuel et sans apport de secteur industriel d'avenir, dans les mêmes créneaux ou dans des créneaux connexes, a répondu M. Mauroy aux Ardennais.

Un conseil interministériel d'aménagement du territoire pourrait concrétiser, dans les prochaines semaines, cette promesse du premier ministre. Il comporterait trois volets, on vient de l'apprendre : l'un, attendu, de mesures d'accompagnement du grand chantier de la centrale nucléaire de Chooz, un second relatif aux grands équipements de l'Etat (routes, etc.) et un troisième, donc, sur la reconversion de la Société des aciers spéciaux de la Chiers à Vireux et, partant, le redressement des Ardennes.

Une rude partie. Il ne s'agit rien de moins que d'obtenir l'implantation de sept ou huit entreprises sur une ligne Sedan-Givet et employant chacune de 100 à 150 salariés.

CLAUDE LEHEUTRE.

UN SUCCÈS DES ÉCOLOGISTES

« La Hulotte » chasse au grand jour

« *DOIS-JE avouer que de toutes les revues similaires c'est la seule que je lise véritablement ? Elle devrait être entre les mains de tous les jeunes qui s'intéressent à la nature et à sa protection. On y apprend plus que dans de pesants traités.* » Ces propos sont de Jean Dorst, membre de l'Institut et directeur du Musée d'histoire naturelle. Ils sont allés droit au cœur de Pierre Déom et de son équipe, les créateurs de *la Hulotte*, étonnante revue écologiste tirée maintenant à 85 000 exemplaires.

La Hulotte fête ses dix ans cette année. Elle est née d'une idée simple : un bulletin de liaison entre les clubs de protection de la nature. Les clubs ont fait long feu mais le bulletin a résisté, a pris du poids et de la qualité.

Un scientifique, Pierre Déom ? Il dit non. Il ne trouve pas de choses nouvelles mais il choisit « *une approche nouvelle en partant du principe que la nature est changeante et qu'il est déterminant de tout vérifier* ». C'est un travail de fourmi. Un exemple parmi d'autres : 833 heures ont été nécessaires pour boucler un numéro consacré aux corbeaux.

Ce fils d'ouvrier agricole était instituteur. Il n'aimait guère la science « *servie à l'école de façon fade et desséchée* ». Il participe à la création d'une association extrêmement active, l'Epine Noire ; le naturaliste remplace peu à peu l'instituteur. Pas sans mal. L'éducation nationale se fait tirer l'oreille pour le laisser s'occuper à temps complet de la petite nymphe à corps de feu ou du campagnol des champs. Pierre Déom est enfin détaché ; au bout de huit ans...

Le voici rédacteur en chef, « public-relation » ; surtout chercheur et militant. C'est un peu la clé de la rigueur scientifique de *la Hulotte*, à laquelle il ajoute le coup de patte d'un dessinateur inspiré.

Ils sont maintenant une dizaine, rassemblés dans un petit village ardennais, Boult-aux-Bois, autour de Pierre Déom. L'heure est à l'autogestion : hiérarchie abolie, responsabilisation des salariés-militants, collectif salarial et appointements nivelés, décisions prises en commun.

La revue, « *qui parle des animaux et des plantes de nos régions* », paraît deux fois chaque trimestre. Sa précision informative, sa verve et ses B.D. acérées plaisent énormément, en particulier aux enfants des écoles. Elle est devenue un réel outil pédagogique. Elle peut le devenir encore plus, car elle a vraiment trouvé sa vitesse de croisière assortie d'une publicité de bouche à oreille efficace. *la Hulotte* ne se trouve pas dans les kiosques ; plutôt à proximité des terriers, comme on dit ici.

CLAUDE LEHEUTRE.

Le Monde et son tour de France

Sous le titre « Une semaine avec », *le Monde* a publié douze suppléments régionaux :

NORD-PAS-DE-CALAIS (mai 1976)	LIMOUSIN (juin 1979)
AQUITAINE (novembre 1976)	PAYS DE LA LOIRE (décembre 1979)
FRANCHE-COMTÉ (avril 1977)	BOURGOGNE (juin 1980)
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR (novembre 1977)	POITOU-CHARENTES (décembre 1980)
ALSACE (juin 1978)	HAUTE-NORMANDIE (novembre 1981)
RHONE-ALPES (janvier 1979)	LANGUEDOC-ROUSSILLON (juin 1982)

Il ne se rappelait plus d'avoir été si dur avec sa « terre natale »

Les souvenirs déchirés de Marcel Arland

SUR le coup, il s'est montré un peu surpris : à la fois d'apprendre que *le Monde « s'intéressait aux départements »* et tout autant qu'il vienne s'adresser à lui pour parler du sien, la Haute-Marne. Il y demeura pourtant toujours et tellement attaché. Tant de ses livres depuis *Terre natale* en ont dit et redit, « la grâce d'écrire » aidant, les émois suscités. Certes, la terre natale de Marcel Arland, ce village de Varennes-sur-Amance *« aux confins de quatre provinces, Bourgogne, Champagne, Lorraine et Franche-Comté »*, ne donne peut-être pas une image de toute la Haute-Marne. Vers le nord, elle touche d'autres horizons pour s'inscrire aujourd'hui dans les limites administratives d'une région « où le cœur se partage ». Ce qu'il en éprouve et exprime, c'est d'abord ce *« calme d'un monde qui me ravit et me déchire »*.

Il est donc né dans ce village, chef-lieu de canton, installé sur un éperon, à la rupture du plateau de Langres. Il y a passé sa première enfance et en resta marqué. *« Je passais des heures dans les bois, dans les vallées, à regarder, à écouter. C'est le département de France qui a le plus de forêts. »* Il mesurait déjà que les gens ici se trouvaient à un carrefour. La géographie la plus simple enseignait que l'Amance, si discrète qu'elle fût, rejoignait la Saône et par elle orientait les hommes vers la Méditerranée pourtant si lointaine, apparemment étrangère. Mais à quelques kilomètres de là naissait la Meuse, fleuve du Nord, sœur du Rhin, et pas tellement plus loin la Marne, elle, amorçait ses cheminements vers la Manche.

« Cela m'a beaucoup touché, toute cette eau ainsi éparpillée, toutes ces sources. » A évoquer ces lignes du paysage, son harmonie un peu sauvage qui se prolonge jusqu'à Bourbonne et jusqu'à Langres, il continue de penser que tout ce sud et ce sud-est du département *« draine une atmosphère d'exil un peu hors du monde »*.

C'est aussi un pays où l'on s'est beaucoup battu. Des villages ruinés, quelquefois disparus, en témoignent. Et quand Marcel Arland dit : *« Ce n'est pas un pays heureux »*, c'est qu'il y ressent, avec ses habitants, ce poids du passé guerrier. Ainsi explique-t-il que plus tard il ait pu adopter, mais sans trahir, d'autres horizons, la Bretagne, l'Auvergne, où il retrouvait *« une impression de grandeur mais pas de mélancolie »*.

Cette *« mélancolie »* ne tiendrait-elle pas pourtant aux souvenirs, à celui du père mort si jeune — vingt-sept ans, — aux visites au cimetière avec une mère inconsolable ? *« Il n'est pas sûr que le siècle soit parvenu par là à abolir l'idée que les morts sont les premiers alliés des vivants, qu'ils les attendent. »* Et *« ce long silence des gens de ma race auxquels il faudrait bien un jour prêter une voix »* demeure bien pour lui une réalité.

L'instituteur admirable

L'écolier de Varennes-sur-Amance, *« fort en rédaction »*, et auquel *« un instituteur admirable »* avait dit, pointant vers lui le doigt : *« Marcel, vous serez un jour professeur à la Sorbonne »*, a élargi son horizon vers Langres avec le temps du lycée. Sous-préfecture de la République, Langres, il l'a bien vite senti, s'accommodait mal de ce modeste rang. On y invoquait volontiers Tacite et César, l'époque du pays et du royaume lingons. *« Aujourd'hui encore, cette ville forte demeure avec ce qui lui reste de remparts, sa porte gallo-romaine. Dans ma jeunesse, il y avait là un régiment et l'on assistait à la retraite aux flambeaux. En même temps, le souvenir persistait d'avoir été l'un des plus grands évêchés de France, d'avoir eu un évêque qui était duc avec privilège d'assister au sacre des rois de France à Reims. C'est cela qui comptait. »*

Bien plus encore que Diderot, *« pas tellement apprécié d'une partie des Langrois »*. *« Au lycée, on ne poussait pas tellement à le lire. A présent, c'est tout le contraire. Il est devenu le Langrois par excellence. »*

Il glisse au passage : *« J'ai beaucoup travaillé à Langres, j'avais une petite pièce comme je les aime. Les anciens élèves ne m'ont pas oublié. Mais pour le reste, je ne connais plus personne. J'y vais quand même. »* C'est bien pour cela qu'il en connaît les sursauts. *« Lorsque l'évêché fut transféré à Chaumont, ce fut un beau tollé. La ville n'est pas encore remise de cette frustration. Et quand il fut décidé d'abattre les vieux arbres plantés sous Louis XIII, ce fut un scandale, tout aussi épouvantable. »* Ainsi, la ville *« secrète, envoûtante »* où le collégien vit *« des figures, des paysages qui s'imposent toujours à lui avec une netteté extraordinaire »* garde sa fierté. Il est vrai qu'aujourd'hui elle n'est plus dans l'isolement qui la fortifiait. Elle est devenue lieu de rencontres, avec les migrations touristiques. Les Belges, les Allemands, les Hollandais y croisent les Parisiens sur l'un des chemins de l'Est.

La terre elle-même s'en est trouvée changée. *« Au début du siècle, c'était un pays agricole de petite propriété. Ls paysans allaient un jour bêcher leur vigne, le lendemain couper leur herbe, un autre jour préparer leurs fagots. C'était un plaisir, une forme de vie. Les remembrements ont changé tout cela. Les garçons restent de moins en moins dans les villages. Mais on y voit revenir en retraités ceux qui étaient partis. Les paysans de ma jeunesse pouvaient vivre, s'ils le voulaient, sur leurs biens. Chacun avait ses poules, son cheval, ses vaches, ses chariots. Il y avait une indépendance que j'ai, par la suite, un peu retrouvée en Auvergne. »*

Cette terre des émotions n'est pourtant pas exclusive : *« Si émouvante qu'elle ait été pour moi, j'ai pu sans la trahir en aimer, en admirer d'autres. Oui, mon pays me le permettait. Il me laissait libre. Il souffrait que je lui apporte d'autres alliances. »*

Cela ne tiendrait-il pas à cette situation géographique qui oblige déjà à des partages, aux successions d'épreuves qui, à la longue, enseignent la relativité des choses, et plus particulièrement rendent impossibles des possessions trop exclusives ? Peut-être encore aux rudesses imposées par une histoire dont moins qu'ailleurs on parvient à se détacher ?

Rudesse des hommes aussi. *« Je n'ai jamais vu mon grand-père aller au café. On ne sortait pas. Dès le matin, on était debout pour le travail. »*

A ce propos, Marcel Arland a écrit dans *Où le cœur se partage* — c'était en 1927 — : *« C'est que la loi de ce pays est un travail acharné, une lutte savante contre la terre, la généreuse ennemie. »* A un demi-siècle de distance, il tient à rectifier : *« J'ai pu écrire cela, écrire de la terre : l'ennemie ? Alors non, c'est un mot trop fort. Aujourd'hui, je ne peux plus l'employer. On se battait avec la terre mais à la réflexion c'était une bataille avec une alliée, une alliée difficile, mais une alliée. »*

Il renchérissait pourtant : *« Chacun de ses habitants est né sous le signe de l'esclavage. »* Encore un mot récusé : *« Là non plus, je ne suis pas content du tout d'avoir dit ça. Né sous le signe de la lutte, oui ; pas de l'esclavage. C'est un pays trop indépendant, trop farouchement fier. »*

A Varennes-sur-Amance, par exemple, on éprouve fierté d'être sur le promontoire, sur la colline par rapport à ceux de la vallée et de ses fonds. Mais la fierté puise encore ses raisons dans la parfaite conscience d'une antiquité partout présente, de Langres à Chaumont et même jusque vers Saint-Dizier, que les fouilles font apparaître, dans la présence d'une église comme celle de Vignory au nord de Chaumont, *« la plus belle »* aux yeux d'un voyageur consolé.

L'écritoire du grenier

Reste le bonheur. Serait-il ici une impossibilité ? *« C'est vrai qu'il y a toujours une façon de voir les choses, le revers de toute chose. Il fait beau ? Soit. Mais il pourrait bien pleuvoir demain. Ça, c'est l'Est qui parle avec ses inquiétudes du lendemain, l'obscur sentiment de la tranquillité inaccessible. Aujourd'hui, malgré tout, cela s'exprime beaucoup moins. »*

Mais cela peut se retrouver, se continuer autrement. Aigremont est l'un de ces villages ruinés dont la vue touche tant Marcel Arland. Il est là sur sa crête lui aussi, dans son étendue de forêts, de vallées, de perspectives sur le cheminement de la Meuse incertaine. Il y reste une douzaine de maisons habitées. Les autres sont mortes, réduites à une ogive de porte sur le vide : *« Eh bien ! j'ai connu un ami poète, fou de cet endroit. Il voulait s'y établir. On lui a dit : « Il n'y a pas de maisons à vendre. » Il a dit en montrant une ruine : « Mais ça ! » « Ah non ! On ne vend pas les ruines ! »*

Voilà l'esprit. A grands traits, il situe les autres horizons : Chaumont, Nogent-en-Bassigny, Saint-Dizier. *« Je connais, mais je n'y suis pas né. Alors forcément, c'est un peu autre chose. »*

Les grands hommes, hors Diderot bien sûr et « l'académicien Marcel Arland » ? Le sculpteur Edmé Bouchardon, Camille Flammarion l'astronome, Philippe Lebon, inventeur de l'éclairage au gaz. Il y ajoute Louise Michel, *« une compatriote que j'aime beaucoup »*. Il sait aussi qu'à Cirey subsiste le château où Voltaire et Mme du Chatelet se passionnaient pour Newton. A chaque retour, il éprouve un plaisir nouveau : celui de voir *« ces jeunes gens qui viennent passer leurs vacances à fouiller, à crépir une maison »*. Celui aussi de constater que *« l'élan culturel est plus fort que dans mon enfance »*.

Il n'a gardé à Varennes que la maison où il vécut enfant et quelques pâtures qui sont louées. Sur la maison, on a apposé une plaque. Il en est gêné sans être malheureux. Pourrait-il encore y séjourner ?

« Non, plus maintenant. Je n'oserais pas. Quand j'y rentre, je vais voir la chambre, le grenier où j'ai écrit mon premier livre, Terre étrangère, *et puis au bout la fenêtre qui donne sur les bois. Et je ressors à toute vitesse. »*

Mais les siens demeurent, et ce sont ces paysans, un peu méfiants, un peu jaloux. Mais *« tellement ouverts aux gens à plaindre »*. Au « je suis né vicomte » de Chateaubriand, ils opposent leur travail et un « je n'accepte pas » tout aussi orgueilleux mais non insolent. *« Cela veut dire : je n'accepte pas de plier, de me courber. Aujourd'hui, avec plus de politesse, c'est ce qu'ils disent toujours. Car, si tout change, tout aussi continue. »*

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Le théâtre sans cinéma

(Suite de la page 25.)

Le limonadier s'interroge sur le rôle de la presse locale dans cette affaire : *« L'Union avait soutenu plus massivement le T.R.P. que le C.D.N... Qu'importe. Miquel remplit sa salle. Il s'y donne. Beaucoup. Que ce soit pour faire parler de lui à Paris ou pour nous m'importe peu. En fin de compte, il y a la qualité des spectacles. »*

Dans cette conversation de bistrot — un bistrot pas comme les autres, et branché s'il vous plaît, — toutes les questions ou presque ont été énumérées qui se posent à Reims, dans les mêmes termes que dans n'importe laquelle des villes dotées à la fois d'un centre dramatique, d'une maison de la culture et d'un théâtre municipal. Questions de cohabitation ou de collaboration d'équipes. Problème sempiternel du public. On laisse, bien entendu, de côté les affaires de personnes, comme chacun sait, beaucoup trop essentielles pour être évoquées à mots découverts.

Onze heures. Rendez-vous à l'usine Chausson, avec M. Dubois, délégué à la commission culturelle du comité d'établissement dans une entreprise où, pour un personnel de 1 500 personnes, la section « spectacles » n'est pas dotée de moins de 80 000 francs nouveaux — soit 3 % du budget global affecté aux activités sociales. M. Dubois, technicien, un homme sympathique, qui « ne veut pas faire simplement de la billeterie », en proposant des places à 20 % de leur prix, mais essaie de *« contraindre les gens à sortir »*. *« Il faut les violer »*, dit-il. Toute famille employée chez Chausson peut voir dix spectacles pour 100 F, ou cinq pour 50 F, choisis parmi les programmes respectifs du C.D.N., de la maison de la culture, du grand théâtre, de la M.J.C. Saint-Exupéry *ou,* celle d'Epernay, quand il ne s'agit pas d'aller à Paris, salle Pleyel *ou à* l'Opéra. M. Dubois a trois cent soixante « abonnés ». *« J'attire les gens,* dit-il, *avec une tartine de miel* (Holiday on ice), *pour une autre de pain dur* (le Pain dur, *de Claudel en l'occurrence, le premier spectacle de cette saison à la Comédie). »*

M. Dubois est très dévoué à ses abonnés, il leur demande après chaque spectacle de remplir un questionnaire, de donner leurs impressions, se réjouit que, deux cents jours par an, il y ait une pièce à voir à Reims. Douze créations par an, sans compter les spectacles invités à la maison de la culture. *« Plus seulement les deux ou trois grosses productions de Hossein, et plus seulement au théâtre commercial,* dit-il...

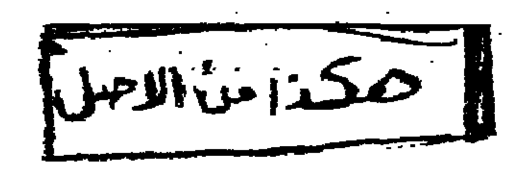
Midi. Arrive M. Gérard Lefèvre, le secrétaire général de la Comédie. Très prévenant avec M. Dubois, l'exemple même d'un délégué exemplaire d'un comité d'entreprise exemplaire : trois cents abonnés potentiels, dans un théâtre qui compte trois mille adhérents.

Grâce à des gens comme lui, elle « remplit à 95 % », la Comédie. Le même pourcentage que du temps d'Hossein, *mais pour une petite salle* de cent places. Même si certains des spectacles du Centre sont créés à la maison de la culture, dont les deux salles comptent trois cents et mille places.

M. Gérard Lefèvre nous emmenait vers la Comédie, aménagée joliment, intimement, et par les soins de l'équipe dans cet ancien collège de jésuites, vaste, sévère et splendide bâtiment, avec cette cour aux grands arbres sur laquelle donnent de hautes fenêtres. Faisant remarquer au détour des rues l'efficacité des quelques deux cents panneaux annonçant le spectacle actuel de la Comédie (*le Fauteuil à bascule,* de Jean-Claude Brisville), M. Gérard Lefèvre a rappelé les étapes de l'installation du Centre, le *soutien actif* au sein de la municipalité de M. Pierre Pinon, adjoint au maire chargé des affaires culturelles. Il nous avait d'ailleurs ménagé un rendez-vous avec ce dernier, ainsi qu'avec le vice-président du Rotary Club, M. Yves Renard, *qui, certains soirs, loue la* salle entière pour les membres du club (*« Après, un pot est servi en présence des comédiens, le théâtre devient une occasion de se rencontrer »*). Plus M. Ferras, patron de l'usine B.S.N., qualifierait également *la formule de « très plaisante »*. Auparavant, nous rencontrerions Daniel Romand, metteur en scène, assistant permanent de Jean-Pierre Miquel, et la chargée des questions financières de cette maison qui tourne très bien sans administrateur et sans directeur technique.

L'impression, à les voir, d'un groupe de gens très soudé, de gens calmes. Mimétisme peut-être. A moins que la sérénité solide de Jean-Pierre Miquel ne soit contagieuse. *Leur* sentiment partagé de faire ce qu'il est bon et bien de faire, en défendant un répertoire peu connu du grand public de Reims : des pièces datant de vingt ans (Pinter), de dix (Mrozeck) ou ne datant pas du tout, comme celles de *Calaferte ou de* Handke. *« Je ne suis pas un mégalomane de la mise en scène »,* dit Jean-Pierre Miquel, expliquant par une volonté de partager le pouvoir son souci d'inviter des hommes de théâtre à l'extérieur, sans constituer à Reims aucune troupe permanente de comédiens. *« Je ne fais pas du théâtre pour faire de la stratégie, sinon je serais entré en politique. »*

MATHILDE LABARDONIE.



irs déchirés
Arland

Le théâtre sans ciné

هكذا من الأصل

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31 00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Degressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Vous chercherez un emploi en 1983 ? Nous vous le proposons maintenant.

1983 sera pour vous un grand tournant, car vous rechercherez votre premier emploi. Soit parce que vous accomplissez actuellement votre Service National et que vous serez libéré en cours d'année 83. Soit parce que, dégagé des obligations du Service National, vous terminez vos études l'an prochain.

Grâce à une formule originale d'insertion des jeunes diplômé(e)s, IBM France peut vous offrir, à Paris ou en province, un poste d'

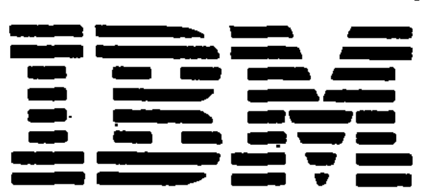
INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

à la date de votre disponibilité, si vous êtes alors titulaire du diplôme d'une

GRANDE ECOLE D'INGENIEURS OU DE COMMERCE.

Le travail que nous vous proposerons est varié et enrichissant. Il vous permettra d'acquérir une connaissance irremplaçable des entreprises, auprès de qui vous jouerez un rôle réel de conseil. Ensuite, la taille et les structures de notre Compagnie vous permettront différentes évolutions de carrière.

Dès à présent vous pouvez donc nous contacter - IBM France (référence CHP/M)
2, rue de Marengo - 75001 PARIS. Une réponse rapide vous est garantie.



Organisation et Publicité



UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SERVICES
(C.A. 400 MF)
Recherche

UN CHEF DE SERVICE FACTURATION - RECOUVREMENT

de formation supérieure, et ayant quelques années d'expérience de la fonction.
Il dirigera une équipe de 8 personnes et sera en rapport étroit avec les commerciaux et les clients.
La mission nécessite au départ un redressement du service et l'amélioration rapide des conditions de recouvrement.

L'expérience des relations avec un Service Informatique sera un atout supplémentaire.
La rémunération sera fonction de la compétence du candidat retenu.

Écrire sous n° T 036.823 M à
RÉGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Importante Association Culturelle

(SECTEUR THÉATRE ET ACTION CULTURELLE)
RÉGION PARISIENNE
recherche

ADMINISTRATEUR

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à :
Mme LE PODER
7, rue du Helder, 75009 PARIS.

ORGANISME D'ÉTUDES APPARTENANT A UNE IMPORTANTE PROFESSION
recherche

RESPONSABLE GESTION D'ENTREPRISES

Pour études, enquêtes, contacts en France et à l'étranger.
Anglais nécessaire.

Ecrire avec C.V. à :
n° M. 50.200 BLEU
17, rue Lebel
94307 VINCENNES Cedex
qui transmettra.

Sté Ouest de Paris recherche pour filiale

RESPONSABLE DE DEUX COMPTABILITÉS

EXPÉRIMENTÉ
Envoyer C.V. et prét. à M.S. GESTION, réf. A.D., 32, bd Bastille, PARIS-12e.

DIRECTION SOCIÉTÉ DE PRESSE TECHNIQUE

recherche
SECRÉTAIRE
35-40 ans minimum.
Formation supérieure.
Charge de travail importante. Adaptabilité rapide pour tâches très diversifiées. Envoyez C.V. détaillé + lettre manuscrite : M. HANOT, 13, pl. d'Orion, 92360 MEUDON-LA-FORÊT qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE
DISTRIBUTION DE COMBUSTIBLES LIQUIDES
recherche

INGENIEUR TRAVAUX

Sous la responsabilité du chef de service, sera chargé dans le cadre de la modernisation d'unités de conditionnement de l'étude des projets de l'établissement du cahier des charges, des appels d'offres, de la coordination et de la réception des travaux.

PROFIL :
jeune ingénieur diplômé E.C.P. - ECL - AMTP ayant quelques années d'expérience dans fonction similaire.

Résidence : Paris avec nombreux déplacements en Province.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo sous No 49279 à Contesse Publicité
20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui trans.

CADRES

ayant démontré de réelles aptitudes à maîtriser une fonction de type technique, administratif, financier ou commercial,

SI

vous désirez adjoindre à votre compétence une plus-value dans le domaine de l'informatique, LE CESI vous propose une formation

INFORMATIQUE POUR RESPONSABLES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION (IPRAG)

Cycle de 16 semaines dont 4 en entreprise.
Ce stage donne droit à rémunération par l'Etat.
Ouverture le 1er DÉCEMBRE 1982.
Inscription au CESI - GENTILLY. Tél. 664-35-51.
Réunion de sélection comportant passage de tests et entretien individuel le 23 NOVEMBRE 1982 à 8 h 30.

CESI
Centre d'Etudes Supér. Industrielles,
9, rue d'Arcueil, 94250 Gentilly.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE A FORTE CROISSANCE
filiale d'un important groupe américain, recherche son

CHEF DU PERSONNEL USINE

Il est membre du comité de direction, il est responsable de la gestion du personnel et des relations sociales.

De formation supérieure, il possède une expérience de quelques années de la fonction personnel acquise en usine.

Possibilités réelles d'évolution à terme vers des responsabilités plus importantes. Lieu de travail : OISE.

Adr. c.v. sous référence 8.407, à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS.

URGENT
établissement privé catholique sous contrat recherche
1 PROFESSEUR
pour enseignement à temps complet du dessin industriel et électrotechnique dans les classes préparant au Bac technique F1. Diplôme souhaité ingénieur A.M.
TÉLÉPHONE : 222-83-60.

Importante société de produits chimiques distribution cherche pour son département CHIMIE FINE

TECHNICO-COMMERCIAL

formation ingénieur chimiste pour développement des ventes sur le marché français. LANGUE ANGLAISE courante obligatoire. Ad. C.V. + photo + prétent. à STÉ PROMECOM. 68, avenue du Général-Michel-Bizot, PARIS-12e.

SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS SUR L'ASIE
cherche

1 PERSONNE CHARGÉE DE LA PROMOTION

Ayant expérience dans les relations publiques.
Connaissance des entreprises et autres organismes travaillant avec l'Asie.
Références exigées.
Niveau d'études supérieures.
Anglais indispensable.
Lieu de travail MONTREUIL-SOUS-BOIS.

Joindre lettre manuscrite et C.V. avec prétentions sous n° T 036.862 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

CENTRE MUSICAL

recherche

PROFESSEURS DE PIANO

Dynamiques et disponibles.

Envoyer C.V. détaillé + photo sous le n° T 036.280 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Equipe prévention banlieue est, recherche travailleur social diplômé pour travail de quartier avec adolescents
Ecrire avec C.V. à Houdart, 5, rue du Renard, 75004 PARIS.

---

emplois régionaux

Responsable formation

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS, leader dans un domaine porteur et en développement, recherche son Responsable Formation.

Intégré à la Direction du Personnel du Groupe, il sera étroitement associé à une nouvelle phase de développement de la politique des ressources humaines.
Il sera plus particulièrement chargé de l'assistance aux directions opérationnelles.
- d'évaluer les besoins en formation;
- d'élaborer les programmes.
- d'en piloter la réalisation et d'assurer l'animation de certaines sessions.

Ce poste conviendrait à un candidat jeune de formation supérieure ayant acquis de préférence en entreprise une première expérience de 3 ans environ.
**De réelles perspectives dans le groupe existent (dans la fonction personnel ou dans des postes opérationnels) pour un homme de "communication". capable de promouvoir une politique dynamique de formation.
Poste ville universitaire centre France.
Ecrire sous réf. : FP 258 CM**

etap
4, rue Massenet 75016 Paris

BLOIS

GROUPE COOPÉRATIF AGRICOLE
ayant la responsabilité de 4 groupements de producteurs
(porcs, poulets de chair, pondeuses, lapins)

recherche pour son
département productions animales

DOCTEUR VÉTÉRINAIRE

Assurant les conseils en alimentation et en prophylaxie auprès des éleveurs.
Goût du contact avec les agriculteurs et sens de la gestion d'entreprise.
Possibilités d'évolution de carrière à terme.

Adr. lettre de candidature et prét. au Service du Personnel
FRANCIADE
11, rue Franciade, 41000 BLOIS.
Tél. (54) 78-39-50.

L'association Action pour le théâtre et l'élargissement du public.
recherche pour le 1er/12/82 :

CHARGÉ (E) DE RELATIONS PUBLIQUES

à plein temps. Intérêt pour le milieu culturel et la vie associative exigé.
Envoyer C.V. et candidature au plus tard le 23/11 à l'ATEP, Hôtel de Ville, 59165 SACHES-THUMESNIL.
Renseignements : Tél. : (20) 95-46-52 Postes 19 ou 28.

Imprimerie offset recherche pour Ajaccio : DIRECTEUR D'EXPLOITATION

capable assumer supervision techn., devis, facturation, contrôle et organisation du travail de l'atelier.

Formation Estienne ou équivalent. La connaissance de la langue corse serait appréciée.

Adr. candidat., C.V. et prét. à : Publix Conseil B.P. 130. 20177 Ajaccio Cedex, qui transmettra.

Filiale Française d'un groupe Danois commercialisant des biens d'équipements industriels recherche pour son Siège à SAINT-ETIENNE

DIRECTEUR GENERAL

Commercial dynamique, possédant une formation type E.F.C. et une expérience de plusieurs années dans la distribution des produits industriels, il a l'habitude de négocier à haut niveau, d'orienter et de motiver une force de vente.
Capable de communiquer en Anglais, il sera responsable auprès de la maison mère de la gestion de l'entreprise et de l'établissement des budgets et plans à long terme.

Il occupera le poste de PRESIDENT du DIRECTOIRE.

Rémunération en fonction de l'expérience et de la qualification du candidat.

Ecrire sous pli confidentiel référence 9178 K.R. à JEAN RÉGNIER Publicité
39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transm.

J.R.P.

---

emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

économiste industriel

sema Pays en développement

Dans le cadre de ses activites de conseil de haut niveau auprès des gouvernements des pays en voie de developpement, **sema conseil** recherche un economiste industriel.

Detache en Afrique francophone pour une durée minimum de 24 mois, il sera charge d'evaluer pour le compte des gouvernements des projets d'investissement et de participer au montage technique, financier et institutionnel des projets selectionnes.

Le candidat, de 30 ans minimum, a une double formation superieure (grande ecole d'ingenieur, et économie-finance). Il a une experience d'au moins 2 ans acquise dans des pays en voie de developpement et maitrise l'anglais. Pour un candidat de valeur, ce poste peut être le point de depart d'une carriere diversifiee au sein de **sema**.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite sous la reference 10368 M a Sema-Selection Centre Metra 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE.

sema selection Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

LE CENTRE RÉUNIONNAIS D'ACTION CULTURELLE
recrute

UN DIRECTEUR

Niveau BAC + 4 ou équivalent.
Connaissance du droit du travail, fiscalité, gestion et comptabilité, connaissance du monde artistique, de l'organisation et de la réalisation de spectacles (audio-visuel, théâtre, musique, etc...) ou direction de CAC.
Les candidatures doivent être adressées avec curriculum vitae avant le 24 novembre 1982 au président du CRAC, jardin de l'Etat, B.P. 1025, 97400 SAINT-DENIS.

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

CENTRE DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION

spécialisé dans le domaine médical

recherche

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Expérience souhaitée 2 ans, connaissance Mini 6-DTF appréciée pour développement d'applications transactionnelles s/bases de données sur CII-H.B. 66 et Mini 6.

Envoyer C.V. à CITI, 45, rue des Saint-Pères, 75270 PARIS.

GROUPE INTERNATIONAL,
NOTRE MARQUE EST LEADER SUR SON MARCHÉ
Nous recherchons
le Directeur Général de notre filiale française.
C.A. : 20 millions de francs - 10 personnes.

LE POSTE :
- Définition de la stratégie marketing et mise en œuvre.
- Direction de l'équipe commerciale et vente aux clients clés.
- Administration et gestion très autonome de la filiale.
- Le poste est à pourvoir dans la banlieue sud de Paris.

DIRECTEUR GÉNÉRAL ÉLECTRONIQUE GRAND PUBLIC PARIS

240.000 F + voiture de fonction.

LE PROFIL :
- Bilingue anglais et expérience souhaitée des sociétés anglo-saxonnes.
- Age : 30 ans environ.
- Expérience prouvée du marketing et de la vente.
- Connaissance de la distribution moderne, ainsi que des réseaux traditionnels et grossistes.
- Goût pour le travail avec une supervision minimum.

Possibilités d'évolution sur le plan international au sein du groupe pour un candidat de valeur.

Env. lettre de motivation et un curriculum vitae s/nº T 036.773 M à RÉGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE
1600 personnes
Banlieue Sud-Ouest de Paris
recherche une

ASSISTANTE SOCIALE DIPLOMEE D'ETAT

Age minimum 35 ans

Expérience de quelques années en milieu industriel exigée.

Adresser CV manuscrit détaillé, prétentions et photo s/réf. 52252 à Contesse Publicité - 20, av. Opéra 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

VOUS ÊTES ATTIRÉ PAR L'INFORMATIQUE ?

Faites carrière avec nous
Nous sommes une Société de Conseils en Informatique
et recherchons de
JEUNES COLLABORATEURS
ayant plusieurs années d'études supérieures, célibataires et dégagés des obligations militaires, libres rapidement.

Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances en informatique, les candidats engagés étant formés intégralement par la société.

Adresser lettre avec C.V. détaillé + photo sous nº 52423 à CONTESSE PUBLICITE
20, av. de l'Opéra - 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

AMNESTY INTERNATIONAL
SECTION FRANÇAISE (A.I.S.F.)
Recherche pour son siège

UN (E) SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF (VE)

Vous êtes sensible aux objectifs poursuivis par Amnesty International.
Vous avez une expérience professionnelle de management.
Vous avez les qualités nécessaires pour diriger et animer une équipe importante de salariés et de bénévoles, ce qui implique notamment :
- Gestion du Personnel.
- Développement de l'informatique.
- Coordination des activités.
- Amélioration de la qualité des services rendus.

Cette équipe gérant elle-même essentiellement des problèmes complexes d'information et de communication.
Vous utilisez couramment l'anglais parlé et écrit.
Votre rémunération annuelle sera de 156.000 F.

Si cette responsabilité vous intéresse, envoyez votre lettre de candidature avec C.V.
à André WETZEL, A.I.S.F.
18, rue Théodore-Deck, 75015 PARIS.

Nous recherchons

DES CONSEILS D'ENTREPRISES

orientés vers les problèmes d'**ÉVALUATIONS**

à PARIS et en PROVINCE

Si vous avez quelques années d'expérience financière (banque, service financier, cabinets spécialisés...), si vous aimez conseiller en travaillant en équipe dans un groupe leader de sa profession, si vous voulez rapidement mesurer votre efficacité en fonction de vos résultats.

Envoyez lettre manuscrite à J. BRAVARD, 77, rue Laugier, 75017 PARIS, en joignant photo (ret.) et C.V.

CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE
recherche

2 ORGANISATEURS

DÉBUTANTS
(ayant moins de 6 ans de pratique professionnelle).
Les candidats devront être titulaire d'un diplôme d'organisation délivré par une institution publique ou privée.
Un examen technique éventuellement complété par un entretien avec un jury départagera les candidats.

Adresser C.V. détaillé à Monsieur le Chef du Personnel de la
CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE,
17-19, RUE DE FLANDRE, 75935 PARIS CEDEX 19.

Revue hebdomadaire spécialisée marine marchande, recherche pour situation permanente PARIS, J.H. min. 25 ans, dégagé obligations militaires. Très bonne instruction, cultivé, passionné par questions transport maritime. Parfaite connaissance de l'anglais exigée. Situation intéressante pour candidat sérieux et travailleur.
Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et références à :
SPIMEC
190, BD HAUSSMANN 75008 PARIS, qui transmettra.

Sté EXPERTISE COMPTABLE
recherche

CHEF de MISSION

Ayant connaissance comptabilité industrielle.
Sens des responsabilités.
Poste d'avenir pour candidat dynamique.

Envoyer C.V. et prétentions à M.S. GESTION, référ. P.M., 32, boul. Bastille, PARIS-12ᵉ.

REVUE SPÉCIALISÉE en micro-informatique
recherche

COLLABORATEURS

pour « REWRITING » d'articles techniques

Une bonne connaissance des microprocesseurs et des micro-ordinateurs est exigée ainsi qu'une parfaite maîtrise de la langue française.

Contactez :
Mᵐᵉ Chantal TIMAR-SCHUBERT au 286-04-46.

ORGANISME DE FORMATION cherche
PROF. D'ALL. ET D'ANGL.

pour banlieue 93 et Paris.
Téléphone : 226-52-30.

SOCIÉTÉ IMPORTATION ET DISTRIBUTION
recherche un(e)

AIDE ACHETEUR(SE)

assimilé(e) cadre.
Ayant minimum 3 à 5 ans d'expérience transit, transport, pour gestion commerciale.
Anglais exigé.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions à M. TEVISSEN SNAIR et SOCÉMAS, 12, rue de Florence, 75008 PARIS.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demander une documentation sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM).
3, rue Montyon,
75429 PARIS CEDEX 09.

VOULEZ-VOUS JOUER AVEC NOUS ?
sur les mots, entendons-nous bien, vous êtes fort au scrabble, imbattable aux mots croisés, nous sommes une compagnie internationale de création de noms de marque et cherchons à constituer de nouvelles éq. de création, les sessions ont lieu de 18 h à 20 h à Neuilly 92, et sont rémunérées.
Téléphonez-nous au 745-69-93.
INTERBRAND FRANCE.

ABEILLE PAIX VIE (GROUPE VICTOIRE)

recherche

ANIMATEURS DE FORMATION COMMERCIALE

en assurance de personnes
- Niveau Bac minimum ;
- connaissances juridiques et fiscales appréciées ;
- expérience requise de la pédagogie et de l'animation des groupes ;
- résidence Paris (déplacements en province à prévoir).

Envoyer C.V. manuscrit détaillé à Abeille Paix Vie, direction commerciale, 69, rue de la Victoire, 75009 PARIS.

capitaux propositions commerciales

Commerçant dynamique cherche
PARTICIPANTS
pour boutique luxe Paris-8ᵉ.
Ecrire sous le nº T 036.808 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

NICE
cause retraite vend
CABINET IMMOBILIER
PORTEFEUILLE SYNDIC
(C.A. 300.000).
et GÉRANCE (C.A. 400.000).
Traitement informatisé.
Téléph. : 501-33-55 bureau et 373-88-56 domicile.

Nous vous proposons en exclusivité les droits de vente de produits alimentaires biologiques, des produits de beauté biologiques et des appareils médicaux de l'Orient. Une conception complète pour la vente à votre proposition. montant des frais réels inclus stocks U.S. $ 45.000,00.
Ecrire sous le nº T 249.099 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Vends R4 GTL 1978
60 000 Km. bon état
Prix Argus
Tél. : 586-53-84 après 18 h.

de 12 à 16 C.V.

VD JAG.3.4 S 1967
B. coulée 3000,00 F.
Téléphone : 266-08-58.

DEMANDES D'EMPLOIS

DANS L'EST

DIRECTEUR DES AFFAIRES SOCIALES

40 ans
recherche nouvelle situation à haut niveau dans L'EST (Alsace + départements limitrophes).
- Solide expérience en milieu industriel (P.M.I. et groupe multinational) de la fonction dans sa globalité :
  - animation et mise en œuvre de la politique sociale ;
  - gestion et administration : recrutement, rémunération, carrières, information, condit. de travail, sécurité, paie, etc. ;
  - animation des instances représentatives ;
  - relations avec organismes extérieurs et la profession.
- Application des méthodes modernes de gestion des ressources humaines.
- Parfaite maîtrise de l'allemand et de l'anglais + dialecte alsacien.

Ecrire nº 52.066 Contesse Publicité,
20, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS, qui transmettra.

HOMME, 47 ANS
E.S.C.P., licence droit, préliminaires expertise comptable, B.P. comptabilité ; Anglais, Espagnol, notions Allemand.
Vous apporte 25 ans d'expérience commerciale
Direction Financière et du Personnel
Commerce extérieur douanes
Relations à haut niveau
Chiffre Affaires : 800 millions de Francs
3.500 personnes
recherche

Poste de Direction Générale ou Secrétariat Général

Écrire : P. Labranche — 10, Parc de la Feuilleraie
78380 BOUGIVAL

ASSISTANTE HAUT NIVEAU

fiable, intelligente, disponible références internationales recherche poste Paris, province, étranger.
Ecr. s/nº 6.396 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Couple 45 ans, ch. gardiennage immeuble Paris, H. pouvant effectuer entretiens. M. Canou, 12, rue Saint-Sabin, 75011.

J. H. 22 ans, dégagé O.M. analyste-program. débutant (Cobol, batch interactif). Stage entrep. sur I.B.M. 4341, bases données, cherche emploi fixe, Paris, région parisienne.
Ecr. s/nº 6401 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. H. 33 ans, analyste-programmeur débutant, bonne connaissance B.M.S./C.I.C.S., langages Cobol-Warnier-S.D.M., expérience stage Institut National Supérieur d'Informatique Appliquée, cherche place stable ou stage entreprise. Tél. : 464-16-72. M. Clément Bernard.

J. H., sérieux et ambitieux, possédant B.E.P. de vente et expérience, recherche place stable dans la vente dans une boutique. Tél. dans l'après-midi jusqu'à 19 h au 960-50-45.

J. Fme, 33 ans, cherche place secrét. sténo-dactylo, expér. 10 ans. Libre ss 3 semaines à 1 mois. Proxim. ligne R.E.R. A-4.
Ecr. s/nº 6.403 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

OUVRIER JOAILLIER

21 ans, apprentissage 3 ans chez grand patron. Sérieux, attentif et travailleur cherche poste stable.
Ecr. s/nº 6.393 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

TOGOLAIS, 32 ans.
Analyste-programmeur débutant, COBOL, I.B.M. 370, DOS/VS, Basique, analyse, connaissance en télécommunication, technique de commercialisation. Anglais et allemand. Adaptation rapide. Etudie toutes propositions.
Ecrire M. TRETOU, 16, allée Soufflot, 92600 Asnières.

J.H., 25 ans, Deug, Licence et Maîtrise Sciences Eco, DESS anglais, espagnol, rech. poste en rapport avec ses connaissances. AGVILERA Jean-Reymond, 14, rue Camille-Saint-Saëns, 92500 Rueil-Malmaison, 751-26-72.

J. F. secrétaire assistante d'édition. Bil. Anglais, ch. poste à responsabilités chez éditeur. Sciences Humaines, beaux arts, beaux livres.
Tél. : 551-33-31.

Aux qualités de méthode, d'organisation, au sens des responsabilités et à la faculté d'adaptation d'une femme de 40 ans s'ajoute un passé scientifique diversifié, complété par une formation bureautique de pointe.

Si mon profil satisfait les besoins de votre entreprise je souhaiterais que vous me contactiez au 821-41-16.

J.F. 34 ans, excel. présentation, parlant anglais, longue exp. de responsabilités achats et vente de prêt-à-porter de luxe. Cherche emploi temps partiel ou complet, dans maison haute couture ou diffusion prêt-à-porter haute couture.
Ecrire sous le nº T036846 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

JURISTE 33 ANS

F. maîtrise droit des affaires, 7 ans d'exp. rédaction d'actes, études, consultation, secrétariat de société, chez conseil juridique et expert comptable, étudie ttes propos. à temps complet ou partiel.
Ecrire sous le nº T036799 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Etudiant Camerounais en maîtrise de gest., titulaire du DUT de gest. FC accepterai emploi à mi-temps. Tél. 333-33-59.

J. F. 20 ans. DUT relat. publ. ou aide attaché presse école d'État, dispon. ts secteurs, connaissant nombx sports et pratique, cherche emplois.
Ecr. s/nº 6.397 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

L'immobilier

immeubles

BORDEAUX
Bel immeuble pierre 15 Pièces très bon état. Conviendrait profess. libérale ou Siège Sté. 2.300.000 F. Ecrire K 20439 Agence Havas, 33075 Bordeaux Cedex.

pavillons

1 km 500 PONT NEUILLY COURBEVOIE très calme (gare, commerces), beau pavillon (2 niveaux) 5 p., gde cuis., bains, ss-sol, gar., chf. cent. Très bon état, grenier aménageable. 210 m², terrain. 900.000 F. 798-49-00.

CHAMPIGNY-MAIRIE-RER 5' Pavillon 72, façade p. de taille. S/sol : salle de jeux, cave, buanderie. R.-Ch. : hall, séj., salon, cheminée, terrasses, cuis. amén., chambre, s. bns. 1ᵉʳ ét. : 3 chbres, mezzanine, s. eau, w.-c. Ch. central, garages, ter. 650 m². Px : 1.200.000 F. Agence des Ctés, 95 bis, av. de la République, 94500 CHAMPIGNY. T. 706-27-42.

Particulier vd pavillon, confort, proximité METZ autoroute. Tél. (29) 84-22-74, apr. 17 h.

terrains

CRESPIERRE 78

BOIS 8 ha en bordure forêt : constructible une maison 400 m².
Ecrire Eudico, réf. 3080/40, 56, rue de Londres, PARIS-18ᵉ, qui transmettra.

A vendre vallée de Chevreuse, à Forges-les-Bains, en bordure de forêt, dans bourg, classée zone verte, 1.300 m². Permis de construire, viabilisé. Accès et sous-sol construits.
Prix terrain : 350.000 F.
Prix sous-sol : à débattre.
Téléphone : 458-05-58.

VIEILLE TOULOUSE (31)
Part. vd GRANDS TERRAINS prêts à bâtir, très beau site.
Téléphone : (61) 73-37-84.

fermettes

A SAISIR

au cœur de la France, à 3 h de Paris, prox. plan d'eau 80 ha.
FERMETTE CARACTÈRE
180 m² au sol, indépendante, restaurée dans le style (poutres appar., cheminée, four), cuis. équipée, confort, chauffage cent., petite dépendance, le tout sur 2.400 m² TERRAIN

PRIX 320.000 F

Tél. 281-52-07 heures bureau ou 588-69-62 le soir.

propriétés

15 KMS VERSAILLES
370 m² 11 Pièces-Parc 8.600 m² — AVL 874-82-22.

LOT-MANOIR XIIIᵉ

restauré 10 pces + dépendances, falaise et grottes 6 ha. PX INTÉRES. VU URGENCE. A.V.L. — 874-82-22.

UNIQUE - VUE EZE ET MER 5 appts de mas lux. et parc. 15 jrs à vie depuis 33.000 F. Prop. saison. T. (3) 071-32-86.

LE VESINET

résident., calme, PROPRIETE MANSARD, réception 80 m² 6 chbres, 2 bains, cft. Gar., jard. boisé 1200 m².
AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET (3) 976-05-90.

maisons de campagne

VAR, PRÈS TOULON

BORD DE MER

STUDETTES A AMÉNAGER

80.000 F

Tél. : (16-91) 77-25-04.

villas

VANNES

A vendre, quart. résid. calme, libre vente, maison de 6 pièces, excell. état, compren. : étage, 3 chambres, salle d'eau, w.c., grenier, rez-de-ch., entrée, 2 chbres, salle de bains, w.-c., cuis., séjour, salon avec cheminée sur jardin plein sud ; sous-sol, sous tte la maison, avec garage et chaufferie.
Terrain de 400 m².
S'adr. à la Sélection Foncière, 8, place de la République, 56000 Vannes.
Tél. : (97) 47-27-01.

A VENDRE de préf. Part. à particul. 1 km mer, 10 km de LA BAULE. Maison rénovée, 5 p., 130 m² (séjour 50 m²), poutres appar., cheminée pierre, salle d'eau + salle de bains, cave, 2 gar., dont un pour bateau, terrain 1.700 m² clôturé et planté avec bassin. Tél. 588-37-38 après 18 h.

MARLY-LE-ROI s/980 m² terr., belle villa meublée et équipée, 300 m² habitables, 100 m² sous-sol aménagé avec 2 p. pour personnel, gar. 2 voit., 5.300 F + charges. Libre le 15-12-82. 950-14-60.

viagers

LIBRE MORSANG-S/ORGE
(91) Résidentiel. Belle propriété sur parc d'angle 1550 M. 8 Pièces principales sous/sol total grandes dépendances 460.000 + rente 4.300
LODEL 355-00-44.

Part. rech. mais. de campagne ou viager libre non indexé 3 p. confort + terrain. Appart pers. 100.000 F + mens. 1.500 F. Tél. : (16-1) 736-18-74.

Libre de ste, appt 5 P., tt cft. Mᵒ Montmartre. 650.000 + 4.300. Fme 86 a. 266-19-00.

17ᵉ. Beau 3 p., tt cft, imm. récent, 4ᵉ ét. avec balcon, 130.000 + 2.500. Occupé fme 76 ans. CRUZ 266-19-00.

l'agenda du Monde

Particuliers (demandes)

Cherche gros poêle à bois feu continu (cap. de chauffe mini. 150 m3).
T. 285-39-78 ou
Ecr. s/nº 6398 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Artisans

Peinture - Papier
Moquette - Vitrification.
Téléphone : 878-95-13.

ENTREPRISE sér. réf. effectue rapid. trav. peint., revêt., sols et murs, électr., plomb., décorat. Devis grat. sauf sinistres. Tél. 368-47-84 et 893-30-02.

Bijoux

OLIVINE

ACHÈTE
AU PLUS HAUT COURS
OR, débris dentaires, pièces or, bijoux anciens et modernes. ARGENTERIE, tableaux, pâte de verre, lampe, vase, montres anciennes et modernes, pendules, boîte or et argent, antiquités.

Déplacements à domicile.
6, rue de Tocqueville, 17ᵉ.
Mᵒ VILLIERS - 763-27-31.
EXPERTISE GRATUITE.

PAUL TERRIER

achète COMPTANT, bijoux or, argenterie, déchets or.
35, r. du Colisée, 75008 Paris.
Métro Saint-Philippe-du-Roule.
Lundi au vendredi 225-47-77.

ACHATS BRILLANTS

Toutes pierres précieuses, bijoux or, etc., argenterie.
PERRONO JOAILLIERS ORFÈVRES
à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin,
à l'Étoile, 37, av. Victor-Hugo.
Vente, Occasions/Échanges.

Carrelages

Les plus beaux de tous les carreaux du monde sont vendus aux prix les plus bas chez BOCAREL 357.09.46 + 113, av. Parmentier Paris 11ᵉ

Décoration

PAILLE JAPONAISE

VÉRITABLE 14 F le m²

MOQUETTE SOLDE

Laine de 40 à 70 F le m².
Artisans. Récupérateurs.
8-10, impasse Saint-Sébastien, PARIS-11ᵉ. Tél. : 365-66-50.

Poésie

Allo 588-37-92 lecture de poème 24 h sur 24 dans le cadre du Grand Prix de la poésie contemporaine.

Spectacles

UN SPECTACLE CHEZ VOUS ! pour réunions publiques ou privées. Jongleur, magicien, ventriloque. Tél. 303-20-63.

Literie

MATELAS DE DEUX CHOSES L'UNE

Ou vous achetez un matelas de grand luxe à 3.000 F, ou vous achetez un PLAZA de grand luxe à 1.590 F (2 places 140 cm).

LE PLAZA est un matelas de grand luxe garanti 8 ans qui se taille aussi à vos mesures en deux semaines.

Par exemple :
le 160 cm : 1.925 F.
le 180 cm : 2.240 F.

Sommiers et dosserets assortis. Couvertures piquées, couettes.
Votre sommeil mérite cette visite :

CAP, 37, rue de Citeaux, 75012 PARIS. T. 307-24-01.

Enseignement

L'ANGLAIS EN ANGLETERRE
Cours spéc. de Noël

- ★ L'école est dans le même bâtiment que notre hôtel (100 ch.) près de la mer, de renommée mondiale, le logement en famille également possible.
- ★ Pas de limite d'âge (nes de 16 à 18 ans). Pas de limite de séjour (mais 25 % de réduction pour 90 jours).

Piscine couv., sauna, discothèque, etc., à 100 km de Londres.
Agréé par le British Council and Arels.
Pr broch. en couleur et formul. d'inscript., écr. à
REGENCY SCHOOL OF ENGLISH
ROYAL CRESCENT
RAMSGATE KENT, G.-B.
Téléphone : 843512 12
ou
Mᵐᵉ Bouillon,
4, r. de la Persévérance,
95600 Eaubonne, France.
Tél. (3) 959-26-33 soir.

Instruments de musique

A VENDRE PIANOS GRANDES MARQUES
refaits et garantis par artisan, facteur
DEVIS GRATUIT
POUR RESTAURATION

PIANOS TORRENTE

Téléphone : 840-89-52.

ACHAT VIOLONS

VIOLONCELLES, VIELLES
GUITARES ANCIENNES
PIANOS DECORES
Automates et boîtes à musique (même en mauvais état)

WAGRAM MUSIQUE

62, AV. DE WAGRAM 17ᵉ
Tél. : 622-08-88.

PIANO BLUTHNER
2,10 m., 1981, Prix 68.000 F.
Tél. : 525-71-36.

Meubles

Importante salle à manger 11 pièces MAJORELLES 1934 à débattre. (8) 340-06-85.

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE
(évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie)
en 1 mètre, 2.400 F. Paris.
SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6ᵉ.
Ouvert le samedi. 222-44-44.

Maisons de retraite

CHANTILLY. 28 mn Paris-nord MAISON DE RETRAITE. Cadre agréable, asc., soins. Prix raisonnable, tél. (4) 457-54-44.

Troisième âge

MAISON DE RETRAITE
40 km Paris tout confort.
Téléphone : 16 (4) 426-75-26.

Vacances Tourisme Loisirs

SPORTS D'HIV., HTE-SAVOIE, locations meublées semaine, HEURO-VACANCES B.P. 18, GAILLARD 74240.
Téléphone : (50) 38-74-02.

DOMAINE DE LA PLAGNE
à 50 m
des remontées mécaniques
Particulier loue aux COCHES (1.500 m altitude)
(gare Bourg-Saint-Maurice).
2 PIÈCES neuf, cuisine, salle de bains, tout confort, casier skis, cave.
Équip. complet 6 personnes. Exposition Sud-Ouest.
Location hebdomadaire de Noël à Pâques.
Téléphone : (1) 202-29-10 poste 321 heures de bureau ou 16 (6) 903-63-89 après 20 heures.

ACHETEZ COTE VAROISE

HYÈRES « LES PALMIERS »

BELLE PETITE RÉSIDENCE
Parc, mer, criques.
vastes studios à 4 pièces
« RÉSIDENCE COSTABELLA »
CHEMIN DES VILLAS
Fleury, 5, quai de Bourbon, 75004 Paris.
Tél. (16-1) 633-33-67,
(16-94) 58-31-19,
(16-94) 57-38-01,
(16-94) 57-32-22.

Loue Courchevel Praz Studio 4 pers., sem. vac. scol. 1.800 F. hors vac. 1.200 h.r., (90) 94-07-02

Particulier loue à La Plagne (2000 m).
Studio 3/4 pers., sud, pied des pistes. Du 18 au 25 déc. et janvier à avril.
Téléphone : 901-08-05.

Réalisez un des REVES de votre vie.
Quelques places disponibles pour une des expéditions RAID OPERATOR
Destination : le Kilimandjaro, l'Aconcagua, Huascaran.
Prix et date sur demande.

RAID OPERATOR

7 bis, rue Idrac, 31000 Toulouse. Tél. : (61) 63-94-67.

A MENTON, aux portes de Monaco, pour son premier hiver,
L'HOTEL MÉDITERRANÉE
3 étoiles, 90 chambres, télé couleurs, solarium, offre pour les mois de décembre, janvier et mars des prix très étudiés pour longs séjours. Exemple par personne en chambre dble av. petit déjeuner : 4 sem. 1.990 F
5, rue de la République, 06500 Menton. Tél. (93) 28-25-25.

هكذا من الأصل

Le Monde

économie

SOCIAL

LE FINANCEMENT DE L'ASSURANCE-CHOMAGE

M. MAUROY : « Le gouvernement prendra toutes ses responsabilités »

Commentant la dénonciation par le C.N.P.F. de la convention de l'UNEDIC, M. Pierre Mauroy a déclaré, mardi 16 novembre, au cours du journal de la mi-journée de TF1 : *« Je déplore, avec les organisations syndicales, la décision prise par le patronat français. Je tiens à préciser que l'Etat ne veut pas davantage de droits. Le gouvernement est très attaché à la politique contractuelle, il voudrait ne pas intervenir. Seulement, il prendra toutes ses responsabilités. Je tiens à dire à tous ceux qui sont chômeurs, à tous ceux qui peuvent s'inquiéter, qu'ils n'ont pas à s'inquiéter. De toute façon il est absolument nécessaire d'assurer l'équilibre de l'UNEDIC et le cas échéant, la semaine prochaine s'il le faut, le gouvernement prendra des décrets. Il les prendra, d'ailleurs, à titre temporaire pour bien souligner qu'il est attaché à la politique contractuelle. D'autre part, le gouvernement entend que la garantie de ressources soit supprimée le 31 mars, comme il l'avait dit, et qu'au 31 mars il puisse y avoir le nouveau régime de retraite. La réforme la plus importante de ce gouvernement, c'est de permettre, justement, le droit à la retraite à soixante ans. Il faut la rendre possible et ce sera possible. Toutes les dispositions doivent être prises pour qu'il en soit ainsi. »*

A propos des négociations salariales dans la fonction publique, le premier ministre a indiqué : *« Je suis pour une politique de rigueur, mais, pour autant, on n'a pas besoin d'appliquer une rigueur qui ne s'imposerait pas. Il ne peut pas être question, pour un gouvernement de gauche, de mener une politique de diminution du pouvoir d'achat. Le pouvoir d'achat, nous tenons à le maintenir. Les fonctionnaires, comme les autres salariés, ont accepté de bon gré la fin du système d'indexation trimestrielle* [des salaires] *sur les prix. Maintenant nous fixons l'objectif : 8 % d'inflation pour 1983, et nous demandons que l'augmentation des salaires soit aussi de 8 %, ce qu'acceptent les travailleurs. C'est quelque chose de très nouveau en France. Vous ne voulez tout de même pas qu'on dise simplement : pour 1984, on verra ! Non. Nous disons : en janvier 1984 on se retrouvera, on discutera des modalités et du calendrier, en fonction des résultats de la lutte contre l'inflation, pour obtenir le maintien d'un pouvoir d'achat moyen. C'est le minimum de ce que doit dire le gouvernement. »*

M. Mauroy a également estimé que le gouvernement est *« en train de gagner la bataille de l'inflation »* puisque la hausse des prix s'établira en 1982 *« à moins de dix pour cent »*, dit-il, par rapport à 1981. Il a souligné que le niveau du chômage, selon les dernières statistiques, connaît une *« stabilisation »*. En conclusion le chef du gouvernement a affirmé que sa politique économique et sociale emprunte une *« voie du juste milieu »*.

Les syndicats font une ultime tentative pour éviter un « aménagement » par décret de l'UNEDIC

Le C.N.P.F. a-t-il sonné le glas du paritarisme et porté un coup sévère à la politique contractuelle en s'opposant à la conclusion d'un compromis sur l'assurance-chômage et en dénonçant la convention de l'UNEDIC ?

Tous les syndicats ont vivement dénoncé l'attitude du patronat, mais certains d'entre eux conservent l'espoir bien faible qu'une ultime solution pourrait encore être trouvée le 19 novembre, lors d'une nouvelle réunion avec le C.N.P.F.

La critique est générale. Pour la C.F.T.C., la discussion du 15 novembre constitue *« une nouvelle illustration de la politique attentiste du patronat favorisée par l'ambiguïté de l'attitude gouvernementale »*. M. André Bergeron (F.O.) considère que la décision du C.N.P.F. est *« l'un des actes les plus graves sur le plan social qu'on ait connu depuis longtemps »* et stigmatise *« le maximalisme outrancié du patronat »*. La C.G.T. parle de *« véritable agression »* et la C.F.D.T. *« épreuve de force »*.

Ceci dit, les confédérations vont, une dernière fois, lancer une nouvelle tentative en direction du C.N.P.F. pour essayer d'aboutir à un compromis. Craignant la remise en cause du paritarisme ou au moins de l'autonomie de l'UNEDIC, si le gouvernement décide par décret d'aménager les prestations, F.O., la C.G.C. et la C.F.T.C. ont, les premières, annoncés qu'elles entendaient se rendre à la réunion du 19 novembre proposée par le C.N.P.F., non pas pour discuter d'une *« remise à plat »* de l'UNEDIC comme le souhaite le patronat, mais pour rechercher, avant la date fatidique du 20 novembre, fixée par le protocole d'accord, une solution. Hostile à une négociation dont le contenu serait imposé par le C.N.P.F., la C.G.T. et la C.F.D.T. ont refusé ce diktat mais, réflexion faite, seraient prêtes à adopter la procédure envisagée par F.O.

Les cédétistes ont alors proposé une rencontre intersyndicale pour reconstituer un front bien ébréché qu'il sera difficile de ravauder tant les divergences entre F.O. favorable à 11 milliards de francs d'économies et la C.G.T. qui maintiendrait le plafond de 7 milliards sont importantes. L'objectif de F.O. mais aussi de la C.G.C. serait de conclure un accord *« provisoire »*, et admettre qu'en 1983, une révision plus fondamentale devra être engagée. Le C.N.P.F. repoussera-t-il cette perche ? L'été dernier, M. Yvon Chotard avait lui-même envisagé cette formule d'accords en deux étapes. Plusieurs fédérations patronales qui avaient accepté une majoration négociée des cotisations avant que le C.N.P.F. entérine puis annule cette proposition, pourraient, d'ici vendredi, faire pression sur le patron des patrons pour sauver *« l'esprit contractuel »*. Mais le C.N.P.F. est soumis à d'autres influences contradictoires, venant des P.M.E. et des P.M.I.

D'où l'essai, sans illusion que feront sans doute tous les syndicats. En cas d'échec des pourparlers, une autre solution plus dirigiste sera adoptée. Comme l'ont indiqué MM. Mauroy et Bérégovoy, le gouvernement assumera ses responsabilités. Depuis la loi de 1979 sur l'assurance-chômage, l'Etat peut en effet par décret aménager les prestations si les gestionnaires baissent les bras.

Un décret sera alors pris très rapidement, d'autant plus rapidement que le gouvernement n'a pas ménagé ses avertissements. Dès juin dernier, M. Auroux, demandait aux partenaires sociaux de conclure avant le 15 juillet, et le ministre du travail discutait avec eux, – officiellement d'un projet portant sur 10 milliards de francs d'économies. Cet automne, M. Bérégovoy a repris le flambeau, prodiguant conseils et admonestations. Aujourd'hui, il y a bel et bien urgence : chaque mois, le « trou » financier de l'UNEDIC se creuse de 2 milliards de francs. L'institution bénéficie d'avances du Trésor mais emprunte aussi à des taux élevés.

Un accord transitoire ou plus vraisemblablement un décret devrait donc, très prochainement, fixer le montant des économies.

Mais au-delà du contenu et des dates d'application de ces « aménagements », c'est la nature même du paritarisme et de la gestion de l'UNEDIC qui est en question, même si le gouvernement, prêt à prendre des mesures, entend bien les qualifier de provisoires.

JEAN-PIERRE DUMONT.

ALLOCATIONS

DES MODIFICATIONS POSSIBLES DÈS DÉCEMBRE

Comment les chômeurs seront-ils indemnisés ? Première certitude : quelle que soit l'issue, la convention de l'UNEDIC est maintenue jusqu'au 31 janvier 1983 et le versement des allocations est garanti, y compris au-delà du 31 janvier. Mais dans quelles conditions ?

Le montant des économies proposées par F.O. – 11 milliards de francs – est le niveau qui sera vraisemblablement fixé par accord ou décret... encore que les services de M. Bérégovoy, envisagent plutôt 12 milliards de francs et ceux de Matignon, 12 à 14. Concrètement, certaines modifications pourraient être appliquées immédiatement dès le mois de décembre : il s'agirait, par exemple, d'arrêter le versement des prestations à 65 ans et non plus 65 ans et 3 mois, de retarder l'ouverture du droit à prestations des nouveaux chômeurs (délai de carence variable selon l'existence ou non des congés payés, d'indemnités de licenciement) et de réduire le plafond de certaines allocations de 90 % à 85, voire 80 % du salaire de référence. D'autres économies, plus complexes à appliquer et à programmer (modulation de la durée d'indemnisation en fonction de l'activité économique, etc.) interviendraient début 1983. Interviendrait plus tard aussi, la réforme de la garantie de ressources et l'aménagement du droit à la retraite à 60 ans.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –	
$ E.-U.	7,2340	7,2410	+ 180	+ 220	+ 360	+ 420	+1000	+1120
$ can.	5,9035	5,9110	+ 55	+ 105	+ 165	+ 235	+ 485	+ 615
Yen (100)	2,7590	2,7630	+ 130	+ 160	+ 260	+ 300	+ 790	+ 860
DM	2,8240	2,8280	+ 140	+ 160	+ 270	+ 295	+ 810	+ 865
Florin	2,5995	2,6030	+ 140	+ 155	+ 180	+ 305	+ 795	+ 845
F.B. (100)	14,5980	14,6200		+ 145	+ 10	+ 235	+ 60	+ 495
F.S.	3,3075	3,3125	+ 265	+ 295	+ 495	+ 535	+1385	+1470
L (1 000)	4,9070	4,9170	– 590	– 460	–1095	– 925	–2280	–2080
£	11,6400	11,6550	+ 335	+ 440	+ 725	+ 860	+2245	+2480

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 5/8	10	9 5/8	10	9 11/16	10 1/16	10	10 3/8
DM	6 9/16	6 15/16	6 7/8	7 1/8	7	7 3/8	6 7/8	7 1/4
Florin	6	6 3/4	6 3/16	6 15/16	6 3/16	6 15/16	6 3/8	7
F.B. (100)	11	12	12	12 3/4	12 1/8	13 1/8	12 1/4	13 1/4
F.S.	1 1/4	2 1/4	2 15/16	3 5/16	3 11/16	4 1/16	3 3/8	3 5/8
L (1 000)	22	25	24 1/8	27	24 1/2	27	22 1/2	23 1/2
£	8 7/8	9 5/8	9	9 5/8	9 1/16	9 13/16	9 1/8	9 1/2
F. français	13 3/4	14 1/4	15 5/8	16 1/8	16 5/8	17 1/8	18 7/8	19 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

COMMUNICATION

Faut-il brûler les magnétoscopes ?

(Suite de la première page.)

La bataille du magnétoscope a pris ces dernières semaines une ampleur à laquelle les pouvoirs publics ne s'attendaient pas. Que les professionnels de la vidéo aient réagi vivement aux différentes mesures du gouvernement, c'est compréhensible. Que la presse nationale ait repris largement l'affaire pour y consacrer ses gros titres est déjà plus étonnant. Certains sont même allés jusqu'à brandir le spectre de la pénurie et du rationnement, en oubliant que les importateurs français ont un surplus de stocks suffisant pour passer sans difficultés les fêtes de fin d'année. D'autres voient dans une banale enquête de la commission paritaire sur les magazines spécialisés le signe d'un complot généralisé contre la vidéo. Il n'en faut pas plus pour que certains représentants des *partis d'opposition saisissent* l'occasion et dénoncent la « *vignette rose* » sur l'audiovisuel ou l'« *hostilité évidente des socialistes au magnétoscope* » (Alain Madelin, député U.D.F., dans un entretien au *Quotidien de Paris*).

Pour la seconde fois après l'affaire des radios libres, un problème lié au développement de la communication audiovisuelle acquiert une dimension nettement politique. Mais, cette fois-ci, les rôles sont inversés. La droite proclame qu'elle se bat pour la liberté de consommer de nouvelles images, et la gauche se voit accuser de protectionnisme frileux et d'autoritarisme rétrograde.

Comment en est-on arrivé là ? Le ministre de la communication a proposé une redevance annuelle de 471 F sur les magnétoscopes pour renflouer les finances de la radio-télévision (la progression de la redevance sur les postes de télévision se ralentit) et compenser les efforts consentis pour la décentralisation. Le ministre du commerce extérieur a détourné ces mêmes magnétoscopes sur Poitiers pour freiner les importations et réduire une part du déficit de la balance commerciale. Quant au ministre de la culture, il prépare une taxe sur les cassettes vierges pour voler au secours de la création audiovisuelle.

A contre-courant de la demande sociale

Prises séparement, ces mesures ont leur cohérence. Mais leur accumulation prend une étrange allure de croisade. La vidéo fait figure de *vache à lait, et la troupe des huit* cent mille propriétaires de magnétoscopes — qui fait chaque jour de nouvelles recrues — se voit soudain obligée de payer pour les carences du service public, les difficultés de l'industrie électronique française et le retard des industries culturelles. C'est beaucoup, même en ces temps d'austérité.

Pour faire passer la pilule, on explique que les propriétaires de magnétoscopes sont riches et qu'ils peuvent payer. Seconde erreur. L'étude « Vidéo 20 000 », effectuée en juin dernier par Media Marketing International sur 28 000 personnes, indique que 23,1 % des utilisateurs sont des ouvriers, 27,7 % des cadres moyens, 9,5 % des commerçants, 10 % des inactifs et seulement 27,9 % des cadres supérieurs. Dès le début, le magnétoscope a trouvé des adeptes chez les grands consommateurs de télévision — qui ne se confondent pas, en général, avec les couches aisées de la population — ou chez tous ceux que leurs professions éloignent du petit écran (chauffeurs, réprésentants, travailleurs postés, etc.).

*La troisième erreur consiste à in*terpréter le succès du magnétoscope comme une simple demande d'images, demande à laquelle les pouvoirs publics pensent répondre en lançant la quatrième chaîne, le satellite et les réseaux câblés. Or *tous ces nouveaux réseaux, si intéressants* qu'ils soient, n'ont encore dans l'esprit du public qu'une réalité confuse et lointaine.

L'étude de Media Marketing International montre de plus que l'utilisateur de la vidéo est moins un *boulimique qu'un individu qui* entend organiser sa consommation. Le magnétoscope n'augmente pas le temps d'écoute de la télévision, il le répartit différemment. Pour le public, la vidéo est donc un outil de maîtrise et de sélection, un instrument *de culture au sens profond* du terme. Comment comprendre que les pouvoirs publics le pénalisent, au moment même où ils entendent multiplier les canaux et les programmes ? N'a-t-on pas assez dénoncé la passivité et la dépendance *du téléspectateur* ?

Les réseaux contre la privatique

Quelles que soient leurs justifications économiques, les mesures prises contre le magnétoscope ne peuvent donc qu'être impopulaires. On ne fait pas de politique, même volontariste, contre la demande sociale. De plus, ces mesures introduisent dans le développement de la communication audiovisuelle une opposition stérile entre les réseaux et la privatique (1).

Cette opposition, qui se fige aujourd'hui, est le résultat d'un échec industriel dont l'actuel gouvernement n'est pas responsable. L'électronique française n'a jamais su produire pour le marché grand public. Non seulement on ne sait pas faire de magnétoscopes, mais on a négligé la haute fidélité et la photo, et on s'apprête à manquer les rendez-vous des jeux vidéo, de la micro-informatique et du vidéodisque.

Autant de supports qui permettent à l'utilisateur d'organiser librement sa consommation. Autant de marchés où les industriels japonais, américains et même européens imposent aujourd'hui leurs produits. En revanche, les *P.T.T.* ont *réussi le* téléphone, se sont engagés dans la télématique et se sentent de taille à affronter le câble. Faut-il pour cela que la communication audiovisuelle passe exclusivement par les fils du téléphone ?

Les partisans des réseaux répliquent que la télévision payante et le câble apportent une solution d'avenir à la consommation audiovisuelle en « ciblant » les publics et en diversifiant les programmes. Mais l'édition vidéo fait-elle autre chose lorsqu'elle propose au public des opéras, des recettes de cuisine, des émissions sportives ou des magazines médicaux ? Et quand les promoteurs de « *Canal plus* » (la future quatrième chaîne) expliquent que l'abonnement à une programmation cinématographique financera les émissions culturelles, ils ne font que reprendre la stratégie des éditeurs de vidéocassettes.

Mais, répondent les P.T.T., le câble va permettre à la communication de devenir interactive. De quoi s'agit-il ? De choisir, dans un premier temps, des programmes « à la carte », en interrogeant à distance des banques d'images. Là encore, les vidéo-clubs proposent déjà quatre mille titres et, le plus souvent, sans liste d'attente. Plus tart, avec l'utilisation des fibres optiques, on pourra intervenir directement sur les programmes, modifier les scénarios, jouer avec les images. Mais cette interactivité forte est déjà réalisable en couplant un micro-ordinateur et un vidéodisque, ou, plus simplement encore, sur un jeu vidéo. Pourquoi transposer cette consommation spécifiquement individuelle sur des réseaux câblés, où la multiplication des demandes entraînera des commutations complexes et coûteuses ?

Jouer la complémentarité

Est-il donc nécessaire que les réseaux se substituent à la privatique ? Ils en sont simplement complémentaires. Reliés aux câbles, les magnétoscopes, les micro-ordinateurs ou les consoles de jeux bénéficieront de programmes supplémentaires. Mais ils sont, dans les foyers comme dans les institutions, les terminaux « intelligents » qui organisent une consommation réfléchie, sélective et interactive. De même, seul le développement des équipements vidéo légers (caméras, magnétoscopes, régies) peut permettre la naissance d'une production locale sur les réseaux de télédistribution. Une production que les câbles contribueront ensuite à socialiser.

Au moment où le gouvernement entend mobiliser industriels et consommateurs sur une relance de l'audiovisuel, il semble maladroit de se laisser enfermer dans une opposition entre réseaux et privatique. Une opposition qui risque de recouvrir rapidement, dans l'esprit du public, celles entre volontarisme d'État et demande sociale, entre service public et secteur privé ou, pis encore, entre gauche et droite.

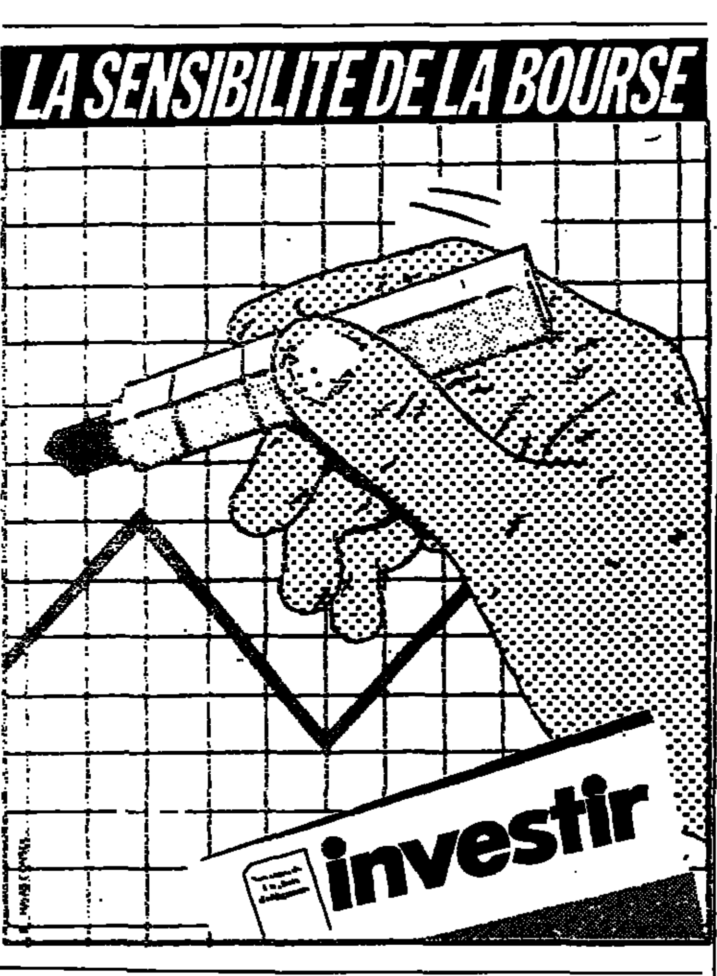
On ne peut pas négliger les enjeux industriels : fibres optiques, satellites, décodeurs, etc. Mais tout le monde sait aujourd'hui que, au-delà, l'enjeu culturel est celui des programmes. Quel sera l'effet des réseaux de communication sur notre balance commerciale s'ils ne véhiculent que des productions étrangères ? *Pour relancer l'industrie* culturelle française, faudra-t-il attendre que les réseaux câblés aient suffisamment d'abonnés, que la quatrième chaîne tourne à plein régime et que les antennes paraboliques reçoivent les émissions des satellites ?

Cette montée en régime prendra bien quatre ou cinq ans. Producteurs ou éditeurs ne peuvent pas investir à aussi long terme. Pourquoi ne pas profiter, dès aujourd'hui, de l'émergence d'une forte demande sur les vidéocassettes pour entreprendre la restructuration de la production audiovisuelle tant publique que privée ?

Et que pèsent les 175 millions de francs que la redevance sur les magnétoscopes doit apporter à l'État, face aux milliards nécessaires pour relancer les industries de programmes ? En globalisant les problèmes, le gouvernement donnerait plus de crédibilité à son action sur l'audiovisuel.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

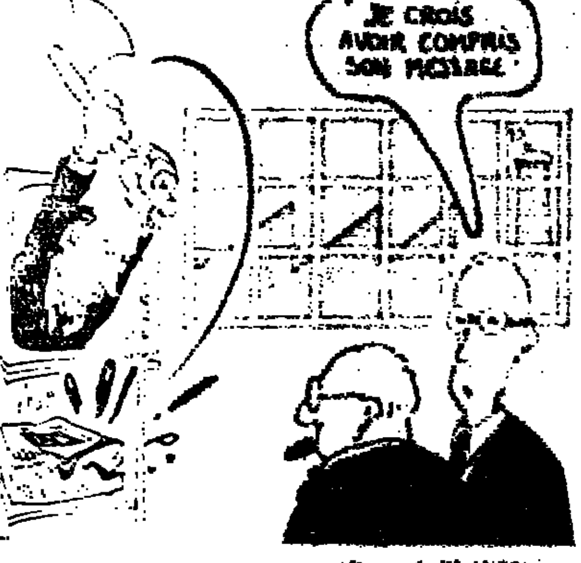
(1) On désigne par privatique tous les supports de communication autonomes qui laissent à l'utilisateur la possibilité d'organiser sa consommation à partir des programmes disponibles sur le marché.



TUNISIE
Fantastique, une semaine au soleil.
1995 F
tout compris*
A l'Hôtel-Club Oamarit***
à Jerba Zarzis.
Tennis. Equitation.
*1 semaine en pension complète (vin à table inclus) au départ de Paris ou de Lyon.
(Vols spéciaux du 12 Novembre au 16 Décembre 82 et du 7 au 27 Janvier 83.)



REPUBLIQUE TOURS
Le droit de choisir.
Tél. : Paris : (1) 355.39.30 - Tél. : Lyon : (7) 837.72.38.



(Dessin de PLANTU.)

Les journées de politique industrielle

Faut-il y voir un symbole ? Pas moins de onze ministres entouraient, mardi après-midi, le président de la République à la séance de clôture des journées industrielles organisées par le ministère de la recherche et de l'industrie. Ce déplacement en force du quart du gouvernement, le discours de près d'une heure du chef de l'État, témoignent à l'évidence de la volonté de faire du développement industriel et technologique la grande priorité du septennat.

De politique industrielle, il en fut donc beaucoup question au cours de deux journées de travail rassemblant environ huit cents personnes au sein d'une dizaine de groupes de travail. Beaucoup de cadres du secteur nationalisé, de fonctionnaires, d'universitaires, de syndicalistes. Peu – trop peu – de patrons, de représentants du secteur privé. Il faut espérer que, au cours des prochains mois, les discussions décentralisées et la préparation des assises du mois de juin associeront bel et bien toutes les forces vives du pays.

Les Français, les socialistes plus que d'autres, ont une nette propension pour ces réunions, assises, colloques et autres journées de travail. Le P.S. en organise un à son tour – avec vraisemblablement les mêmes participants, – les 11 et 12 décembre, sur le thème de « L'avenir des nationalisations ».

Sans doute, ce genre de grand-messe a-t-elle son utilité sociale. Sans doute est-elle l'occasion de sensibiliser, à travers les médias et l'intervention du président de la République, l'opinion publique aux thèmes de la mobilisation industrielle. Mais à les multiplier, ne risque-t-on pas d'aboutir à l'effet inverse, à lasser ? D'autant que chacun le sent bien, une politique industrielle ne se décide pas dans de tels colloques ! – J.-M. Q.

M. Mitterrand : « Trois années de grand effort »

« La France va vivre pendant les trois années à venir une période de grand effort, a souligné M. Mitterrand lors de la clôture des deux journées de politique industrielle. *« Toutes les capacités de travail, d'épargne, de création et de gestion doivent être concentrées sur les entreprises capables, les entreprises de l'avant »*, a donc précisé le chef de l'Etat, avant d'ajouter : *« Il faudra renoncer au confort de certaines habitudes et à certaines rentes du passé ».*

« Le monde est impitoyable pour les faibles, a-t-il dit, *et nous avons les capacités d'être forts. Pour cela, il faut le vouloir. »*



(Dessin de PLANTU.)

Après avoir longuement rappelé l'action engagée par le gouvernement depuis dix-huit mois en faveur de l'industrie et situé la place de notre industrie dans la concurrence internationale, le président de la République a affirmé qu'il convenait de *« restaurer la capacité financière des entreprises ».*

« Il faut tendre à stabiliser les charges sociales des entreprises, et à réduire leurs charges financières. » Il serait *« paradoxal »* que la baisse de l'inflation *« se traduise par une fragilité financière accrue des entreprises ».*

Un dispositif sera mis en place d'ici à la fin de l'année *« pour que les emprunts contractés à taux fixes élevés soient bonifiés et que dans certains cas des procédures de rééchelonnement des dettes soient étudiées ».* Le gouvernement va en outre proposer *« des techniques, notamment fiscales »*, visant à drainer des moyens financiers vers des entreprises qui prennent des risques, en particulier dans le domaine de l'innovation.

S'agissant de la concurrence internationale, le chef de l'Etat s'est refusé *« à brandir l'arme protectionniste »*, estimant qu'une telle attitude *« irait à l'encontre des objectifs recherchés ».* Mais, a-t-il observé, *« nous n'avons pas le droit d'être naïfs »*, car *« les pratiques protectionnistes prospèrent chez nos concurrents ».*

Il a indiqué à ce propos qu'il avait demandé qu'à l'occasion du prochain sommet européen de Copenhague *« tout soit mis sur la table ».* Relevant qu'il n'est *« pas si aisé de pénétrer »* certains marchés étrangers, M. Mitterrand a assuré qu'il fallait *« une épreuve de vérité ». « Comptez sur moi pour qu'elle ait lieu rapidement »*, a-t-il lancé à l'adresse des participants à ces journées qui l'ont alors applaudi.

Le président de la République a ensuite prononcé un vif plaidoyer en faveur de la modernisation de l'appareil de production. *« Il n'y a pas de secteur condamné. Il n'y a que des secteurs à moderniser »*, a rappelé M. Mitterrand. *Cette modernisation sans laquelle la France ne peut espérer devenir une grande puissance passe »*, entre autres, par une meilleure relation entre la recherche et l'industrie, entre l'industrie et l'éducation (*« La France manque de techniciens »*), par la mise en place d'une politique de brevets et une amélioration des relations au sein du monde du travail (les lois Auroux constituent des *« avancées significatives qui marqueront leur époque au même titre que celles de 1936 »*, a assuré le président de la République).

Après avoir affirmé que la France doit « rester, redevenir ou devenir la grande puissance qu'elle était », M. Mitterrand n'a pas caché *« la difficulté majeure qui reste à surmonter : le déficit de notre commerce extérieur ». « Rien ne sera possible sans ce redressement*, a-t-il dit, c'est-à-dire sans *« mobilisation industrielle ».*

● *L'ammoniac moins cher de 15 %.* – Le groupe chimique britannique I.C.I. a mis au point un nouveau procédé de fabrication d'ammoniac réduisant d'un tiers environ la quantité d'énergie, le gaz en l'occurrence, utilisée à cet effet au moyen de la méthode actuelle. Ce nouveau procédé abaissera de 15 % à 20 % le prix de revient de l'ammoniac, principalement employé pour la fabrication d'engrais. I.C.I. va faire breveter son procédé dans le monde entier. Rappelons que 85 % de l'ammoniac produit sont employés pour produire des engrais.

Un appel à la « mobilisation industrielle »

(Suite de la première page.)

Cette modernisation d'ensemble du tissu industriel est la seul voie pour améliorer la compétitivité et restaurer les équilibres extérieurs. Elle implique que des efforts particuliers soient faits dans certains secteurs-clés qui jouent un rôle d'entraînement et irriguent tous les autres. Ainsi, l'électronique constituera *« la priorité industrielle du IXe Plan ».* Les économies d'énergie et la machine-outil bénéficieront d'un traitement particulier.

Certes, la part que la puissance publique prendra dans ce redéploiement technologique sera essentielle. Grand programme de câblage des villes en fibres optiques ; construction d'un second train à grande vitesse dans l'Ouest ; nouvelle tranche en 1983 de 11 milliards de francs pour les grands travaux (économie d'énergie, voies navigables). Mais il faut que les entreprises, de la plus petite à la plus grande, puissent participer à cet effort collectif.

C'est là le second message du chef de l'Etat, qui a longuement insisté sur la nécessité de *« restaurer la capacité financière des entreprises »*, de favoriser, à l'image de ce qui se passe outre-Atlantique, l'émergence de petites sociétés *« rassemblées autour d'une équipe, d'une idée ».*

Pour créer cet environnement favorable, il faut également, dans l'esprit du chef de l'Etat, que l'éducation nationale, la formation professionnelle se mettent au diapason. Une réflexion commune va être engagée entre responsables de l'éducation nationale et de l'industrie sur la transformation des filières de formation et des programmes.

Le troisième message est à l'usage externe. Le président a d'abord cherché à *« recentrer »* le thème de la *« reconquête du marché intérieur ».* N'est-il pas normal que la France veuille développer sur son territoire des produits de qualité et cherche ainsi à reprendre loyalement des parts de marché perdues ? Pas question en tout cas de se replier sur soi-même. D'ailleurs, à plusieurs reprises, le président a insisté sur la nécessité de nouer des coopérations européennes. Il s'est *« réjoui »* à cet égard des négociations en cours dans l'électronique entre Thomson, Grundig et Philips.

Sincèrement attachée au développement du commerce international, aux coopérations industrielles, la France ne saurait être cependant, selon le président, « naïve ». *« Les pratiques protectionnistes prospèrent partout. »* M. Mitterrand va donc demander aux Dix, lors du prochain sommet de Copenhague, de *« tout mettre sur la table »*, de faire un bilan complet des pratiques protectionnistes en vigueur au sein de la C.E.E. et d'étendre cette réflexion à ce qui se passe au Japon et aux Etats-Unis.

Au-delà de la France, c'est toute la vieille Europe qui est aujourd'hui confrontée à un immense défi. C'est sa place, son rôle dans le monde futur qui se jouent. Pour ne pas avoir pris à temps la mesure des périls, de la crise, il faut mener aujourd'hui de front et dans un court laps de temps la modernisation de pans entiers de l'industrie, le développement des activités du futur et la formation d'une population mal préparée aux nouvelles techniques.

La volonté politique existe. Reste à savoir comment la collectivité nationale répondra à cet appel à la mobilisation industrielle qui suppose un transfert inévitable de ressources des ménages vers l'industrie.

J.-M. QUATREPOINT.

M. Michel Charzat souhaite l'abandon de l'orthodoxie libérale

(Suite de la première page.)

– Pourtant, tout le monde souhaite la relance économique ?...

– Pour certains, il s'agirait d'obtenir la réaffectation des ressources de la collectivité par une ponction sur le pouvoir d'achat. Autant je suis d'accord sur l'objectif d'une meilleure orientation des ressources vers la production – il est vital – autant sur le moyen d'y parvenir, le débat est ouvert. Une politique favorable aux entreprises ne se traduit pas nécessairement par des décisions d'investissements. Ces décisions devraient être déclenchées par des perspectives positives sur le terrain de la demande.

» Pour certains, la marge de manœuvre de la France est épuisée. Selon eux, on ne peut plus faire autre chose qu'une purge qui nous permettrait d'attendre deux années au terme desquelles, l'appareil industriel étant remusclé, nous pourrions profiter d'une éventuelle reprise de l'économie mondiale. En attendant, pendant ces deux années, ce serait l'austérité pour la grande masse des Français. A mon avis, il est nécessaire de redynamiser l'industrie par des méthodes sortant de l'orthodoxie libérale.

Une banque nationale de l'investissement

– Quelles sont ces mesures hétérodoxes ?

– Le premier moteur de cette politique volontariste c'est le desserrement de la contrainte extérieure. Ce desserrement est possible à condition de réduire la dépendance énergétique de la France. En deux ou trois ans, on peut reconquérir une marge de manœuvre supplémentaire, créer des emplois, économiser des devises. Le second moteur, c'est une politique dynamique de financement des entreprises. Les entreprises nationales, ça marche et l'on va s'en apercevoir.

» Le problème qui nous est posé est d'obtenir un désendettement massif et rapide des entreprises qui ont aujourd'hui la tête sous l'eau. Cet objectif implique qu'on engage des recherches dans le domaine de la réforme bancaire, du financement public, et de la transformation de l'épargne. Pourquoi ne pas réfléchir à la création d'une banque nationale de l'investissement ? Pourquoi ne pas donner suite aux recommandations du président de la République en faveur d'un moratoire pour les entreprises et de la déconnexion des taux d'intérêts ? Sous l'impulsion présidentielle s'est quelque peu perdue dans les arcades administratives.

– Le desserrement des contraintes extérieures ne conduit-il pas au protectionnisme ?

– Le protectionnisme est facteur de sclérose, de perte de compétitivité. Tout ce que nous pouvons demander, c'est que la politique de relance qui a été menée en France ne profite pas exclusivement à nos partenaires européens. Nous continuons à être, nous Français, les ultra libéraux, les bons garçons de l'Europe. Nous ouvrons nos frontières, conformément à nos engagements, alors que nos partenaires multiplient les obstacles tarifaires, réglementaires ou douaniers. Le protectionnisme n'est pas une réponse, mais nous ne pouvons pas être naïfs.

– On demande beaucoup à la base électorale de la gauche et la base électorale de la droite n'a toujours pas confiance.

– La gauche demande beaucoup à sa base car celle-ci reste porteuse de l'intérêt national. Les classes dirigeantes, celles qui possèdent encore privilèges et fortune, ont montré au cours des dernières années qu'elle privilégient leurs intérêts de castes au détriment de l'intérêt national. Seule la gauche peut mettre un terme au pétainisme larvé qui a marqué une certaine fraction de la classe dirigeante, notamment sous Giscard d'Estaing. Si aujourd'hui nous demandons beaucoup à notre base sociale, c'est qu'elle est seule en mesure de prendre à bras-de-corps les grands objectifs du redressement national.

– Cela suffira-t-il ?

– Il faut aussi favoriser de larges convergences nationales sur trois ou quatre grands sujets. La gauche est rassembleuse sur la politique internationale. Elle peut l'être sur certains objectifs majeurs de la politique économique et sociale : économies d'énergie, programmes de soutien aux industries basses (sidérurgie, textile), programmes en faveur des industries du futur, démocratisation industrielle.

» Au-delà de notre base traditionnelle, au-delà du clivage droite-gauche, nous devons rechercher les convergences avec d'autres couches sociales (cadres, techniciens, entrepreneurs), avec des tempéraments nationaux qui, par exemple, se sont reconnus dans le gaullisme.

» L'opposition ne doit pas être laissée de côté. Il s'agit de la contraindre à se situer. Elle doit être conduite soit à rallier les propositions du gouvernement, du président de la République, soit à apparaître comme une force de négation stériel qui privilégie la défense d'intérêts étroits au détriment de l'intérêt national. Nous devons passer des compromis sur nos bases, et non pas de chercher des compromis sur des bases moyennes.

» Au fond, ce dont nous devons parler, c'est du projet socialiste qui avait été très largement anticipé sur les problèmes que rencontrerait la gauche au pouvoir. On peut regretter que le parti socialiste ne s'empare pas suffisamment de son projet comme d'un moyen pour expliquer la situation et pour mobiliser les Français sur une perspective de redressement.

Propos recueillis par
JEAN-YVES LHOMEAU.

CONJONCTURE

La réunion des ministres des finances et des affaires sociales de la C.E.E.

Les « Dix » soulignent la nécessité d'une relance de l'investissement

BRUXELLES (Communautés européennes). – L'examen de la situation économique et des problèmes que pose le chômage : tel était l'objet de la réunion conjointe, la deuxième du genre, qu'ont tenu mardi 16 novembre, à Bruxelles, les ministres des finances des affaires sociales et de l'emploi des Dix. A l'issue de ce *« conseil-jumbo »*, MM. Delors, Bérogovoy et Le Garrec, se sont félicités des résultats des discussions. De fait, les ministres français, souvent appuyés par les italiens et par les belges, sont parvenus à ce que plusieurs de leurs idées soient reprises dans les *« conclusions »* du conseil.

De notre correspondant

« Les oppositions ont été moins vives que je pensais » a noté M. Delors. Mais est-ce là davantage qu'un succès de séance ?

Le scepticisme affiché à l'égard des thèses françaises par la plupart des délégations porte à donner à cette question une réponse négative. Certes les résultats auraient pu être pires : la présidence danoise avait présenté un projet franchement réactionnaire, alors que celui qui a été finalement approuvé, même s'il ne comporte guère d'engagements précis, peut au moins, au niveau des intentions exprimées, être considéré comme acceptable par les syndicats, *et en particulier par la C.E.S.* (Confédération européenne des syndicats), dont les relations avec les institutions ont grand besoin d'être réchauffées.

Il n'est pas indifférent non plus que les partenaires de la France les plus enclins à pratiquer une politique conservatrice aient accepté, pour masquer les divergences, et affirmer au contraire une cohésion communautaire, un texte qui prenne en compte un certain nombre d'idées auxquelles ils n'adhèrent pas.

Les représentants du nouveau gouvernement fédéral allemand – en position d'attente sur plusieurs dossiers européens qu'ils n'ont pas eu le temps d'étudier à fond – ont eu le souci appréciable de ne pas se montrer négatifs vis-à-vis des partenaires. Cette volonté de conciliation s'est manifestée lors des débats concernant la rédaction du texte de conclusion.

● *La politique économique dans la Communauté.* Le conseil, c'est là le leitmotiv de la majorité des gouvernants membres, insiste sur le fait que la lutte contre le chômage passe par le renforcement de la compétitivité des entreprises, laquelle exige elle-même des succès dans la lutte contre l'inflation. Cela dit, comme le souhaitait M. Delors, le conseil souligne le risque déflationniste des politiques d'assainissement trop systématique.

● *La bataille de l'investissement.* Les ministres réunis, dès le lundi, avaient approuvé une communication de la commission insistant sur la nécessité d'arrêter des mesures nationales concertées, de même que des mesures communautaires pour favoriser l'investissement productif. Les conclusions du « conseil-jumbo » confirment cette intention, notant que *« tous les moyens possibles pour accroître de façon substantielle la part dans le PIB des investissements productifs, en vue d'améliorer l'emploi, doivent être exploités systématiquement d'urgence et de façon coordonnée, à la fois à l'échelle nationale et communautaire »*. Il n'est pas allé aussi loin sur ce point que l'aurait voulu M. Delors. Celui-ci proposait que chaque État membre s'engage *« s'engage fixer de délais stricts, à consacrer 1 % du P.N.B. supplémentaire à l'investissement »*. La majorité des délégations, et notamment les Allemands, ont estimé préférable de ne pas se lier de la sorte.

La même prudence s'est retrouvée à propos de la proposition de la commission visant à adopter une troisième tranche du Nouvel instrument communautaire (NIC) : il s'agirait d'autoriser la commission à emprunter 3 milliards d'Écus (1 milliard de francs) sur le marché international, puis de reprêter l'argent ainsi rassemblé pour favoriser les investissements productifs. Pourtant l'idée de doter le NIC de ressources supplémentaires avait été approuvée par les chefs de gouvernement des Dix à Londres en décembre 1981.

● *La coopération monétaire.* Le système monétaire européen (S.M.E.) est salué comme un élément essentiel de la coopération européenne. Sur le plan international, le conseil (coup de griffes à la Suède) dénonce les dévaluations compétitives et réaffirme sa volonté de plaider en faveur d'un renforcement du rôle du F.M.I. et de la Banque mondiale.

● *Marché intérieur, protectionnisme.* La politique française était mise en cause par les Pays-Bas. M. Delors, habilement, a proposé, et l'idée a été retenue, que les Dix tiennent un conseil spécial qui serait consacré à l'examen des diverses entraves dressées par les États membres à la libre circulation à l'intérieur du Marché commun.

Ce sont là les points essentiels du document qui réaffirme par ailleurs ses positions sur le chômage des jeunes et admet que la réduction de la durée du travail puisse, sous certaines conditions, contribuer à améliorer l'emploi.

PHILIPPE LEMAITRE.

Estimation de la hausse des prix en octobre : + 0,5 %

La hausse des prix à la consommation a été de 0,5 % en octobre, selon l'estimation établie par l'INSEE. Octobre était le dernier mois du blocage des prix décidé le 13 juin. La relative modération observée au cours des cinq derniers mois (0,7 % en juin, 0,3 % en juillet et en août, 0,4 % en septembre) aboutit à une hausse des prix de 7,6 % pour les dix premiers mois de l'année, contre 12,3 % pour la même période de 1981, période au cours de laquelle les prix étaient libres (1).

Il reste donc une marge de plus de 2 % pour les deux derniers mois, afin que soit respecté l'objectif gouvernemental d'une hausse maximale de 10 % en glissement (2), alors qu'elle a été de 14 %, toujours en glissement, en 1981.

En octobre, les prix de produits pétroliers ont été relevés de 9 centimes par litre sur le super et l'essence, de 6 centimes sur le fuel et le gazole, cela à partir du 12 octobre. Mais cette hausse de 2 % survenant après une augmentation équivalente appliquée le 10 septembre a joué sur tout le mois. Elle entre pour environ un dixième de point dans le résultat d'octobre.

De même, les constructeurs d'automobiles ont relevé leurs prix (sans qu'il soit encore possible de savoir en moyenne dans quelle proportion) à partir du 18 octobre, comme les pouvoirs publics leur en avaient donné l'autorisation.

En revanche, l'indice d'octobre ne prend pas en compte – contrairement à l'habitude – de relèvements de loyers, ceux-ci étant bloqués. C'est dans l'indice de novembre que sera prise en compte la hausse de loyer intervenue ce même mois.

(1) Quelques produits avaient cependant été bloqués (pain, lait, beurre, margarine, sucre, café) ainsi que les services, en même temps que le gouvernement annonçait la dévaluation du franc le 4 octobre 1981.

(2) En glissement, c'est-à-dire du début à la fin de l'année (l'indice de décembre est alors comparé à l'indice de décembre de l'année précédente).

TRANSPORTS

EN 1982

Air France devrait enregistrer un déficit de 700 à 800 millions de francs

Air France s'attend à enregistrer en 1982 un déficit de 700 à 800 millions de francs, a annoncé M. Pierre Giraudet, président de la compagnie, devant l'Association des journalistes de la presse de l'aéronautique et de l'espace, le 15 novembre. Bien que lourdes, les pertes de la compagnie nationale ramenées au chiffre d'affaires (3 à 4 %) sont inférieures à celles du transport aérien au plan mondial (6 %. Autre indice réconfortant : la marge d'autofinancement demeurera positive.

Aux effets de la crise mondiale s'ajoutent des facteurs nationaux, que M. Giraudet n'a pas évoqués pour expliquer la dégradation des résultats d'Air France par rapport à l'an passé. Le transporteur national paie, en quelque sorte, les dividendes de la nouvelle politique qui lui a été imprimée après le 10 mai 1981.

Celle-ci reposait sur trois grandes orientations : la démocratisation du transport aérien, l'emploi et l'expansion. Or, tous les objectifs n'ont pas été atteints. Le premier axe s'est traduit par le développement des « vols vacances », qui représentent maintenant une part importante du trafic. La participation à la lutte pour l'emploi a conduit à la création de 900 postes d'employés sédentaires (dont 300 réservés à l'intégration de salariés travaillant jusque-là en sous-traitance) et à l'embauche de 140 navigants. Quant à l'expansion, elle tablait sur une augmentation du trafic de 6 %, et l'offre a été développée en conséquence : l'achat de douze Boeing-737 qui seront livrés entre le 15 décembre et la mi-juin 1983 répond à ce souci ; or cet accroissement n'a pas dépassé 2 % et l'on s'attend qu'il en aille de même pour les deux prochaines années, perspective au demeurant optimiste, les autres transporteurs mondiaux prévoyant plutôt une stagnation.

Ces contreperformances coûtent cher à la compagnie qui aurait pu attendre de son actionnaire – l'État – une compréhension à la hauteur des efforts qu'il lui demandait. Mener une telle politique expansionniste en pleine période de marasme pourrait coûter à Air France 1,2 milliard de francs en deux ans. A défaut d'un apport d'argent frais en dotation, la compagnie en est réduite à l'emprunt pour boucler ses comptes (une émission de 700 millions de francs a eu lieu il y a quelques semaines) et à trouver des solutions – toutes plus ou moins coûteuses – pour financer ses investissements, et d'abord les Boeing-737. Son ratio d'endettement, qui a toujours été à peu près sain, va donc se dégrader sous l'effet d'appels massifs au marché financier, tandis que ses frais financiers vont atteindre et même dépasser 6 %. D'où la décision d'étaler les commandes de gros porteurs Boeing-747 prévues.

JAMES SARAZIN.

AGRICULTURE

M. BERNARD THAREAU (P.S.) : il faut accélérer les réformes structurelles

« Le bilan est positif, le revenu est bon, mais les inégalités perdurent » : tel est le bilan dressé, après dix-huit mois, par M. Bernard Thareau, secrétaire national pour l'agriculture au parti socialiste. Aussi est-il nécessaire, selon lui, *« d'accélérer les réformes structurelles »*. Il a précisé, mardi 16 novembre, que *« la priorité devait être accordée, en 1983, à la réduction des inégalités en posant le débat essentiel : celui de la connaissance du revenu, des cotisations et des prestations sociales, de la fiscalité »*.

Une conférence nationale agricole du parti socialiste, le 9 décembre prochain, à laquelle participeront Mme Cresson et M. Jospin, premier secrétaire du P.S., sera le coup d'envoi *« d'une campagne de mobilisation du parti sur ces thèmes »*, a ajouté M. Thareau.

● ERRATUM. – Dans notre article sur le pouvoir d'achat dans la fonction publique (*le Monde* du 17 novembre), plusieurs erreurs de composition se sont glissées. Dans le deuxième paragraphe, il s'agissait des *« 2 % baladeurs »* et non des 25 %... En haut de la troisième colonne, nous indiquions que le ministère de la fonction publique nous avait parlé explicitement *« d'une clause en masse et en niveau »* (et non en revenu). Dans le dernier paragraphe, il aurait fallu lire : *« A la fin de 1982, c'est clair, il y aura perte de pouvoir d'achat »* ; et plus loin : *« c'est donc l'ensemble des pertes éventuelles de 1983 et sûres de 1982 »*.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Le secrétaire général de l'O.C.D.E. met en garde contre la montée du protectionnisme

M. Emile Van Lennep, secrétaire général de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques), a exprimé, dans une déclaration publiée le 16 novembre à Paris, sa *« profonde préoccupation devant certaines tendances récemment apparues dans le domaine des échanges internationaux »*. Sans identifier d'actions précises et sans citer de pays, il attire l'attention *« sur un certain nombre de faits qui, pris ensemble, donneraient à penser que la tendance au repli sur soi et à de stériles actions défensives est en train de s'accélérer »* : il s'agit notamment des mesures visant à freiner les importations ou à encourager artificiellement les exportations ; des accords de partage de marché conclus sous des auspices officiels ; de la recherche d'un affaiblissement du taux de change.

Face au *« danger de réactions défensives en chaîne »*, que les pays de l'O.C.D.E. avaient voulu éviter en adoptant en 1974 une déclaration sur la liberté des échanges, renouvelée depuis chaque année, M. Van Lennep estime que le risque *« de politiques du chacun pour soi susceptibles d'entraîner des conséquences désastreuses est aujourd'hui plus réel qu'il ne l'a jamais été depuis la seconde guerre mondiale »*. Le secrétaire général conclut : *« Il n'est nul besoin de revenir sur l'histoire des années 30 pour percevoir que rien ne pourrait plus sûrement détruire les espoirs de reprise qu'un retour aux politiques protectionnistes stériles qui ont caractérisé cette époque. »*

Cette mise en garde intervient alors que les experts de l'O.C.D.E. viennent, une nouvelle fois, de réviser en baisse leurs prévisions pour 1983. A l'occasion de travaux préliminaires à leur rapport de fin d'année, ces experts estiment qu'une reprise ne devrait pas s'amorcer avant la fin de l'an prochain. Ils estimaient, en juillet, qu'un redémarrage interviendrait au début de 1983, permettant au produit national brut des vingt-quatre pays membres de progresser de 2,5 %, au lieu de 0,5 % en 1982.

En l'état actuel de leurs estimations, ce P.N.B. n'augmenterait que de 1 à 2 % au cours des dix-huit prochains mois, alors que seule une progression de 5 à 6 % garantirait une reprise réelle. Dès lors, le chômage, qui devait culminer à près de 32 millions au milieu de 1983 pourrait s'aggraver pour toucher un minimum de 34 millions de personnes au milieu de 1984.

● **M. Badey, directeur des Houillères d'Aquitaine – l'une des sept houillères du Centre-Midi, – a été « démis de ses fonctions » par une soixantaine d'ouvriers,** le 16 novembre, à Carmaux (Tarn). Les manifestants lui ont reproché les lenteurs apportées par l'administration à examiner le protocole des augmentations de salaires et ont désigné l'un d'entre eux, M. Didier Perez, responsable syndical C.G.T., à la place de directeur. Après négociation des manifestants avec le ministère de l'industrie, sa direction départementale et la direction des Houillères du Centre-Midi, les choses sont rentrées dans l'ordre en fin d'après-midi.

Le conseil du GATT réaffirme la nécessité de libéraliser les échanges

De notre correspondante

Genève. – A l'issue des négociations ardues menées jour et nuit par le comité préparatoire, un texte de compromis a pu être mis au point et accepté, le 16 novembre, par le conseil du GATT. Il servira de base pour les travaux de la réunion ministérielle qui doit se tenir, à Genève, du 24 au 27 de ce mois, la première du genre depuis 1973.

Dans la déclaration politique qui ouvre ce texte, les intentions sont pour le moins rassurantes : *« Les parties contractantes reconnaissent qu'en raison de l'interdépendance des économies nationales, aucun pays ne peut résoudre isolément ses problèmes commerciaux et que la solution de ces problèmes serait grandement facilitée par une action parallèle dans le domaine monétaire et financier. Elles s'engagent, dans ces conditions, à réduire les frictions commerciales, à renverser les pressions protectionnistes, à limiter les subventions à l'exportation, et à promouvoir la libéralisation et l'expansion des échanges. »*

Il n'y a pourtant pas lieu de crier victoire, car les négociations, toujours aussi difficiles, se poursuivent encore, et rares sont ceux qui espèrent que la réunion ministérielle donnera lieu à des résultats vraiment substantiels, les intérêts étant trop divergeants. Seuls les pays du tiers-monde ont accueilli cette déclaration avec satisfaction, car ils voient dans ce texte quelques aspects réalistes. Mais, comme l'a fait remarquer un délégué occidental, *« les mesures préconisées ne leur coûtent rien et aucun sacrifice ne leur est demandé »*.

Les parties contractantes devront aussi tenir compte de la nécessité d'améliorer le système de la *« clause de sauvegarde »* afin qu'un frein puisse être mis à la prolifération des mesures restrictives et que les acquis de la libéralisation des échanges puissent être préservés. Cette clause permet à un pays de limiter les importations d'un produit dans le cas où sa production nationale se trouverait menacée, ce qui est d'ailleurs en contradiction avec les *« règles du jeu »* du GATT. Le conseil devra élaborer un texte sur cette question lors d'une session spéciale prévue pour 1983.

Dans le domaine agricole, la déclaration préconise des travaux préparatoires et prévoit un délai de deux ans pour parvenir à un programme pouvant mener à une libéralisation du commerce sur la base *« de la réciprocité globale et de l'avantage mutuel »*. Dans l'intervalle, les pays intéressés devraient, non seulement renoncer à prendre de nouvelles mesures protectionnistes, mais aussi repenser, en se conformant aux règles du GATT, les mesures déjà en vigueur, ce qui n'est pas fait pour plaire aux pays producteurs de produits agricoles.

ISABELLE VICHNIAC.

LE PRÉSIDENT REAGAN DÉNONCE LA PÉNÉTRATION DES ACIERS SPÉCIAUX EUROPÉENS SUR LE MARCHÉ AMÉRICAIN.

Le gouvernement américain a reconnu le 16 novembre le bien-fondé des accusations de pratiques illicites formulées par des sidérurgistes américains à l'encontre des producteurs d'aciers spéciaux de la Communauté européenne ainsi que de l'Autriche et de la Suède.

Dans un communiqué rendu public à la Nouvelle-Orléans où il effectue une visite, le président Reagan a annoncé qu'il avait prié en conséquence le représentant spécial pour le commerce, M. William Brock, de demander à la commission américaine sur le commerce international de mener *« une enquête rapide »* sur les catégories d'aciers spéciaux incriminées.

Le président Reagan a demandé également au représentant spécial américain pour le commerce d'entamer des discussions bilatérales ou multilatérales visant à l'élimination de toute pratique illicite.

Le communiqué reproche à la Communauté européenne et aux pays membres d'avoir eu recours notamment à des prêts préférentiels, des prêts garantis et des exemptions d'impôts pour subventionner la production d'aciers spéciaux.

Le communiqué souligne que, depuis la levée en février 1980 du contingentement des importations d'aciers spéciaux aux Etats-Unis, les producteurs étrangers ont nettement accru leur part du marché américain. Au cours des huit premiers mois de 1980, indique-t-il, *« les importations ont atteint leur plus haut niveau historique, la pénétration du marché américain atteignant de 11 % à 50 % selon les produits »*.

« Dans chaque catégorie de produits, les importations excèdent maintenant les niveaux établis par le département de commerce », affirme le communiqué. – (*A.F.P.*)

MARCHÉS FINANCI

PARIS

Effritement

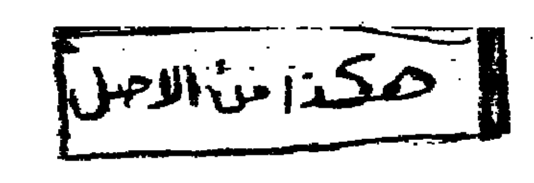
Forte baisse des sidérurgiques

NEW-YO

Nouvelle et forte

VALEURS

LA VIE DES SOCIÉTÉS



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

16 novembre

Effritement

Forte baisse des sidérurgiques

A l'instar de la veille, le marché parisien s'est encore effrité mardi dans un volume d'échanges relativement peu étoffé.

Peu avant le son de cloche final, l'indicateur instantané perdait 0,4 % après une baisse de 0,53 % la veille et seule la présence des investisseurs institutionnels a permis de « contrer » les ordres de vente dont une partie provenait de la clientèle britannique.

L'annonce d'un prochain emprunt d'Etat de 10 milliards de francs n'a pas suscité de commentaire particulier sinon que le taux dont il est assorti (15,30 %), légèrement au-dessus de ceux pratiqués sur le marché secondaire, marque bien le processus de décélération des taux d'intérêt amorcé depuis deux mois.

Les valeurs sidérurgiques sont à nouveau sur le devant de la scène. Usinor qui n'avait pu être cotée lundi en raison de l'abondance des ordres de vente a finalement perdu 23 %, tandis que Sacilor « réservée à la hausse » la veille cède 6,5 %. P.L.M., Révillon et Alspi accusent de leur côté, des replis de 5 % à 6 %.

Les magasins, par contre, sont très bien orientés, notamment Nouvelles Galeries, B.H.V., Galeries Lafayette et Paris-France qui s'adjugent 2 % à 4,5 %.

Aux valeurs étrangères, les mines d'or sont en léger progrès, le métal fin s'établissant à 404 dollars l'once contre 398 dollars lundi midi dans la City.

A Paris, le lingot perd 250 F, à 95 050 F, tandis que le napoléon cède 3 F, à 661 F.

Repli du dollar-titre qui s'est négocié à 8,78/82 F (contre 8,90/8,95 F).

NEW-YORK

Nouvelle et forte baisse

Déprimé par la réticence grandissante de la Réserve fédérale à desserrer sa politique de crédit, Wall Street a, mardi, pour la troisième fois consécutive, assez fortement baissé. Un moment même, à mi-séance, ce repli s'est transformé en véritable plongeon, le célèbre « Dow » repassant très en dessous de la barre des 1 000, avec une perte voisine de 22 points. Toutefois, par la suite, une reprise s'est produite et le marché a regagné une partie du terrain perdu initialement, l'indice des industrielles en clôture à 1 008, soit à 13,42 points en dessous de son niveau précédent. Plus significatif encore a été le bilan de la séance, qui s'est soldé par 1 333 baisses et seulement 333 hausses. Les « Blue Chips » ont particulièrement souffert, mais aussi, en règle générale, toutes les valeurs qui, ces derniers mois, avaient le plus profité du « boom ».

Autour du « Big Board », les opérateurs étaient franchement pessimistes et, avec la décision de la Chemical Bank de relever son prime rate à 12 %, ils avaient perdu tout espoir de voir le Fed réduire prochainement son taux d'escompte.

Finalement, le redressement de dernière minute a été essentiellement dû à une information provenant de la Maison Blanche, hélas démentie après la séance, selon laquelle une diminution du loyer de l'argent était imminente. L'activité a augmenté très sensiblement et 102,91 millions de titres ont changé de mains, contre 78,9 millions précédemment.

VALEURS	Cours du 15 nov.	Cours du 16 nov.
Alcoa	27 3/4	26 3/8
A.T.T.	62 1/4	61 7/8
Boeing	27 7/8	27 3/4
Chase Manhattan Bank	61 3/4	51
Du Pont de Nemours	40 1/4	39
Eastman Kodak	90 1/8	89 5/8
Exxon	28 3/4	28 1/4
Ford	30 1/4	30 1/4
General Electric	88 3/8	87 5/8
General Foods	43	42 3/4
General Motors	55 1/8	55 1/4
Goodyear	30 1/2	30 1/2
I.B.M.	82 1/8	81 7/8
I.T.T.	32 1/2	31 3/4
Mobil Oil	23 3/4	23 3/4
Pfizer	70 7/8	69 1/4
Schlumberger	38 7/8	39 1/4
Texaco	29 1/2	29 1/4
U.A.L. Inc.	28 7/8	27 5/8
Union Carbide	56 3/4	55
U.S. Steel	19 3/4	20
Westinghouse	35 1/2	35 3/8
Xerox Corp.	38 1/4	38

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SFENA. – Dans le cadre des accords conclus devant permettre à la SNIAS et à sa filiale SIELA de prendre le contrôle à 50,10 % de SFENA par apports de titres mais aussi par achats en Bourse, le cours de l'action de cette dernière société sera maintenu, du 17 novembre au 7 décembre à 553,57 %, soit au prix convenu entre les parties concernées.

UNILEVER. – Le groupe anglo-néerlandais enregistre pour le troisième trimestre une baisse de 10 % de son bénéfice net (444 millions de florins contre 494 millions). Pour les neuf premiers mois, le résultat net atteint 1 346 millions de florins (– 11 %). Le groupe précise que la pression fiscale, anormalement basse en 1981 par suite de factures exceptionnelles, s'est accrue et que les coûts de restructuration continuent d'avoir un effet défavorable.

CRICKET. – Gillette-France vient de signer avec Cricket S.A. un contrat de location-gérance.

Par ce contrat, à partir du 1er décembre 1982, Gillette-France assurera l'ensemble des activités industrielles et commerciales de la société (briquets jetables) en France et à l'étranger.

Gillette-France reprendra, sans licencier, la totalité du personnel de Cricket S.A., à la Balme-de-Sillingy (près d'Annecy), qui avait dû, en 1982, mettre en place un plan de licenciement affectant trente et une personnes et un plan de chômage de cinquante-cinq jours.

En reprenant cette usine, Gillette-France entend développer sa position à la fois sur le marché des briquets et sur celui des instruments d'écriture. L'usine D'annecy, où est fabriqué le stylo à encre effaçable de Gillette-France, produit récent à forte croissance, arrive, en effet, à saturation, et la société compte développer cette production dans l'usine de la Balme.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	12 nov.	15 nov.
Valeurs françaises	105,5	105
Valeurs étrangères	131,7	130,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	15 nov.	16 nov.
Indice général	101,6	100,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 17 novembre .... 13 1/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	16 nov.	17 nov.
1 dollar (en yens)	268,05	263,50

BOURSE DE PARIS Comptant 16 NOVEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	28 50	0 386
5 %	34 80	3 959
3 % amort. 45-54	....	0 888
4 1/4 % 1963	101 80	0 612
Emp. N. Eq. 6 % 67	110 30	2 778
Emp. 7 % 1973	8297	..
Emp. 8,80 % 77	101 60	4 282
9,80 % 78/93	81 80	3 437
8,80 % 78/86	82 60	8 197
10,80 % 79/94	84 10	2 190
13,25 % 80/90	94 20	6 062
13,80 % 80/87	95 65	1 210
13,80 % 81/99	95 90	11 569
16,75 % 81/87	104 30	3 121
16,20 % 82/90	101 90	13 670
16 % juin 82	101 40	7 058
E.D.F. 7,8 % 61	130	12 570
E.D.F. 14,5 % 80-92	94 70	6 150
Ch. France 3 %	190	..
CNB Bques janv. 82	98 70	6 041
CNB Paribas	98 70	6 041
CNB Suez	98 70	6 041
CNI janv. 82	98 70	6 041

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Crédit Univers.	345 10	345
Créditel	101 50	101
C. Sabl. Seine	110	....
Darblay S.A.	86 90	....
De Dietrich	330	330
Degremont	97	99
Delalande S.A.	93	89
Delmas-Vieljeux	493 50	473 90
Dév. Rég. P.d.C (Li)	117 20	121 90
Didot-Bottin	266	270
Dist. Indochine	310	316
Drag. Trav. Pub.	165 10	168
Duc-Lamothe	206 50	201
Dunlop	5 65	5 65
Eaux Bass. Vichy	900	900
Eaux Vittel	680	691
Ecco	980	1000
Economats Centre	500	490
Electro-Banque	180	186 40
Electro-Financ.	389	385
Elf-Antargaz	180	....
E.L.M. Leblanc	316 20	323 80 d

356	368	Union Brasseries	35	35		
125	125	Union Habit.	185	185		
170	170	Un. Imm. France	176 30	177 60		
389	389	Un. Ind. Crédit	229	227		
109	....	Union Ind. Ouest	310 10	319		
220 10	220 10	Usipol	122 80	140 40 d		
74 70	75 10	Vincey Bourget (Ny)	10 65	....		
68 30	66	Virax	46	47 80		
49	49	Waterman S.A.	173	173		
88 60	90	Brass. du Maroc	137 50	137 50		
25 50	25	Brass. Ouest-Afr.	24	24		

Autres valeurs hors cote

Alser	150	150
Cellulose du Pin	18 40	17 20
Coparex	428	425
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Ione Industries	13	....
La Mure	61	....
Océanic	45	41 o
Petrofigaz	335	....
Pronuptia	105	....
Ratier For. G.S.P.	....	....
Rorento N.V.	672	563

Sogeur	632 67	603 98
Sogintor	808 28	771 63
Soleil Investiss.	359 97	343 65
U.A.P. Investiss.	257 50	245 82
Unifrance	196 85	187 92
Unifoncier	514 72	491 38
Unigestion	460 66	439 77
Uni-Japon	668 27	637 97
Unirente	1535 68	1485 18
Univer	11510 13	11610 13
Valorem	292 66	279 39
Valrel	113112 51	112989 51
Worms Investiss.	537 64	513 26

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

Marché à terme

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
116	Vallourec	110 10	110	111 50	108
1130	V. Clicquot-P.	1100	1100	1100	1122
840	Viniprix	846	849	849	839
215	Amax Inc.	204 70	202 50	200	202 50
495	Amer. Express	589	587	580	583
525	Amer. Teleph.	557	546	542	549
105	Anglo Amer. C.	105 50	106	107 50	105 40

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
44	Imp. Chemical	49 20	47 35	47 35	47 30
92	Inco. Limited	81 70	81 10	81 10	81 50
700	IBM	736	720	719	720
32	Ito-Yokado	33 80	33 80	33 85	33 90
286	ITT	281 50	284 60	284 10	284
40	Matsushita	44 80	43 90	43 80	44 30
705	Merck	745	742	742	738
465	Gen. Motors	496	490	479	490
68	Goldfields	59 80	59	59 10	57 80
134	Harmony	114 90	115	118	114
22	Hitachi	24	23 95	23 80	23 95
350	Hoechst Akt.	357	357	357	352
670	Vaal Reefs	644	646	654	633
336	West Deep	311	313	319	310
375	West Hold.	330	337 50	346	340
330	Xerox Corp.	335	331 60	330 50	326
2 18	Zambia Corp.	2 02	2 01	2 01	2 01

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/11	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 308	7 281	7 080	7 430
Allemagne (100 DM)	282 550	282 700	274	288
Belgique (100 F)	14 584	14 601	13 800	14 700
Pays Bas (100 fl.)	259 970	260 150	254	266
Danemark (100 krd)	80 660	80 820	78	82
Norvège (100 k)	100 100	99 830	95	101
Grande-Bretagne (£ 1)	11 821	11 823	11 550	12 250
Grèce (100 drachmes)	9 962	9 960	8	10
Italie (1 000 lires)	4 913	4 914	4 650	5 100
Suisse (100 fr.)	328 500	330 400	320	338
Suède (100 krs)	98 780	98 415	93	99
Autriche (100 sch)	40 275	40 310	39 100	40 800
Espagne (100 pes.)	6 070	6 061	5 650	6 100
Portugal (100 esc.)	7 945	7 940	6 400	7 600
Canada ($ can 1)	5 979	5 946	5 790	6 050
Japon (100 yens)	2 733	2 762	2 600	2 740

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/11
Or fin (kilo en barre)	95200	95100
Or fin (en lingot)	95300	95050
Pièce française (20 fr)	664	661
Pièce française (10 fr)	405	.....
Pièce suisse (20 fr)	624	625
Pièce latine (20 fr)	651	648
Souverain	732	721
Pièce de 20 dollars	3360	3310
Pièce de 10 dollars	1660	1650
Pièce de 5 dollars	820	.....
Pièce de 50 pesos	3850	3855
Pièce de 10 florins	639	633

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 17 novembre 1982 a été tiré à 518 780 exemplaires.

NET REPLI DU DOLLAR (7,24 F)

Le repli du dollar, amorcé mardi 16 novembre, à 7,28 F contre 7,308 F la veille, s'est accentué mercredi 17 novembre à 7,24 F. Vis-à-vis du mark, il a également fléchi, à moins de 2,578 DM contre 2,5880 DM ; cette baisse s'effectuait dans un marché très calme et en l'absence de cotations sur les places allemandes, fermées ce jour. A Tokyo, le recul de la monnaie américaine a été plus vif (262 yens contre 268 yens).

Bien que le taux d'escompte de la Réserve fédérale des Etats-Unis n'ait pas été réduit, comme on l'attend depuis quinze jours, et qu'une grande banque du pays, la Chemical, la seule à avoir abaissé son taux de base à 11 1/2 %, l'ait porté à 12 %, niveau commun à tous les établissements, des ventes de dollars ont été observées partout sans raison valable...

La livre sterling, très affectée depuis le début de la semaine par la baisse des prix du pétrole et la diminution de ses taux d'intérêt, a suivi le dollar dans son fléchissement, tombant à Paris de 11,86 F à 11,60 F.

Les élections brésiliennes

UN DIRIGEANT DE L'OPPOSITION SERAIT ÉLU GOUVERNEUR DE L'ÉTAT DE SAO-PAULO

Les résultats encore très partiels des élections du 15 novembre confirment l'avance prise par le principal parti d'opposition, le Parti du mouvement démocratique brésilien (P.M.D.B.) à Sao-Paulo, où le sénateur Franco Montoro a de bonnes chances d'être élu gouverneur du principal Etat de la Fédération, confirmant ainsi les pronostics et les sondages. En revanche, le parti démocratique et social (P.D.S., *gouvernemental) l'emporterait dans de* nombreux Etats du nord-est, du centre-ouest et du sud. A Rio-de-Janeiro, M. Leonel Brizola, ancien gouverneur du Rio-Grande-Do-Sul, dirigeant du Parti démocrate travailliste (P.D.T.), rentré au Brésil en 1979 grâce à la loi d'amnistie, reste en tête pour l'élection au poste de gouverneur.

Un porte-parole du gouvernement a affirmé ce mercredi 17 novembre que le P.D.S. l'emporterait dans au moins treize Etats sur vingt-deux, mais qu'il perdrait sans doute à Sao-Paulo, au Parana, dans le Goias et à Espirito-Santo.

Il apparaît que la bataille se réduit à un duel entre le P.M.D.B. et le P.D.S. Les autres formations recueillent très peu de suffrages. C'est le cas en particulier du parti du travail (P.T.) de Luis Ignacio da Silva, dit « Lula » et du Parti travailliste brésilien dirigé par l'ancien président Janio Quadros. — *(A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.)*

UNE SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE EN CORSE

Les travaux de la centrale thermique de Vazzio sont « gelés »

Ajaccio. — L'Assemblée de Corse vient de se réunir en session extraordinaire de deux jours en attendant de siéger à nouveau les 7, 8 et 9 décembre, cette fois pour un large débat sur les orientations de la politique à mener sur l'île.

Cette nouvelle session devrait permettre de dégager les lignes directrices de l'action future, et notamment d'évoquer le problème de la violence qui reste le plus préoccupant. « *La seule réponse*, avait d'ailleurs déclaré M. Edmond Simeoni, invité à un dîner-débat au Lion's Club d'Ajaccio, *est l'exercice des responsabilités. La Corse est confrontée au plus vaste défi démocratique de son histoire, et du résultat de celui-ci dépend le développement harmonieux de l'île et donc la paix civile.* »

De notre correspondant

Ces responsabilités, l'Assemblée s'attache à les assumer. Sans doute les transferts des moyens correspondant aux compétences nouvelles n'ont pas encore été opérés, mais la loi de finances pour 1983 est actuellement devant le Parlement. En revanche, de nouvelles institutions *sont progressivement mises en place.* Après le tribunal administratif, la chambre régionale des comptes sera installée à Bastia si le gouvernement suit l'avis de l'Assemblée de Corse (46 voix pour Bastia, 3 pour Ajaccio, 1 abstention).

Trois questions essentielles figuraient à l'ordre du jour de la dernière session.

Le chemin de fer. Le petit réseau secondaire d'intérêt général Ajaccio-Bastia et Ponte-Leccia-Calvi, soit 230 kilomètres, est exploité par la C.F.T.A., dont le contrat avec l'Etat vient à expiration le 31 décembre 1982. Le moment est donc venu de rattacher le réseau à la S.N.C.F. C'est le vœu unanime de l'Assemblée et des cheminots. Mais une difficulté subsiste : 90 % du déficit d'exploitation est couvert par l'Etat, 10 % par les deux départements de la Corse. Il s'agit, dès lors, peut-être par un mécanisme de transfert d'impôt, d'obtenir la prise en charge totale de ce déficit par l'Etat. Une délégation se rendra à Paris pour en discuter avec les ministères concernés. L'Assemblée prendra ensuite sa décision lors de sa session de décembre.

Le Vazzio. Par 38 voix contre 23, l'Assemblée a décidé le « gel » des travaux d'équipement de la centrale thermique construite par E.D.F. dans la zone industrielle d'Ajaccio. Les quatre groupes actuellement en service ne pourront être utilisés, sous le contrôle d'une commission d'élus, que pour faire face aux pointes. Pour les quatre autres (dont la mise en service est prévue respectivement à fin 1982, fin 1983, puis en 1988 et 1989), E.D.F. devra attendre que la politique énergétique à mener en Corse ait été définie par les élus au cours du premier semestre de l'an prochain. En revanche, les autres aménagements — hydraulique, raccordement à la ligne à haute tension Sardaigne (Italie) qui traverse la Corse — devront être continués. Les Corses entendent en effet privilégier leurs ressources naturelles plutôt que d'être dépendants des approvisionnements pétroliers.

Enfin, cas unique en France, l'Assemblée de Corse était appelée à donner son avis sur l'avant-projet de décret portant composition du conseil économique et social régional, d'une part, et, d'autre part, du conseil de la culture, de l'éducation et du cadre de vie. Le gouvernement avait prévu que chacun de ces conseils consultatifs serait composé de cinquante membres. A l'unanimité moins une voix, l'Assemblée a souhaité que le premier ne compte que trente membres et le second vingt-six. Cette délibération a fait l'effet d'une douche froide, des coupes sombres et parfois inopportunes ayant été opérées.

Pourquoi un avis aussi restrictif ? Parce qu'il a été estimé que, avec cent membres au total, ces conseils seraient *« trop lourds et moins efficaces »* qu'avec un effectif plus réduit. Il n'est pas sûr cependant que le gouvernement, soucieux d'associer le plus grand nombre d'insulaires, à l'action entreprise dans le cadre du statut particulier, suive l'avis de l'Assemblée. Déjà, sur l'île, des protestations s'élèvent, dont les premières émanent de la C.F.D.T. et de Force ouvrière, qui ont décidé d'en appeler à leur centrale nationale pour plaider le maintien du texte gouvernemental.

PAUL SILVANI.

CINQ ATTENTATS CONTRE DES ENSEIGNANTS « CONTINENTAUX »

Cinq attentats à l'explosif visant les biens de deux couples d'enseignants « continentaux » ont été commis dans la nuit du 15 au 16 novembre à Miomo, localité située à 5 kilomètres au nord de Bastia. Trois charges distinctes ont d'abord explosé devant la porte du domicile de M. et Mme Mély ainsi que sous leur voiture et leur caravane qui stationnaient devant leur maison ; deux autres charges ont endommagé, l'une la porte d'entrée de l'appartement de M. et Mme Cheneau, l'autre leur voiture. Les cinq explosions ont causé des dommages importants.

Après ces attentats, non revendiqués, les enseignants de Bastia ont fait grève dans plusieurs établissements. Une délégation de trente-cinq professeurs s'est rendue à la préfecture, où elle a été reçue par le commissaire de la République de Haute-Corse.

Depuis la rentrée de septembre, une quinzaine d'attentats ont été commis contre des enseignants « continentaux » en Corse *(le Monde* du 20 octobre).

LE R.P.R. DÉNONCE LA RESPONSABILITÉ DE L'ÉTAT DANS L'AGGRAVATION DE LA VIOLENCE.

Le conseil politique du R.P.R., réuni mardi 16 novembre sous la présidence de M. Chirac, a été en grande partie consacré à l'examen de la situation en Corse, où une mission de quatre députés et quatre sénateurs va être envoyée.

Le texte adopté par le conseil politique du R.P.R. indique : *« En dépit des affirmations gouvernementales réitérées selon lesquelles la nouvelle politique mise en œuvre a permis de rétablir la paix civile dans l'île, celle-ci est plus que jamais en proie au terrorisme et à la violence, ainsi qu'en témoignent les attentats recensés, qui atteignent le chiffre record de six cent cinquante environ depuis le début de la présente année.*

« Le R.P.R. estime que cette situation d'explosion permanente, assortie d'une propagande criminelle, de pressions, de menaces et de racket est due, pour une part, à l'inadéquation des remèdes au mal auquel on prétend s'attaquer : les problèmes de la Corse sont de nature économique, sociale et culturelle et non de nature institutionnelle. Aujourd'hui, l'Etat est plus préoccupé de se décharger sur la région de ses responsabilités que de lui donner les moyens réels d'y faire face. Le déchaînement de la violence est dû aussi à la volonté délibérée des pouvoirs publics de ne pas prévenir et de ne pas sanctionner, ce qui constitue une démission pure et simple.

« La Corse est une région de France dans laquelle la loi républicaine n'est plus respectée et où l'Etat manque au premier de ses devoirs, qui est d'assurer l'ordre public et de garantir la sécurité des personnes et des biens. »

La troisième voie d'accès à l'ENA est jugée irrecevable par le Sénat

Le Sénat, après avoir adopté sans le modifier le projet de loi permettant la mise en congé des fonctionnaires désireux d'obtenir une *« formation syndicale »* (rapporteur, M. Eberhard, P.C., Seine-Maritime), a repoussé, mardi 16 novembre, le projet visant à ouvrir une troisième voie d'accès à l'Ecole nationale d'administration. Sur proposition du rapporteur, M. Daniel Hoeffel (Un. centr., Bas-Rhin), les sénateurs, par 195 voix contre 105 (P.C., P.S., M.R.G.), ont, en effet, décidé d'opposer à ce texte *(le Monde* du 7 octobre) l'*« exception d'irrecevabilité »*. Au terme d'une discussion assez vive, ils ont estimé que cette réforme remettrait en cause le « principe d'égalité de tous les citoyens aux emplois publics ».

M. Anicet Le Pors, ministre de la fonction publique, a justifié sa réforme en soulignant l'*« ostracisme de fait »*, de caractère social et géo*graphique, qui préside au recrute*ment des hauts fonctionnaires. Sur sept cent vingt-neuf élèves ayant intégré l'ENA (concours externes et internes confondus), les fils d'ouvriers étaient vingt (2,74 %). Quant aux fils des cadres supérieurs, chefs de grandes entreprises ou professions libérales, ils représentaient 66,39 % du même effectif. *« Un reflet inversé de la nation »*, souligne le ministre.

Contrairement à l'avis exprimé par la commission des lois, M. Le Pors estime que son projet fait progresser l'égalité des chances pour l'accès à la haute fonction publique.

Le rapporteur, M. Hoeffel, et les orateurs de la majorité sénatoriale considèrent que les critères de candidatures qui ont été retenus sont arbitraires. Pourquoi, demandent-ils, avoir exclu les cadres des entreprises publiques et privées ainsi que les conseillers municipaux des communes ayant moins de dix mille habitants ? La prise en compte de la durée des fonctions antérieures induira des inégalités au détriment des fonctionnaires reçus au classement interne.

M. Séramy (Un. centr., Seine-et-Marne), qui exprime l'avis de la commission des affaires culturelles, adopte un ton plus polémique pour reprocher au ministre plusieurs de ses déclarations antérieures, en particulier celle-ci : *« Un concours égal dans une société inégalitaire est injuste. »* « *Votre projet*, proclame-t-il, *n'est que l'habillage savant d'une opération politique. (...) Cette réforme vise à introduire dans les hautes sphères de l'administration des hommes à vous.* »

Considérant l'inutilité de ses efforts, le ministre dénonce avant le scrutin *« le conservatisme social »* du Sénat, le *« procès d'intention »* qui est fait au gouvernement, et proclame : *« Notre haute administration n'est pas faite pour les amateurs, avez-vous dit monsieur le rapporteur. Quel mépris de classe ! Vous ignorez tout de la richesse qui existe chez les femmes et les hommes du peuple qui n'ont pas eu la chance d'être « programmés » avant vingt-cinq ans pour faire une brillante carrière. »*. — A. G.

LE REPRÉSENTANT BULGARE D'AIR FRANCE EST DÉTENU A SOFIA

Le représentant de la compagnie Air France en Bulgarie, M. Ivan Simeonoff, est emprisonné depuis le mois d'août pour « crime financier », indique *Libération* du 16 novembre. L'information est confirmée à la direction d'Air France et au ministère français des affaires étrangères.

M. Ivan Simeonoff est employé d'Air France, en Bulgarie, depuis 1968, et représentant de la compagnie depuis 1970, année de la création de la ligne Paris-Sofia. On lui reproche des délits de droit commun.

M. Simeonoff étant de nationalité bulgare, l'affaire est-elle strictement bulgare ? A Paris, l'ambassade de Bulgarie ne dément ni ne confirme. *« Nous ne savons rien »*, dit-on. Au Quai d'Orsay, on déclare suivre l'affaire attentivement tout en soulignant qu'il semble s'agir d'une affaire interne à la Bulgarie.



